N° 5
Premier semestre 1997

Mémoire Spiritaine

Histoire - Mission - Spiritualité

Irlande, Nigeria central, Canada : affrontements de cultures

Congrégation du Saint-Esprit,
30, rue Lhomond, 75005 PARIS

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine

Histoire, Mission, Spiritualité

Revue semestrielle

La Congrégation du Saint-Esprit se prépare à commémorer, en 2003, son troisième centenaire. Différentes Eglises locales à la naissance desquelles elle a travaillé célèbrent, ces temps-ci, leur centenaire. Dans ces perspectives, la revue *Mémoire Spiritaine* offre un instrument de publication qui encourage les études historiques sur la Congrégation et qui en permet la diffusion.

Directeur : Paul Coulon *Administrateur* : René Charrier
Comité de rédaction : Christian Berton, Bernard Ducol, Michel Legrain, Ghislain de Banville, Jean Ernoult, Srs Anita Disier et Paul Girolet
Conseil de rédaction : Annie Bart (Bordeaux) – Joseph-Roger de Benoist, pb (Sénégal) – François Bontinck, cicm (Zaïre) – Paule Brasseur (Paris) – Joseph Carrard, cssp (Suisse) – Gérard Cholvy (Montpellier) – Jean Comby (Lyon) – Jean Criaud, cssp (Cameroun) – Bernard David (Martinique) – Nazaire Diatta, cssp (Cameroun) – Casimir Eke, cssp (Nigéria) – Sean P. Farragher, cssp (Irlande) – Jacques Gadille (Lyon) – David E. Gardinier (U.S.A.) – Jean Guennou, mep (Paris) – Johann Henschel, cssp (Allemagne) – Bruno Hubsch (Lyon) – Henri J. Koren, cssp (U.S.A.) – Philippe Laburthe-Tolra (Paris) – Jean Le Gall, cssp (Allex) – † Joseph Michel, cssp (Paris) – Gallus Marandu, cssp (Tanzanie) – Christian de Mare, cssp (Irlande) – Henry F. Moloney, cssp (Irlande) – Gérard Morel, cssp (Gabon) – Adelio Torres Neiva, cssp (Portugal) – Vincent O'Toole, cssp (Rome) – Jean-Claude Pariat, cssp (Rome) – Jean Pirotte (Belgique) – Bernard Plongeron (Paris) – Jacques Prévotat (Paris) – Claude Prudhomme (Lyon) – Gaétan Renaud, cssp (Canada) – † François Renault, pb (Rome) – Claude Sœtens (Belgique) – Jean-Louis Vellut (Belgique) – Gérard Vieira, cssp (Sénégal) – Pierre Wauters, cssp (Congo)

Mémoire Spiritaine

Siège social : 30, rue Lhomond, 75005 Paris
Rédaction et administration :
12, rue du P. Mazurié, 94669 Chevilly-Larue Cedex
Téléphone et fax : 01.41.80.92.44

Abonnements :
France : 200 F – Autres pays : 230 F
C.C.P. : Mémoire Spiritaine, La Source 38.854 54 K

(Nous consentons le demi-tarif pour les abonnements à destination des pays de la zone CFA)
A paraître en 1997 : n° 5 et 6
Les quatre premiers numéros de la revue sont disponibles, au prix de 100 F. le numéro (port compris, pour la France)

Imprimerie « Nuova Oflito », Mappano (Turin) - Imprimé en Italie (CEE) *ISSN:* 1254-2520

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

François Libermann (1802-1852)
(Tableau de Theodor von der Beek, 1866)

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 5, (1er semestre 1997)

Editorial

3 Affrontements de cultures

Autour des fondateurs

7 *Henry J. Koren*
Essai sur le charisme spiritain au fil de l'histoire, de 1703 à 1839

24 *Yves Poutet*
Nicolas Rolland (1642-1678), Claude-François Poullart des Places (1679-1709) et la dévotion à la Sainte-Famille

33 *Joseph Carrard*
Histoire d'un portrait peu connu de Libermann

La mission spiritaine dans l'histoire

37 *Seán Farragher lu par Christian de Mare*
Le Père Jules Leman et la fondation du collège de Blackrock, en Irlande

63 *Vincent O'Toole*
Premiers contacts des spiritains avec les peuples de la région centrale du Nigeria

93 *Sœur Paul Girolet*
Tout ou rien : Sœur Isabelle Joantéguy (1895-1942)

107 *Gaétan Renaud*
Canada : Naissance de la province spiritaine

Chroniques et commentaires

136 *Philippe Delisle*
1848 : Un clergé démocrate dans les vieilles colonies françaises

147 *Jacques Gadille*
L'« œuvre » de Joseph Michel au rang des travaux pionniers en missiologie historique

152 *Joseph Rubin*
Questions autour d'une pièce de monnaie

Recensions

155 MAYEUL DE DREUILLE, *La Bouenza, 1892-1992. Les sources de l'Eglise au Congo*, Beauchesne, Paris, 1994, 141 p. (*Jean Ernoult*) ; Huguette PÉROL, *Les sans-papiers de l'Eglise*, Paris, éd. François de Guibert, 1996, 195 p. (*Michel Legrain*) ; Bernard SALVAING, *Les missionnaires à la rencontre de l'Afrique au XIXe siècle (Côte des Esclaves et pays yoruba, 1840-1891)*, Paris, L'Harmattan, 1994, 344 p., ill. (*Paule Brasseur*).

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Revenir sur ses pas peut être une très bonne chose,
et sagesse, et courage.
A condition qu'on ne soit pas revenu de tout
pour se borner à n'aller nulle part,
qu'on ne revienne pas de loin pour retrouver son lit,
retourner à la mangeoire ou à son vomissement. (...)
Les retours sans nouvel aller,
le revenir stérile sans jamais repartir,
c'est survivre sans vivre.

Claude Roy

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 5, premier semestre 1997, p. 3 à 6.

Affrontements de cultures

Cette première livraison de 1997 s'ouvre exceptionnellement par les couleurs d'un portrait peu connu de Libermann. Nous sommes heureux de l'offrir à nos lecteurs[1] accompagné de son histoire – car il a une histoire, et originale ! – brièvement mais précisément racontée par Joseph Carrard.

Cette fois-ci, pourtant, dans la première partie consacrée aux fondateurs, Poullart des Places et le premier *Saint-Esprit* occupent plus de pages que Libermann. Alors que notre précédent numéro était consacré à ce grand historien des origines spiritaines que fut Joseph Michel décédé en juin dernier, nous sommes très heureux de pouvoir aujourd'hui donner la parole à un autre historien dont l'œuvre immense, toujours en expansion, a beaucoup contribué à faire connaître l'histoire de la congrégation du Saint-Esprit dans toute son ampleur, des origines à nos jours : le P. Henry J. Koren.

Depuis les Etats-Unis, en 1958, avant même le P. Joseph Michel, Henry J. Koren s'était intéressé à Poullart des Places pour préparer l'édition (français-anglais) de ses écrits. Citons ici, comme une contribution à l'histoire, l'anecdote qu'il m'a récemment racontée dans une lettre : « Lorsque j'ai demandé à la maison mère de Paris de m'envoyer une copie microfilmée de ses écrits [ceux de Poullart des Places], personne ne semblait savoir ce que c'était qu'un microfilm, et l'archiviste (ou son assistant) de dire : "Que peut-on bien faire d'une copie de ces écrits ? Personne ne s'intéresse à Poullart des Places !" Par chance, il y avait justement un historien belge de passage

1. Nous en avons fait faire un tirage à part. On peut donc se procurer ce portrait pour lui-même en s'adressant au service librairie de la rue Lhomond où il est en vente au prix unitaire de 5 F. pièce.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

à nos archives, le chanoine Jadin, et le P. Lambert Vogel, conseiller général, lui a demandé de faire pour moi une copie microfilmée avec son propre appareil photographique. C'est ainsi que je pus sortir la première édition des écrits de notre fondateur. »

Depuis l'Université spiritaine Duquesne de Pittsburgh (USA), le P. Koren s'est penché ensuite sur le développement de l'œuvre de Poullart au XVIII^e^ siècle, sur sa décadence à partir de la Révolution et sur sa renaissance avec Libermann. Dans le texte que nous avons traduit et adapté pour ce numéro, le P. Koren donne quelques vues très profondes sur ce qui est le cœur de toute l'histoire spiritaine. Les éléments mis en lumière par lui enlèvent toute possibilité – pour ceux qui en seraient encore là ! – de mettre en opposition nos deux fondateurs : il y a une réelle unité et continuité de la tradition spiritaine.

Le texte du Fr. Yves Poutet, historien des Frères des écoles chrétiennes, se veut un hommage à un collègue et à un ami disparu. C'est, en effet, à partir des recherches d'Yves Poutet que Joseph Michel a pu établir l'influence déterminante sur Poullart des Places des jésuites et de la spiritualité de leurs associations de piété (Aa). Yves Poutet montre ici que ce fut déjà le cas du Bienheureux Nicolas Roland, directeur spirituel de saint Jean-Baptiste de La Salle, lui-même en lien avec Poullart... Il est important, pour nous spiritains, d'approcher et de comprendre notre fondateur dans la constellation sociale et spirituelle de son époque, et non comme une comète isolée.

Pour ce numéro, nous avons dû renoncer à la partie consacrée à la publication commentée d'un *document* lié à l'histoire (spiritaine ou non) de la mission. L'important ensemble consacré au P. Joseph Michel dans le précédent numéro, nous avait obligé à un report d'articles et de chroniques initialement prévus. Nous rattrapons notre retard dans ce numéro.

Trois contributions, sur des sujets apparemment très différents dans leur lieu et leur moment propres (Irlande, Nigeria central, Canada), donnent matière à réflexion identique sur la façon dont la congrégation du Saint-Esprit s'est développée, depuis un siècle et demi, à partir de la France : en Afrique certes, mais aussi dans d'autres pays occidentaux. De ces trois articles, il ressort que les débuts de l'implantation spiritaine en ces lieux furent difficiles. Y apparaissent clairement des conflits liés à la rencontre de cultures différentes. Fin XIX^e^, début XX^e^ siècle, la culture dominante de l'entreprise spiritaine était la culture française, la façon française d'appréhender le monde et la foi chrétienne elle-même. En toute innocence (?), et pas seulement sous le généralat du T. R. P. Ignace Schwindenhammer, le spiritain français exportait son modèle culturel, aussi bien en Europe ou en Amérique qu'en Afrique. L'ethnocentrisme gallican (ou gaulois ?) se conjuguait, en plus, histo-

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

riquement, avec le développement, dans la société civile (jacobinisme) et dans la société ecclésiale elle-même (ultramontanisme) d'un processus irrésistible de centralisation dans l'administration des choses et des hommes. En ce sens, le spiritain africain d'aujourd'hui pourra constater que, d'une certaine façon, on ne se comportait pas mieux avec les cultures irlandaise et canadienne qu'avec les cultures africaines. J'ai vive conscience qu'il peut y avoir quelque anachronisme – péché mortel en histoire – dans cette façon de poser les problèmes, mais c'est stimulant pour la réflexion.

On verra également que le bon P. Le Vavasseur (plus proche de Libermann, nous semble-t-il, que le T. R. P. Schwindenhammer) n'a pas fait preuve, comme assistant général envoyé en Irlande, d'une approche plus compréhensive de la spécificité irlandaise. Nous voyons aussi Mgr Le Roy poursuivre *ses* idées au Canada, de même qu'il a toujours eu tendance à diriger la congrégation des Sœurs spiritaines. De ce point de vue, l'article de Sr Paul Girolet nous fait, certes, découvrir la figure forte et attachante de Sr Isabelle Joantéguy mais laisse aussi deviner quelques zones d'ombre historiques dans les relations entre le Supérieur général spiritain et les spiritaines qu'il faudra bien avoir le courage d'explorer : là aussi, la vérité libère et rétablit la justice.

Le passionnant article de Vincent O'Toole sur le Nigeria central permet, d'ailleurs, de se poser à peu près les mêmes questions. Les premiers missionnaires du Nigeria furent des Français : nul doute qu'ils n'aient pas eu exactement la même vision des choses et de l'Afrique que le colonisateur britannique. Derrière le reproche que le Gouverneur général Wallace fait aux missionnaires catholiques de vouloir enseigner l'anglais aux enfants scolarisés (et non pas simplement les langues locales), se devinent déjà deux systèmes de colonisation différents, issus de deux visions du monde (cultures) différentes, colorant inévitablement l'approche missionnaire et la théologie même des missionnaires .

Ce même article de V. O'Toole soulève aussi quelques questions intéressantes à propos de la grande figure missionnaire que fut Joseph Shanahan[2]. Irlandais formé en France, il a écrit en français d'innombrables lettres à la maison mère et à ses confrères. Comment a-t-on pu écrire déjà deux biographies de Shanahan en anglais[3] sans avoir exploité l'immense gisement de ses lettres (du jeune missionnaire Shanahan notamment) qui sont conservées

2. Voir dans le n° 3 de *Mémoire spiritaine* (1996/1) l'article de Luke MBEFO, "Mgr Joseph Shanahan (1871-1943). Un missionnaire qui aimait les Africains", p. 74-93.
3. J.P. JORDAN, *Bishop Shanahan of Southern Nigeria* (Dublin, Ebo Press, 1971, p. IX). et Desmond FORRISTAL, *The Second Burial of Bishop Shanahan*, Dublin, Veritas, 1990.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

aux archives générales de Chevilly-Larue, ce que le P. O'Toole a précisément commencé à faire ?

Tous les articles de ce numéro 5 donnent à penser. Dans les *Chroniques*, nous retrouvons Philippe Delisle et la période de la monarchie de Juillet[4]. L'article d'aujourd'hui sur le clergé démocrate dans les vieilles colonies françaises, en 1848, montre bien la prégnance d'une culture traditionnelle dans l'Eglise, qui rejette les nouveautés utopiques de quelques-uns. Dugoujon, Castelli et quelques autres nous semblent aujourd'hui avoir eu l'Evangile et l'avenir pour eux. Mais, s'ils se heurtent à la culture générale ambiante des colonies rien moins que démocratiques dans leurs fondements, il faut reconnaître, d'autre part, qu'ils ont des comportements personnels contestables, voire font preuve d'ambitions carriéristes qui gâchent les meilleures idées, même puisées dans les Evangiles. Les trois pages de Joseph Rubin nous parlent aussi de la monarchie de Juillet : c'est fou le nombre de questions (spiritaines) que l'on peut se poser à partir d'une pièce de monnaie percée d'un trou !... Le monde entier dans une coquille noix ! De même que le monde entier (ou presque) est représenté par les auteurs de ce numéro et par les sujets traités : Etats-Unis, Hollande, France, Suisse, Allemagne, Irlande, Angleterre, Italie, Nigeria, Cameroun, Canada, Martinique, Guadeloupe, Gabon, Congo, Togo, Bénin... !

Terminons par une très bonne nouvelle : **la thèse de Joseph Michel**, dont notre précédent numéro a tellement parlé, **vient de paraître aux Presses Universitaires de Rennes** sous le titre : *Missionnaires bretons d'outre-mer, XIX^e^-XX^e^ siècles* (300 p., 145 F.). Pour vous la recommander, rien de tel que de lire le texte de Jacques Gadille que nous reproduisons ici et qui n'est autre que la *Préface* rédigée pour cette publication, cependant que Michel Lagrée a écrit, pour sa part, une *Postface*. Jacques Gadille et Michel Lagrée représentent les Universités de Lyon et de Rennes qui ont subventionné cette édition. Par ce travail dont il terminait juste la mise à jour au moment de son décès, Joseph Michel a très exactement ouvert la voie dans laquelle *Mémoire spiritaine* essaie d'avancer aujourd'hui. Amis lecteurs de *Mémoire spiritaine*, soyons donc logiques avec nous-mêmes : achetons et diffusons cet ouvrage !

Paul Coulon

---

4. Cf. *Mémoire spiritaine* n° 2 (1995/2), Ph. DELISLE, "La Monarchie de Juillet, l'Eglise de France et l'esclavage", p. 59-80.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 5, premier semestre 1997, p. 7 à 23.

Essai sur le charisme spiritain au fil de l'histoire de 1703 à 1839[1]

Henry J. Koren

- I -

Origine et évolution de l'inspiration initiale

Introduction

Dans la première partie du texte ici traduit[2], le P. Koren étudie quatre figures de fondateurs qui se sont nettement démarqués des chemins habituels de vie religieuse pratiqués de leur temps et ont fait œuvre durable de novateurs. Il se penche tout d'abord sur le charisme de saint Benoît, puis sur celui de saint François d'Assise, ensuite sur celui de saint Ignace ; en dernier lieu, il étudie l'œuvre de Poullart des Places et de Libermann, mais nous n'avons pas retenu ici ce qui concerne ce dernier.

La présentation qu'il fait du charisme de Poullart doit se comprendre dans la ligne de ce qui relie les figures de cet article : ce sont tous des champions

1. C'est au P. Christian de Mare (actuellement assistant du maître des novices au noviciat international de Templeogue en Irlande) que nous devons la traduction ici présentée de quelques pages du P. Henry J. Koren, extraites de son recueil d'articles et de conférences *Essays on the Spiritan Charism and on Spiritan History* (Bethel Park, PA, U.S.A., Spiritus Press, 1990, 149 p.) Dans cet ensemble de textes, Christian de Mare a opéré un choix, présenté ci-dessous en deux parties. Pour chacune d'entre elles, il a rédigé une introduction qui est donnée en italiques.

2. H. J. KOREN, *op. cit.*, p. 48-52.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Henry J. Koren est Hollandais ; né le 12 décembre 1912, il entre dans la Congrégation du Saint-Esprit en 1931 ; il fait ses études en théologie à l'Université grégorienne de Rome (1935-1940) et obtient un doctorat en théologie (1942) à *The Catholic University of America,* Washington, DC, USA. Il est professeur à Saint-Mary's College, Trinidad, de 1941 à 1948 ; puis affecté à Duquesne University, Pittsburgh, PA, USA, de 1948 à 1966, où il enseigne la philosophie. Président de la faculté de philosophie (1954-1965), il ouvre de nouvelles orientations de recherche sur la pensée contemporaine. Il préside en même temps la faculté de théologie de 1962 à 1966. Il enseigne à Saint Leo College, en Floride, de 1967 à 1977. Auteur de huit ouvrages de philosophie et de théologie, il fonde une collection d'études intitulées *Duquesne Studies*, et assume la charge de directeur général des éditions *Duquesne University Press* jusqu'en 1973. Il publie plusieurs ouvrages sur l'histoire spiritaine : *The Spiritans. A History of the Congregation of the Holy Ghost* (Pittsburgh, Duquesne University, 1958) ; *The Spiritual Writings of Father Claude Francis Poullart des Places, Founder of the Congregation of the Holy Ghost* (Pittsburgh, Duquesne University, 1959 ; les textes de Poullart y sont présentés en français, et en traduction anglaise) ; *Knaves or Knights ? A History of the Spiritan Missionaries in Acadia and North America, 1732-1839* (Pittsburgh, Duquesne University, 1962) ; *To the Ends of the Earth. A general History of the Congregation of the Holy Ghost* (Pittsburgh, Duquesne University, 1983 ; traduit en français sous le titre : *Les Spiritains. Trois siècles d'histoire religieuse et missionnaire. Histoire de la congrégation du Saint-Esprit,* Paris, Beauchesne, 1982) ; *A Spiritan Who was Who in North America and Trinidad, 1732-1981*, (Pittsburgh, Duquesne University, PA, 1983) ; *The Serpent and the Dove. A History of the Congregation of the Holy Ghost in the United States, 1745-1984* (Pittsburgh, Spiritus Press, 1985) ; *Essays on the Spiritan Charism and on Spiritan History*, (Spiritus Press, Bethel Park, PA, 1990) ; *Spiritan East Africa Memorial, 1863-1993*, (Bethel Park, PA, Spiritus Press, 1994) ; *Spiritan Nigeria Memorial, 1885-1995*, Bethel Park, PA, Spiritus Press, 1996) ; *Spiritan West Africa Memorial* (Bethel Park, PA, Spiritus Press, 1997) ; *Spiritan Brazil Memorial* (Bethel Park, PA, Spiritus Press, 1997).

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

de la nouveauté, autant dire de la liberté. Poullart est présenté comme un fondateur qui, à l'exemple de saint François, a inspiré un esprit plus qu'une structure. Dans la foulée de cette intuition, la règle de 1734, bien marquée par l'esprit ignacien, demeure sobre sur les dispositions juridiques propres à consolider la Congrégation du Saint-Esprit. Peu préoccupée de sa croissance, mais bien plus de la valeur de la formation qu'elle pouvait offrir, la Congrégation s'est trouvée définitivement affaiblie après la Révolution française qui l'avait anéantie.

Le P. Koren estime que c'est la faiblesse de ses structures juridiques qui a valu à la Congrégation, rétablie par Louis XVIII, de ne pouvoir éviter le déclin, au début du XIX^e^ siècle. Mais il faut aussi tenir compte du fait que les nouvelles orientations reçues par l'institut de l'autorité royale, après la Révolution et l'Empire, étaient bien différentes de la visée initiale du fondateur : le P. Koren ne dit-il pas que des Places n'avait pas prévu pour sa communauté des tâches dans les missions lointaines? Et pour cause : elles étaient alors inaccessibles.

La lecture de cette étude met bien en lumière le grand désintéressement que Poullart des Places a su transmettre à ses disciples, et qui les a préparés à des évolutions insoupçonnées. L'esprit a survécu, et François Libermann, apportant, en 1848, à la Congrégation vieillissante la vigueur de sa direction et de son inspiration, faisait preuve du même désintéressement dans la disponibilité évangélique pour les pauvres et les démunis.

Parmi les instituts religieux, peu « ont eu une histoire aussi extraordinaire que celui des spiritains », écrit un historien jésuite en 1986. L'œuvre fondée en 1703 par un étudiant du Collège Louis-le-Grand, âgé de 24 ans, demeura sans existence légale pendant une trentaine d'années, aussi bien en tant que maison religieuse que comme séminaire, bien qu'elle fut tout à fait conforme aux orientations données par le Concile de Trente. Pendant 60 ans, le séminaire fut dirigé par des supérieurs choisis alors qu'ils n'avaient guère plus d'une vingtaine d'années ; les séminaristes participaient également à leur désignation, comme s'il s'était agi d'une république d'étudiants. Ses programmes d'études exigeaient tout d'abord trois ans de philosophie, y compris des mathématiques et la nouvelle théorie de la physique newtonienne, puis cinq ans de théologie ; enfin, si nécessaire, deux années en droit canonique ou en Ecriture Sainte. Au terme des ces études, les prêtres optaient pour les services apostoliques les plus modestes parmi les pauvres et les gens abandonnés.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Le fondateur mourut deux ans après son ordination, ayant tout juste 30 ans ; son successeur mourut six mois plus tard ; puis ce fut Louis Bouïc, entré en fonction à l'âge de 26 ans, qui dirigea l'institut pendant 53 ans. Une durée qui ne sera dépassée que dans très peu d'instituts : le seul cas que je connaisse est celui de saint Hugo de Cluny qui fut abbé en 1049 et le demeura 60 ans. A propos du programme des études, combien l'attitude de Poullart des Places était différente de celle du sulpicien Etienne Mollevault qui, – à une époque tout autre, il est vrai, en 1825 –, donnait à un directeur de séminaire, du temps de Libermann, l'avis suivant : « Craignez de nourrir l'esprit de curiosité qui tue l'action de grâce, pensez que le plus grand nombre de vos auditeurs doit remplir le ministère dans les campagnes avec de bons paysans et voyez d'après cela ce qui leur sera le plus utile. » Il écrivait pourtant ces lignes à une époque où Félicité de Lammenais pouvait estimer, en 1828 : « Jamais, depuis bien des siècles, le clergé pris en masse, n'avait été aussi ignorant qu'aujourd'hui, et jamais, cependant, la vraie science n'a été plus nécessaire[3] ».

Pendant de nombreuses années (on peut dire pendant presque 150 ans), la fondation spiritaine fut davantage un mouvement qu'une organisation et quand, en 1734, elle acquit une structure visible, celle-ci consistait seulement en un corps de directeurs requis par la loi civile pour qu'on puisse parler de personnalité légale. Les directeurs ne prenaient pas d'engagement religieux sous forme de vœux ou de promesses, mais souscrivaient un contrat où ils s'obligeaient à observer les statuts, statuts qui, au dire d'un juriste officiel, deux siècles plus tard, étaient d'une extrême concision.

La vigueur de la fondation de Poullart des Places ne venait pas de son organisation, mais de son charisme. Tous ses membres – quelque qualification qu'ils aient pu avoir – furent reconnus comme des spiritains et n'eurent pas d'autres engagements religieux particuliers sinon ceux de leur sacerdoce. Ce qu'ils avaient en commun, c'était leur conception du sacerdoce. Etre prêtre signifiait pour eux une disponibilité évangélique dans l'obéissance à l'Esprit pour le service des pauvres et des gens abandonnés, accompagnée d'une pauvreté volontaire. Ils pensaient, sans doute, que cette conception du sacerdoce suffisait à leur faire vivre la vie religieuse dans sa vérité et

3. Ces deux citations sont extraites de : G. BERTIER de SAUVIGNY, *Au soir de la Monarchie. La Restauration,* Paris, Flammarion, 3e édition revue et augmentée, 1974, p. 309. A la page suivante, on trouve la savoureuse réflexion d'un évêque, Mgr Leblanc de Beaulieu : « J'aime mieux faire labourer la vigne du Seigneur par des ânes que de la laisser en friche. »

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

que tout ajout à leurs engagements apostoliques par des vœux ou des promesses aurait été plutôt inutile ou factice.

Ce que des Places voulait était la vérité : pas seulement l'apparence, mais l'identification réelle avec les pauvres à travers une existence frugale. Pour lui, l'option évangélique pour les pauvres était fidélité à l'Esprit. Il n'y avait rien de plus urgent, parce qu'en ce temps-là on ne comptait que peu de prêtres véritablement donnés à leur service. La même pénurie existe encore de nos jours.

La *Règle* de Poullart des Places et celle de saint Benoît

Si nous comparons les règles de Poullart des Places et de saint Benoît, nous pouvons trouver quelques rapprochements utiles. Comme celle de saint Benoît, la règle de notre fondateur, qu'il a achevée autour de 1706, était seulement une règle intérieure ; elle donnait des lignes de conduite pour certains services de la maison, pour la vie de prière et pour les études. Elle présupposait plus qu'elle ne décrivait l'esprit de la maison. Comme la vie a beaucoup changé depuis lors, la plupart de ses prescriptions sont obsolètes comme celles de saint Benoît.

Les bénédictins ont pourtant continué de garder la règle originale, comme un texte vénérable fréquemment lu et commenté, même si toutes sortes de coutumiers et constitutions répondent aux besoins actuels. Mais chez les spiritains, les règles de Poullart des Places ont été longtemps confinées aux archives ; elles y ont dormi jusqu'à leur publication en 1959[4]. Nos règles et constitutions remises à jour en 1986 ne contiennent même pas une référence à ces anciennes règles comme à une de leurs sources, pas plus qu'à la règle de 1734, qui était une version révisée et actualisée de celle de 1706. Pourtant la règle de 1734 présentait explicitement le charisme spiritain de disponibilité évangélique, dans la fidélité à l'Esprit, pour le service des pauvres.

4. Henry J. KOREN et Maurice CARIGNAN (éd.) *Les Écrits spirituels de M. Claude-François Poullart des Places,* éd. français-anglais, Pittsburgh, Duquesne University ; Louvain, Nauwelaerts ; Rhenen, Spiritus, 1959. En 1983, dans les *Cahiers spiritains*, n° 16, le P. Joseph Lécuyer en a redonné une édition partielle (rééd. en 1988). Dans un volume à paraître dans la collection « Mémoire Spiritaine - Etudes et Documents », n° 4, consacré à Poullart des Places, l'intégralité de ces *Réglements généraux et particuliers* sera reprise.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

La *Règle* de Poullart des Places et celle de saint François

Si nous comparons la règle de Poullart des Places à celle de saint François d'Assise, nous voyons que toutes deux mettent l'accent sur la pauvreté évangélique. Mais notre fondateur a vu la pauvreté comme une réalité subordonnée au service de la prédication de l'évangile, même si elle était exigée inconditionnellement par ce service. Appelés à servir les pauvres, ses disciples devraient montrer, par leur style de vie, qu'ils s'identifient à eux. La priorité réside dans la prédication de l'évangile, mais cette prédication ne se fait pas seulement par des paroles mais tout autant par cette sobriété dans le style de vie.

La *Règle* de Poullart de Places et celle de saint Ignace

En ce qui concerne la règle de saint Ignace, on voit tout de suite que le programme même des études montre combien notre fondateur fut profondément influencé par les jésuites. On se souviendra qu'il avait été éduqué par eux durant une douzaine d'années environ. Ensuite, pendant longtemps, les jésuites ont rempli les fonctions de directeurs spirituels au Séminaire du Saint-Esprit[5] L'influence de saint Ignace est encore plus visible dans la règle de 1734 qui est largement basée sur les règlements et coutumes introduites par Poullart des Places. Alors que la règle de 1706 réclame une *obéissance aveugle*, celle de 1734 reprend presque mot-à-mot l'exigence ignatienne d'obéissance *parfaite sous tous ses aspects, quant à l'exécution, le jugement et la volonté*. Même chose pour la pratique de la pauvreté : *que la nourriture, le vêtement, le lit et la chambre soient ce qui convient pour des pauvres* et *de même pour tout*. Comme les jésuites, les spiritains avaient pour règle que le Supérieur général était élu sans limite de temps pour son mandat, mais qu'il pouvait en être relevé par la majorité de ses conseillers. Ceux-ci se réunissaient tous les trois ans en dehors de sa présence pour se consulter et voir si le temps n'était pas venu d'élire un nouveau Supérieur général. Si quatre

5. Les règles 3 et 4 de la maison le demandent explicitement. Elles ont été supprimées (barrées dans le texte), par la suite, sans doute à l'époque où les jésuites ont connu les difficultés qui ont amené leur suppression en France (1763).

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

des six conseillers répondaient affirmativement à cette consultation, il était de ce fait relevé de sa charge[6].

Les Missions lointaines

La première mention spécifique d'un travail dans les missions lointaines ne se rencontre pas avant la règle de 1734, où elle figure comme une tâche parmi les nombreuses autres que les spiritains pourront entreprendre. Si le fondateur n'a pas fait état des missions lointaines, ce n'est pas qu'il leur était opposé ou qu'il n'y avait jamais pensé ; mais c'est du fait des circonstances particulières du début du XVIII[e] qui les rendaient pratiquement inaccessibles à ceux qui auraient désiré s'y adonner. Le principal obstacle, c'est que les spiritains ne pouvaient s'y rendre que par l'intermédiaire de la Société des Missions Etrangères, et que cet institut était entaché de jansénisme.

On prétend parfois que les spiritains ont toujours été, et avant tout, missionnaires ; mais le seul argument pour le soutenir se réfère au désir de des Places, dans les temps de sa conversion (1701), de se consacrer aux missions lointaines. Cet argument ne semble pas très convainquant. Presque tous les jeunes gens qui ont eu une solide formation catholique, et spécialement ceux qui ont désiré être prêtres, ont été attirés par cette vocation, mais, pour la plupart d'entre eux, elle est demeurée un vœu pieux autant qu'éphémère. Si, au lieu d'être missionnaires, les spiritains étaient devenus des contemplatifs, on aurait pu le justifier, de façon peut-être encore meilleure, en recourant à l'idée, pareillement éphémère, du fondateur de former ses disciples comme membres d'un ordre contemplatif rigoureux[7].

En fait, dès que les circonstances historiques permirent aux spiritains d'être missionnaires (vers 1730), les missions lointaines s'ajoutèrent à la liste des tâches préférentielles pour les pauvres et les délaissés. Alors le travail magni-

---

6. Semblable déposition n'a jamais eu lieu. Notre histoire se souvient qu'en 1865, Ignace Schwindenhammer, Supérieur général, s'opposa vigoureusement à recevoir quelque critique que ce soit de la part de ces consultations triennales : il les élimina pratiquement. On trouva par la suite une autre manière, plus commune, d'exercer un contrôle de façon équilibrée : le Supérieur général ne fut élu que pour un mandat limité. Voir : Amadeu MARTINS, « Exposition de quelques membres de la Congrégation contre l'administration du Père Schwindenhammer », *Cahiers spiritains*, n° 14, janv.-juin 1981, p. 29-35.

7. Voir : « Mémoire sur la vie de M. Claude-François Poullart des Places attribué à Pierre Thomas cssp », *in* H. J. KOREN et M. CARIGNAN (éd.), *op. cit.*, p. 270 : « Ajoutez que M. des Places n'avait pas conçu d'abord le dessein de former des ecclésiastiques, mais de saints religieux qui se livrassent aux rigueurs de la pénitence si Dieu les appelait au cloître. »

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

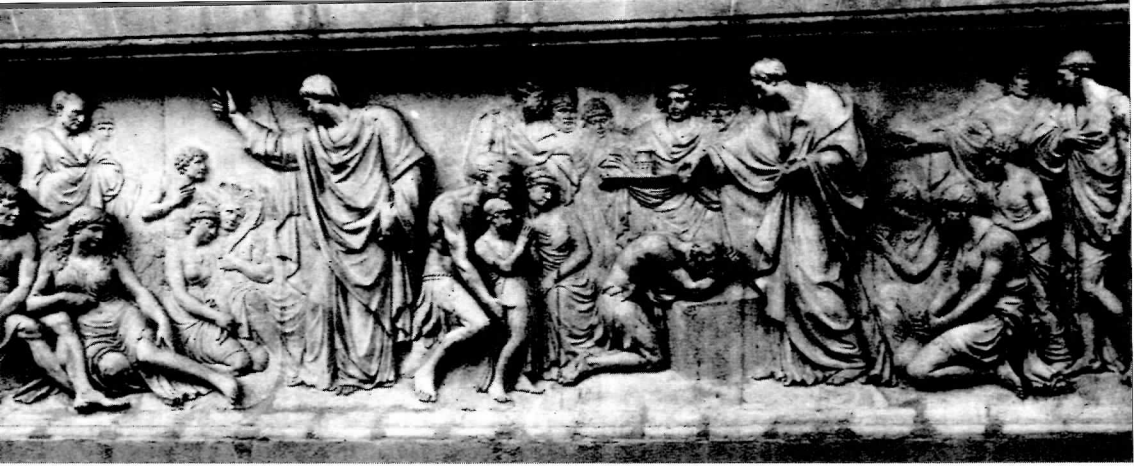

Dans un « Mémoire des ouvrages de sculpture faits au Séminaire du Saint-Esprit, rue des Postes, à Paris, (...) exécutés en avril 1776 par M. [François-Joseph] Duret, sculpteur et ancien professeur de l'Académie Saint-Luc, demeurant rue du Pot-de-Fer...» l'artiste déclare avoir exécuté « au portail [il s'agit en fait du fronton] de l'église un grand bas-relief de la grandeur de 20 pieds 6 pouces sur 5 pieds 6 pouces [6,65 m sur 1,80 m]. Ce bas-relief représente la Prédication et le Baptême par des Missionnaires dans l'Inde. Les deux sujets sont composés de 26 figures de la proportion de 5 pieds. L'exécution de ce bas-relief est en pierre de Conflans. » (*Biographies*, Congrégation du Saint-Esprit, 1908, p. 65-66).

Extrait des Règles et Constitutions de la Congrégation et du Séminaire du Saint-Esprit, sous la protection de la Vierge immaculée (1734)

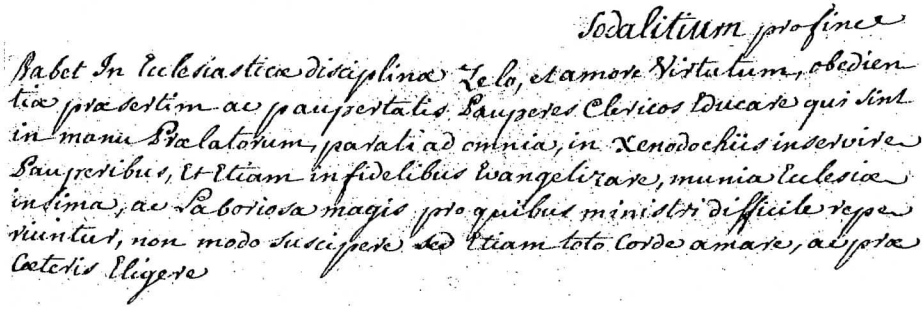
Sodalitium profitetur
habet in Ecclesiastica disciplina zelo, et amore virtutum, obedientiæ præsertim ac paupertatis. Pauperes clericos educare qui sint
in manu Prælatorum, parati ad omnia, in Xenodochiis inservire
pauperibus, et etiam infidelibus evangelizare, munia Ecclesiæ
infima, ac laboriosa magis pro quibus ministri difficile reperiuntur, non modo suscipere sed etiam toto corde amare, ac pro
Cœlestis Elegere

« La Congrégation a pour but de former de *pauvres clercs* dans le zèle pour les principes de vie de l'Eglise et l'amour des vertus, celles surtout d'obéissance et de pauvreté, afin qu'ils soient dans la main des évêques prêts à tout, à servir dans les hôpitaux, à évangéliser les pauvres et même les infidèles, à accepter, bien mieux, à aimer de tout cœur et à choisir de préférence les ministères les plus humbles et les plus pénibles pour lesquels l'Eglise trouve difficilement des ouvriers. »

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

fique accompli par quelques douzaines de prêtres qui se rendirent au Canada et en Extrême-Orient amena l'aumônier général des colonies à proposer que la Congrégation accepte officiellement la responsabilité de l'outre-mer. Quand cette propositions fut acceptée, la nouvelle situation conduisit les supérieurs de la congrégation et du séminaire (lesquels constituaient légalement l'institut) à accepter des missionnaires en tant qu'associés. Ceci commença à être pratiqué à partir de 1775 environ ; nous avons alors le premier exemple clair d'une association avec des missionnaires de Guyane (se souvenir qu'alors le terme *associé* signifiait : être membre de la Congrégation, inscrit sur le *registre des associés*).

Après la Révolution française, les tâches missionnaires devinrent prioritaires pour les spiritains et, du coup, l'incorporation de missionnaires fut regardée comme normale, ainsi qu'il apparaît dans une lettre du P. Jean Perrin, le premier préfet apostolique spiritain : « Tous les prêtres qui seront envoyés, écrit-il en 1807, seront membres de la Congrégation (...) tous les missionnaires malades et à la retraite seront pris en charge dans ses établissements ». Mais les contingences politiques empêchèrent à plusieurs reprises la pleine mise en œuvre de cette décision, jusqu'à ce qu'en 1848 elle puisse enfin être honorée.

Mise à part l'acceptation de missionnaires dans la Congrégation, on ne s'est pas beaucoup préoccupé de l'expansion de l'institut, du moins au sens strict, comme le fruit d'une politique d'accroissement. La seule expansion qui eut lieu fut la conséquence de facteurs externes : les demandes des évêques de Meaux et de Verdun pour la prise en charge de leurs séminaires diocésains et l'acceptation de missions dans les Amériques et en Afrique[8]. Jusqu'au généralat de M. Leguay, à la fin des années 1840, la Congrégation n'a plus envisagé de prendre en charge d'autres séminaires, que ce soit en France ou dans les missions extérieures à l'empire français, aux Etats-Unis ou aussi loin qu'en Nouvelle-Zélande. Sans qu'il y eût de sa faute, elle ne fut pas en mesure de le faire.

La situation de la Congrégation après la Révolution montra la faiblesse qu'entraînait le fait d'être un mouvement plus qu'une organisation, c'est-à-dire un institut structuré. La Congrégation n'avait rien de prévu pour permettre son expansion et sa croissance ; elle n'avait même pas de structures

8. Il y eut aussi la mystérieuse acceptation d'un séminaire en Corse, peut-être liée à un projet de mission dans le Proche-Orient ; les historiens n'ont jamais étudié cette affaire obscure.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

juridiques suffisantes pour exercer son autorité sur ses prêtres une fois sortis du séminaire ; elle n'avait pas le pouvoir de retenir sur place le personnel nécessaire pour assurer sa survie. Son charisme a pu demeurer vivant, mais, à lui seul, il fut incapable d'empêcher son déclin. La venue du P. Libermann et de ses disciples en 1848 la sauva de la disparition imminente en lui apportant les structures nécessaires, le personnel et une direction capables non seulement de maintenir mais de redonner vigueur à son idéal de disponibilité évangélique.

- II -

La tradition spirituelle de la Congrégation du Saint-Esprit

Introduction

Cette deuxième partie aborde le même thème que la précédente, mais en cherchant à saisir de façon plus complète les éléments qui entrent dans le charisme spiritain. C'est un essai de synthèse qui présente beaucoup d'intérêt pour tous ceux qui désirent mieux comprendre la tradition spirituelle de la Congrégation du Saint-Esprit.

Le P. Koren résume ainsi ces divers éléments : « Il me semble que notre spiritualité vivante peut être décrite pour le mieux comme une disponibilité évangélique qui demeure attentive au Saint-Esprit se manifestant dans les situations concrètes de la vie ». Ces traits fondamentaux conviennent aussi bien à l'héritage de Poullart des Places présenté en ces pages qu'à celui de Libermann qui n'est pas traité ici.

Le P. Koren montre, ensuite, combien ces traits se retrouvent, non seulement dans la vie de Poullart des Places, mais aussi dans celle de ses disciples au cours des années 1703-1839. Les recherches du P. Koren sur les spiritains, *ayant travaillé dans les missions de l'Acadie, de l'Extrême-Est des Etats-Unis et du Canada (mais aussi dans celles d'Extrême-Orient) lui permettent de citer des témoins dont on parle peu.*

On se souviendra que le terme spiritain *désignait alors les prêtres formés par le Séminaire du Saint-Esprit, sous la direction et le charisme vécu et transmis par les* Messieurs du Saint-Esprit, *leurs formateurs, héritiers de l'œuvre de Poullart des Places.*

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

A la lecture du P. Koren, on comprend la justesse de ce que M. Nicolas Warnet (1795-1863), membre de la congrégation du Saint-Esprit, puis Supérieur général par intérim (du 7 janvier au 28 avril 1845), disait dans ses fameuses homélies pour les fêtes patronales du séminaire : la tradition spiritaine s'est bien maintenue, non seulement dans les textes, mais surtout dans les façons de vivre de beaucoup de spiritains *d'avant la fusion de 1848.*

Les deux éléments fondamentaux du charisme spiritain[9]

La disponibilité évangélique

Le premier trait caractéristique du charisme spiritain est sans aucun doute la disponibilité évangélique dans ses deux aspects. Tout d'abord, disponibilité devant Notre Seigneur : nous nous plaçons devant Dieu, désireux d'être entièrement à sa disposition. Telle est la sainteté à laquelle chacun de nous est appelé, disant tout simplement à Dieu : « *Me voici, Seigneur* ». Ensuite, disponibilité à nos frères et sœurs, ce qui nous fait ajouter à « *Me voici* », les mots « *Envoie-moi* ». Telle est la base de notre vie apostolique : notre disponibilité devant Dieu, dont il faut tenir que les deux aspects sont les facettes d'une seule et même disponibilité, comme l'amour pour Dieu et l'amour pour nos frères et sœurs ne sont qu'une même réalité.

Cette double disponibilité implique tout d'abord une vie intérieure d'union à Dieu, c'est-à-dire une vie de prière, et, ensuite, une pauvreté évangélique faite de pauvreté matérielle et de pauvreté spirituelle. La compénétration de ces deux aspects de notre disponibilité donne, en principe, la clé d'un problème éternel : celui de la réconciliation entre vie apostolique et vie religieuse. Si les deux ne constituent qu'une seule et même réalité, alors la sainteté à laquelle nous sommes appelés – notre présence continue devant Dieu dans une attitude de disponibilité – est l'essence même d'une vie vraiment consacrée au service de l'Evangile parmi nos frères et sœurs.

Le second élément d'une authentique disponibilité évangélique, c'est la pauvreté évangélique dans sa double dimension : pauvreté matérielle et pauvreté spirituelle. La première peut s'exprimer en quelques mots : tout en respec-

9. Nous donnons ici une version condensée et adaptée des pages 15-18 de H. J. KOREN, *Essays...*, *op. cit.*, p. 15-18.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

tant les besoins fondamentaux de la vie, avoir une attitude modérée par rapport aux biens matériels, tant pour chaque personne que pour la communauté. Au niveau spirituel, la pauvreté évangélique demande une constante attention à ce que nous apporte la vie dans ses changements constants : une attitude d'ouverture au monde.

L'attention au Saint-Esprit se manifestant dans les situations concrètes de la vie

Cette ouverture à l'expérience demande notre détachement du passé. Dès que le passé est réellement passé, il devient un musée de ce que fut la vie. Cela ne parle plus à l'homme, sauf s'il est motivé par un intérêt pour les antiquités. Si le spiritain ne veut pas prêcher aux morts, il doit se baser sur ce qui se vit parmi ceux qui l'écoutent. En conséquence, c'est dans ce qui est vivant aujourd'hui qu'il entendra les chuchotements du Saint-Esprit. C'est seulement cette attention à l'Esprit qui permet de discerner ce qui vient de Dieu (y compris dans le passé, y compris parmi ceux qui ne partagent pas nos convictions et les attaquent même) et ce qui a sa source ailleurs. Discerner est constamment nécessaire pour diminuer la marge de nos erreurs. Mais la souplesse d'esprit qui devrait caractériser le spiritain réclame de lui qu'il abandonne les positions qu'il a prises, les orientations selon lesquelles il a dépensé Dieu sait combien d'années de travail ardu, sans regret et sans se cramponner au passé, dès que l'expérience lui montre qu'il était sur un chemin sans issue. *Marie est notre modèle en tout cela :* elle a toujours été fidèle à son divin Epoux dans une attitude entièrement évangélique...

De 1703 à 1839, des vies de spiritains fidèles à cet esprit[10]

Poullart des Places a écrit une règle uniquement pour le Séminaire du Saint-Esprit. On peut y lire la mention d'une consécration spéciale de tous les étudiants au Saint-Esprit ; de même que formateurs et étudiants « auront une singulière dévotion à la Sainte Vierge, sous la protection de laquelle on les

10. Nous donnons ici la traduction de H. J. KOREN, *Essays...*, *op. cit.*, p. 18-21.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

a offerts au Saint-Esprit[11] ». Tout au long de ces règles, on découvre une insistance sur la prière exprimant cette double consécration.

La première règle officiellement approuvée, celle de 1734, qui repose largement sur la tradition provenant du fondateur, reprend cette consécration et indique les objectifs de la congrégation : former des prêtres pauvres qui seront prêts à tout, pour annoncer l'évangile aux pauvres et mêmes aux incroyants, prêts également à accepter les ministères les plus abandonnés et les plus difficiles dans l'Eglise[12]. Les historiens témoignent de ce que l'apostolat des spiritains avait pour base *une mystique de pauvreté* : pauvreté non pas pour l'amour de ne rien avoir, mais pour sa valeur de témoignage rendu à l'évangile.

Citons quelques exemples vécus et quelques témoignages. Le *spiritain*[13] Charles Besnard, troisième Supérieur général des Montfortains, écrivait au XVIII[e] siècle que les spiritains sont prêts « à se porter partout où il y a à travailler pour le salut des âmes, se dévouant par préférence à l'œuvre des missions, soit étrangères, soit nationales ; s'offrant pour aller résider dans les lieux les plus pauvres et les plus abandonnés pour lesquels on trouve difficilement des sujets[14] ». Au cours du même siècle, l'Abbé de L'Isle-Dieu écrit au duc de Choiseul, en 1763, que, pour pourvoir à la charge de vicaires apostoliques dans les colonies, « ...il faudrait non des hommes pris au hasard, mais des hommes de choix et d'élite,... des hommes qui eussent l'esprit évangélique et véritablement apostolique, des hommes qui eussent été élevés (s'il était possible) dans des séminaires tels que celui du Saint-Esprit... ». En effet, dans ce séminaire, « l'on élève les sujets qui y sont formés, pour les postes les plus pénibles, les plus laborieux, les moins lucratifs et les plus abandonnés[15] ».

---

11. Poullart des Places, *Règlements Généraux et Particuliers*, 1706, Règle 1 : voir H. J. KOREN et M. CARIGNAN (éd.), *op. cit.*, p. 164-165.

12. Henri LE FLOCH, *Une vocation et une fondation au siècle de Louis XIV. Claude-François Poullart des Places, Fondateur du Séminaire et de la Congrégation du Saint-Esprit (1679-1709)*, Paris, Lethielleux, 2[e] édition, 1915, p. 586. Pour une édition critique, voir : A. BOUCHARD & F. NICOLAS (éd.), *Synopse des deux Règles de Libermann, précédée de la première Règle spiritaine*, Paris, 30, rue Lhomond, 1968, ronéotée, p. 8.

13. On se rappelle que le terme « spiritain » désignait au XVIII[e] s. un prêtre formé au Séminaire du Saint-Esprit.

14. H. J. KOREN et M. CARIGNAN (éd.), *op. cit.*, p. 288. Texte légèrment corrigé d'après l'édition récente : Charles BESNARD, *Vie de M. Louis-Marie Grignion de Montfort*, Rome, Centre international montfortain, 1981, « Documents et Recherches IV », p. 283.

15. Albert DAVID, *Les Missionnaires du Séminaire du Saint-Esprit à Québec et en Acadie au XVIII[e] siècle*, Mamers, impr. Gabriel Enault / Paris, Société d'histoire du Canada, 1926, p. 57 et 53 pour les deux citations.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

C. Bauvais Pinx.

PIERRE CARIS.

de Lorraine Sculp.

dit le pauvre prêtre, Serviteur de Marie.

Il vécut toujours pour Dieu pour le prochain et jamais pour lui même ;
et est mort, le 21 juin, 1757. agé de 73. ans.

Cul de Sac des Vignes.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Pour citer des exemples personnels de spiritains, commençons par Monsieur Caris[16], mort « en odeur de sainteté », connu dans tout Paris comme le légendaire *pauvre prêtre*. Sa pierre tombale, aujourd'hui disparue, portait cette inscription : « Ici repose Pierre Caris, pauvre prêtre, Esclave de Marie, Procureur de ce séminaire : il a vécu pour Dieu et pour le prochain toujours ; pour lui, jamais ! Il mourut le 21 juin 1757. Prie. Imite[17] ».

M. Allenou de la Ville-Angevin entra au Séminaire du Saint-Esprit en 1703 et devint chanoine de Québec. Il donna tous ses revenus à l'évêque pour les pauvres ; il mourut lui aussi « en odeur de sainteté »[18].

M. Le Loutre dépensa tout son patrimoine pour secourir les Acadiens exilés et refusa toute compensation personnelle pour son ministère de la part du gouvernement. Son acte de décès porte également la mention : « mort en odeur de sainteté »[19].

Monseigneur Pierre Kerhervé, travaillant au Siam, nommé vicaire apostolique en Chine (mais, devenu presque aveugle, il déclina cette responsabilité) avait une garde-robe qui consistait en une vieille soutane et une paire de souliers complètement usés. C'est sans aucun sou en poche qu'il entreprit un voyage pour restaurer la paix et périt en mer[20].

M. Maillard mourut lui-aussi « en odeur de sainteté » à Halifax en 1762. Le secret de sa réussite parmi les Indiens Micmacs est attribuée au fait qu'il s'est totalement identifié avec eux. Pour ses repas, il se contentait de partager leur malodorante soupe à base de phoque. A sa mort, il laissa seulement quelques méchants meubles et ses manuscrits en Micmac. Ces écrits soutinrent la foi des Indiens pendant plus d'un siècle, en l'absence de prêtre[21].

Monseigneur Pottier, vicaire apostolique du Se-tchoan en Chine, écrivait : « Faisons-nous le moins de besoins qu'il nous sera possible et nous serons

16. Nous gardons l'expression française de « Monsieur », traditionnelle jusqu'au XIX^{e} siècle (et même au-delà) pour désigner les ecclésiastiques qui ne font point partie d'un Ordre : ainsi les Messieurs de Saint-Sulpice, les Messieurs du Saint-Esprit, mais un Père jésuite ou capucin...

17. H. LE FLOCH, *op. cit.*, p. 401. C'est une traduction que nous donnons ici, car l'original est bien évidemment en latin : « Hic jacet Petrus Caris, pauper sacerdos, Servus Mariæ, hujus seminarii procurator : Deo et proximo vixit, nunquam sibi. Obiit die 21 junii 1757. Ora. Imitare. »

18. MICHEL, *op. cit.*, p. 289 ss.

19. Henri J. KOREN, *Knaves or Knights? A History of the Spiritan Missionaries in Acadia and North America, 1732-1839* (Pittsburgh, Duquesne University, 1962), p. 85 ss. Cet ouvrage du Père Koren a été traduit en français, sous le titre : *Chenapans ou chevaliers? (Knaves or Knights?)*, traduit de l'anglais par l'équipe spiritaine : P. Armand Larose, P. Henri Lestage, P. Antoine Mercier, Montréal, Maison Provinciale, 1979, 201 p. Voir aussi : H. J. KOREN, *Les Spiritains...*, p. 52-96, la partie sur « Les missions en Acadie, auprès des Indiens, 1755-1763 » ; p. 89-92 pour Le Loutre.

20. J. MICHEL, *op. cit.*, p. 310 et suiv.

21. H. J. KOREN, *op. cit.*, p. 78 ss.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

toujours riches. Il n'y a que le premier pas qui coûte. La vie et l'habit mis à part, que peut-on désirer de plus qui soit raisonnable?[22] ».

Citons encore M. Lanoë, missionnaire des Indiens en Guyane (mort en 1791), qui écrivait : « Mon unique ambition a été de coopérer à l'œuvre de Dieu ; quand je serais assuré de mendier mon pain à la fin de mes jours, je ne m'en inquiéterais nullement. J. C. [Jésus-Christ] mon Divin Maître était bien d'une autre condition que moi ; je préfère la pauvreté et l'ignominie de la Croix à toutes les richesses et les honneurs du monde ». Il voulait que les missionnaires de Guyane observent les mêmes principes qu'au Séminaire du Saint-Esprit : « Je prie le Seigneur qu'il vous fasse la grâce de trouver de véritables missionnaires, remplis de l'esprit de leur idéal, et entièrement détachés du monde et de l'argent. Je voudrais que nous ne fussions tous qu'un cœur et qu'une âme, et que nous ne connûssions point ce malheureux *mien* et *tien*, qui cause tant de désordres, que nous dîssions et pratiquâssions tous les jours ces douces paroles *Dominus pars haereditatis meae, etc.* Mais nous voyons malheureusement que le changement de climat change aussi les mœurs[23] ».

Et puis il y a aussi les témoignages des héritiers de la tradition issue de Poullart des Places qui travaillèrent aux Etats-Unis, et le dernier d'entre eux mourut en 1839, juste avant que Libermann n'entreprenne la fondation de son *Œuvre des Noirs.*

M. Jean-François Moranvillé était l'un d'entre eux. Ancien missionnaire en Guyane, il prêta le serment constitutionnel du Clergé, se repentit de son erreur et arriva aux Etats-Unis à la fin de 1794. Il fut le premier citoyen américain membre de notre congrégation (1804). Pendant trente ans, il pratiqua une sévère pénitence pour ses péchés. Il se levait très tôt chaque matin pour rester trois heures en prière ; il n'alluma jamais de feu dans sa chambre, au presbytère de Saint-Patrick de Baltimore, et dépensa toutes ses ressources au service des pauvres. Quelques mois avant sa mort (« en odeur de sainteté », lui aussi), en 1824, son archevêque écrivit à l'évêque de Boston : « Je considérerais sa perte comme une plus grande calamité que celle de vingt prêtres ordinaires ». Et l'archevêque disait cela à un moment où vingt prêtres représentaient environ 10% de tout le clergé des Etats-Unis[24].

---

22. J. MICHEL, *op. cit.*, p. 311.

23. Lettre de M. Lanoë à M. Becquet, Supérieur général, 6 nov. 1784, Arch. CSSp. 4-B-III. On admirera l'art de la pratique de l'imparfait du subjonctif...

24. Henri J. KOREN, *A Spiritan Who Was Who in North America and Trinidad*, Pittsburgh, PA, 1983, notice 24, p. 11-12. Jean-François Moranvillé était né en 1760 à Cagny, près d'Amiens où il devait mourir le 16 mai 1824.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

M. Matthieu Hérard, lui-aussi réfugié de Guyane, travailla dans les Iles Vierge, en Martinique et aux Etats-Unis, y compris à Pittsburgh. Bien qu'affecté dans des postes de grande pauvreté, il fit des dons considérables aux sulpiciens, aux carmélites cloîtrées de Baltimore et au Séminaire du Saint-Esprit. Il donna à M. Bertout, Supérieur général, l'argent qu'il lui fallait pour ouvrir le premier petit séminaire des missions en France (juste à côté de la maison mère). Il a dû vivre très frugalement pour faire de tels dons[25].

On peut voir par ces exemples (et on pourrait en ajouter bien d'autres), comment les spiritains d'hier vivaient leur vie apostolique basée sur le fondement de la disponibilité évangélique devant Dieu et devant les hommes. Dans les situations concrètes de leur vie, ils étaient à l'écoute de l'Esprit-Saint, d'abord en écoutant la voix de leurs supérieurs et puis, lorsqu'ils étaient dispersés par la persécution, en cherchant dans les situations diverses l'appel évangélique qui leur était adressé dans les événements concrets.

L'Esprit souffle où il veut

Revenons un instant, pour terminer, à M. Hérard, le dernier missionnaire spiritain du XVIII[e] siècle à avoir travaillé dans le Nouveau Monde. Il prit le bateau en 1837 pour rentrer en France célébrer son jubilé d'or avec ses confrères de Paris. En 1839, alors qu'il rendait visite à sa famille, il mourut dans son village natal d'Ampuis, près de Lyon, le 17 octobre 1839, âgé de 75 ans[26]. Quelques jours plus tard – et le hasard de cette coïncidence pourrait bien, ici, s'appeler d'un autre nom... –, le 28 octobre 1839, M. Libermann, maître des novices chez les eudistes, à Rennes, recevait « quelque petite lumière » le poussant à se joindre à *l'Œuvre des Noirs* aux côtés de MM. Le Vavasseur et Tisserant. Bientôt, ce serait le voyage à Rome pour y soumettre le projet, et l'ouverture du noviciat des Missionnaires du Saint-Cœur de Marie à La Neuville, près d'Amiens, le 17 septembre 1841. Et sept ans plus tard, par la « fusion » de 1848, M. Libermann devait devenir le onzième Supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit, la rénovant par un esprit de disponibilité évangélique, de pauvreté et d'attention aux signes de l'Esprit Saint, dans une étonnante continuité avec la tradition spirituelle reçue de Poullart des Places...

25. H. J. KOREN, *Knaves...*, p. 149, 160 ss.
26. H. J. KOREN, *A Spiritan Who Was Who...*, *op. cit.*, notice 26, p. 13-14.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

M. Nicolas Roland

Saint Jean-Baptiste de La Salle

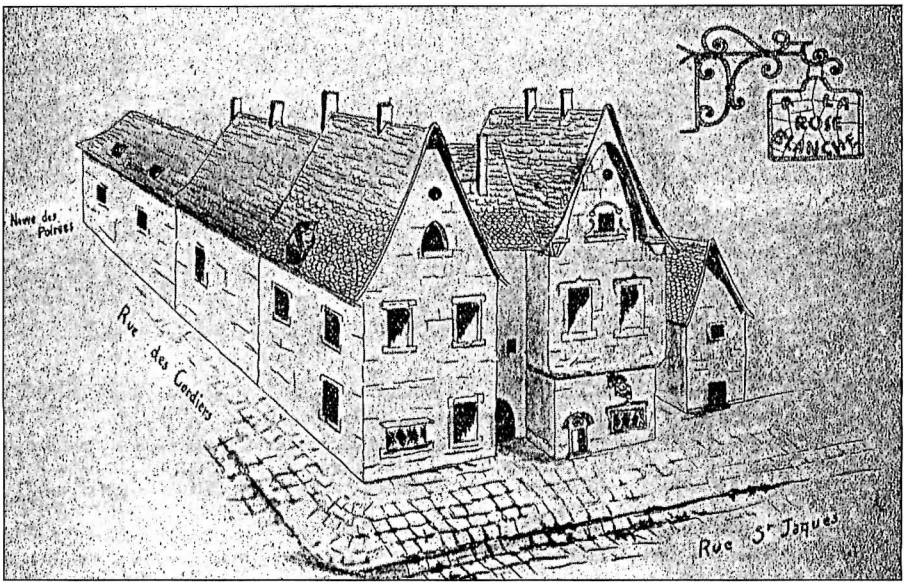

L'auberge « A la Rose Blanche », rue Saint-Jacques, à Paris,
où se réunit le cénacle des « Bons Amis »

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 5, premier semestre 1997, p. 25 à 32.

Nicolas Roland (1642-1678), Claude-François Poullart des Places (1679-1709) et la dévotion à la Sainte-Famille

*Yves Poutet**

C'est à l'amitié du regretté Père Joseph Michel que je dois l'intérêt tout particulier que je porte, depuis les années soixante, à Claude-François Poullart des Places qui fut en relations avec saint Jean-Baptiste de La Salle et l'entourage formateur du bienheureux Nicolas Roland, tous deux fondateurs de congrégations religieuses[1]. Après l'année 1974, consacrée par l'Eglise à la famille de Jésus, modèle des familles, l'année 95-96 était centrée sur les mérites et les responsabilités des femmes. Depuis, l'Organisation des Nations Unies (ONU) attire l'attention en 1997 sur toute famille, sans même définir celle-ci comme s'originant par le mariage destiné à contribuer à la stabi-

---

* Yves Poutet, Frère des écoles chrétiennes, travaille depuis une quarantaine d'années à une meilleure connaissance de l'histoire lasallienne. Le P. Joseph Michel faisait grand cas de sa thèse en deux volumes : *Le XVII^e siècle et les origines lasalliennes. Recherches sur la genèse de l'œuvre religieuse et scolaire de Jean-Baptiste de La Salle (1651-1719)*, Rennes, 1970. Il a publié de nombreux ouvrages et articles. Certains de ces articles (dont un initialement publié dans *Spiritus*, n° 6, 1/1961, p. 49-67) ont été recueillis dans les *Cahiers lasalliens, Textes-Etudes -Documents*, n° 48 (1988) sous le titre : *Jean-Baptiste de La Salle aux prises avec son temps, Recueil d'études lasalliennes*, X-362 p.

1. Nicolas Roland (1642-1678), né et décédé à Reims, est le fondateur de la Congrégation du Saint-Enfant Jésus de Reims. Jean-Baptiste de La Salle, né à Reims en 1651 et décédé à Saint-Sever, faubourg de Rouen, en 1719, est le fondateur des Frères des écoles chrétiennes. Sur Nicolas Roland, on ira voir la synthèse récente de Michel Sauvage, *DS*, t. 13 (1988), col. 886-894. On se reportera à la thèse citée plus haut d'Yves Poutet, *Le XVII^e siècle...*, t. 1 : Période rémoise. *Sous la conduite de Nicolas Roland*, p. 535-622, ainsi qu'à Léon Marie Aroz, *Nicolas Roland, Jean-Baptiste de La Salle et les Sœurs de l'Enfant Jésus de Reims*, *Cahiers lasalliens*, n° 38, Rome, 1972.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

lisation des ménages en cimentant l'union d'un homme et d'une femme en vue d'élever des enfants, si indispensables à toute société. L'Eglise insiste heureusement sur la complémentarité du binôme masculin-féminin qui crée l'harmonie familiale. L'occasion est donc particulièrement favorable pour fournir quelques exemples de dévotion à la *sainte Famille de Jésus*. Les lecteurs, sensibles à l'éveil des vocations cléricales, religieuses et missionnaires ne s'étonneront donc pas du choix que nous faisons de Claude-François Poullart des Places, fondateur de la congrégation du Saint-Esprit sous la tutelle de *Marie-Immaculée*, et d'un nouveau bienheureux, Nicolas Roland, né quelque cinquante ans plus tôt, fondateur des Sœurs de l'Enfant-Jésus de Reims, que Jean-Paul II a béatifié le 16 octobre 1994, pour souligner leur dévotion à la *Sainte-Famille*.

Né à Rennes le 26 février 1679, dans une famille aisée, Claude-François Poullart des Places étudie chez les Jésuites. Il s'y montre vif, enjoué, doué pour les représentations théâtrales. Son dévouement auprès des pauvres est exceptionnel. Sa piété également : il va à Jésus par Marie. Amateur de ballets, il trouve normal, sa philosophie achevée, de prendre du bon temps dans la compagnie des garçons et des filles de son âge. Bien fait de sa personne, il ne manque pas de succès. Pourtant, il demeure insatisfait, réfléchit au sens de la vie, s'interroge sur son avenir. Au cours d'une retraite spirituelle d'orientation, il sent qu'il n'est pas fait pour le mariage : causer chiffons, entretenir des relations mondaines ne le satisfait pas. Alors, il décide. Il sera prêtre pour être tout à Dieu et au service du salut du prochain. Ses parents le désapprouvent. Ils l'envoient étudier le droit à Nantes. Claude-François y voit un moyen d'approfondir le droit ecclésiastique et ainsi de se préparer au sacerdoce. Il n'a que dix-huit ans. L'ambiance estudiantine des juristes tentés par le désir d'user de toutes les libertés, le plonge dans quantités de distractions qui lui font oublier ses aspirations au sacerdoce. Il résumera plus tard ces deux années de dissipation dans un petit écrit révélateur : « Vous me cherchiez, Seigneur, et je vous fuyais. Vous m'aviez donné de la raison, mais je ne voulais pas m'en servir. Je voulais me brouiller avec vous et vous ne vouliez point y consentir[2]. »

Après ses études nantaises, Claude-François s'initie à Rennes aux problèmes de gestion qui préoccupent son père. Pendant un an, il hésite encore,

2. Joseph MICHEL, *Claude-François Poullart des Places, fondateur de la Congrégation du Saint-Esprit, 1679-1709*, Paris, Editions Saint-Paul, 1962, p. 99.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

en famille, à rompre avec le monde car, pense-t-il, sa famille a vraiment besoin de lui, puisque son père *est vieux* et qu'il *laissera derrière lui des affaires considérables que peu de gens*, sauf lui, *seront à même de mettre en ordre.* Mais en 1701, pour la rentrée universitaire d'octobre, il obtient la permission de se rendre à Paris comme pensionnaire au collège de Clermont (qui deviendra Louis-le-Grand), tenu par les Jésuites. Après une année de théologie, le 15 août 1702, il reçoit la tonsure. Par souci des pauvres, écartés du sacerdoce par manque de moyens financiers pour continuer leurs études, il paye la pension de l'un d'eux en se privant d'une partie des fonds que son père lui envoie[3].

Il en vient à créer un séminaire peu onéreux pour accueillir de pauvres ecclésiastiques, face à l'entrée du collège des Jésuites. Le 27 mai 1703, jour de la Pentecôte, cette nouvelle institution est inaugurée par la prière dans la chapelle latérale dédiée à Notre-Dame de Bonne-Délivrance, en l'église voisine nommée Saint-Etienne des Grès[4]. Telle est la première origine de la congrégation du Saint-Esprit.

Avec Notre-Dame de Bonne-Délivrance, autrement dit Marie Mère de Jésus et patronne de toutes les femmes qui accouchent, c'est la *Sainte-Famille de Jésus* qui est évoquée, une famille qui a le souci de tout enfant naissant. Le fondateur n'a que 24 ans ; c'est le plus jeune fondateur de congrégations ayant résisté à l'érosion du temps. Il mourra le 2 octobre 1709, dix ans avant Jean-Baptiste de La Salle, 31 ans après Nicolas Roland, des suites d'une pleurésie déclenchée par un coup de froid exceptionnel.

Le bienheureux Nicolas Roland dans la mouvance des *Aas*

Nicolas Roland et Claude-François Poullart des Places doivent leur formation aux Jésuites et à leurs congrégations mariales. Tous deux ont vécu intensément la spiritualité des Aas (Association des Amis ou Assemblée des Amis) diffusée à Paris par le Père Jean Bagot et son groupe des *Bons Amis*. Tous deux ont eu d'amicales relations avec saint Jean-Baptiste de La Salle.

Les relations d'estime et d'amitié de celui-ci avec Poullart des Places tiennent en deux passages des premiers biographes. Il s'agit de l'organisation,

3. Cf. JOSEPH MICHEL, *op. cit.*, p. 99.
4. *Ibid.*, p. 139.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

en 1709, d'un séminaire de maîtres pour la campagne, à Saint-Denis, près de Paris. Le chanoine Blain écrit : « Mr des Places qui élevait en communauté un bon nombre d'ecclésiastiques » laissait espérer qu'il se trouverait parmi ceux-ci « des sujets propres à bien conduire le séminaire des maîtres[5]. » De fait, cette espèce de noviciat-école normale s'ouvrit « à trois jeunes garçons » à Pâques 1709. Ils allaient « dimanches et fêtes en soutane et surplis à Saint-Marcel, leur paroisse » car leur formation visait à préparer des auxiliaires du clergé paroissial, maîtres d'école, chantres et sacristains en monde rural, ce qui était hors de la compétence des Frères des écoles chrétiennes consacrés uniquement aux écoles urbaines. Adrien Vatel, l'un des premiers prêtres formés par Poullart des Places, fut confesseur des Frères qui dirigeaient le séminaire des maîtres[6]. Les éléments de formation cléricale dont ces maîtres avaient besoin furent sans doute enseignés par lui.

L'importance de Nicolas Roland tient en partie au fait qu'il fut le directeur spirituel de saint Jean-Baptiste de La Salle. Entre lui et Poullart des Places, on note bien des éléments de ressemblance. Né à Reims en 1642, dans une famille aisée de négociants, brillant élève des Jésuites, Roland est tonsuré à 10 ans à la suite d'un élan spontané qui, dans sa vivacité, l'a précipité aux pieds de l'évêque au cours d'une ordination sacerdotale qui ne le concernait nullement. Son vif désir du sacerdoce s'est ensuite relâché vers la fin de ses études classiques. Il préfère alors les réunions de salon et les bals familiaux aux exigences d'une formation ecclésiastique. Mais il se reprend par la suite quand, jeune homme bien fait de sa personne, se croyant irrésistible, il éprouve un dépit amoureux. Pour se consoler, il quitte Reims et visite, à la demande de ses parents, diverses villes commerçantes. A Rouen, sur le point de s'embarquer, il n'échappe aux suggestions perverses d'un matelot qu'en prenant la fuite vers Paris. Là, il retrouve ses amis jésuites, fait une retraite, retrouve son idéal sacerdotal, suit les cours de théologie de leur collège en faisant partie du groupe des *Bons Amis*[7].

Rentré à Reims, il devient chanoine théologal de la cathédrale. Comme tel, il doit prêcher chaque dimanche et assurer une formation convenable aux prêtres du diocèse. Zélé pour les missions, n'ayant pas pu partir avec

5. J.B. BLAIN, *La vie de Monsieur J.B de la Salle, prêtre et instituteur des Frères des écoles chrétiennes*, Rouen, 1733, t. II, p. 75.
6. Cf. J. MICHEL, *op. cit.*, p. 138.
7. Office historique de la Congrégation pour les causes des saints, *Nicolas Roland, Positio super virtutibus...*, Rome 1986, p. 69.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

quelques-uns des *Bons Amis* à destination du Siam, il est en permanence volontaire pour aider les prêtres de la campagne. Il ne ménage pas sa peine, copie et recopie des sermons modèles pour faciliter leur travail. Voyant un orphelinat mal géré, il lui consacre à Reims, l'essentiel de son patrimoine familial et forme une congrégation religieuse pour s'en occuper et élargir son action par la conduite d'écoles gratuites. Ce sont les *Sœurs de l'Enfant-Jésus* dont le titre se veut un appel à une véritable dévotion à l'Enfant Dieu, sans oublier ses parents. Dès 1675, les sœurs se dévouent auprès des mille enfants répartis en quatre écoles de la ville. Nicolas Roland n'a guère que 33 ans. Trois ans plus tard, épuisé pour avoir trop veillé des sœurs malades d'une fièvre contagieuse contractée à la suite d'un coup de froid, il meurt en 1678, laissant à son disciple Jean-Baptiste de La Salle le soin d'exécuter son testament, de recueillir ses écrits spirituels et d'obtenir de Louis XIV les lettres patentes approuvant sa congrégation religieuse.

Nicolas Roland et Poullart des Places formés dans l'*Aa*

Le Rémois et le Rennais bénéficièrent, à Paris, de l'influence des mêmes milieux consacrés à Marie et pleinement dévoués aux missions. Ces *Bons Amis*, parmi lesquels se recrutèrent les premiers organisateurs du Séminaire des Missions Etrangères, se réunissaient à proximité de la Sorbonne, face au collège jésuite, dans une maison à l'enseigne de la *Rose-Blanche*. Cinq corps de logis entouraient un puits et une cour par laquelle on accédait à une autre maison dite du *Gros-Chapelet*. Saint François de Sales avait logé à la *Rose-Blanche*[8]. Notons que Poullart des Places paye en 1702, le loyer d'un étudiant pauvre logeant au *Gros-Chapelet*[9], amorçant ainsi la mise en place d'un séminaire pour pauvres ecclésiastiques[10].

Dévotion à la Sainte-Famille

La dévotion à la Saint-Famille de Poullart des Places se manifeste à travers les usages de l'Aa dont il est partie prenante, aussi bien qu'à travers la célébration et la méditation des mystères liés à l'*Incarnation* du Fils de Dieu.

8. J. MICHEL, *op. cit.*, p. 138.
9. *Ibid.*, p. 99.
10. *Ibid.*, p. 139.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

La correspondance de l'Aa de Paris avec celle de Toulouse comporte de multiples allusions à la dévotion à la *Sainte-Famille* qui caractérise chacun de ses membres. Les lettres commencent par les initiales J.M.J.A.C qui signifient Jésus, Marie, Joseph, Anges gardiens (*Custos*). Elles se terminent souvent par l'expression d'une grande et intime union « en Jésus, Marie et Joseph », car ce sont les éminents protecteurs de chacun des correspondants. Ainsi la lettre du 20 mars 1703, qui fait allusion à des actes de générosité de Poullart des Places, utilise-t-elle ces manières de prier au début et à la fin de chaque action[11]. Chaque année, cet *Ami* ne manque pas, au temps de Noël, de s'imprégner des leçons de pauvreté et d'humilité données par toute la *Sainte-Famille.* La méditation pour la première semaine de Noël est ainsi présentée dans le *Manuel de piété* de l'Aa : « Allons à la crèche, ô mon âme... Marie et Joseph nous y recevront, et nous conduiront au trône de ce petit Dieu pour lui rendre nos respects et nos adorations. Mais après l'avoir fait, demeurons-y... dans un sentiment de confusion de nous voir dans l'abondance de toutes les commodités de la vie pendant que notre Dieu est dans une entière pauvreté... Il faut consulter Marie et Joseph sur les sentiments qu'ils en ont et les prier de nous les communiquer[12]. »

Si l'index établi par les Pères Koren et Carignan à propos des *Ecrits spirituels* de Poullart des Places ne mentionne pas spécialement saint Joseph, il convient de souligner que celui-ci est inséparable de toute vie de Jésus et de *sa sainte Incarnation.* Une remarquable prière demande à Dieu de graver celle-ci dans son cœur : « Faites-moi la grâce, ô mon Dieu, de graver dans mon cœur, par des traits de votre grâce, qui soient ineffaçables, la mort et la passion de mon Jésus, sa vie sacrée et sa sainte Incarnation pour que je m'en souvienne sans cesse et que j'y sois sensible comme il se doit[13]. »

Cette méditation assidue de l'Incarnation du Verbe de Dieu à laquelle la sainte Trinité associe étroitement Joseph et Marie se développe chaque année, grâce au cycle liturgique qui rappelle l'Annonciation, la Fuite en Egypte, le Recouvrement de l'Enfant Jésus au Temple.

En plus de l'esprit de l'Aa, Poullart des Places a profité, comme le bien-

11. J. MICHEL, *Aux origines de la Congrégation du Saint-Esprit, l'Influence de l'Aa, Association secrète de piété, sur Claude François Poullart des Places*, Paris, Beauchesne, 1992, 110 p.

12. *Ibid.*, p. 76-77. A l'instigation du P. Joseph Michel, *Mémoire Spiritaine* a publié en entier cette méditation de l'Aa dans on numéro 2 (novembre 1995), p. 7-9.

13. Henry J. KOREN et Maurice CARIGNAN (éd.), *Les Ecrits spirituels de M. Claude-François Poullart des Places*, édition français-anglais, Pittsburgh, Duquesne University ; Louvain, Nauwelaerts ; Rhenen, Spiritus, 1959, p. 118.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

heureux Nicolas Roland, du climat spirituel développé à partir de la sainte enfance de Jésus par les Oratoriens du cardinal de Bérulle (1575-1629), par Gaston de Renty (1611-1649) et les Carmélites de Beaune, promotrices des *Domestiques et associés de la Famille de Jésus Enfant*, spirituellement unis avec tous les amis prenant modèle sur la « sainte Famille de Nazareth formée de Jésus, Marie et Joseph ».

Le bienheureux Nicolas Roland, pour sa part, a contribué à développer cette spiritualité. Il recommande à son entourage de suivre l'exemple de cette trinité terrestre en écrivant dans ses *Avis* : « Représentez-vous le plus que vous pourrez, dans vos actions, Jésus-Christ, la Sainte-Vierge et saint Joseph travaillant, comme le modèle de vos actions. Entrez dans leurs intentions et dans le désir qu'ils avaient de glorifier Dieu[14]. »

Lui-même solennise particulièrement la fête de Noël en célébrant chaque mois le vingt-cinquième jour et en entraînant dans cette dévotion l'ensemble de ses relations. Il fait exécuter et placer au-dessus de l'autel de sa chapelle un magnifique tableau représentant Marie et Joseph adorant l'Enfant Jésus nouveau-né[15]. En 1668, en un véritable pèlerinage, il se rend au Carmel de Beaune pour manifester son adhésion à la *Famille* du saint Enfant Jésus. Il exprime alors le désir de posséder, pour sa chapelle de Reims, une copie de la statue de Jésus *Petit roi de gloire* tel qu'on peut l'imaginer, à l'âge de douze ans, prêchant aux docteurs dans le temple de Jérusalem tandis que ses parents, *fort affligés,* le cherchent pendant trois jours parce que hommes et femmes s'en retournent séparément, les enfants pouvant être avec les uns ou les autres. Bon exemple, a contrario, de la nécessité d'une parfaite union dans chaque famille. Ayant reçu la statuette quelques mois plus tard, le bienheureux Roland remercie la Mère prieure de Beaune en lui écrivant : « Je prierai donc le saint Enfant qu'il soit lui-même votre remerciement... J'espère établir en cette ville (Reims) une confrérie en son honneur... Je fais une niche de sculpture qui sera toute dorée... Priez-le qu'il me fasse quelque part des vertus de son enfance... votre monastère pouvant être appelé l'origine et le berceau de la dévotion à l'Enfance du fils de Dieu en France[16]. »

---

14. Positio Roland, *op. cit.*, p. 283.
15. Le tableau subsiste chez les sœurs de l'Enfant Jésus de Reims (48, rue du Barbâtre). Une reproduction grandeur nature est conservée aux Archives des Frères des écoles chrétiennes de Talence près Bordeaux (134, cours Gambetta).
16. Positio Roland, p. 240-242.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

En conséquence, les Sœurs de l'Enfant-Jésus de Reims ne tardent pas à être inscrites au Registre de la *Famille du Saint Enfant Jésus* régulièrement tenu à Beaune. Héritier de Nicolas Roland, saint Jean-Baptiste de La Salle entre, après lui, dans les mêmes perspectives qui imprègnent leur commun environnement spirituel.

Les leçons à tirer de la méditation sur les vertus exemplaires de cette famille de Jésus, Marie, Joseph, sont toutes d'humilité, de fidélité dans l'union des cœurs, de coopération dans la transmission des messages divins et dans le service d'autrui allant jusqu'au sacrifice de son confort quotidien, et même à l'occasion, de sa propre vie, pour le salut des autres, vertus que nous pouvons admirer chez Claude-François Poullart des Places comme chez Nicolas Roland et Jean-Baptiste de La Salle, avec des nuances et des accents personnels propres à chacun.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 5, premier semestre 1997, p. 33 à 36.

Histoire d'un portrait peu connu de Libermann

*Joseph Carrard**

Aux Archives Générales spiritaines de Chevilly-Larue, on peut voir un tableau peu connu représentant le P. François Libermann, le restaurateur de notre congrégation au XIX[e] siècle[1]. A première vue, rien ne semble le distinguer des nombreux portraits et bustes de Libermann que la dévotion de nos anciens a fait peindre, mouler ou sculpter. Mais la curiosité est tout de même attirée par les deux lignes d'une inscription que l'on peut lire sur le côté droit du tableau : *von der Beek-Kwth 1866.*

Les lettres *Kwth* sont le raccourci du nom de la ville de Kaiserswerth qui se trouvait près de Düsseldorf, en Allemagne. Depuis 1929, elle a été absorbée par Düsseldorf. Dans cette ville de Kaiserswerth, les spiritains dirigèrent, de 1864 à 1869, une maison de retraite pour le clergé de l'archidiocèse de Cologne.

En février 1866, le P. Bigot, supérieur de Kaiserswerth, s'intéresse à des représentations du P. Libermann[2]. Dans une lettre au Supérieur général, le P. Schwindenhammer, il explique comment un photographe du lieu a pris en photo sous différents angles et sous diverses grandeurs, le buste en plâtre

---

* Le P. Joseph Carrard, né à Estavayer-le-Lac, en Suisse, après ses études en France et en Allemagne, a été missionnaire dans le diocèse de Mahajanga, à Madagascar, de 1965 à 1986, dont dix ans comme chancelier et archiviste de l'évêché. De 1986 à 1995, il a été responsable du service des archives générales spiritaines, à Chevilly-Larue. Actuellement secrétaire-archiviste à la maison provinciale des spiritains, à Fribourg (Suisse), il fait des recherches sur l'histoire des spiritains et de la mission extérieure en Suisse.

1. On se reportera, bien évidemment, à la reproduction du tableau en question, à la page 1.
2. Arch. CSSp, 491-B-IV, lettre du Père Bigot, du 28 février 1866.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

du P. Libermann. D'après lui, certaines photos sont bien réussies. Il en envoie quelques exemplaires à Paris. Il demande des renseignements sur « la physionomie naturelle du Vénéré Père ». Et il continue : « Je pourrais faire faire ici, dans ce pays d'artistes, un portrait bien tracé de notre fondateur. (...) Un artiste d'ici s'est offert en outre de faire à peu de frais ce menu portrait peint à l'huile ; je ne doute pas qu'avec les renseignements nécessaires, il le fasse bien. »

Un mois plus tard, la maison de Paris répond sous la plume de Monsieur Eugène Schwindenhammer, le frère du Supérieur général, qui s'occupait des questions matérielles dans la congrégation, et du P. Barillec, secrétaire général[3]. Chacun y va de ses conseils. M. Eugène fait parvenir au P. Bigot la photographie du dessin de Monseigneur de Ségur et celle d'un ancien daguerréotype. Les commentaires qu'il fait au sujet de ce daguerréotype et à propos du buste déjà réalisé du « Vénéré Père », ne sont pas dénués d'intérêt historique : « Vous verrez facilement qu'il a posé malgré lui, et que son air de douceur et le cachet de sainteté ne s'y trouvent pas bien exprimés. Cependant je le crois très utile à l'artiste ; qu'il ne s'attache pas trop au buste, car à mon avis il est tout à fait manqué. Il a bien quelque chose, quant à la construction d'ensemble mais il a quelque chose d'exagéré qui lui donne un air faux. Ce buste a l'aspect dur, fier et empreint de tristesse, pensif, et exprimant un tempérament d'un physique énergique et en tout opposé au type du V. Père. »

La lettre continue ensuite par une description précise du P. Libermann : 1° Son regard était doux, expressif, aimable, jamais fixe ni observateur, langage que j'ai entendu quelquefois : M. le Supérieur voit et remarque sans avoir l'air de regarder. 2° La chevelure assez complète, de nature blond foncé, mais devenue assez régulièrement d'un gris bleu. 3° Sa taille plutôt petite pris dans les grandeurs moyennes. 4° Son teint était frais plutôt léger rosé que pâle jaune. »

Le P. Barillec ajoute que, si la peinture est bien réussie, on en fera faire des lithographies pour toutes les communautés. Il y va aussi de son petit commentaire technique : « Que l'artiste tâche surtout de bien rendre l'expression du dessin de Mgr de Ségur. Et pour cela mieux vaut, à mon avis, qu'il prenne la figure, non tout à fait de face, mais de profil ou aux trois quarts au plus. Pas de rabat évidemment. Plutôt le costume du buste :

3. Arch. CSSp, 494-A-I, lettre des 4 et 5 mai 1866.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

surplis, étole. Je vous prie de nous rapporter ces diverses photopgraphies en venant à la retraite. Ne pressez pas trop l'artiste, pour qu'il nous fasse quelque chose de bien. »

Le tableau des archives nous donne aussi le nom du peintre que les pères de l'époque omettent de signaler : von der Beek. Les archives municipales de Düsseldorf nous ont donné quelques renseignements sur son compte[4]. Theodor von der Beek est né à Kaiserswerth, le 20 avril 1838. Il a étudié à l'académie des Beaux-Arts de Düsseldorf, de 1857 à 1866. Il l'aurait quittée en avril 1866[5]. Au moment où il peint ce portrait, il a 28 ans : il vient tout juste de terminer ses études. Il décédera le 15 mars 1921. Dans son article mortuaire[6], il est considéré comme portraitiste et peintre de genre[7]. Il est aussi dit de lui qu'il n'avait pas une capacité marquée pour les affaires et qu'il commença très tard à tirer les fruits de son travail. Et, toujours dans le même article, il est décrit comme « ein Mann der wohl nicht zu den wirklich grossen Könnern sicher aber zu den liebenswertesten Personlichkeiten des Düsseldorfer Malerkreises gehörte » (un homme qui n'était pas vraiment une sommité, mais une personnalité très attachante du cercle des peintres de Düsseldorf).

L'histoire du tableau n'eut pas les suites escomptées. Le P. Bigot écrivait, le 23 juillet : « Le portrait du vénéré Père est achevé, il a été fait strictement selon les indications données par M. Eugène. Le P. Burg[8] qui l'a vu dernièrement dit que ça ne ressemble pas. Si l'essai est manqué, du moins ne sera-ce pas la faute de l'artiste, car, à mon avis, il a bien suivi les indications comparées avec le buste et les photographies. En tout cas est-ce un magnifique tableau[9]. »

Dans sa lettre du 5 mai 1866, le Père Barillec avait écrit : « S'il [le tableau] était bien ressemblant et rendait bien surtout l'expression du V.P., on le ferait reproduire ensuite par la lithographie ou la photographie pour toutes nos communautés ». Le tableau ne dut pas trouver grâce auprès des autorités de la congrégation à Paris, car on n'en connaît pas de reproduction.

La maison de Kaiserswerth fut fermée en mars 1870 pour des causes inter-

4. Lettre du 28.03.1995, signée : Dr Elisabeth Scheeben.
5. D'après un article d'un journal, Archives du Kunstlerverein Malkasten, Jacobistr. 640211 Düsseldorf.
6. *Düsseldorfer Nachrichten,* Abendaufgabe vom 17 mars 1921.
7. Voir aussi dans *Allgemeine Lexicon der bildenden Künstler (Thieme/Becker, Bd 3, 1909* et *Bd.* 3/4 *der TB*-Edition 1992)
8. Le Père Burg avait connu le Père Libermann au séminaire de Strasbourg, puis dans la congrégation.
9. Arch. CSSp, 491-B-IV, Lettre du 23 juillet 1866, Père Bigot, de Kaiserswerth.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

nes à l'œuvre. Mais, en 1873, les décrets émis par le chancelier Bismarck firent que tous les spiritains durent quitter la Prusse[10]. Ils se dirigèrent vers la maison mère de Paris. On peut se les représenter emportant tout leur matériel et, entre autres, ce fameux tableau du P. Libermann que l'on retrouvera à Chevilly plus de cent ans après... C'était la fin de la première province d'Allemagne[11]. Mais un certain nombre de ces expulsés s'embarquèrent pour les Etats-Unis[12], en vue de nouvelles œuvres. Ils travailleront, entre autres, à la fondation de la « Duquesne University of the Holy Ghost », à Pittsburgh, en Pennsylvanie[13].

10. *BG,* n° 90, oct. 1873, p. 683s.
11. Voir J. Th. RATH, *Geschichte der Kongregation vom Heiligen Geist*, t. IV : Pater Libermann Erben (1852-1896), Knechtsteden, Missionsverlag, 1982, p. 42-63 ; H. J. KOREN, *Les Spiritains, Trois siècles d'histoire religieuse et missionnaire, Histoire de la congrégation du Saint-Esprit*, Beauchesne, Paris, 1982, p. 322-329.
12. *BG*, n° 93, janvier 1873, p. 782.
13. *BG*, n° 102, octobre 1974, p. 274 ; J. Th. RATH, *op. cit.*, p. 73-76 ; H. J. KOREN, *op. cit.*, p. 331-336.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 5, premier semestre 1997, p. 37 à 62.

Le Père Jules Leman et la fondation du collège de Blackrock en Irlande

*Seán Farragher**
lu par Christian de Mare[1]

Les connaisseurs de l'histoire savent combien d'Irlandais ont émigré en France ; ils y ont fait souche et rendu de nombreux services pour le bien du pays. La réciproque est sans doute moins évidente. Mais en ouvrant la biographie du P. Jules Leman, nous abordons un homme qui a servi l'Irlande avec autant de dévouement que de clairvoyance. Puisque nous sommes dans une période de notre histoire où ceux qui savent dépasser leurs frontières sont les très bienvenus, regardons avec le P. Seán Farragher, spiritain, professeur d'histoire au Collège de Blackrock, comment le P. Leman a servi la jeunesse d'Irlande en fondant le collège de Blackrock dont l'œuvre éducative demeure remarquable.

Jules Leman est né le 30 juin 1826 à Deulemont, près d'Ypres, sur la frontière de Belgique ; son père était Belge flamand alors que sa mère était du

---

* Le P. Seán Farragher, spiritain irlandais, a longuement fait partie de l'équipe enseignante du collège de Blackrock (Dublin). Historien, au cours des années, il a publié de nombreuses études sur la Congrégation en Irlande et dans les pays de mission, notamment : *Père Leman, Educator & Missionary, 1826-1880, Founder of Blackrock College*, Dublin, Paraclete Press, 1988 ; *Led by the Spirit, The Life and Work of Claude Poullart des Places, Founder of the Congregation of the Holy Spirit*, Dublin, Paraclete Press, 1992.

1. Le P. Christian de Mare, spiritain de la Province de France, est actuellement assistant du maître des novices au noviciat international de Templeogue, en Irlande.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

pays même ; elle imprima en lui une forte dévotion mariale, bien qu'elle lui fut enlevée alors qu'il était encore tout jeune. Le jeune Leman reçut de solides convictions chrétiennes de son père, un instituteur totalement dévoué à sa tâche auprès de la jeunesse Il rêva d'être prêtre alors qu'il ne pouvait pas encore être admis au séminaire ; il fit alors ses premières armes d'éducateur aux côtés de son père comme maître auxiliaire.

Il a dix-sept ans lorsqu'il entre au séminaire de Cambrai ; c'était alors une école renommée, autant par la valeur de son directeur que par celle du corps professoral. Le cardinal Giraud, archevêque de Cambrai, tenait beaucoup à ce que les élèves reçoivent une éducation ouverte ; diverses personnalités étaient invitées à leur parler ; c'est ainsi que le jeune Leman fît la connaissance du P. Alexandre Monnet[2] ; il fut également le condisciple d'Augustin Planque[3] comme aussi d'Armand Fava[4]. Lorsqu'il fondera Blackrock, il aura en mémoire cette heureuse expérience de Cambrai.

Il quitta le séminaire en 1846 pour entrer au noviciat des jésuites ; alors situé à Saint-Acheul, un faubourg d'Amiens voisin de La Neuville[5] ; mais il éprouva beaucoup de difficulté pour s'y sentir vraiment à l'aise ; son maître des novices, le P.Alexandre Mallet, demanda alors au P. Libermann de recevoir chez lui ce novice en peine, et de l'aider à faire son choix ; le maître aida si bien son disciple que celui-ci demanda à entrer dans la Congrégation du Saint-Cœur de Marie. Voici le souvenir qu'il en gardait encore une vingtaine d'années après : « Je vis le serviteur de Dieu pour la première fois, à l'époque où j'étais livré au trouble et à l'inquiétude, à des peines intérieures très cruelles, ne sachant pas trop quelle route suivre. C'était à la fin de mai 1847, à Amiens. Je ne saurais exprimer tout l'effet de cette première entrevue, ni combien la douceur prévenante du Vénéré Père me fit du bien. Il n'était rien dont j'eusse plus besoin que de cette charité si bienveillante et si aimable... Je commençais à entrevoir la vraie route que je devais suivre pour aller à Dieu[6]. »

---

2. Alors missionnaire à l'Ile Bourbon (La Réunion), M. Monnet deviendra Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, avant que Libermann lui succède, en 1848.
3. Co-fondateur de la Société des Missions Africaines de Lyon avec Mgr de Marion-Brésillac.
4. Missionnaire vingt ans durant à La Réunion, Zanguebar, Zanzibar et Fort-de-France dont il fut l'évêque ; il fut ensuite évêque de Grenoble (1875-1899) et s'y montra le champion résolu de la cause catholique ; il apporta son soutien à la Congrégation des Missionnaires de la Salette.
5. Le P. Libermann y avait ouvert le noviciat de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie en 1841.
6. Déposition du P. Léman lors de l'introduction de la cause de béatification du P. Libermann à Rome en 1868.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Le jeune Leman fut donc envoyé faire ses études théologiques à l'Abbaye Notre-Dame du Gard[7] que venait d'acquérir l'institut de Libermann. Après l'intégration de celui-ci à la Congrégation du Saint-Esprit (1848), il poursuivit ses études, pendant quelques mois, à Paris, au Séminaire du Saint-Esprit[8]. Il les termina et fit son noviciat au Gard, en 1850 ; il fut ordonné prêtre le 5 avril 1851, en compagnie d'Ambroise Emonet[9]. L'un et l'autre espéraient partir en mission lointaine ; mais ils furent tous deux retenus par le P. Libermann comme membres de l'équipe de formation du Gard.

Six années et beaucoup de migrations

Le P. Libermann mourut en 1852, et le Supérieur du Gard, le Père Ignace Schwindenhammer[10], lui succéda. Le P. Ignace se montra rapidement tatillon sur son autorité, voulant être informé de tout ; rien ne devait changer sans son agrément : le P. Leman s'en aperçut vite à ses dépens ; lui-même était un homme droit, volontiers *fonceur*, toujours à la recherche d'améliorations dans sa tâche d'enseignant et d'éducateur ; chargé de la philosophie, il s'inspira d'autres manuels que ceux en cours ; il fît de même pour la théologie, lorsqu'il en fut professeur. Il tenait à ce que les étudiants soient au courant des événements de leur temps ; il introduisit donc une nouvelle pratique, non sans rencontrer des résistances : il faisait lire le journal l'*Univers*[11] pendant les repas. Le P. Ignace s'alarma de toutes ces libertés, autant que les missionnaires et leurs évêques : allait-on former de jeunes missionnaires autrement qu'ils ne l'avaient été?

Parmi ses multiples tâches, il en est deux qu'il affectionnait particulièrement : la formation spirituelle des jeunes, et leur éducation au chant liturgique ; pensez au chant grégorien : toute sa vie, le P. Leman en fut un fervent partisan et il contribua constamment à en répandre l'usage.

A la fin de sa seconde année au Gard, le P. Leman se sentit à ce point fatigué par ses responsabilités et les résistances rencontrées, qu'il demanda une autre affectation à son Supérieur général. Il aurait souhaité être envoyé

7. Située près de Picquigny, à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest d'Amiens, elle venait d'être rendue disponible par les départ des moines cisterciens.
8. Il était alors situé au siège de la Congrégation, rue Lhomond aujourd'hui.
9. Supérieur général de 1881 à 1896.
10. Supérieur général de 1852 à 1881 ; nous en parlerons désormais avec le simple titre de P. Ignace.
11. Fondé par Migne, repris par Louis Veuillot, c'était à l'époque le principal journal catholique en France.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

à Bordeaux, pour prendre part au travail de ses confrères parmi les petites gens, mais le P. Ignace l'affecta à Rome, comme compagnon du P. Louis de Lannurien[12] pour la fondation du Séminaire Français.

De nombreux évêques français, qui avaient connu le P. Libermann lors de leurs années au séminaire de Saint-Sulpice, lui avaient en effet demandé de fonder à Rome un établissement pour les séminaristes et les prêtres de leurs diocèses, afin qu'ils puissent se former dans les universités romaines. Le P. Lannurien partit donc à Rome en février 1853 ; il demanda un aide pour mener à bien cette fondation, et le P. Leman fut désigné, malgré ses réserves. Il rejoignit son confrère à la fin de cette même année, tandis que son départ du Gard y était sincèrement déploré pour tout ce qu'il y avait apporté, culture et encouragement aux initiatives.

Le Séminaire Français de Rome, qui venait d'ouvrir ses portes dans l'ancien séminaire irlandais, ne comptait que seize étudiants ; le P. Leman exerça auprès d'eux à peu près les mêmes fonctions qu'il avait assurées au Gard ; mais ce n'était plus l'esprit de famille qu'il y avait tant apprécié. En tant que chargé des études, il lui fallut se faire aux méthodes du *Collège Romain*[13] ainsi qu'au latin comme langue courante. Il faut croire qu'il sut rapidement s'adapter et aider les étudiants, car à la fin de leur première année, ils obtinrent tous de très bons résultats. Ces tâches ne ralentirent pas son zèle pour le chant grégorien, auquel il lui arriva d'intéresser Pie IX lui-même[14]...

Au cours de l'été suivant, le P. Lannurien fut victime du choléra et en mourut ; il n'avait que 31 ans. Le P. Melchior Freyd[15] le remplaça à la tête du séminaire et, peu de temps après, alors que le P. Ignace séjournait à Rome à l'occasion de la proclamation du Dogme de l'Immaculée Conception, le P. Leman dut faire ses valises pour aller au service du Séminaire du Saint-Esprit, à Paris, où il était réclamé. Outre ses tâches au séminaire et au noviciat[16], il fut chargé d'éditer et de lithographier les écrits du Père Libermann : un travail de patience et de discernement, mais qui le passionna d'autant que ses relations avec le fondateur avaient toujours apporté lumière

12. Proche disciple du P.Libermann, il était son secrétaire particulier.
13. Aujourd'hui Université Grégorienne.
14. Il fut chargé de présenter à Pie IX deux volumes de chant grégorien édités par Lecoffre, sous la direction de la commission Rémo-Cambrésienne.
15. Il était prêtre du diocèse de Strasbourg, et avait été admis depuis peu dans la Congrégation du Saint-Esprit.
16. Cette étape de la formation était alors sise à Monsivry, un quartier sud de l'actuel Kremlin-Bicêtre.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

et réconfort à sa vie : « Il savait si bien calmer toutes les inquiétudes, adoucir toutes les amertumes, que la paix du Seigneur se répandait dans les âmes avec une efficacité étonnante par le seul fait de ses paroles ...Je dois déclarer que personnellement je l'ai toujours considéré comme un saint[17]. »

Le P. Leman exerçait en plus les fonctions d'aumônier des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny et d'aumônier militaire du Fort de Kremlin-Bicêtre...

Un nouveau déplacement l'attendait. A Rome, le P. Freyd avait réussi à acquérir l'ancien couvent de la via Santa Chiara ; il y avait là des bâtiments plus adaptés aux besoins du Séminaire Français ; encore fallait-il les aménager et prévoir le fontionnement de l'année académique 1856-1857 dans ces nouvelles installations. Le P. Freydt pensa que le P. Leman était l'homme de la situation, lui qui connaissait déjà le milieu romain. Et le voici de nouveau à faire ses bagages, non sans avoir fait savoir qu'il était frustré par ces continuels déracinements : mais il obéit. Au Séminaire Français, il est à présent économe, aux prises avec des problèmes de bâtiments à réhabiliter et à meubler. Il fit si bien que la maison fut suffisamment prête en fin octobre 1856.

La responsabilité des études était dévolue au P. Stumpf, un homme fort compétent, mais difficile de rapports : on espérait du P. Leman qu'il faciliterait la bonne entente entre lui et son supérieur. Il réussit mieux dans son économat que dans cette délicate mission de bons offices. Durant l'été suivant, le P. Freydt profita de son passage en France pour donner sa démission. Finalement, une réconciliation et les deux hommes retournèrent à Rome travailler dans de meilleures conditions. On ne sait trop pourquoi le P. Leman fut tenu pour responsable de ces frictions : sans doute à cause d'une dénonciation mensongère de la part d'un étudiant. Toujours est-il, qu'au grand regret du P. Freydt, il fut rappelé à Paris, tout juste après une année de service.

Le P. Leman avait raison de se plaindre d'être sans cesse blackboulé ! Il n'était prêtre que depuis six ans, et arrivait à présent dans son cinquième poste ! Et qui plus est, il retombait dans des attributions qu'il n'aimait pas du tout : l'économat du Séminaire du Saint-Esprit. Il avait tout juste commencé à s'adapter à sa nouvelle situation et commencé un cours de théologie morale, qu'il dut encore descendre ses valises du grenier pour partir à l'Abbaye Notre-Dame de Langonnet[18]. Cette grande maison, que l'on s'employait à restaurer peu à peu, était une vraie ruche : trois cents person-

17. Déposition du P. Leman...

18. Cette ancienne abbaye fondée par les cisterciens au XI[e] siècle, à quelques kilomètres au nord du Faouët (Morbihan), venait d'être acquise par le Congrégation du Saint-Esprit.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

nes y vivaient ; on y assurait diverses étapes de formation et d'enseignement au service des candidats à la mission spiritaine. Le P. Leman fut particulièrement chargé des frères ; il était également l'assistant du supérieur de la maison, où il intervenait au titre de l'enseignement, particulièrement celui de la musique. C'est à Langonnet qu'il rencontra pour la première fois de jeunes candidats étrangers, Allemands, Anglais et Irlandais, qui peinaient à apprendre le français, une langue toute nouvelle autant que difficile ! Le P. Leman se plaisait dans cette campagne de la Bretagne profonde : son travail, l'ambiance de la maison, la simplicité des frères, tout l'appelait à s'y fixer enfin pour un bon moment.

Ce n'était pourtant pas encore la fin des migrations. Le P. Ignace, poussé par la demande instante de Mgr Aloÿs Kobès[19], décida d'ouvrir une maison de formation en Irlande afin d'y recevoir des candidats anglophones qui pourraient être envoyés dans les missions sous autorité britannique. Il désigna le P. Leman pour entreprendre cette fondation. Stupeur de ce dernier, totalement décontenancé par cette nouvelle affectation : « Je n'aime pas le caractère irlandais pour autant que j'en sache ici. Je ne connais pas la langue et je n'ai qu'une médiocre capacité à apprendre les langues. » C'est vrai que les quelques garçons envoyés d'Irlande à Langonnet par le P Bennett[20] ne pouvaient pas refléter une image bien attirante de leur pays ; et, à cette date, l'Irlande n'avait guère d'enthousiasme pour les missions lointaines.

En vue de préparer la fondation, le P. Ignace envoya le P. Louis Holley[21] (qui avait l'avantage de connaître assez bien l'anglais) faire un voyage de prospection à Dublin. Il en revint ravi des relations qu'il avait pu nouer, particulièrement avec le P. Schur, professeur à la nouvelle *Université Catholique* de Dublin et ancien élève du Gard, où il avait bien connu et admiré le P. Libermann ; il s'était lié aussi avec *All Hallows College*, le séminaire fondé par John Hand à Dublin, fin 1842[22], pour le soin des Irlandais dispersés de par le monde, surtout depuis la Grande Famine[23]. En somme, la mission du P. Leman s'annonçait favorablement.

---

19. Coadjuteur du vicaire apostolique des Deux-Guinées de 1849 à 1863, et vicaire apostolique de la Sénégambie de 1863 à sa mort (1872).

20. Carme irlandais.

21. Proche collaborateur du P. Ignace, principalement pour les questions financières.

22. John Hand avait rendu visite au P. Libermann à la Neuville quelques mois plus tôt : ils avaient envisagé la possibilité de collaborer pour le service des missions sous autorité britannique.

23. On appelle *Grande Famine* la pénurie vivrière qui s'étendit sur plusieurs années (avec un maximum d'intensité entre 1845 et 1848) faisant environ un million de victimes. Avec l'émigration massive qui s'en suivit, l'Irlande perdit alors une grande part de sa population.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Notre article, extrait de la biographie du P. Jules Leman, par le P. Séan Farragher, concerne la fondation du Collège de Blackrock, pour la période qui s'etend de 1859 à 1868. Le P. Leman restera ensuite à Blackrock jusqu'à sa mort, le 3 juin 1880. « Il sut entretenir avec les hauts personnages de la société civile et ecclésiastique les relations les plus amicales... Il faisait aussi beaucoup de bien parmi les maisons religieuses... Il eut particulièrement à cœur l'œuvre de propagation de bons livres et de tracts, sur les principales vérités de la religion...» A ses obsèques, son cercueil fut déposé dans un caveau établi sous la chapelle du Collège de Blackrock.

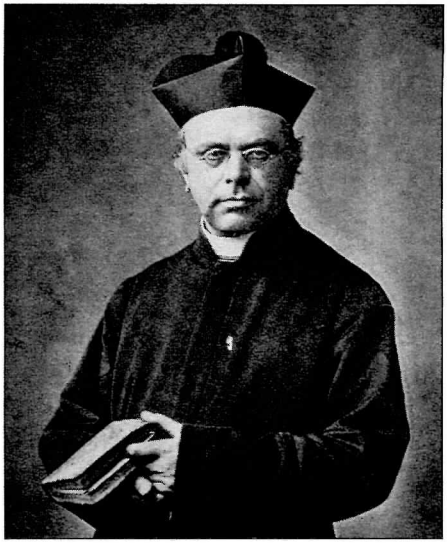

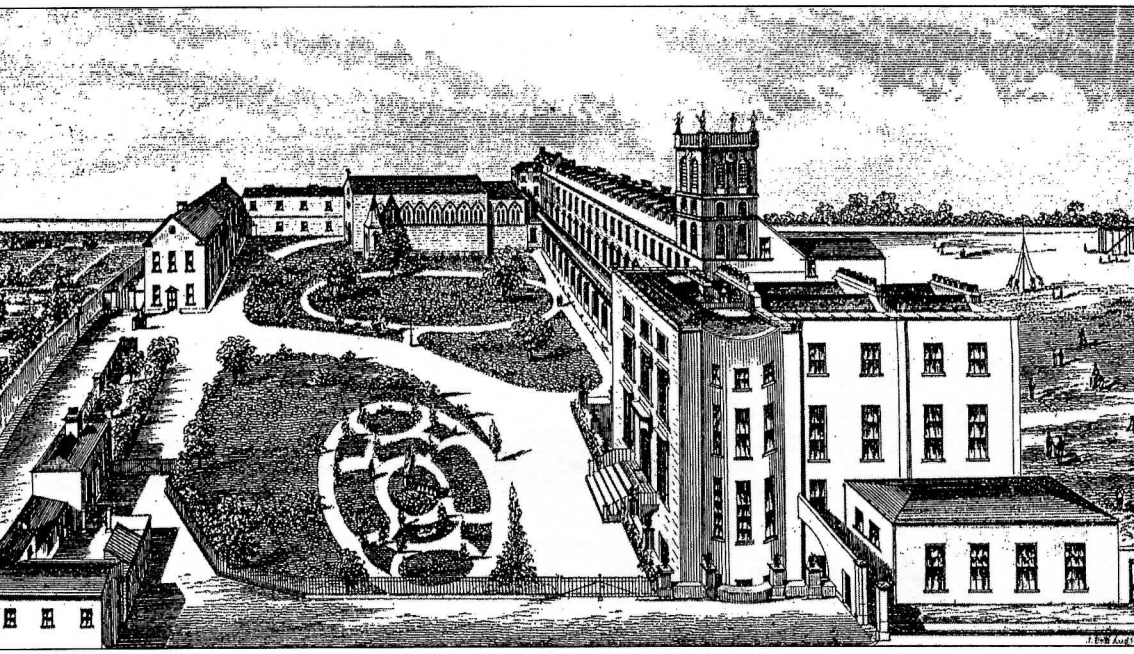

Le Collège Français. Blackrock 1873

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Un homme mûr pour une mission de grande importance

Le 25 octobre 1859, le P. Leman partait pour l'Irlande, sa septième et dernière affectation où il allait donner le meilleur de lui-même pendant vingt-et-un ans de labeur intensif ; il était accompagné du P. Holley, du P Jérôme Schwindenhammer, frère du P. Ignace, et du Fr. Richard. La mission du P. Leman avait été clairement définie par le Supérieur général : fonder en Irlande une maison de formation pour de jeunes Irlandais désirant prendre part à la mission de la Congrégation du Saint-Esprit. Le P. Leman pouvait ouvrir des classes pour les deux dernières années du secondaire, si cela s'avérait nécessaire pour préparer les jeunes candidats aux études normalement exigées pour les clercs. Quant au modèle à mettre en œuvre pour la formation, il fallait appliquer ce qui était d'usage en France.

Les quatre voyageurs furent cordialement accueillis par les Pères Bennett et Schur. On les conduisit à l'ancien couvent du Carmel, dans la banlieue nord-ouest de Dublin, à Blanchardstown. C'est là qu'ils allaient se mettre au travail avec des objectifs précis : accueillir des jeunes montrant un attrait pour la Congrégation, leur enseigner les éléments du français, les envoyer à Langonnet pour terminer leurs études secondaires et acquérir de l'aisance dans la langue, puis les reprendre à Blanchardstown pour leur formation cléricale, et enfin les renvoyer en France en fin de formation pour y faire leur noviciat. Que ce soit en France ou en Irlande, les jeunes observeraient le même règlement et étudieraient avec l'appui des mêmes manuels[24].

Il fallait sans tarder présenter le projet d'implantation spiritaine au Dr Cullen, archevêque de Dublin ; l'entrevue fut des plus rapides et des plus réservées ; accueil assez logique, puisque le Dr Cullen venait tout juste de décourager deux congrégations françaises cherchant à s'installer dans son diocèse. Dans les circonstances historiques que connaissait l'Église d'Irlande, il s'agissait d'abord de la consolider alors qu'elle obtenait plus de liberté des autorités britanniques et sortait tout juste de la rude épreuve de la Grande Famine. La déception du P. Leman se tourna bientôt en joie lorsque le P. Schur le mit en relation avec Mgr. Bartolomew Woodlock, président de All Hallows College. Ils se reconnurent tout de suite pour avoir été tout récemment étu-

24. Les manuels de philosophie et de théologie étaient alors rédigés en latin.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

diants en Droit à l'Apollinaire[25]. Qui plus est, Mgr Woodlock était au courant de la correspondance entre le P. Libermann, John Hand, et son successeur Moriarty ; il remit au P. Leman une des ces lettres autographes et ce dernier vit en ce ce geste comme un signe merveilleux en faveur de sa mission à Dublin.

Malgré les incertitudes sur l'avenir, le P. Leman poursuivit ses contacts à Blanchardstown. L'apprentissage de l'anglais n'était pas facile : « Croyez-moi, c'est une expérience frustrante que de commencer si tard dans ma vie, avec aussi peu d'aptitudes, à maîtriser une langue si bizarre. Je ne sais pas du tout comme je vais réussir, mais du moins j'ai bon courage[26]. »

La communauté se demandait de plus en plus s'il ne serait pas plus sage de se transporter ailleurs, près de Dublin, pour éviter de concurrencer d'autres instituts déjà présents dans la banlieue nord-ouest. Quelques mois passèrent, et voici que sans prévenir de sa visite, le Dr Cullen se présenta à Blanchardstown ; il donna au P. Léman l'autorisation de fonder une école dans le sud de la ville, tout en précisant que le diocèse ne donnerait pas de contribution financière. Inutile de dire combien cette autorisation de s'implanter fut reçue avec gratitude ! Là encore, l'aide de Mgr Woodlock fut décisive : alors que plusieurs prospections des PP. Leman et Holley s'étaient soldées par un échec, il apprit que Castle Dawson, un pensionnat protestant pour jeunes demoiselles de la société, était en vente. Il invita les PP. Leman et Holley à le visiter ; ils furent conquis par cette propriété. La maison était assez grande pour commencer une école dans les meilleures conditions.

Ce revirement d'implantation déconcerta le P. Ignace qui fît attendre son agrément. Le P. Leman sentit que l'occasion pouvait lui échapper. Il avait le feu vert de la part de l'archevêché ; le 6 juillet 1860, il prit sur lui de signer l'acte de vente de ce qui allait devenir le cœur de Blackrock College. Bien entendu, le P. Ignace réagit vigoureusement à cette initiative du P. Leman, mais les choses étant conclues, il ne put que s'incliner ; et faire régler la note.

Il fallait à présent penser à la prochaine rentrée scolaire : entre autres, faire connaître les orientations du nouvel établissement. Il était nécessaire de trouver un bon équilibre entre ce qu'il faut enseigner, comme dans toute bonne école, en Irlande et l'originalité qu'il proposait. Après enquête auprès des meilleures écoles catholiques du pays, Leman rédigea donc les grandes lignes du

25. Cette faculté de droit romaine était tenue par les jésuites, et le P. Leman y avait suivi des cours lors de son second séjour à Rome (1856-1857).

26. Lettre à la maison mère, 10 novembre 1859.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

programme. « Le programme d'enseignement comprendra le latin, le grec, le français, l'allemand et l'italien, l'histoire ancienne et moderne ainsi que la géographie, la cosmographie, les mathématiques, la comptabilité et la correspondance commerciale, la botanique, la zoologie, la minéralogie, la musique, le dessin et d'autres disciplines qui conviennent à une éducation ouverte. Les pères de la Congrégation du Saint-Esprit et du Coeur Immaculé de Marie mettront en œuvre le même système d'éducation que dans leurs collèges de France. On apprendra aux étudiants à écrire et à parler le français avec aisance et correctement, mais la culture anglaise aura toujours la première place. »

Quant aux vacances, il n'y en aura qu'une fois dans l'année, du 20 juillet au 5 septembre. A Noël, ce ne sera que par mode de récompense pour les meilleurs élèves ; autrement, il faudrait une nécessité urgente pour quitter le collège. Les internes auront à payer une pension de 26 guinées[27] par année, non compris le trousseau, le blanchissage et raccommodage ; quant aux externes, ils verseront 6 guinées.

Sur ce, le P. Leman prit un temps de vacances en France pour visiter son père souffrant, participer à la retraite de la Province, rencontrer le Supérieur général, et acquérir les instruments scolaires dont le collège naissant avait besoin. Tout devait venir de France et être payé par l'économat général, à charge de remboursement dans les meilleurs délais. Avant de regagner Castle Dawson, le P. Leman eut encore le temps de visiter les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny et de prévoir avec elles leur première implantation à Dublin, à Blanchardstown, dans la première maison qu'il avait lui-même occupé et qu'il continuait à louer. Le 31 août 1860, il était de retour pour se préparer à l'ouverture du collège.

Débuts difficiles (1860-1861)

Le quartier où Castel Dawson était implanté n'était pas bien favorable à la naissance d'une école catholique. Longtemps abandonné, ce faubourg sud de Dublin était devenu un des sites privilégiés des grandes propriétés. Des notables protestants y résidaient, ou du moins y avaient un pied-à-terre, pour se trouver près de la principale ville d'Irlande (alors intégrée à la Grande

27. Unité de monnaie britannique, particulièrement utilisée pour les honoraires, et valant 21 anciens shillings, soit £1.05.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Bretagne) et participer à sa vie politique et économique. La population catholique, peu nombreuse, était faite de petites gens, adonnés à de modestes métiers manuels, et vivant dans des logis précaires. Mais lorsque la situation politique du pays devint progressivement explosive, surtout à partir de la moitié du XIX[e] siècle, dans une quête irrésistible d'émancipation, beaucoup de ces grands propriétaires abandonnèrent alors le voisinage de la petite ville de Blackrock ; c'était donc une région en récession et économiquement défavorisée. Même la construction, pourtant bien utile, d'une voie ferrée reliant Dublin à la côte sud de sa baie (1734) eut tout d'abord des effets néfastes, car elle rendait plus difficile l'accès aux belles plages qui la bordent.

Les journaux locaux diffusèrent plusieurs annonces de l'ouverture du *Collège Français de l'Immaculé Coeur de Marie pour pensionnaires et externes, à Castel Dawson, Williamstown, près de Blackrock.* Pour un début, on tablait sur vingt à trente inscriptions ; mais quelle pouvait bien être l'attitude des parents devant une école qui n'avait pas fait ses preuves? Le jour de la rentrée, se présentèrent seulement deux pensionnaires et six externes : ce ne fut pas une petite épreuve pour la communauté spiritaine ! Ajoutez à cela les lenteurs de l'approvisionnement en matériel scolaire et en denrées alimentaires, puisque c'était de Paris que presque tout devait venir ! Et que dire des difficultés rencontrées par les professeurs pour former et enseigner les élèves dans une langue qu'ils ne possédaient que très imparfaitement pour la plupart !

Les retardataires firent monter peu-à-peu les effectifs ; avant la fin de l'année, on comptait seize externes et sept pensionnaires. Sur ce nombre, dix étaient des *scolastiques*[28] ; qui avaient commencé leur formation à Blanchardstown

Au long des premiers mois, au contact d'une jeunesse bien différente de celle qu'ils avaient connue jusqu'à présent, les éducateurs eurent à affronter un choc culturel ; un d'entre eux, le P. Schiffmacher, qui à vrai dire n'était pas un modèle de souplesse, trouvait en ces jeunes beaucoup de simplicité et de droiture, mais il était décontenancé par leur manque d'ordre, leur tendance à la négligence et un certain laisser-aller. Et quelle tâche difficile, pour le P. Leman, que de diriger et orienter ce collège naissant, de recevoir les parents et de se faire à ce qu'ils estimaient nécessaire pour la bonne éduca-

28. On appelle *scolastiques* de jeunes étudiants qui se destinent à entrer dans la Congrégation du Saint-Esprit.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

tion de leurs enfants ; par exemple, leurs requêtes à propos du confort matériel et de la nourriture étaient toutes nouvelles pour lui.

Comment enseigner sans manuel scolaire? Ceux que l'on pouvait trouver sur place n'étaient pas jugés convenir au projet du collège ; de plus, ils étaient chers. Le P. Leman, en accord avec ses confrères, décida donc de sélectionner les meilleurs manuels en usage en France, de les résumer, accommoder et traduire, puis de les imprimer, ou bien de les lithographier. Il en informa ses supérieurs de Paris qui répondirent aussitôt d'arrêter ce processus ; ils voulaient contrôler eux-mêmes tout ce travail. Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette confiance toute relative envers le P. Leman ne favorisait pas sa tâche. Ce qui ne l'empêchait pas de s'attacher de plus en plus à sa mission en Irlande : « Je ne sais pas ce qu'il sortira finalement de ces modestes commencements, mais ce travail en Irlande me devient chaque jour plus cher[29]... » Il en sera de même pour beaucoup de ses confrères spiritains venus de France. Les membres de l'administration générale de la Congrégation auront besoin de plus de temps pour s'ouvrir à plus de compréhension. Leur attitude à l'égard des jeunes Irlandais de Blackrock, demandant à rentrer dans la Congrégation, fut d'abord assez réservée et attentiste. Ils parlaient pourtant bien français pour la plupart...

Le français demeura en effet pendant des années la seconde langue courante du collège. Ce n'était pas une exception parmi les écoles de Dublin, plusieurs ayant été fondées par des religieuses françaises. Le P. Léon Maillet, professeur à Blackrock, écrit, en 1864, qu'après une année entière au collège, il a du mal à parler couramment l'anglais parce que les élèves doivent s'exprimer en français durant les récréations.

Plus haut, nous faisions état d'une visite du P. Leman aux Sœurs de Saint-Joseph de Cluny pour les inviter à s'implanter à Dublin, et cela, malgré ses occupations et ses relations malaisées avec l'archevêque, le Dr Cullen. Ce dernier, convaincu par le P. Holley, donna son consentement à leur venue. La première communauté de sœurs arriva à Dublin en fin novembre 1860, et s'installa à Blanchardstown. Quatre ans plus tard, elles abandonnèrent à leur tour cette première implantation pour se fixer à Mount Sackville[30] où elles développèrent un important établissement scolaire. Le P. Leman resta leur fidèle conseiller et directeur spirituel jusqu'à la fin de sa vie.

29. Au P. Collin, 30 Sept. 1860.
30. Quartier de Dublin dit Chapelizod, à l'ouest du centre-ville.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

La première année du collège avait finalement trouvé, vaille que vaille, un rythme convenable, quand une grosse épreuve vint atteindre le P. Leman et ses confrères ; le P. Holley, si précieux pour ses talents d'économe, pour sa connaissance de l'anglais et son aisance dans les relations, ne put se faire à l'hiver dublinois ; il tomba gravement malade de tuberculose, et dut regagner la France à la mi-janvier 1861[31]. Le P. Leman ne pouvait plus compter sur personne pour l'aider à porter ses responsabilités, notamment en matière d'économat et de constructions : car il devenait urgent d'agrandir la capacité d'accueil du collège.

Castle-Dawson était en effet surpeuplé : pères, frères, scolastiques, internes et externes y trouvaient une place parcimonieuse. Il fallut guerroyer dur avec l'administration générale de la Congrégation, et le Provincial de France, le P. Frédéric Le Vavasseur[32] : il n'y avait pas beaucoup d'argent disponible à Paris, et les ressources du collège étaient encore bien modestes. Finalement, l'autorisation fut donnée d'engager des frais pour ce qui était essentiel, la construction de classes. Le P. Schiffmacher se fit architecte et entrepreneur, le P. Leman le suppléant dans sa classe. Il fallait que celui-ci envoie régulièrement à Paris l'état des dépenses avec devis en bonne et due forme ; et il n'avait aucune expérience en la matière. Il fallait aussi faire un emprunt à des conditions acceptables. Fort heureusement, grâce aux relations déjà tissées à Blanchardstown, et par l'intermédiaire des sœurs qui venaient d'y ouvrir une école, il put trouver des prêts avantageux. Et les travaux allèrent de l'avant tout au long de l'année scolaire : le nouveau bâtiment, vaste, avec un étage, baptisé Immaculé Cœur de Marie, fut affecté aux scolastiques. Du coup, on commençait à se trouver à l'aise, autant pour les dortoirs que pour les salles de classe.

A la fin du mois de mai, nous trouvons le P. Leman en tournée de recrutement. C'était en effet une tâche prioritaire fixée par le P. Ignace : éveiller des vocations missionnaires pour que la Congrégation puisse, par eux, poursuivre sa mission en Afrique sous autorité britannique. Il se rendit donc à l'Abbaye cistercienne de *Mount Melleray*[33], au sud de l'Irlande, où les moines prenaient soin d'un séminaire très ouvert aux vocations religieuses. Le

31. Il devait mourir à Paris au cours du mois de mai suivant, âgé tout juste de 28 ans.

32. Co-fondateur avec le P. Libermann de la congrégation du Saint-Cœur de Marie (qui fusionna avec la Congrégation du Saint-Esprit), il était alors l'assistant du P. Ignace Schwindenhammer, Supérieur général, avec le titre de Provincial de France.

33. Fondée peu de temps auparavant par des moines irlandais de l'Abbaye de la Melleray, à une vingtaine de kilomètres au sud de Chateaubriant.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

P. Leman fut très impressionné par le monastère et le style de formation simple et pauvre qu'il donnait aux jeunes. Deux d'entre eux se joignirent aux scolastiques de Blackrock, cependant que deux anciens zouaves pontificaux demandaient à être reçus comme frères.

Un événement important marqua la fin de l'année scolaire : le 26 juin 1861, l'archevêque, le Dr Cullen, vint au collège pour donner la confirmation et se déclara satisfait de son contact avec les élèves. Son Excellence accepta un verre de vin après la célébration, mais ne put rester plus longtemps. Peu à peu les relations entre lui et le P. Leman s'amélioraient. Ce fut aussi le jour où les élèves étrennèrent leur uniforme : un costume en tout conforme à celui des lycéens de France, militaire à souhait, avec un képi style deuxième empire, ce qui leur valut le sobriquet de *boney boys*, les petits bonapartes ...

Une seconde année qui débute bien

L'année scolaire 1861-1862 commença sous de bons auspices, en raison de la mise en service du nouveau bâtiment ; toutefois, comme le P. Leman avait encore une fois engagé des frais sans autorisation pour aménager le grenier en chambres, il reçut à nouveau de sévères réprimandes, avec en punition l'interdiction (pour un jour) de célébrer la messe ; mais le fautif devenait de plus en plus philosophe par rapport à ces excès d'autorité...

Un autre problème existait, qui allait demander des années pour être entendu de Paris : en Irlande, les écoles ouvraient en septembre, alors qu'en France c'était en octobre ; ce qui entraînait des conséquences sur la présence à temps du personnel nommé par l'administration générale. *Alignez-vous sur la Congrégation*, fut-il répondu au P. Leman... Le résultat fut que, pendant plusieurs années, les pères et frères nouvellement affectés à Blackrock n'eurent aucune période d'adaptation avant le début de leur travail, mais durent prendre le train en marche ...

On avait commencé l'année avec 20 élèves de l'année précédente et 15 nouveaux ; des demandes d'inscription arrivaient tous les jours. Après Noël, le nombre des élèves s'éleva à 41 et on en prévoyait 60 pour la fin de l'année. Ils appartenaient surtout à des familles engagées dans les affaires, pour lesquelles la connaissance du français était importante. De nouvelles facilités arrivaient aussi à point nommé : la création d'une ligne d'*omnibus*[34] pas-

34. On appelle ainsi les ancêtres de nos *bus*, sorte de diligence ou tramway.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

sant juste devant le collège doublait l'avantage offert par le train côtier. Autre événement qui allait rendre plus confortable la vie du collège : le gaz de ville était à présent distribué jusqu'à Blackrock : quelle amélioration pour l'éclairage !

A la rentrée d'octobre 1861, la communauté se composait de six pères et d'une douzaine de frères ; le P. Leman devait d'abord vivre en bonne intelligence avec le P. Jérôme Schwindenhammer, son compagnon de fondation, le propre frère du P. Ignace, particulièrement chargé des scolastiques, aussi bon professeur qu'inconstant dans ses humeurs. Il trouvait une aide précieuse dans le P. Schiffmacher qui parlait l'anglais très couramment, avait beaucoup de talents divers, mais se montrait perfectionniste jusqu'à la manie. Le P. Joseph Hofbauer était allemand, il avait des dons remarquables pour l'enseignement, mais une mauvaise santé qui le rendait difficile à vivre. Les PP. Joseph Kœberlé et Joachim Valy arrivaient tout juste et faisaient leurs premières armes en anglais.

Le corps professoral comptait également un laïc irlandais du nom de M. Byrne, particulièrement précieux pour l'enseignement de l'anglais. Il avait remplacé M. Rigney : celui-ci avait aidé, au cours de la première année du collège à la rédaction en anglais de résumés de manuels scolaires..

Trois frères français encadraient une dizaine de jeunes frères irlandais en formation ; le Fr. Agathon Othman présida, avec bonheur, à la cuisine du collège, plus de 40 ans, et le Fr. Théodore Fritsch mit en œuvre ses multiples talents artistiques au service de la décoration, du chant, et d'une foule d'autres besognes. C'était la joie du P. Leman que de s'occuper d'eux ; il retrouvait avec eux une part de ce qu'il avait tant aimé dans son travail à Langonnet avant son départ pour l'Irlande ; et qui pourrait dire tout ce que ces religieux dévoués ont fait, jour après jour, pour le collège !

Au fur et à mesure que le P. Leman percevait les besoins de ses élèves à travers les requêtes de leurs parents, il faisait évoluer la conception initiale des programmes. En janvier 1862, son rapport adressé au P. Ignace mentionne l'ouverture d'un cours commercial pour préparer des candidats aux hautes écoles du Gouvernement. Plusieurs élèves sont plus motivés par cet enseignement que par celui des classiques latins ; un nouveau professeur laïc a donc été engagé pour assurer ce cours. Le P. Leman s'était gardé de demander son avis au P. Le Vavasseur, sachant à l'avance ce qu'il en aurait pensé : il ne concevait Blackrock que comme maison de formation pour futurs membres de la Congrégation. Le P. Leman, lui, s'éloignait de plus en plus de cette conception étroite, persuadé qu'il n'accueillerait de vocations de qua-

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

lité que dans la mesure où le collège visait plus large ; sa conviction s'appuyait sur le fait que, présentement, l'Irlande catholique s'attachait prioritairement à développer et valoriser l'éducation de la jeunesse[35].

Quelques mois plus tard, il introduisit, dans le système d'éducation, une autre modification de taille, s'inspirant du système allemand (Fach) expérimenté par le P. Hofbauer. Il s'agissait de permettre aux élèves de suivre l'enseignement des matières importantes du programme selon le niveau qu'ils avaient déjà acquis. Par exemple, il y a cinq classes de latin fonctionnant en même temps à différents niveaux : l'élève suit celui auquel il est parvenu ; et ainsi pour les mathématiques, l'anglais, le français, etc. Ce que cherchait le P. Leman, c'était de motiver davantage les élèves, de les placer dans les conditions les meilleures de progrès : et il y réussit très bien ; il voulait aussi suggérer aux parents le bénéfice que leurs enfants tireraient à passer cinq ans au collège, plutôt que trois seulement comme admis communément.

Il y avait un autre domaine où le P. Leman s'efforçait de créer des aménagements : c'était celui de la discipline et de l'engagement personnel des élèves dans leur formation ; il y avait fort à faire pour obtenir plus de régularité et de générosité. Le P. Leman visa deux objectifs : d'abord développer la maîtrise de soi par le sport : à vrai dire, il s'agissait avant tout de gymnastique (on ne visait pas la compétition avec d'autres collèges) et d'athlétisme ; il engagea donc un militaire à temps partiel en qualité de moniteur. L'autre objectif, c'était d'aider les élèves les plus réceptifs à croître dans leurs motivations de foi ; et pour ce faire, il introduisit dans le collège une association de spiritualité qui avait pour nom *The Sodality of Our Lady*, directement en lien avec Notre-Dame des Victoires[36]. L'influence de cette *Fraternité Notre-Dame* fut certainement bénéfique pour les collégiens.

Quelques jours avant Noël, toujours au cours de cette seconde année, le collège organisa un examen public des élèves avec un jury présidé par le recteur de l'université catholique et la participation des parents ; selon le P. Leman, les résultats ne furent pas tellement brillants, mais la presse (*The Freeman's Journal*) en fit un compte-rendu très élogieux, couvrant le collège de louange pour l'opportunité et la qualité de son enseignement : « un

35. La libéralisation de l'enseignement catholique était un acquis de fraîche date. Le P. Leman dit lui-même qu'en l'espace de deux années, les établissements catholiques d'enseignement de Dublin se sont rapidement multipliés.

36. Paroisse de Paris, voisine de la Bourse, foyer d'un mouvement marial apostolique, qui fut l'un des piliers de l'œuvre missionnaire de Libermann.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

haut degré de culture intellectuelle et une éducation supérieure ». Après ce menu pour l'esprit, les invités prirent place à table où un *sumptuous diner* les attendait. L'après-midi fut consacrée à un concert vocal ; les élèves interprétèrent six célèbres pièces du répertoire classique italien, mais aussi des extraits d'opéras anglais. En conclusion, le *Journal* écrivait que les parents rentrèrent chez eux enchantés.

Ces festivités se répétèrent pour le Jour des Prix, fin juillet ; et les parents furent largement associés à cette présentation, à la fois académique, artistique et aussi, sans doute, gastronomique... A nouveau le *Freeman's Journal* donna un généreux écho de cette journée ; sa description de la pédagogie, des lieux et emplacement du collège était faite pour donner envie à tous les parents d'y envoyer leurs enfants ...

En réfléchissant à ce résultat si positif, le P. Leman écrivait dans son rapport de fin d'année que c'était vraiment l'œuvre du Seigneur, tant lui et ses confrères avaient œuvré dans la faiblesse et la fragilité depuis deux ans. Bon nombre de personnalités averties de Dublin s'attendaient à ce que ce collège connaisse un fiasco ; le plus étonnant est qu'il avait réussi à l'éviter.

Troisième année : 1862-1863. Déboires et consolidation

Une des grandes difficultés rencontrées par le P. Leman et ses confrères consistait dans leur isolement à Dublin ; ils n'avaient pas de lien avec la population environnante, majoritairement protestante ; pas davantage de lien avec le clergé local qui gardait ses distances ; l'archevêque s'en tenait à ce que sa charge pastorale lui imposait. *Si nous devions disparaître,* disait le P. Leman, *il semble que personne n'en aurait cure.*

Fin novembre 1861, une occasion se présenta de rompre cet isolement : un ami de Blanchardstown, Mr Edward Sweetman, qui était chargé d'une maison pour jeunes garçons aveugles à Glasnevin[37], se trouvait à présent empêché de la gérer pour cause de santé. Le Dr Yore, vicaire général de l'archevêque vint trouver le P. Leman et demanda à la Congrégation de prendre cette œuvre en charge. C'était une proposition intéressante pour la communauté de Blackrock : d'une part, cette œuvre rentrait dans le projet de la Congrégation, d'autre part elle répondait au souci de l'Église locale, parti-

37. Quartier nord-ouest de Dublin, entre le centre ville et Blanchardstown.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

culièrement de l'archevêque, attentif à secourir des détresses humaines et à contrecarrer le prosélytisme indiscret de certains Protestants. Au moment où la Congrégation allait donner son consentement, arrivait une seconde proposition : il s'agissait d'une maison de jeunes orphelins, située tout près de celle des jeunes aveugles, et créée par la Société de Saint-Vincent de Paul : là encore, on rejoignait les préoccupations de l'archevêque et de son clergé.

On ne pouvait prendre en charge les deux maisons. Il fut donc décidé en haut lieu qu'on s'orienterait plutôt vers la prise en charge de l'orphelinat, et que le P. Le Vavasseur, qui s'apprêtait enfin à rendre visite à Blackrock, verrait sur place les décisions à prendre : il connaissait la question des orphelinats, lui qui en avait fondé et dirigé un à La Réunion...

Le P. Frédéric Le Vavasseur, assistant du Supérieur général et Supérieur provincial de France, arriva pour sa visite officielle à Blackrock en fin mai 1861 ; en conclusion, ses propos furent positifs sur l'orphelinat de Glasnevin, mais négatifs sur le collège : manque d'organisation, bâtiments peu pratiques, doute sur le bien-fondé de l'emplacement actuel, confrères difficilement disponibles pour les rencontrer, etc.

Toujours est-il, qu'à l'occasion de la visite annuelle du P. Leman à Paris, en août 1861, la décision fut prise d'accepter l'orphelinat. Le P. Kœberlé en serait le directeur, avec trois frères pour l'aider, dont le Fr. Vincent de Paul McNally, le premier frère profès irlandais[38]. Malheureusement, on n'établit aucun contrat précis entre la Société de Saint Vincent de Paul et la Congrégation, précisant les droits et devoirs de chaque partie.

Le P. Kœberlé prit ses fonctions en octobre 1861. Il était dans la situation difficile de devoir tenir compte de trois autorités pas toujours cohérentes : le P. Le Vavasseur restait en lien par correspondance, et recommandait d'occuper les enfants surtout au travail manuel ; ce que disait aussi M. Devitt, président de la Société de Saint-Vincent de Paul[39] ; mais le P. Leman, supérieur du P.Kœberlé, insistait sur une éducation plus large : il faisait valoir que c'était la chance des enfants que de pouvoir y accéder.

Le premier conflit important surgit à l'occasion d'une punition corporelle infligée par un des frères sur un orphelin indiscipliné : ce fut un tollé de la part de parents et amis ; puis, de fil en aiguille, au long de l'année 1861-1862,

38. C'est-à-dire le premier frère à avoir terminé son noviciat et pris ses premiers engagements dans la Congrégation.

39. La Société de Saint-Vincent de Paul se considérait toujours comme responsable de la maison malgré qu'elle fut confiée à la Congrégation du Saint Esprit.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

les relations avec la Société de Saint-Vincent de Paul se dégradèrent, celle-ci entendant tout contrôler, jusqu'au détail des comptes. De leur côté, les parents et amis des enfants trouvaient normal d'avoir accès partout dans la maison, et le P. Kœberlé n'était pas homme à imposer son autorité. Avec le changement de responsable de la Société de Saint-Vincent de Paul, la tension devint conflit ouvert.

En août 1862, il fut décidé à Paris qu'en dernier ressort, et après consultation du Supérieur général, une lettre serait remise à la Société de Saint-Vincent de Paul lui demandant de respecter la légitime autonomie de la communauté spiritaine pour gouverner la maison, faute de quoi la Congrégation se retirerait de cette œuvre. Mais en revenant à Dublin, le P. Leman constata que la Société avait déjà fait des démarches pour confier l'orphelinat aux *Christian Brothers*[40]. Sans en référer à Paris (la situation lui paraissant urgente pour préserver les enfants du chaos), le P. Leman remit la lettre du Supérieur général à la Société de Saint-Vincent de Paul, mais il ne put en référer de vive voix à l'archevêque qui était absent.

Ainsi, au bout d'une année à peine, cette implantation diocésaine se terminait sur un échec. Sans doute avait-elle été mal conclue ; le P. Kœberlé, tout aimable et dévoué qu'il était, n'était pas assez fait à l'Irlande pour assumer semblable responsabilité et les frères n'avaient pas non plus la qualification requise. Une porte momentanément ouverte sur le monde des petites gens se refermait donc presqu'aussitôt : dommage pour les débuts de la Congrégation du Saint-Esprit en Irlande !

Revenons maintenant au collège, dont le fonctionnement avait été tellement critiqué par le P. Le Vavasseur au terme de sa visite officielle. Pourtant, il devait bien se rendre compte que le Père Leman avait trop à faire pour obéir aux règles de la bonne administration. A quoi bon souhaiter un meilleur partage et une meillure définition des responsabilités, si les hommes manquent pour les assumer? Ce fut la remarque du P. Leman.

La visite, finalement, porta d'excellents fruits : le P. Kœberlé, on s'en souvient, avait quitté le collège pour l'orphelinat de Glasnevin en cette année 1861-1862 ; trois pères furent affectés pour renforcer l'équipe de formateurs. Il s'agissait du P. Léon Maillet, auquel on a fait allusion plus haut, du P. Jean-Martin Ebenrecht et du P. Jules Botrel : les deux derniers surtout allaient marquer le collège par de longues années à son service. Le P. Ebenrecht

40. Congrégation irlandaise de frères voués à l'éducation de la jeunesse.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

fit profiter le collège de ses remarquables talents d'économe, d'architecte, de professeur d'art, de conseiller spirituel, d'animateur missionnaire, d'archiviste, etc. ; et le P. Botrel rendit d'énormes services comme préfet des études, artiste peintre, photographe et musicien.

D'autres professeurs se joignirent à eux, en la personne de deux laïcs, Peter McDonald et Dr Burke : tous deux servirent le collège plusieurs années. On avait aussi le concours d'un professeur de musique et d'un maître de danse, sans oublier le maître de gymnastique dont on a déjà parlé plus haut.

Bref, le collège s'améliorait assez rapidement dans son organisation et la qualité de la formation offerte aux élèves. On n'en était encore qu'aux débuts, mais que de chemin déjà parcouru !

Un règlement énergique...

On se souvient que le P. Leman avait été marqué, dès sa jeunesse, par les méthodes d'ordre et de discipline de son père instituteur, puis par ce qu'il avait vécu au séminaire de Cambrai. Lorsqu'il fallut donner au collège un règlement, ce fut d'abord celui du petit séminaire de Paris[41] qu'il choisit, puis, sous l'influence de ses supérieurs, il se référa à ce qui était coutumier dans les écoles tenues par ses confrères de France. Les élèves étaient tenus de près, les temps de silence étaient stricts. Les grands, par exemple, se levaient à 5 h. 40, ils descendaient en étude pour la prière du matin, suivie d'une heure et demie de travail ; puis venait la messe, précédée d'un court temps de méditation dirigée, et enfin le petit-déjeuner que l'on prenait en écoutant une lecture faite en français. Alors, seulement, les élèves pouvaient *s'éclater* dans une récréation d'une demie-heure ; les cours commençaient à 9 h. 15. On a ainsi une idée de la discipline imposée aux garçons ; elle valut au collège sa réputation de sérieux, avec, en conséquence, un accroissement d'inscriptions. Tout en demeurant assez strict, ce style de vie se modifia progressivement pour prendre en compte les réalités irlandaises notamment l'importance que la culture du pays accordait aux exercices physiques et aux sports.

La difficulté majeure pour introduire au collège les sports habituellement pratiqués en Irlande, provenait moins des éducateurs que du manque d'espa-

41. Il était alors situé à Saint-Nicolas du Chardonnet, et gardait fidèlement les orientations de Mgr Dupanloup.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

ce ; portiques et agrès avaient été installés au mieux pour prendre le moins de place possible. On pensa tout d'abord aménager un terrain de handball ; le P. Leman en reçut l'autorisation en janvier 1864. Quelques mois plus tard, à force de démarches, le P. Leman put acheter une petite ferme, dite *Merrion farm*, à environ deux kilomètres du collège, en direction de Dublin. Cette acquisition changea la vie des élèves, leur donnant un but de promenade et surtout un terrain de sport où ils ne tardèrent pas à mettre sur pied des équipes de criquet, de rugby, et autres sports propres à l'Irlande.

Donner au collège une solide assise éducative

La consolidation de l'œuvre éducative du collège va trouver une solide assise dans son affiliation à la jeune Université catholique de Dublin. Six ans avant l'ouverture de Blackrock College, le P. John Henry Newmann[42], à la demande de l'archevêque de Dublin, et selon le grand désir de Pie XI, fondait à Dublin la première Université catholique de Grande-Bretagne. Il cherchait ainsi à mettre un terme à l'exclusivité et au prosélytisme de l'influence protestante dans l'enseignement supérieur. Les premières années de la nouvelle institution n'allèrent pas sans mal : elle ne dépendait que de la bonne volonté des fidèles pour son financement, et devait aller de l'avant sans aucune reconnaissance officielle. Bien que ces difficultés aient amené Newmann à se retirer, la nomination de Mgr Woodlock comme, président en 1861, permit à l'Université de prendre son essor.

On se souvient des relations très amicales, non moins que fructueuses entre le P. Leman, arrivant à Dublin pour fonder une maison de formation, et Mgr Woodlock, alors président de All Hallows College. Cette amitié ne s'était jamais démentie.

Une des idées directrices de Newman en fondant l'Université, c'était d'assurer le bon niveau scolaire des futurs étudiants en affiliant leurs écoles secondaires. Woodlock reprit cette idée d'affiliation, mais dans une autre perspective : donner à l'Université un large appui en la mettant à la tête d'un grand réseau d'éducation, et amener ainsi les autorités britanniques à reconnaître officiellement l'Université catholique.

---

42. Il était alors récemment converti de l'anglicanisme ; malgré de vives oppositions, il renouvela la pensée théologique de son temps ; son oeuvre ne fut reconnue qu'à la fin de sa vie ; cardinal en 1879 ; il mourut en 1890.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Le *French College* de Blackrock fut donc invité, comme tous les autres collèges, à accepter cette affiliation. Quelle réponse donner? Le P. Leman hésitait : s'il acceptait, il allait falloir tenir compte des programmes proposés et ouvrir le collège à la comparaison avec d'autres, sur une nouvelle base. Gagnerait-on à cette sorte d'émulation? Lui et ses confrères, finalement virent cette affiliation comme souhaitable pour les élèves. Les autorités de la Congrégation, selon leur habitude, tardèrent à donner leur autorisation. Ce fut chose faite à la fin de l'année 1861-1862. Cinq candidats du collège furent sélectionnés pour passer un examen oral à l'Université elle-même, et le test s'avéra tout à fait encourageant.

Ce fut le début d'une collaboration étroite entre le collège et l'Université. Le niveau des études y gagna ; plusieurs professeurs de l'Université lui confièrent leurs enfants. En 1864, le collège se classa second parmi tous les établissement affiliés. L'année suivante, il fut le premier, même devant le collège de l'Université... On peut juger de la réputation croissante de ce *Collège français* dont l'uniforme retenait toujours l'attention des gens lors des défilés. Il reste que, faute de reconnaissance officielle, les sanctions de l'Université n'avaient pas de valeur légale en Grande Bretagne.

L'avenir du collège tenait moins à ces succès, surprenant pour un établissement encore tout jeune, qu'à la venue de deux nouveaux spiritains de grande valeur dans le corps professoral : le P. Pierre Huvétys et le P. Edouard Reffé : le premier devait reprendre le collège écossais de Rockwell avant de succéder au P. Leman, et le second demeurer de longues années un remarquable préfet des études[43].

Un second collège : Rockwell, juillet 1864

L'année 1863-1864, la quatrième du collège de Blackrock, entraîna aussi le P. Leman dans de longues tractations en vue d'une seconde implantation en Irlande. L'origine du projet fut une lettre que lui adressa M. Charles Thiébault, un Français de la Somme, établi depuis des années en Écosse où ses affaires prospéraient. En croyant convaincu, Thiébault multipliait ses initiatives au service de la population écossaise catholique ; il en vint à acquérir un vaste domaine en Irlande, du nom de Rockwell, entre Cashel et

43. En anglais, on parle de Principal ou de Headmaster.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Cahir[44] : il voulait y établir un séminaire pour donner une solide formation chrétienne et sacerdotale à de jeunes écossais désireux de servir leur pays comme prêtres.

Le projet fut d'abord pris en charge par une communauté de prêtres de Rennes qui ne put maintenir son engagement. Charles Thiébault écrivit donc au P. Leman, lui demandant d'assurer cette formation. Il tomba bien : le P. Leman était un homme du nord de la France et, depuis longtemps, sa région natale était liée à l'Écosse. Il voyait dans cette proposition un appel à la Congrégation pour former des prêtres pauvres pour un pays où les catholiques étaient délaissés et souvent pauvres eux-mêmes. Il était également convaincu que la Congrégation avait tout à gagner à avoir deux maisons en Irlande, ne fut-ce que pour avoir la possibilité de prendre du repos dans le pays même.

Il fallait avoir l'autorisation d'aller de l'avant, et c'était le P. Le Vavasseur, qui pouvait l'accorder : assez échaudé par le récent échec de l'orphelinat de Glasnevin, celui-ci ne se pressa aucunement de conclure l'affaire. Une fois persuadé du bien-fondé de cette nouvelle implantation, il exigea du P. Leman qu'un contrat en bonne et due forme fut établi entre Charles Thiébault et la Congrégation, définissant clairement les buts, les droits et devoirs de chacun. Cette démarches fut particulièrement pénibles au P. Leman.

Une autre question devait être réglée : celle du personnel à fournir pour cette nouvelle maison. Le P. Le Vavasseur accepta d'y envoyer du monde, mais il demanda au P. Leman de choisir le nouveau supérieur parmi ses confrères de Blackroc.

C'est ainsi que le P. Pierre Huvétys, pourtant si précieux à Blackrock où il était arrivé en octobre précédent, fut présenté à l'évêque de Cashel, fin juillet 1864, comme nouveau supérieur du *Scotch Collège de Rockwell.*

L'évêque s'opposait à ce qu'on admette au collège les jeunes du pays. On commença donc avec un nombre réduit d'élèves (une douzaine). Mais les autorisations épiscopales s'élargirent. Le P. Huvétys était un homme de relations, ce qui fit beaucoup pour l'intégration de l'équipe dans le diocèse. Rockwell était situé au coeur de l'Irlande catholique : le P. Leman y voyait une belle promesse de vocations, tant pour l'Écosse que pour les missions spiritaines d'Afrique.

44. A 160 kms au sud-ouest de Dublin sur la route de Cork.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Rebâtir le collège

Nous sommes à présent à la fin de la quatrième année de *Blackrock College*, en juillet 1864. Sa bonne réputation a eu pour effet de multiplier le nombre des élèves. A vrai dire, cette reconnaissance était due au niveau des études, de la discipline et de l'organisation et non point à l'environnement matériel : bâtiments et espace étaient inadaptés et à nouveau surpeuplés ; un tel défaut était jugé sévèrement en Irlande. Il fallait, *à tout prix*, bâtir un vrai collège digne de l'œuvre entreprise.

Les plans d'agrandissement se heurtèrent à deux conceptions : celle de M. John S. Butler, architecte de la ville de Dublin, qui avait son fils au collège, et celle du P. Le Vavasseur qui avait présidé aux nouveaux aménagements du collège de Langonnet. Mr Butler favorisait un style de collège ouvert à la nature, et le P. Le Vavasseur avait en vue la clôture que devaient garder les religieux. En tout état de cause, il fallait plus d'espace qu'on en disposait autour de Castle Dawson ; ou bien, il n'y aurait plus de place pour les activités de détente des élèves. Allait-on délaisser le site actuel du collège et bâtir à *Merrion farm*? Il en fut fortement question, mais pas longtemps ; il apparut impensable de quitter un site que parents et élèves appréciaient, et qui faisait un avec les premiers succès du collège.

Les plans s'affrontaient, mais aussi les exigences financières : à Paris, on disait avec détermination qu'il n'y avait pas, pour le moment, de ressources disponibles pour l'Irlande. Comment satisfaire tant de requêtes : de la part des enseignants, des frères, des élèves, lorsque manquaient l'espace et les finances? Ajouter à cela que plusieurs parents, pour une raison ou pour une autre, ne payaient pas ce qu'il devaient au collège.

Vers la fin de l'année 1864-1865, la décision fut prise de construire un grand corridor pour relier les bâtiments déjà existants, offrir un lieu de récréation par temps de pluie, disposer d'un espace d'accueil pour les fêtes du collège, et favoriser une séparation suffisante d'avec le collège des Dominicaines, l'immédiate proximité des deux établissements engendrant de mutuelles espiègleries de la part de leurs élèves, ce que les éducateurs ne jugeaient pas souhaitables.

Le corridor terminé (et baptisé *Saint-Patrick's Hall*), on pensa à se doter d'un oratoire, en attendant de pouvoir bâtir une chapelle. Pour ce faire, on imagina de le construire au-dessus du Hall. C'est là que surgirent de difficiles négociations avec les Sœurs dominicaines : la nouvelle construction s'élevait

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

près de leur clôture. Allait-on, par ses hautes fenêtres, avoir un regard sur ce qui se passait chez elles? Les autorités ecclésiastiques furent alertées pour faire arrêter les travaux, et ce fut le début d'une volumineuse correspondance. Bien que connu pour son franc-parler, le P. Leman se montra pourtant fort patient. L'oratoire fut terminé, sans aucune fenêtre du côté des sœurs (pas plus qu'on n'avait pu en doter le grand hall), et on l'inaugura pour la fête du 29 juin 1866.

Le grand événement du réaménagement du collège, ce fut sans aucun doute la construction de la chapelle que le P. Leman voulait magnifique et attrayante pour des jeunes. Au long de l'année 1866-1867, la septième du collège, ce fut la grande affaire qui mobilisa autant le supérieur que les élèves dans la recherche de fonds et le suivi des travaux. Le P. Ignace consentit à donner deux nouveaux membres à la communauté pour contribuer à cette œuvre : le P. Jean-Martin Ebenrecht, un Alsacien formé en architecture d'églises, qui devait poursuivre son service au collège pendant quelque cinquante ans, et le Fr. Eugène Devena, remarquable décorateur, qui travailla sans désemparer à l'embellissement de ce sanctuaire pendant deux ans.

L'inauguration de la chapelle, dédiée au Cœur Immaculé de Marie, Refuge des Pécheurs, demeure une des plus grandes célébrations jamais vue à Blackrock. Le 28 mars 1868, l'archevêque, le Dr Cullen, à présent cardinal, présida et son vicaire général, Mgr Forde, officia à la messe solennelle ; la chorale se surpassa. Son Éminence prononça des paroles de gratitude envers l'œuvre accomplie, ce qui fit chaud au cœur de la communauté.

Chapelle splendide au goût de tous, mais caisse désormais à sec ; et pourtant, il y avait encore beaucoup à faire pour agrandir le collège[45] ! Faisant le bilan, en cette fin d'année 1868, le P. Leman attribue à la fréquentation des sacrements par les élèves le bon esprit, le travail et les progrès qui s'opèrent sous ses yeux. Alors que certains établissements ferment leurs portes, faute d'avoir assez d'élèves, Blackrock se voit de plus en plus dans la nécessité de refuser une partie de ceux qui demandent leur inscription.

Au cours de cette fin d'année, le P. Leman reçut plusieurs demandes d'évêques pour prendre la direction de collèges dans leurs diocèses...

Une autre étape allait bientôt être franchie par l'acquisition de propriétés voisines : il n'y aurait désormais plus de problème d'espace et les bâtiments, progressivement élevés et modernisés, n'empêchent pas le collège de dispo-

45. L'oratoire provisoire fut transformé en un dortoir dont on avait le plus grand besoin.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

ser aujourd'hui d'un stade et d'une bonne douzaine de terrains de rugby, sans compter les courts de tennis.

« Pour éviter le caprice ou l'indolence dans le reste de mon temps, j'ai pris un moyen dont je me trouve fort bien ; c'est, chaque matin, de faire, pour la journée, le vœu de ne pas perdre un moment de mon temps à faire autre chose que ce que je crois être la volonté de Dieu[46]. »

Notre article, extrait de la biographie du P. Jules Leman, par le P. Seán Farragher, concerne la fondation du Collège de Blackrock, pour la période qui s'étend de 1859 à 1868. Le P. Leman restera ensuite à Blackrock jusqu'à sa mort, le 3 juin 1880. « Il sut entretenir avec les hauts personnages de la société civile et ecclésiastique les relations les plus amicales... Il faisait aussi beaucoup de bien parmi les maisons religieuses... Il eut particulièrement à cœur l'œuvre de propagation de bons livres et de tracts, sur les principales vérités de la religion... ». Lors de ses obsèques, son cercueil fut déposé dans un caveau établi sous la chapelle du Collège de Blackrock.

46. Notes personnelles du P. Leman.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 5, premier semestre 1997, p. 63 à 92.

Premiers contacts des spiritains avec les peuples de la région centrale du Nigeria

*Vincent O'Toole**

Ce ne fut qu'en 1930, c'est-à-dire cinquante-cinq ans après leur arrivée dans le pays, que les spiritains s'engagèrent dans l'évangélisation systématique du centre du Nigeria. Ceci peut s'expliquer en partie par l'attirance extraordinaire montrée par le peuple Igbo pour l'Evangile et par le manque de personnel missionnaire permettant de répondre à cette demande et de s'avancer vers d'autres régions. La chose demeure cependant difficile à comprendre. La mission de Calabar, installée chez des peuplades autres que les Igbo, débuta en 1903 et continua ensuite sans interruption. L'Eglise réformée de Hollande envoya du monde à Ibi et dans la partie orientale du pays Tiv assez vite après le voyage du P. Léon Lejeune (que l'on trouvera raconté ci-après).

Il est clair que les Pères Joseph Lutz et Léon Lejeune[1] *voulaient partir*

---

* Vincent O'Toole est né en 1934 à Cambridge. Après deux ans dans la *Royal Navy,* il entre au noviciat spiritain de Cellule (Puy-de-Dôme), en 1954. Ordonné prêtre en 1960, il obtient une licence d'histoire à l'Université de Dublin et enseigne ensuite au petit séminaire spiritain d'Angleterre. Il arrive au Nigeria en 1970, au moment où finit la guerre civile. Il y passe treize ans, dans l'enseignement. De 1976 à 1983, il est Supérieur principal du district de Makurdi. De retour en Angleterre, il est d'abord directeur de la formation, puis Supérieur de la Province spiritaine d'Angleterre (1988-1994). Depuis 1995, il est archiviste à la maison généralice de Rome.

1. Né le 24 mars 1860, à Tournai-sur-Dives (Orne), Léon Lejeune fait profession dans la Congrégation du Saint-Esprit en 1885. Après avoir exercé son apostolat au Gabon pendant quinze ans, ils est nommé, en 1900, préfet apostolique du Bas-Niger. En 1905, malade, il rentre en France. Il meurt, à Chevilly, le 6 septembre 1905. NB : *BG,* t. 23, p. 491 ss.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

vers le nord le plus vite possible ; et Mgr Shanahan[2]*, qui passa les premières années de son séjour dans la mission de Dekina vers l'Igala et l'Idoma, était également désireux de voir s'ouvrir ce champ d'action. Mais, malgré des contacts et des rapports encourageants, rien ne fut accompli.*

Les documents sur ce sujet se trouvent à Chevilly, dans les Archives générales des spiritains ; on en présentera ici quelques uns. Le plus intéressant est le Journal de communauté *de la malheureuse mission de Dekina, si chère au P. Lejeune, qui jette une lumière passionnante sur les méthodes employées par ces missionnaires des premiers temps, méthodes appliquées puis rejetées en partie par le jeune P. Shanahan. La plus grande partie de ce journal, rédigé entièrement en français, est de la main même de Shanahan. Cette période a dû exercer une influence extrêmement formatrice pour ses principes et sa stratégie missionnaires. Egalement importantes sont les fines observations des Pères Eugène Groetz et Joseph Soul à propos des Tiv, même si leurs tournées dans cette région furent très brèves.*

Les pages qui suivent ont été rédigées dans l'espoir que d'autres pourront étudier davantage cette passionnante époque de notre histoire spiritaine au Nigeria, grâce à l'importante documentation conservée en nos archives spiritaines de Chevilly et qui demeure, autant que je le sache, inexploitée par les chercheurs.

Qu'on me permette un mot d'avertissement. De manière courante, les tribus du centre du Nigeria étaient connues des arrivants par des surnoms (pas toujours très flatteurs !) donnés par les peuplades environnantes. Ainsi, dans les premières correspondances, comptes rendus et récits, les Tiv sont-ils appelés « Munshi » et les Idoma « Okpoto ». Les missionnaires ainsi que le gouvernement étaient persuadés qu'il s'agissait vraiment de leur nom. Il s'aperçurent de leur erreur quand ils s'installèrent pour de bon au milieu de ces tribus ; mais, dans ce texte, on trouvera les deux appellations[3]*.*

Vincent O'Toole (août 1996)

---

2. Mgr Joseph Shanahan (1871-1943) : voir : *Mémoire Spiritaine,* n° 3, p. 76.

3. Nous suivons la façon de faire de la revue qui, dans les citations, respecte scrupuleusement les documents originaux, y compris dans leur français approximatif et leur façon d'écrire les noms africains (orthographe, pluriel...,).

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

- I -

Essai de fondation à Ibi

En 1892, six ans après que le P. Joseph Lutz et ses trois compagnons aient fondé à Onistha la première implantation spiritaine au Nigeria, ils dressèrent des plans afin d'ouvrir une mission à des centaines de kilomètres de là, en remontant le Niger et la Benue.

L'immense territoire alloué aux spiritains comprenait tout l'est du Niger et le sud de la Benue, montant au nord jusqu'à Yola et la frontière du Cameroun. Lors de la conférence de Berlin en 1884, la Benue fut déclarée rivière internationale ; des ports y furent établis par des négociants européens, et rapidement devinrent des centres administratifs et commerciaux, tels Ibi, Numan, Lau et Jimeta[4]

Un explorateur français, Mizon, remonta la Benue, en 1892, « dans le but de montrer nos trois couleurs et d'ouvrir l'intérieur de l'Afrique à nos nationaux. » Mais la *Royal Niger Company* anglaise ne l'entendait pas de cette oreille : elle confisqua les bateaux et mit fin à l'expédition.

Il semble que le P. Lutz avait demandé à Mizon une estimation sur les conditions d'un éventuel établissement d'une mission catholique là-bas, et que la réponse avait été plutôt optimiste : « Visitez au moins une fois les tribus riveraines de la Benue, et vous qui êtes des hommes de charité, prêts à tout pour soulager les malheureux, vous verrez que vous devez établir, de Lokodja à Yola, des missions qui deviendront bientôt florissantes[5]. »

Mais les spiritains d'Onistha étaient désespérément pauvres et ne pouvaient à cette époque envisager une telle aventure. La plupart de leurs ressources s'engloutissaient dans les droits exorbitants réclamés par la Compagnie du Niger pour acheminer depuis la mer les fournitures de première nécessité. La survie de leur mission n'était même pas assurée.

Voyage du P. Léon Lejeune à Ibi

En 1900, le P. Léon Lejeune est nommé supérieur de cette fragile mission, et préfet apostolique du Sud-Nigeria. Il avait acquis une grande expérience

4. HICKEY, *Histoire du diocèse de Yola*, p. 15.
5. *Les Missions catholiques*, 1903, p. 89.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

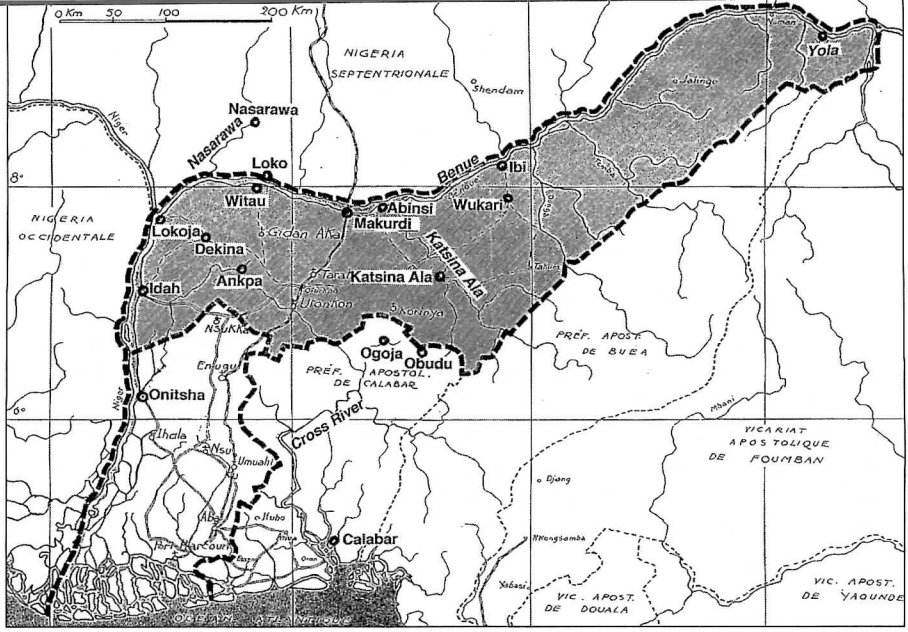

En 1934, l'ancien vicariat apostolique de « la Nigeria méridionale » a été divisé en trois, pour former le vicariat apostolique d'Onitsha-Owerri (CSSp), la préfecture apostolique de la Bénoué (CSSp) et la préfecture apostolique de Calabar (confiée aux Pères de Saint-Patrick)

« Cette mission est fondée aujourd'hui 14 octobre [1903]. (...) Le but de la mission est spécialement l'Evangélisation par les écoles, les catéchismes dans les villes et les villages et les œuvres d'agriculture. » *L. Lejeune, préfet apostolique*

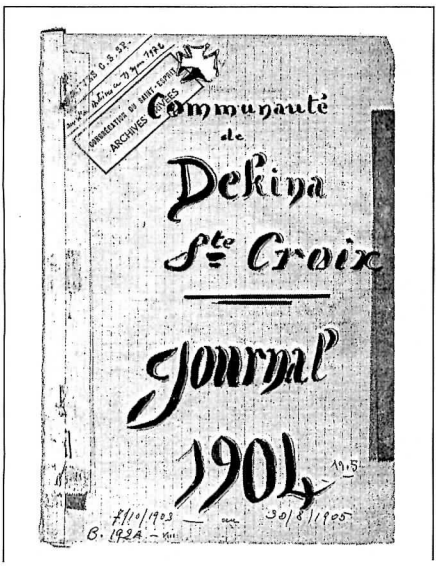

« Voilà comment j'ai passé cette nuit, la plus longue de ma vie, et comment j'ai perdu un joli verre de mon bon sang français, avec les mille et mille piqûres des insectes...» (Dessin de Mgr Le Roy, dans *Les Missions catholiques*, 6 mars 1903)

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

missionnaire au Gabon, et on pensait à Paris qu'un tel chef était indispensable pour la bonne santé de l'implantation. Cette intuition était juste. Son passage dans le pays ne dura que cinq années (il mourut à Chevilly en septembre 1905), mais il consolida la mission et posa les fondements de sa future expansion.

L'étonnante réponse du peuple Igbo à l'Evangile commença à se manifester en peu de temps et absorba toutes les forces et les ressources de la mission. Néanmoins, le P. Lejeune pensait aussi aux millions de gens qui, selon les rumeurs, habitaient le nord de la préfecture apostolique, et qui donc étaient sous sa responsabilité. Il résolut d'établir une base d'où ses missionnaires tenteraient d'entrer en contact avec ces populations.

On lui avait parlé du port d'Ibi, situé sur la rive sud de la Benue, près du pays des Tiv. Il partit d'Onitsha le 23 août 1903, à bord du *Nkissi* appartenant à la Compagnie Royale du Niger. Il écrivit plus tard un récit à épisodes pour la revue française *Les Missions Catholiques*[6]. Ce qui suit donne une idée des difficultés qu'il rencontra durant ce voyage, le premier entrepris dans cette contrée par un missionnaire catholique.

Ida est une ville d'environ trois mille personnes, surtout des musulmans appartenant à la tribu des Igala. Le *Nkissi* traverse ensuite le pays des Bassa, « tribu qu'aucun blanc n'a encore visitée ». Le P. Lejeune apprend alors que Sir Frédérick Lugard[7], Haut-Commissaire pour le Nigeria du Nord, vient de nommer un chef de poste à Dekina, l'endroit choisi pour y établir cette mission du nord.

A Lokoja, confluent du Niger et de la Benue, il est très bien reçu par un catholique irlandais, M. Cunningham. Ce dernier lui apprend qu'il est le seul catholique romain de tout le district. Il offre au P. Lejeune quantités de provisions, y compris du whisky ! Le Résident de Lokoja lui donne une lettre d'introduction pour ses collègues répartis au long de la Benue. Comme aucun

---

6. Dans *Les Missions catholiques*, il est question du Bas-Niger et du P. Lejeune tout au long de l'année 1903. Le premier récit, intitulé « Dans la Bénue (Nigeria) » par le R. P. Lejeune, de la congrégation du Saint-Esprit, vicaire Apostolique du Bas-Niger, s'étale sur plusieurs numéros : n° 1759, 20 février 1903, p. 88-91 ; n° 1761, 6 mars, p. 114-117 ; n° 1762, 13 mars, p. 127-129 ; n° 1763, 20 mars, p. 140-142. En plus de ce récit, on trouve d'autres nouvelles du Bas-Niger données en 1903 par le P. Lejeune : n° 1771, 15 mai, p. 231-232 ; n° 1775, 12 juin, « Proclamation de Sir Ralph Moor, High Commissioner », p. 277-278 ; n° 1796, 6 novembre, p. 531 ; n° 1800, 4 décembre, « Bas-Niger. Fondation de la Mission de Dekina avec un village de liberté sur la Bénoué - Lettre du R. P. Lejeune à Mgr Le Roy », p. 577-579.

7. Frederick Lugard (Madras, 1858-Abinger, Surrey, 1945) est une des plus grands figures coloniales britanniques. Alors qu'il est Commissaire en Afrique occidentale depuis 1897, il s'empare de Kano et de Sokoto en 1903. Il sera gouverneur général du Nigeria de 1912 à 1919.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

bateau à vapeur n'est prévu pour remonter la Benue en ce moment, le P. doit louer une grande pirogue et embaucher deux rameurs. La progression est déplorablement lente, car ils vont à contre-courant, au plus fort de la saison des pluies. Le P. Lejeune dépasse le confluent de la Benue avec le Nassarawa venant du Nord, et on lui apprend que la ville de Nassarawa se situe à trois journées. Se trouve par là, un certain capitaine Moloney, en train de combattre les esclavagistes[8].

Le P. Lejeune est ravi de découvrir quelques échantillons de tissus produits par les peuplades païennes du district. Il apprend que les Tiv « n'ont jamais vu de turban » (ce qui signifie qu'ils ne sont pas musulmans) et qu'ils produisent d'excellentes étoffes. Il note qu'une idée reçue parmi les Européens est que les musulmans se montrent supérieurs aux païens dans tous les domaines ; il réfute cette assertion avec force, en fonction de ce qu'il a vu jusqu'ici.

Il s'arrête un soir juste avant Loko sur la rive nord et Witaw (aujourd'hui Oweto) sur la rive sud. Les pagayeurs refusent d'entrer dans ces villages, de sorte qu'il passe une horrible nuit dans la pirogue, cachée au milieu des roseaux, sous une pluie torrentielle et des nuages de moustiques. Le courant se renforce de plus en plus, et la progression faiblit encore.

Il débarque enfin à Loko et dîne chez un autre Irlandais, M. Mac Neil, qui s'occupe du télégraphe. Le jour suivant, le P. Lejeune profite d'une escale du bateau à vapeur *Nigeria* pour monter à bord !

Traversant le pays des Tiv, on lui a raconté que « les montagnes que l'on voit sont peuplées de *Munchis*, tribus cruelles et cannibales qui attaquent les pirogues, tuent les pagayeurs, leur coupent le cou et arborent la tête de leurs victimes au bout d'une perche plantée le long du fleuve... On dit qu'ils ont juré la mort du premier Blanc qui mettra le pied chez eux[9]. » Le P. Lejeune refuse de le croire. Lugard lui dit que les esclavagistes musulmans ont rencontré une vive opposition de la part des Tiv. Ces derniers confondent Blancs et Musulmans, car ils vivent dans les mêmes régions. Par conséquent, « ils sont persuadés que les disciples de Mahomet et les Blancs ne font qu'un » et doivent être combattus les uns comme les autres. « Il serait temps d'essayer de les détromper, note le P. Lejeune dans son journal de bord. Ce travail est tout à fait du ressort des missionnaires[10]. »

---

8. Le capitaine Moloney fut tué un peu plus tard, lors d'un combat et enterré sur la *colline de Moloney,* à Keffi.
9. *Les Missions catholiques*, 1903, p. 116.
10. *Ibidem.*

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Il est intéressant de relever que, bien qu'ayant navigué devant l'endroit où s'élève maintenant la ville importante de Makurdi, sur la rive de la Benue, le P. Lejeune dans ses récits de 1903 ne la cite pas.

Le Père découvre la ville d'Abinsi et se demande si elle ne serait pas une bonne base de départ pour évangéliser les Tiv[11]. Dommage qu'il n'ait pas suivi son intuition, au lieu de choisir plus tard Dekina, au pays Bassa ; il aurait sûrement eu plus de succès.

Le 6 septembre, il arrive enfin à Ibi ; il est bien reçu par le Résident, un certain Hewby, et par le souverain local : tous deux sont prêts à lui donner un terrain pour la mission. Le projet du P. Lejeune est de fonder deux unités distinctes : la paroisse Sainte-Croix à Ibi (nom choisi pour signifier l'interdiction faite aux musulmans de progresser plus avant) et la maison des esclaves libres de Saint-Pierre Claver. Cette dernière serait bâtie en un lieu curieusement appelé *les fusiliers,* à mi-chemin de Wukari où les Tiv se rendent au marché. De cette façon, la maison leur serait accessible, et les pensionnaires se sentiraient loin des esclavagistes.

Enfin, le P. Lejeune repart en bateau pour Onistha le 16 septembre, avec l'intention d'envoyer du personnel pour bâtir la mission d'Ibi le plus vite possible. Pourquoi le projet ne fut-il point mis à exécution? Cela n'a jamais été expliqué. L'éloignement des confrères d'Onitsha, et la perspective inquiétante de fournir le nécessaire à une mission si lointaine au prix de lourdes dépenses décidèrent peut-être le P. Lejeune d'opter pour Dekina, beaucoup plus proche. Rappelons à nouveau qu'une fondation à Ibi aurait été plus florissante et encourageante, pour ces missionnaires des premiers temps, que la mission établie à Dekina le 10 octobre 1903 : nous verrons plus loin qu'on devra fermer celle-ci au bout de deux ans, après une série de revers et de déceptions.

- II -

La Mission de Sainte-Croix à Dekina

La ville de Dekina, finalement choisie par le P. Lejeune comme tête de pont vers le Nord sur l'avis de plusieurs personnes (restées anonymes), se trouvait à vingt kilomètres de Mosum où la Compagnie du Niger avait un

11. Le P. Eugène Groetz aura la même idée lorsqu'il visitera en 1922 la ville d'Abinsi.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

bureau sur la Benue, non loin du confluent avec le Niger. La nouvelle mission serait approvisionnée depuis Onitsha par voie d'eau, en passant par Mosum.

Dekina était un centre marchand. Bien que située en pays Bassa, elle était proche de tribus importantes, les Igala, Bassa Como et Idoma (*Okpoto*). C'était ce dernier peuple qui intéressait surtout les missionnaires, car on les tenait pour fort nombreux et dominant une vaste contrée.

Le P. Lejeune a rassemblé les nombreuses dépêches échangées entre les personnalités officielles au sujet de la nouvelle mission prévue à Dekina, et en a inséré des copies dans le *Journal de communauté* conservé aux Archives de Chevilly[12]. Ces pièces jettent quelque lumière sur les motifs de cette fondation :

« A l'attention du Haut-Commissaire par interim[13] de Zungeru
Officiel urgent-328-Lokoja, 7 octobre 1903

« Les Pères Lejeune et Joseph [Lichtengerger][14] de la Mission catholique d'Onitsha, qui disent que votre Excellence leur a demandé de fonder village pour 200 esclaves libérés en provenance de Bornu-Muri actuellement à Ibi, sont arrivés et sont venus me voir. Ils demandent votre approbation pour fonder village plus près de Lokoja qu'Ibi, par exemple à Dekina, Mosum ou Sende en pays Bassa. Ibi coûteux et ne convenant pas, disent-ils. Réponse rapide souhaitée.

Morgan, Résident de Lokoja »

Un mémorandum de Morgan au Résident à Dekina (9 octobre 1903) comporte une copie de ce télégramme ainsi que la réponse positive reçue de Zungeru, de façon à lui expliquer la raison pour laquelle les Pères Lejeune et Lichtenberger veulent le voir. « Leur principal désir, continue Morgan, est d'établir une mission et une école à Dekina, et, si vous n'avez aucune objection à ce qu'ils fassent ainsi, j'espère que vous pourrez leur fournir toute aide et toute information utiles. Ils vous donneront eux-mêmes toutes les précisions souhaitables. »

---

12. Arch. CSSp, 192-A-VIII (Repaginé en 1997 pour réparer une erreur de reliure). A la même époque, en cette année 1903, malgré le petit nombre de missionnaires à sa disposition, le P. Lejeune fonde une mission à Old Calabar, sur la frontière Est de son territoire. Cette mission fut plus heureuse que celle de Dekina et ne connut aucune fermeture.

13. Frédérick Lugard était alors en congé en Europe.

14. Le P. Joseph Lichtenberger sera Supérieur de la mission de Dekina d'octobre 1903 à juillet 1904. Par la suite, après un séjour en Angleterre, il quittera la congrégation pour le clergé séculier. Il meurt au Canada, en 1919.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Le P. Lejeune écrit au Résident à Dekina, M. Lumley, en lui détaillant ses ambitieux desseins pour la future mission :

« Dekina, 14 octobre 1903. Au Résident du Pays Bassa.
« Monsieur, Son Excellence le Haut-Commissaire a eu la bonté de proposer Dekina en pays Bassa comme lieu adapté à la fondation d'une mission, avec des écoles et un village pour les esclaves libérés. Y étant allé en compagnie du P. Joseph Lichtenberger, je trouve que c'est vraiment mieux adapté à nos projets qu'Ibi, la nourriture y étant moins chère, la population entièrement païenne et les dépenses faibles en comparaison avec celles qui seraient nécessaires pour fonder une mission à Ibi. Aussi ai-je décidé, avec votre aimable permission et celle de son Excellence, d'établir une fondation à Dekina comprenant :

1) une école de jour pour enfants du village-même, surtout les enfants païens,
2) une pension pour enfants de villages éloignés, avec 40 ou 50 élèves,
3) des classes d'apprentissage pour charpentiers, jardiniers, paysans, etc.,
4) un village d'esclaves libérés.

J'ai déjà reçu de Sir F. Lugard, Haut-Commissaire, l'assurance que le gouvernement lui-même libérera les esclaves et les confiera à nos soins ; nous avons promis d'observer ponctuellement toutes les règles imposées par Son Excellence et ses représentants à Dekina. (...) C'est notre espoir et notre objectif que la mission devienne autosuffisante d'ici quelques années, par son propre labeur, et c'est la raison pour laquelle je demande un aussi grand morceau de terrain. »

Les choses avancèrent à la satisfaction de tous. Un vaste espace fut attribué à la mission et le P. Lichtenberger dûment installé comme Supérieur. Avant de quitter Dekina pour Onitsha, le P. Lejeune avait exposé clairement ses intentions dans la « *Lettre de fondation de la Mission* – 14 octobre 1903 – Holy Cross Mission » insérée dans le Journal de communauté :

« Le but de la mission est spécialement l'Evangélisation par les écoles, les catéchismes dans les villes et les villages et les œuvres d'agriculture. (...) Je désirerais que le Père qui sera donné comme second s'occupe particulièrement des écoles et du ministère et que le Père Supérieur garde pour lui les installations à faire. (...) Le frère qui viendra aidera pour ces premières constructions comme pour les cultures. Aussitôt que les scieurs seront arrivés, les mettre à scier des poutrelles de grosseur, de largeur, et de longueur suffisantes pour bâtir une maison à étage. (...) Vingt mille livres sont allouées à cette nouvelle mission pour sa fondation (...). Il serait à désirer que par ses plantations et son industrie cette mission se supporte et se suffise dans 4 ans. Je recommande la charité entre tous les membres de cette station et l'union intime avec tous les membres de la Préfecture[15]. »

15. Arch CSSp, 192-B-IV. *Journal de communauté,* p. 5. On notera une contradiction de dates dans

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

A lire le Journal de communauté de Dekina, on peut suivre de près les souffrances et même la lutte pour la survie de cette fragile mission ; le P. Joseph Lichtenberger avait 43 ans, et avait travaillé au Gabon avec le P. Lejeune. Le 28 novembre arrive le P. Paul Herry[16] dont c'est le premier ministère : il a été ordonné un peu plus tôt cette même année à Chevilly. Il avait terminé ses études secondaires au collège de Blakrock, à Dublin et possédait une bonne pratique de l'anglais.

Les missionnaires vécurent dans la plus grande pauvreté, passant presque tout leur temps à bâtir des cabanes très primitives et à défricher la brousse. Ils pensaient que l'exploitation du sol leur permettrait de vivre en autosuffisance[17]. Mais tout semblait se liguer contre eux. Le 18 décembre, une expédition militaire fut décidée au pays *Okpoto*, non loin de Dekina. Ses chefs, le capitaine O'Riordan et le lieutenant Burney, y trouvèrent la mort. Le capitaine étant catholique, le P. Lichtenberger fut requis pour l'enterrement à Lokoja[18]. Ensuite, les autorités britanniques organisèrent une série de contre-attaques du côté des *Okpoto*, détruisant le village d'Ankpa et plusieurs autres, créant une atmosphère dangereuse et tendue[19] et rendant l'avenir encore plus sombre pour la nouvelle mission ; comme les Pères le notent dans leur *Journal de communauté* : « Départ de l'expédition ce qui nous ferme pour très longtemps l'accès des *Okpotos*[20]. »

Mais le pire allait suivre. Le dimanche 31 janvier 1904, un feu de brousse activé par l'harmattan vint traverser le village de Dekina en brûlant tout, même les bâtiments de la mission. Les spiritains avaient tout perdu, à part

---

le *Journal* lui-même. La « Lettre de fondation », de l'écriture et signée par le préfet apostolique, parle d'« aujourd'hui, 14 octobre ». Or, dans le journal lui-même, on peut lire à la date du 13 octobre : « Le R. P. Lejeune repart... ».

16. Né à Saint-Pol-de-Léon (Finistère), Paul Herry fait profession dans la Congrégation du Saint-Esprit en 1900. Arrivé au Nigeria en 1903, il est envoyé à Dekina, mais la maladie (tuberculose) l'oblige à un retour en France dès 1906. Il meurt, à Langonnet, le 5 août 1907. NB : *B,* III, p. 119 ss.

17. « Le P. Herry revient de Lokoja. Il amène avec lui, entre autres choses, une table, don de M. Higgins. Voilà un an que la Mission existe et c'est la première table qu'on peut voir à Dekina » (*Journal de communauté,* 25 novembre 1904.)

18. « Samedi matin à Lokodja, j'ai été prié par le Résident de faire la cérémonie d'inhumation du pauvre capitaine Riordan, qui était catholique. Le soir, à 4 heures, tous les officiers m'attendaient à la cour de justice. Les cercueils du capitaine Riordan et du lieutenant Burney étaient là, couverts du drapeau national, sur deux affûts de canon. J'avais une vingtaine de jeunes gens catholiques autour de moi, la plupart d'Onitsha. (...) C'était touchant dans cette majestueuse simplicité. Le ministre protestant a fait l'inhumation du lieutenant Burney. Les restes de ces pauvres officiers massacrés ne sont arrivés que la semaine dernière. Ma conviction est que leurs corps ont été rôtis et mangés. » *BG,* t. XXII de la collection complète (1903-1904), p. 796.

19. *BG,* t. XXII, p. 795.

20. *Journal de communauté,* p. 6, à la date du 2 janvier 1904.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

les vêtements qu'ils portaient. Leur découragement apparaît dans les lignes que l'un d'eux écrivit à cette occasion : « Une porte de sortie est donnée pour abandonner soit définitivement soit pour un temps plus ou moins long cette mission qui n'a guère d'espérance surtout depuis que les Okpoto sont en révolte[21]. »

Les deux Pères quittèrent la mission cette nuit-là, *en pantoufles*, et arrivèrent à Onitsha quatre jours plus tard, afin d'annoncer à leur préfet apostolique l'échec de son projet. Le P. Lejeune leur montra beaucoup de compassion, mais ne voulut pas entendre parler aussi vite d'abandon. Comme l'écrit Desmond Forristal dans son livre *The Second Burial of Bishop Shanahan :* « On s'accordait à dire que le P. Lejeune ne supportait pas la contradiction. Il était net dans ses projets et direct dans ses méthodes. Il savait ce qu'il voulait ; il était résolu à obtenir d'une manière ou d'une autre ce qu'il désirait[22] ». Donc, après un repos de quelques semaines, les pères repartirent à Dekina pour tout reprendre à zéro.

Le travail de reconstruction fut grandement facilité par l'arrivée, le 15 juin, du Frère Adélard[23] (qui « amène avec lui les caisses de vin, *Deo gratias* ! »). Ce Frère Adélard était alsacien, il avait vécu en Afrique de l'Est et en Algérie avant son arrivée à Dekina. Mais leur joie ne dura point ; le P. Lichtenberger eut à la main droite un gros abcès qui s'envenima ; il fallut le renvoyer en Europe. Le Journal exprime la déception de ses confrères : « Nos vœux pour un prompt rétablissement l'accompagnent en même temps que nous regrettons beaucoup de perdre ce bon confrère qui a été à la peine ici dès le commencement[24]. » Il quitta Dekina le 13 juillet, pour ne jamais y revenir.

Arrivée du P. Joseph Shanahan

Pour le remplacer temporairement à Dekina, le préfet apostolique désigna le jeune P. Shanahan (il avait 33 ans) qui était arrivé au Nigeria depuis

21. *Journal de communauté,* p. 6, à la date du 31 janvier 1904.
22. D. FORRISTAL, *The Second Burial of Bishop Shanahan*, Dublin, Veritas, 1990, p. 45.
23. Jean-Michel Rothbletz fait profession dans la Congrégation du Saint-Esprit en 1891, sous le nom de Frère Adélard. Il séjourne d'abord à Zanzibar, puis à Misserghin (Oranie) pendant un an et au Nigeria, de 1904 à 1910. Après quelques années en Angleterre et quelques mois à Chevilly, il rejoint la communauté de Misserghin et, en 1932, celle de Neufgrange ; où il meurt, le 29 avril 1951. NB : *BPF,* n° 56, p. 459.
24. Arch. CSSp 192-A-VIII, *Journal de communauté* (repaginé), p. 8 (N.B. : Ce passage à la date du 13 juillet a été rédigé plusieurs jours après. Le rédacteur sait que le P. Joseph a été envoyé à Onisha, après huit jours et qu'on l'a fait ensuite partir pour Europe...).

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

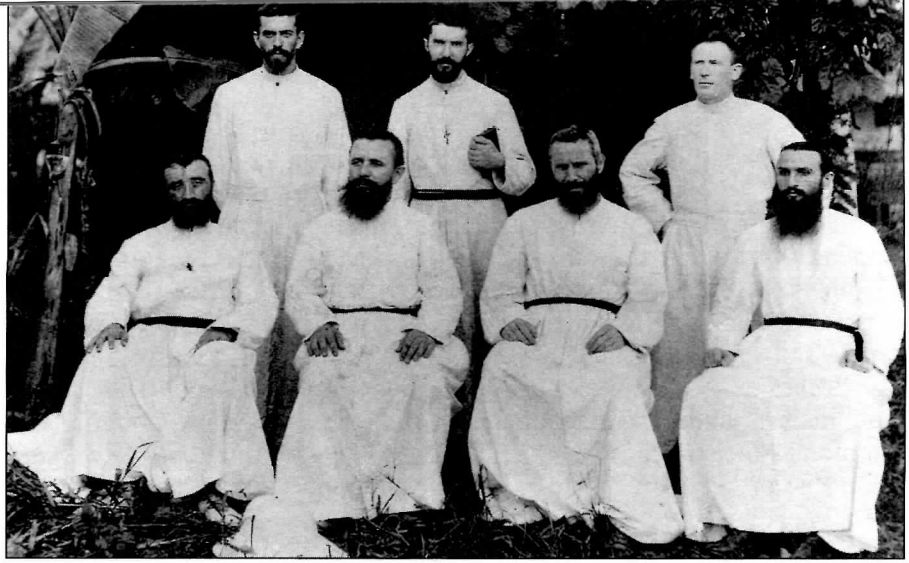

Assis, de g. à dr. : **PP. Aloyse Muller, Louis Léna, Joseph Shanahan, Joseph Kraft**
Debout, de g. à dr. : **Fr. Anthère Muller, P. Francis Howell, Fr. Othrain Dasey**

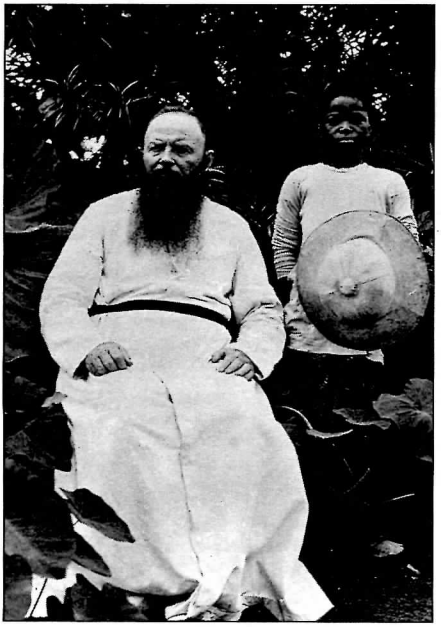

Le P. Léon Lejeune (1860-1905)

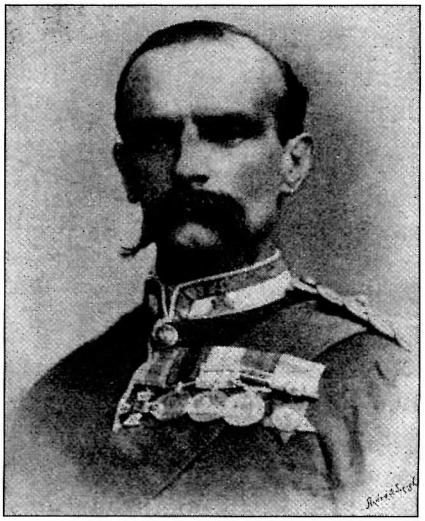

Sir Frederick Lugard (1858-1945)
(Photo extraite de la revue *Les Missions catholiques*, 20 février 1903, où elle accompagne le récit de voyage du P. Lejeune)

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

un an et demi, et avait commencé les constructions d'une nouvelle mission à Ogboli, non loin d'Onitsha. Herry et Shanahan se lancèrent dans leur tâche qui était comme un défi. Voici comment le P. Shanahan la dépeint dans son éloge funèbre du P. Herry, mort prématurément en 1907 :

« A Dekina (...), on vivait dans une grande pauvreté. Nous étions obligés de laver notre linge, de faire la cuisine, porter l'eau, balayer etc. etc. à tour de rôle, car nous ne pouvions avoir des enfants à la mission. A sept heures du matin, chacun prenait un outil, et nous nous mettions à défricher la brousse. Cela durait jusqu'à dix ou onze heures. Alors, après le repas, préparé par le cuisinier de semaine, on essayait d'apprendre le Haoussa et l'Okpoto jusqu'à 3 heures, quand le travail du matin recommençait. Pour vin, on buvait de l'eau de maïs fermenté. Deux fois par semaine, on faisait un voyage apostolique au pays Okpoto[25]. »

Ces incursions systématiques en pays Okpoto, une nouveauté, commencèrent quatre semaines après l'arrivée du P. Shanahan, malgré les troubles et la mauvaise réputation des Idoma. Le 9 février 1904, dans une lettre d'Onitsha apprenant à Mgr Le Roy la destruction de la mission de Dekina, le P. Herry écrivait : « Depuis l'anéantissement de la 1ère expédition, le chemin des Okpotos nous était fermé. Il eut été pour le moins imprudent de s'aventurer chez eux car ils n'ont pas encore eu le temps de connaître le missionnaire...[26] » Mais prudent ou non, le P. Shanahan n'était pas homme à rester assis en attendant que les choses s'arrangent ; donc tous deux partirent dans l'inconnu, tôt le matin du 25 août.

Le P. Lejeune dut être fort soulagé en recevant des nouvelles encourageantes de cette première expédition, dans une lettre du 29 août :

« Jeudi dernier a eu lieu notre première expédition au pays des Okpoto. Partis vers sept heures, nous avons marché jusqu'à midi dans une direction sud-ouest de Dekina [plus probablement : sud-est. Le sud-ouest les aurait amenés aux rives du Niger, loin des Okpoto]. Pendant deux heures, pas de villages, pas de champs cultivés, rien que brousse, montagnes, vallées et, par ci par là, un coin de forêt vierge. Enfin vers dix heures nous rencontrons l'inévitable cabri. On n'a qu'à le suivre pour arriver à une douzaine de huttes. Il n'y a qu'une femme au village. Notre visite n'a pas l'air de lui être bien agréable. De la plus mauvaise grâce du monde, elle nous indique un sentier, nous faisant comprendre qu'en le suivant nous arriverions à un

25. Arch. CSSp, dossier personnel du P. Herry, AF 1.
26. Arch. CSSp, 192-B-III, « Onitsha, 9 février 1904 », p. 6.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

hameau bien plus considérable. C'était vrai. Voici des Okpoto de toute taille. Ils nous font fort bon accueil, dès qu'ils ont appris que nous ne sommes pas des gens à fusil. On voit quatre ou cinq petits malades. Les pauvres vieilles à cheveux blancs et les vieux viennent nous saluer. On échange des poignées de mains, puis on s'asseoit. Le chef envoie un de ses hommes nous accompagner et nous montrer les cinq ou six autres villages qui tous ensemble portent le nom d'Ogege[27]. »

Au village suivant, ils établissent de nouveau le contact avec facilité :

« Nous mourons de faim et de soif. Ils ont bientôt fait un feu et nous préparent des ignames. Pendant ce temps, ils nous donnent leur gourde de *Pito*. Ah, les braves gens ! C'est là, assis autour du feu attendant que le dîner fut prêt, que nous avons appris notre première lesson *(sic)* d'Okpoto. Ils nous faisaient répéter vingt fois le même mot jusqu'à ce que ce fut bien prononcé. Le dîner terminé, il fallait bien se dire adieu, mais ils ont demandé que nous retournions sous peu. Nous aurons garde d'y manquer[28]. »

Le P. Shanahan apprend un bruit alarmant durant ses tournées :

« Dans les derniers temps, une assemblée générale des tribus des Okpoto, Munchi, Idoma et Igbo s'est tenue dans l'extrême-est du pays des Okpoto. La question traitée était la guerre. D'un avis unanime, tous ont déclaré qu'il fallait faire la guerre aux Blancs. On a même envoyé des messages aux Blancs, les invitant à venir se battre. Un chef a envoyé une vache à M. Stevens, lui disant de la manger, que peut-être cela lui donnerait assez de courage pour aller à la guerre ! S'il y a une expédition, ce ne sera pas une promenade[29]. »

Les marches continuèrent, et quelques chefs Idoma rendirent même la politesse en allant voir les missionnaires à Dekina. Des rapports détaillés furent envoyés au P. Lejeune sur chaque sortie, citant les villages visités, décrivant la réception à chaque endroit. Une lettre se termine par une demande de chaussures : « Ma dernière paire de souliers est presque usée. Je n'ai pu en trouver ni à Lokoja ni à Onitsha. Ce serait une grande charité si vous pouviez m'envoyer une paire n° 11. Autrement, adieu les excursions apostoliques[30]. »

27. Arch. CSSp, 192-B-III, p. 2-3.
28. *Idem*, p. 4.
29. Arch. CSSp, 192-B-III, Shanahan à Lejeune, 11 octobre 1904, p. 8-9.
30. Arch. CSSp, 192-B-III, Shanahan à Lejeune, 12 septembre 1904, p. 4.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Montrant courage et persévérance, les missionnaires s'attachent à se faire connaître le plus largement possible :

« Les Blancs n'entrent jamais dans les villes ou *compounds*. Je suis, je crois, le premier à aller un peu de tous les côtés comme autrefois là-bas à Onitsha. Quand ils ont appris ce que c'est que le Blanc à barbe, pourquoi il vient les voir : soigner leurs malades, enseigner leurs enfants, ne pas demander de taxes à la pointe de la baïonette, etc. etc., il fallait voir comme leur visage changea. Immédiatement, de tous côtés sortent de la brousse des jeunes et des vieux et des vieilles. Au bout d'une heure, on s'entend à merveille. Nous sommes les meilleurs amis du monde. J'insistai beaucoup sur la différence absolue qui existe entre nous et les gens du gouvernement. Immédiatement toutes les langues se meuvent. Les ignames et les œufs et les poules qui n'existaient pas tout à l'heure sortent de leur cachette. On veut absolument que je prenne ce que je veux[31]. »

Le P. Shanahan commence à se faire une idée sur la complexité sociale et les rivalités tribales de cette région :

« Il y a beaucoup d'enfants à l'air intelligent. Plusieurs même ont voulu m'accompagner, mais le nom de Dekina et des Bassas était assez pour les faire fuir. Il n'y a pas de terme pour exprimer leur mépris des Bassas. Ceci provient, je crois, de ce que depuis 100 ou 150 ans ils sont venus sans cesse se pourvoir d'esclaves chez ces derniers. L'animosité des Bassas pour les Okpotos n'est pas moins sincère[32]. »

D'après le P. Shanahan, les rapports avec les Hausa ne sont pas meilleurs :

« Par regard à la question des *Hausas* ou *Musulmans*, il y a une chose bien certaine : ils sont absolument détestés des Okpotos. Le jour où il y a guerre, les premières têtes à tomber seront celles des Hausa. Aussi ne sont-ils pas très fiers en ce moment. Ils se ramassent tous autour des maisons du gouvernement. Ce sont les Juifs de ces régions. Il n'y a pas de vilenie dont les Okpotos ne les accusent. Ils sont fourbes et espions. Aussi il suffit qu'il en vient une vingtaine dans une ville, que tout le monde de se sauver[33]. »

Cette correspondance dépeint une réalité quelque peu différente de ce que nous trouvons dans le livre de D. Forristal *The Second Burial of Bishop*

31. Arch. CSSp, 192-B-III, Shanahan à Lejeune, 11 octobre 1904, p. 4-6.
32. *Idem*, p. 6.
33. *Idem*, p. 10.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Shanahan[34]. Celui-ci décrit la région comme « une vaste mer d'Islam » avec des habitants froids et distants. En fait, les Hausa n'étaient pas le peuple du lieu, mais des chefs et des fonctionnaires indigènes venus du Nord, imposés par les autorités britanniques. Les véritables populations autochtones étaient très anti-musulmanes et formaient barrière à toute pénétration de l'Islam vers le Sud. Comme nous l'avons vu, le P. Shanahan présente toujours ces populations avec chaleur et optimisme dans ses lettres et comptes rendus. Il savait fort bien qu'elles étaient injustement traitées, en conséquence de la politique gouvernementale.

Ecrivant au Supérieur général, le 6 janvier 1905, et se basant à l'évidence sur les rapports du P. Shanahan, le P. Lejeune présente une analyse sans concession de la situation :

« Le grand mal est que le gouvernement de la Northern Nigeria établit des chefs musulmans partout, dans les villes les plus païennes ; ces villes, dit le P. Shanahan, désertent pour résister à l'impôt que ces musulmans sont chargés de percevoir au nom du gouvernement. Les grands chefs musulmans ont pour eux, comme bénéfice, la moitié de l'impôt, les petits chefs un quart, et le gouverneur a le dernier quart ; tout cet impot est prélevé sur les populations païennes. Le P. Shanahan ne connaît pas une seule ville où les chefs imposés par le gouvernement ne soient pas Haoussas. Le meilleur propagateur de l'Islam est donc le gouvernement lui-même, et ce même gouvernement qui s'est tant vanté de protéger les populations païennes contre les invasions et les *raids* des Fulanis et Musulmans de toute sorte, est le premier à favoriser cette invasion. Autrefois ces mêmes Fulanis ou Nupés ou Haoussas pillaient les populations païennes, les armes à la main. Aujourd'hui, ils pillent encore, protégés alors par les *maxims*[35] de Sir Frédérick Ludgard *(sic)*. Et l'Angleterre accuse les autres nations d'injustice[36] ! »

Derrière cet éclat de colère, nous sentons la frustration des Pères Lejeune et Shanahan quant aux esclaves libérés promis par Frédérick Lugard pour leur fondation de Dekina (Ludgard avait repris à la Compagnie Royale du Niger l'administration du Nord-Nigeria en décembre 1899). Ils ne comprenaient pas son attitude : beaucoup de promesses, mais un très petit nombre d'enfants acheminés à Dekina.

34. D. FORRISTAL, *op. cit.*, p. 58.
35. Il s'agit du nom du premier fusil automatique de l'histoire, venant du nom de inventeur, Sir Hiram Stevens MAXIM (1840-1916), qui le mit au point en 1884.
36. Arch. CSSp, 192-B-III, Lejeune à Le Roy : Onitsha, le 6 janvier 1905, p. 2-3.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Dans un article écrit en 1966, un historien nigérian, G.O. Olusanya, fait un certain nombre de remarques qui pourraient expliquer une bonne partie des frustrations spiritaines[37]. Il affirme que Lugard n'aimait guère confier des esclaves libérés aux missionnaires, sauf si le gouvernement gardait plein contrôle sur eux. Sa pensée était la suivante :

1) Ces esclaves libérés vont devenir catholiques et cela compliquera ma tâche d'administrateur dans une zone sous influence musulmane ;

2) Les changements perpétuels dans le personnel des missions seront préjudiciable au bien-être des enfants ;

3) « Je suis informé, a-t-il écrit, qu'elles (les missions) prêchent l'égalité entre Européens et indigènes, ce qui, bien qu'exact d'un point de vue doctrinal, pourrait être mal utilisé par des gens peu développés et interprété comme une abolition de la distinctions des classes[38]. »

Ainsi l'impression qu'avaient les spiritains du non-respect par Lugard de ses engagements avait quelques fondements. Cette peur latente du gouvernement britannique, à savoir la crainte que les missions n'apprennent trop de choses aux indigènes, a été exprimée tout à fait ouvertement par le successeur de Lugard, Sir William Wallace, lors de l'inauguration d'une maison d'accueil pour esclaves libérés à Rumaisha en 1909[39] : « Ce qu'il leur faut, plutôt que des études livresques, c'est une meilleure technique en agriculture et les rudiments de la religion chrétienne, tout ceci dans leur propre langue ou en hausa. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'aucune tentative ne sera faite de leur apprendre l'anglais, ce qui semble être l'idée principale des missionnaires[40]. »

Le financement de la mission de Dekina allait toujours être un problème. Le maigre nombre d'enfants scolarisés montrait clairement que l'autosuffisance grâce à l'exploitation du sol n'était qu'un rêve. A Paris, Mgr Le Roy faisait de son mieux pour collecter des fonds, mais avec peu de succès. Il demanda au P. Joseph Murphy de s'adresser à la Société Antiesclavagiste de Londres : l'accueil de celle-ci fut glacial. Et quand il en parla au cardinal Bourne, archevêque de Westminster, celui-ci ne fut pas étonné :

37. *Journal of Historical Society of Nigeria*, décembre 1966, p. 503.
38. F. LUGARD, *Report on Northern Nigeria 1905-1906*, p. 119.
39. Cette maison d'accueil de Rumaisha sur la Benue fut transférée à Wukari en 1918 jusqu'à sa fermeture en 1925.
40. W. WALLACE, *Report on Lucy Memorial Freed Slaves Home*, juin 1906.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

il savait que l'*Anti-Slavery Society* s'était déjà montrée sectaire au sujet du Congo Belge.

Le cardinal Bourne trouvait, par ailleurs, que ce serait inopportun de solliciter par quête les catholiques anglais, alors que les Pères de Mill Hill venaient de lancer un appel similaire. Aussi proposa-t-il un article dans la presse catholique pour souligner son approbation et son haut patronage ; mais le P. Murphy eut le sentiment que le moment n'était pas opportun : les premiers spiritains venaient juste d'arriver en Angleterre[41].

Au mois de mai 1905, le jeune P. Shanahan lui-même commençait à envisager avec pessimisme les pespectives de la mission :

« Jusqu'ici, nous n'avons pu avoir du gouvernement que quatorze esclaves, dont sept sont des enfants entre deux et sept ans. Les sept autres peuvent travailler un peu. Nous travaillons avec eux pour faire des plantations d'ignames, cassada, haricots du pays, etc. (...) Les gens des environs ne veulent pas nous envoyer leurs enfants pour les instruire. quand nous allons les voir chez eux, ils nous font entendre qu'ils seraient infiniment plus heureux si nous les laissions en paix. Comme vous le savez, les Hausas forment, à eux seuls, la population principale de Dekina. Dans toute la N[orthern] Nigeria, c'est par eux (ou des Musulmans comme eux) que les ordres du Gouvernement sont exécutés. aussi, sont-ils considérés comme les vrais maîtres du pays après le Blanc. Ces gens sont en même temps missionnaires. Partout où ils vont, ils cherchent à proseletyser (*sic*)... Voilà pourquoi en dehors de notre œuvre d'esclaves, notre mission à Dekina, en tant que je puis en juger *(sic)*, ne sera jamais rien. Je voudrais pouvoir dire le contraire. (...) Mais n'est-il pas ainsi que commencent toutes les missions? Avec un peu de courage et la bénédiction du Bon Dieu, notre mission deviendra prospère quand même[42]. »

L'ordre de partir

Le 20 mai 1905, dans le journal de communauté, on peut lire ces lignes de la main du P. Paul Herry : « Une lettre du Rév. P. Lejeune nous apprend que Dekina est supprimée par la Maison Mère[43]. Cette nouvelle n'est pas

41. Arch. CSSp, 192-B-IV, 4 avril 1905. Le P. Murphy venait d'être nommé supérieur du nouveau noviciat spiritain de Prior Park (Angleterre). Il y resta de 1904 à 1906. Plus tard, il deviendra Provincial des USA, puis de la Province d'Irlande et enfin, évêque de Port-Louis, à l'île Maurice.

42. Arch. CSSp, 192-B-IV, le P. Shanahan au P. Pascal, second Assistant, lettre du 13 mai 1905, p. 1-6.

43. Ces deux premières lignes ont été écrites à l'encre rouge !

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

sans nous faire de la peine. Elle devait arriver tôt ou tard, mais nous ne l'attendions pas encore. (...) Et nos enfants ! ! Ils ont mangé leur pain blanc jusqu'à présent. Que leur réserve l'avenir[44]? »

La décision prise par le P. Lejeune, avec l'approbation de la maison mère, devait lui avoir coûté beaucoup. Avant de quitter le Nigeria tôt dans l'année, il apprit qu'il avait un cancer incurable ; mais devoir admettre l'échec de cette courageuse mission qu'il avait soutenue en face de tant de critiques, dut ajouter immensément à sa souffrance.

Le P. Shanahan écrivit à Mgr Le Roy lorsqu'on lui annonça la perspective de la mort prochaine du P. Lejeune : « Je ne saurais vous dire combien la triste nouvelle de sa maladie m'a été pénible ! Il ne sera pas oublié dans les pauvres prières de ses confrères de Dekina. Je sais que notre mission ici lui tenait beaucoup à cœur ; dans son état actuel, c'est dur pour lui de savoir qu'elle est abandonnée[45]. »

Le P. Shanahan se hâtait d'ajouter l'assurance que les missionnaires sur place avaient fait tout leur possible pour le succès de la mission : « Je vous prie de croire, Monseigneur, que nous avons essayé de faire réussir cette station, mais efforts inutiles. Partout où nous irons, mes confrères et moi, nous tâcherons de faire notre devoir, de travailler pour la sanctification des Noirs en nous sanctifiant et sacrifiant nous-mêmes[46]. »

Il est clair que tout le monde n'appréciait pas la brusquerie et même parfois la brutalité du P. Lejeune, ni l'obstination avec laquelle il tenait à ses idées. On sent qu'il pouvait blesser, ne tenant pas compte du fait que tous n'avaient pas sa carapace. Mais le P. Shanahan était capable d'apprécier la valeur d'un homme tel que lui, placé dans une situation si dure. Il était prêt à lui pardonner beaucoup. Le 24 octobre 1904, peu de temps après son arrivée à Dekina, il répond en termes doux et patients à ce qui était à l'évidence une semonce de son supérieur :

« Tout ce que vous me dites, je le prends en très bonne part. (...) Vous ne croirez peut-être pas que ça m'a serré le cœur quand j'ai vu, dans votre dernière lettre, combien vous avez été peiné. J'aime cette franchise avec laquelle vous m'avez dit votre pensée. J'aime surtout sentir, derrière des paroles un peu sévères, un cœur de P. ! ce cœur du vieux missionnaire qui malgré orages et tempêtes reste victorieux

44. *Journal de communauté,* p. 14.
45. Arch. CSSp, 192-B-IV, Shanahan à Le Roy, 23 août 1905, p. 1-2.
46. *Idem*, p. 3-4.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

de lui-même et du monde ! C'est peut-être pour la première et dernière fois que je vous l'écrirai, mais je garderai de vous toujours un bon souvenir. C'est sous vous que j'ai été initié à la vie du missionnaire. Le noviciat a été un peu dur, mais n'importe... Maintenant que je vous connais mieux, et aussi que je me connais un peu mieux aussi, les difficultés du passé sont ensevelies dans le passé ; pour ma part, j'en aurai tiré mon profit. Nous sommes tous en bonne santé. Venez aussitôt que possible[47]. »

Le P. Shanahan écrivit une superbe lettre à son vieil ami le 23 août 1905, dès qu'il sut qu'il était mourant. Il fit de son mieux pour le réconforter, allant même jusqu'à suggérer que l'échec de la mission de Dekina était dû en partie à sa propre inexpérience :

« En ce moment, nous n'avons que seize enfants et comme, toujours, pas un du dehors à l'école. De sorte que je crois qu'en quittant Dekina, la perte, au point de vue apostolique, n'est pas grande. (...) J'ai été bien peiné d'apprendre que votre mal ne diminue pas ! Que le bon Dieu vous donne la grâce de supporter avec votre vaillance habituelle cette nouvelle croix qu'Il vous envoie. Tous les jours je prie pour vous durant l'offrande du Saint-Sacrifice. Je tâche aussi de dire mon office un peu mieux pour la même raison. Vous vous rappelez la chasse aux pintades? Je suis allé encore une fois, seul et sans fusil, l'autre jour pour repenser aux jours d'antan... Samedi, nous partons pour Onistha. Peu importe où on m'envoie, j'irai et ferai mon possible, en profitant de mes trois années d'Afrique pour mieux faire mon devoir. Le P. Herry et le Frère Adélard me prient de vous transmettre leurs meilleurs souvenirs[48]. »

Le P. Léon Lejeune mourut à Chevilly le 5 septembre, et donc, selon toute probabilité, ne lut point cette lettre, mais elle donne un intéressant aperçu d'un P. Shanahan plus sensible que dans son courrier habituel. Ce ne fut pas facile pour celui-ci de quitter Dekina, bien que la raison doive primer en de telles circonstances. Dans son éloge funèbre du P. Herry, déjà cité, le P. Shanahan nous révèle un peu de cette émotion qu'ils ressentirent lorsque vint le moment de partir :

« La Mission, brûlée une première fois, était à peine reconstruite au prix de bien des difficultés, quand l'ordre vint de se replier en bon ordre sur Onitsha. Il n'y a

47. Arch. CSSp, 192-B-III, p. 1-4. Malheureusement nous n'avons aucune trace de la lettre de Lejeune à Shanahan.
48. Arch. CSSp, 192-B-IV, p. 1-4.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

rien qui puisse égaler la douleur que le missionnaire éprouve lorsqu'il est dans la nécessité de quitter une station où il a beaucoup travaillé, beaucoup souffert. On dirait que chaque goutte de sueur versée sur le sol, chaque larme aussi, et chaque prière y jettent autant de racines qui attachent le cœur du missionnaire à son poste. Quand il le quitte, son cœur saigne. Ainsi en fut-il du P. [Herry]. Je n'oublierai jamais cet instant pénible où, s'arrêtant sur le sommet de la colline de Roko, il se tourna pour jeter un dernier regard sur Dekina et lui dire un dernier adieu... Pendant les longues heures de marche qui suivirent, on ne parla pas. Chacun avait le cœur gros[49]. »

Le journal de communauté de Dekina se termine par ces mots définitifs : *Dekina vixit* (Dekina a vécu), signés du P. Shanahan, 1905. Il fallut attendre 1930 pour que les spiritains allemands reviennent en cette région, et les années 1970 pour que les confrères canadiens établissent à Dekina une nouvelle mission[50].

- III -

La mission munshi à Ogoja

Peu de temps après son retour de Dekina à Onitsha en compagnie du P. Herry et du Frère Adélard, le P. Joseph Shanahan reçut de Paris une lettre du Supérieur général lui annonçant qu'il succéderait au P. Léon Lejeune comme préfet apostolique du Bas-Niger. L'immense expansion de l'Eglise (appuyée sur les fondations d'écoles) et l'extraordinaire réponse personnelle des Igbo à l'annonce de l'Evangile avaient pour conséquence, dans l'immédiat, l'immobilisation dans le sud de tous les missionnaires. On ne trouve dans les lettres qui nous sont parvenues que de très rares allusions aux millions d'êtres peuplant les vastes régions du reste de la préfecture.

Il fallut attendre la fin de la première guerre mondiale pour qu'eût lieu un nouvel essai en direction de ces peuplades, et cette fois des Tiv. L'initiative en revient à un remarquable spiritain français, le P. Jules Douvry.

---

49. Arch. CSSp, dossier personnel AF l, éloge funèbre, p. 3-4.

50. Une énigme demeure au sujet du nom *Okpoto* utilisé par le P. Shanahan et ses contemporains. Dans le pays igala, le surnom *Okpoto* est donné à ceux qui parlent un mélange des idiomes igala et idoma. Ceux qu'on appelle ainsi se trouvent depuis *Ankpa* jusqu'à la frontière des Idoma. Par extension tout Igala ne parlant pas le pur igala tend à être qualifié d'*Okpoto*. Il n'est donc pas impossible que dans certains cas le P. Shanahan et ses compagnons aient été induits en erreur quant à l'identité ethnique des peuplades rencontrées.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Le P. Jules Douvry, né le 7 août 1879 à Amiens, ordonné à Chevilly en 1904, fut envoyé au Nigeria l'année suivante. Dès l'ouverture des hostilités en 1914, les troupes anglaises et françaises entrèrent au Cameroun allemand des deux côtés ; le P. Douvry fut nommé aumônier des forces anglaises venant du Nigeria. Il se distingua aux yeux de tous pendant cette campagne difficile, et ses lettres adressées au Supérieur général donnent un aperçu pittoresque des difficultés ou dangers accompagnant les combats dans un environnement aussi hostile.

Cette guerre eut un effet dévastateur sur les missions du Cameroun, en plein essor. Les pallotins allemands qui avaient fait du si bon travail dans ce pays furent contraints de s'en aller par les autorités anglaises et françaises, malgré l'intercession du P. Douvry et d'autres personnes. En conséquence, le personnel des missions qui se montait à quatre-vingt dix personnes en 1914 se trouvait réduit deux ans plus tard à tout juste huit.

En février 1917, la Propagande nomma le P. Douvry administrateur apostolique du Cameroun ; une lourde tâche dont il s'acquitta excellemment. Toutefois, il restait désireux de revenir au Nigeria pour y mettre en œuvre un projet qui lui tenait, semble-t-il, à coeur depuis bien des années : annoncer l'Evangile aux Tiv. Il s'en revint donc à Paris et, en août 1920, donna sa démission d'administrateur apostolique[51]. A l'évidence, il n'eut aucune difficulté pour convertir à son projet le P. Shanahan, alors vicaire apostolique. Lorsque l'évêque rendit visite au Pape Benoît XV en septembre de cette année 1920, il emmena le P. Douvry avec lui et le présenta au Pape, comme il le raconte avec émotion dans sa lettre à Mgr Le Roy, rédigée au Séminaire français le jour même :

« Aujourd'hui, j'ai eu la grande joie et l'honneur d'être reçu en audience privée par Sa Sainteté Benoît XV. Le Saint P. me demanda bien des questions au sujet de la mission de S[outhern] Nigeria. (...) Je demandai à sa Sainteté la faveur de lui présenter le P. Douvry qui allait devenir le fondateur d'une nouvelle station parmi une tribu qui compte des millions d'âmes. Le P. Douvry entra et à genoux demanda entre autres cette bénédiction toute spéciale. Le Saint P. bénit et le P. et la nouvelle mission des Munshis[52]. »

51. *BG*, t. XXXII[e] (1925-1926), p. 409. La notice biographique du P. Jules Douvry occupe les pages 409-412 de la livraison de novembre 1925.
52. Arch. CSSp, 192-B-VIII : Rome, Séminaire Français, 12 septembre 1920, p. 1,3.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Le P. Douvry partit de Liverpool sur l'*Ekari,* le 24 novembre 1920, avec neuf compagnons, parmi lesquels Mgr Shanahan qui venait d'être consacré évêque à Maynooth, et les deux premiers prêtres séculiers d'Irlande volontaires pour la Mission, les Pères Ronayne et Withney. Le P. Douvry ne parlait que de ses Munshi... Sur le bateau, il écrivit au P. Léna, alors conseiller général à Paris, autrefois pionnier des missions du Nigeria :

« Nous sommes en mer depuis trois heures. Encore quelques minutes avant que le pilote ne quitte le bord et j'en profite pour vous dire au revoir. Priez pour moi et pour la mission des *Munshis*. J'ai vu la Supérieure des sœurs de l'Adoration Réparatrice de Liverpool et elle m'a promis de prier pour moi et de prendre la mission des Munshis *sur ses épaules*, elle et toute sa communauté. C'est d'un bon augure et très encourageant ! Maintenant, c'est au tour des missionnaires de ne pas faillir. (...) Dix Nigériens sur l'*Ekari*, cela fait penser à *l'Afrique*, mais heureusement la mer est calme et le bateau solide[53]. »

La mission d'Ogoja

Les plans prévoyaient l'ouverture d'une mission à Ogoja, ville située en bordure du pays Igbo, comme tremplin vers la région des Tiv. Le P. Douvry serait rejoint par le P. James Mellett, spiritain irlandais qui avait travaillé à Calabar. Le P. Shanahan lui-même a laissé une description du départ *impérial* du P. Douvry depuis Calabar :

« Il est parti en pirogue de Calabar avec tout le matériel qu'on puisse imaginer. L'amiral Jellicoe[54] n'était pas moitié aussi impressionnant que le P. Douvry lançant des ordres à droite, à gauche et au milieu, comme il s'apprêtait à remonter la Cross [River] sur 3 200 miles, parmi les cris, les bénédictions et les encouragements de ses amis chrétiens et missionnaires sur le bord du fleuve. Une pirogue ouverte au soleil d'Afrique pendant le jour et exposée à l'humidité glaciale de la nuit, avec des légions de moustiques pour empêcher le sommeil, n'est pas un endroit délicieux. Le P. Douvry

53. Arch. CSSp, 192-B-VIII. Par le mot *Nigériens*, le P. Douvry veut parler de dix missionnaires du Nigeria, d'où l'allusion suivante à *L'Afrique. L'Afrique* avait sombré dans la golfe de Gascogne le 10 janvier 1920, alors qu'il se dirigeait vers l'Afrique Occidentale. Parmi les 563 victimes, on comptait 16 spiritains, dont Mgr Jalabert, vicaire apostolique du Sénégal.

54. L'amiral John Jellicoe (1859-1935) commandait la flotte britannique en 1914-1916, notamment lors de la bataille du Jutland. En 1917, il prit la tête de l'état-major naval.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

surmonta les difficultés : il atteignit Ogoja en pleine forme, avec tout son attirail. Pour y arriver, il avait dû marcher sur 100 miles depuis le fleuve[55]. »

Malheureusement, il ne devait pas rester longtemps à Ogoja. Mgr Shanahan écrivit à Mgr Le Roy le 11 juillet 1921 : « Le P. Douvry fit d'abord un premier voyage d'exploration chez les Munchis : voyage pendant lequel il se rendit compte de la situation et des possibilités au point de vue de l'établissement d'une nouvelle station. Il m'envoya des rapports détaillés d'Ogoja, rapports pleins d'espérance pour le futur de l'Eglise chez les Munchis[56]. » Hélas, il ne reste rien de ces rapports. Toutefois, une lettre du P. Douvry au P. Léna, datée du 15 mars 1921, a été publiée dans la revue spiritaine *Les Annales Apostoliques*[57]. Il y dit à son correspondant qu'il a voyagé chez les Tiv pendant deux mois, et réussi à voir tous les chefs de la division de Katsina-ala, et les trois-quarts de ceux d'Abinsi :

« Tous m'ont promis d'envoyer leurs enfants à l'école et, chose remarquable, plusieurs d'entre eux – et des plus importants – ont refusé les protestants de la D.R.C.M (*Dutch Reformed Church Mission*, une branche séparée de la *Sudanese Mission*). Ils sont établis depuis sept années dans la *Katsina-ala Division*, et n'ont guère fait de progrès. La raison en est que jusqu'au mois d'août dernier, la plus grande partie du pays était encore fermée aux Européens. »

Le P. Douvry fut très impressionné par la réception cordiale des agents du gouvernement, où qu'il se rendit : « Ils m'ont invité d'une manière pressante à venir nous installer avant qu'aucune société protestante ne vienne dans le pays. (...) C'est étonnant de voir et d'entendre le personnel gouvernemental au sujet des missionnaires protestants. Ces Messieurs sont, en général, protestants, mais ils n'ont pas une haute idée des ministres. » On lui rapporta qu'un Résident aurait affirmé : « Le seul bon travail effectué par les missionnaires est l'œuvre des catholiques romains. »

Mais, tragiquement, le P. Douvry dut quitter Ogoja au moment de Noël, en raison d'un grave ennui de santé. Il revint en France et, après une brève affectation en Guadeloupe, il regagna Chevilly, où il mourut le 1er septembre 1924.

---

55. Texte dactylographié de Shanahan, conservé aux archives des *Holy Rosary Sisters*, Dublin.
56. Arch. CSSp, boite 555, II, Shanahan à Le Roy, 11 juillet 1921, p. 2-3.
57. *Les Annales Apostoliques*, juillet-août 1921, p. 102.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Son départ fut un coup terrible pour la fondation, car on a bien l'impression qu'elle avait débuté surtout grâce à son enthousiasme.

Le P. Eugène Groetz

Son successeur à Ogoja, le P. Eugène Groetz[58], sans doute plus réaliste que le P. Douvry, comprit assez vite les inconvénients d'évangéliser les Tiv depuis Ogoja. Ecrivant à un confrère non identifié le 1er mai 1922, il explique :

« Vous avez dû apprendre déjà qu'au mois de décembre dernier, je reçus mon obédience pour le pays des Munshis, pour prendre la place du P. Douvry (...) On appelle Ogoja la mission des Munshis, et cependant le pays des Munshis est bien loin encore. *[Il parle ensuite des quinze langues différentes parlées dans le district d'Ogoja, ce qui rend l'évangélisation lente et difficile].* Si nous étions dans le pays des Munshis, au moins cette difficulté n'existerait pas : le pays est immense et partout c'est la même langue. D'un autre côté, vouloir entamer l'évangélisation des Munshis en restant à Ogoja est à mon avis un contresens, surtout si l'on connaît l'antipathie très prononcée des Munshis pour tout ce qui vient du S[ud-]Nigeria[59]. »

Le P. Groetz avait déjà effectué un voyage de dix jours en pays Tiv lorsqu'il écrivit cette lettre, et nous avons la chance de posséder le compte rendu qu'il en fit à Mgr Shanahan, sitôt revenu[60]. Il se montre consciencieux, minutieux, et ceux qui connaissent les lieux et leur histoire ne peuvent manquer d'être impressionnés par sa perspicacité, son excellent jugement : « D'après ce que j'ai vu, les Munshis semblent se défier de tout nouveau venu. (...) Ce ne sera donc pas par de rares et rapides apparitions chez eux qu'on pourra s'imposer à eux, faire naître de la confiance dans leurs âmes et les persuader à embrasser nos idées religieuses. Pour les atteindre, il faudra vivre au milieu d'eux et apprendre leur langue. »

Il met le doigt sur un problème qui demanda plus tard une approche pastorale particulière : « Les Munshis ne vivent pas réunis en villes de plusieurs

58. Eugène Groetz, né le 24 mars 1883, à Issenheim (Haut-Rhin), fait profession dans la Congrégation du Saint-Esprit en 1904. Arrivé au Nigeria en 1909, après quelques années passées à Onitsha et Ogoja, il fonde la mission d'Aba, en 1925, et il y passe le restant de sa vie, jusqu'à sa mort, le 1er octobre 1948.

59. Arch. CSSp, 555, II.

60. Arch. CSSp, 554-V, Groetz à Shanahan, 31 mars 1922, 5 p.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

milliers ou même de plusieurs centaines d'habitants, mais en de simples campements, comprenant quelques familles. (...) On ne pourra donc pas établir chez eux, à présent, de nombreuses stations de catéchistes comme cela se fait chez les Igbos. »

La ville de Makurdi existait à peine, mais il prévoyait son importance future avec l'arrivée du chemin de fer : « Un autre endroit qui serait peut-être avantageux comme point de départ, c'est Benue-Bridge ou Makurdi ; le Résident a quitté Ankpa et demeure à Benue-Bridge ; il y a le chemin de fer, il y a des routes et sans doute ce sera toujours un rendez-vous de peuples. »

Il souligne la nécessité d'une action rapide à cause de la menace de la C.M.S et de la D.R.C.M. Il presse Mgr Shanahan de venir voir par lui-même (ajoutant un discret rappel de ce que cette vaste région est sous sa responsabilité) : « Voilà, Monseigneur, ce qu'il m'a semblé bon de vous faire connaître sur le pays des Munshi : ce sont les premières impressions, et les premières impressions ne sont pas toujours les meilleures ; mais vous-même, quand vous viendrez faire votre voyage projeté en ce pays, vous verrez mieux ce qu'on pourra faire pour ce peuple et comment il faudra commencer. J'aime à croire que votre visite chez nous ne se fera pas attendre et que votre travail toujours considérable n'absorbera pas toute votre activité, mais vous permettra bientôt de consacrer quelques jours à cette portion encore abandonnée de votre Vicariat. »

Mgr Shanahan fut manifestement impressionné par ce rapport du P. Groetz qu'il qualifiait de *détaillé et intéressant* dans une lettre qu'il écrivit presqu'immédiatement à Mgr Le Roy et dans laquelle, après avoir fait part des informations fournies par le père, il concluait : « *Cinq nouveaux Pères* : Rien que pour occuper les points stratégiques mentionnés par le P. Groetz, il faudrait un minimum de cinq Pères[61] ! » Cette lettre montre que Mgr Shanahan se sentait tout à fait concerné par le sort des *Munshis* et par cette partie de son vicariat qui n'avait pas encore été touchée. Mais aucun renfort ne devait se mettre en route et on ne trouve plus, par la suite, aucune mention

61. Arch. CSSp, boite 555 : Shanahan à Le Roy, 20 avril 1922. Cette demande est précédée immédiatement de vigoureuses réflexions sur la colonisation britannique : « ...comme on le voit par la lettre du P. Groetz, le Gouvernement ne fait que peu d'efforts pour venir au secours des pauvres païens. Ne sont-ils pas faits pour payer la taxe, travailler le chemin de fer, absorber les produits des usines anglaises et leur fournir les matières premières pour en fabriquer d'autres, avec l'objet final d'enrichir quelques Directeurs de Compagnies de commerce et de procurer des postes lucratifs pour des milliers de jeunes gens sans ressources. Le Bon Dieu, l'âme et son éternité dans un autre monde n'entrent pour rien dans le gouvernement des Munchis par une des grandes nations protectrices des peuples primitifs. De quel côté de trouve le primitif? »

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

de ce projet. Sans doute approuva-t-on les doutes du P. Groetz au sujet d'Ogoja comme tremplin vers les Munshi. Quelle que fut la raison, la mission d'Ogoja semble avoir complètement perdu son orientation *vers les Munshi* ; une lettre de Mgr Shanahan à son Supérieur général, datée du 24 octobre 1924, parle d'une visite d'un mois à la mission d'Ogoja, sans la moindre référence aux *Munshis*.

- IV -

La visite du P. Soul en 1929

En 1929, le P. Joseph Soul, Conseiller général, vint au vicariat en visite officielle. De nombreux problèmes l'attendaient, comme on peut le lire ailleurs[62]. A la fin de son séjour, il prêcha la retraite des Pères à Anwa, et fut ensuite emmené par les Pères White et Biéchy[63] à la mission d'Ogoja. Le *Bulletin Général* relate qu'il dut prendre des cours accélérés de conduite-moto pour circuler à travers cette immense région[64]. Le P. Soul était un bon observateur, très minutieux ; il tenait un journal détaillé de sa visite au Nigeria, conservé au Archives de Chevilly[65]. Lorsqu'il eut terminé sa visite, il découvrit qu'il avait encore un peu de temps devant lui, ce qui allait se révéler providentiel : « Comme nous avons du temps en attendant le bateau de la Cross River, nous décidons d'en profiter pour visiter un poste intéressant de la mission, à Obudu et pénétrer si possible dans le pays Munshi qui est au Nord. Les porteurs sont partis hier avec les charges, le voyage demandant deux jours à pied. Nous partons ce matin en motocyclette, le P. White, le P. Biéchy et moi. »

D'après le journal, il semble évident qu'on entrait dans une région tout à fait inconnue des Pères d'Ogoja. La notion d'Ogoja *mission des Munshi* devait avoir disparu depuis longtemps. Le P. Soul fut enchanté de rencontrer ses premiers Tiv, avant même de pénétrer dans leur pays : « Nous ren-

62. D. Forristal, *op. cit.*, p. 119 ss.

63. Le P. Berite White (1787-1968) venait de Manchester, mais faisait partie de la Province d'Irlande. Le P. Paul Biéchy (1887-1960) devint vicaire apostolique de Brazzaville en 1936.

64. *BG*, t. XXXIV[e] (1929-1930), p. 843, dans le « Bulletin des œuvres » consacré à la Nigéria méridionale, p. 833-863 du numéro d'octobre 1930.

65. Arch. CSSp, 309-A-III, 3. Nous intéresse ici la « Visite à Obudu et au pays Munshi », 12-15 octobre 1929.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

controns de nombreux Munshi qui portent à Bansara des charges de sésame. Il saluent toujours en s'accroupissant, ce qui n'est pas facile avec les charges qu'ils portent sur la tête. »

A leur arrivée à Obudu, ils tentèrent de réunir des informations sur le pays des Tiv, mais c'était plutôt vague et contradictoire, montrant que peu de monde y avait pénétré depuis le sud : « Les renseignements que nous pouvons obtenir des indigènes au sujet du pays Munshi sont très vagues. D'après la carte, le premier centre important est Katsina-Ala, sur la rivière Katsina. Les uns disent que c'est à 40 miles, les autres à 60 miles. Les indigènes qui marchent bien font le voyage en un jour et demi ou deux jours. Quant à l'état du chemin, il est impossible de savoir si on peut s'y risquer en motocyclette. »

Il semblerait qu'ils ne connaissaient pas les informations détaillées, citées plus haut, que le P. Groetz avait collectées, sept ans plus tôt, pendant sa randonnée de dix jours. Mais le P. Soul trouva très vite des renseignements plus fiables chez le fonctionnaire de district en poste à Obodu ; ils n'étaient guère encourageants : « Aucun transit ne se fait par ici : toutes les communications se font par la Bénué, par les villes des Ibi et Abinsi. Il y aurait une route carrossable entre Katsina et Ibi. En outre, il y a la rivière pour rejoindre la Benue. Une mission protestante est installée à Katsina. »

Le P. Soul était à présent résolu à voir au moins quelques villages Tiv. Il le fit et ne fut pas déçu : « [Lundi] 14 octobre. Nous ne tardons pas à atteindre les villages Munshis. De nombreux indigènes de cette tribu circulent sur la route avec leurs charges et nous saluent à leur manière, en s'accroupissant. Rapidement, nous arrivons à un gîte d'étape *Bayongo*, bâti par l'Administration près du village d'un chef. Aussitôt et sans qu'il soit besoin de demander, des femmes et des enfants en grand nombre arrivent avec des couteaux pour nettoyer l'herbe devant notre case. »

Il fut frappé par ce qu'il aperçut des gens et de leurs habitations : « Je fais avec le P. Biéchy une tournée au village du Chef. Il est très grand, très propre, avec de belles cases rondes. Nous distinguons une case plus grande qui est au centre du village ; il semble que c'est la case des réunions. De longs sièges en bois occupent le pourtour. Il y a une vingtaine de tambours qui sont suspendus et qui doivent servir aux danses. Les gens ne semblent pas du tout surpris de notre visite inopinée. Ils se montrent très accueillants. Nous sommes surpris par la belle stature et la force de ces hommes. »

Bien que cette visite impromptue fût brève et ne touchât que le bord du pays des Tiv, le P. Soul fut très impressionné : « Partout des indigènes accou-

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

rent nombreux pour nous voir passer et nous considèrent avec sympathie. Quel dommage qu'il n'y ait pas de missionnaires pour se fixer au milieu de ce grand pays Munshi dont nous ne voyons que la bordure. Il doit y avoir entre ici et la Benoue un million d'habitants. »

Il n'oublia pas ces impressions quand il revint à Paris. On sent la force de ses émotions dans le rapport officiel de sa visite : « Ce qui frappe le plus, c'est le *total abandon* dans lequel se trouve le grand peuple des Munshis, et toutes les populations comprises dans la *Nigeria du Nord*. Il est vrai qu'on a songé un moment à évangéliser les Munshis. La mission d'Ogoja qui se trouve près de la frontière a été fondée *pour les Munshis* (par le P. Douvry). Quelques difficultés administratives, et la difficulté de faire comprendre à ces pauvres Munshis qu'ils devaient commencer par payer pour avoir des écoles, ont fait qu'on a renoncé jusqu'ici à s'occuper de cette population. Il n'y a aucun chrétien Munshi, ni aucun catéchumène[66]. »

Le P. Soul écrivit un article pour les *Annales des Pères du Saint-Esprit* où il mettait en avant une des raisons pour lesquelles, à son avis, l'évangélisation n'arrivait pas à se faire en ce lieu : « Vous savez qu'il y a en Nigeria deux gouvernements, celui des Provinces du Sud et celui des Provinces du Nord. Entre les deux, méthodes très différentes, presqu'opposées. Dans le Sud, parmi des populations à majorité païenne, on favorise les missions *chrétiennes* de toute dénomination et on subventionne les écoles. Au contraire, les Provinces du Nord sont en majorité musulmanes et les populations sous l'autorité directe des sultans ou *lamidos*. Dès lors, les méthodes d'administration y sont pro-musulmanes et les missions chrétiennes ne peuvent compter là-haut sur aucune faveur. On y rencontre même de la difficulté pour ouvrir une simple école. Il est bien regrettable qu'une grande tribu presque entièrement païenne [les Tiv] reste ainsi exposée à des influences musulmanes et soustraite à l'influence catholique[67]. »

Et voilà comment cette visite accidentelle faite aux Tiv par le P. Joseph Soul décida finalement les spiritains à lancer une vraie tentative d'évangélisation chez les peuples de la Basse-Benue : Tiv, Idoma, Igala, et un ou deux groupes ethniques de moindre importance. La tâche fut confiée aux spiri-

66. Arch. CSSp, 554-A-I : « Onitsha, le 12 novembre 1929. Rapport général à Monseigneur le Très Révérend Père sur la visite du District de la Nigeria méridionale par le R. P. Joseph Soul, Visiteur (août-novembre 1929) » (24 p. dact.), p. 15.

67. *Annales des Pères du Saint-Esprit,* février 1930 : « Aux portes du pays Munshi. (Extraits d'une lettre du R. P. J. Soul, Visiteur des Missions S. Sp.) » (pages 38-40), p. 40.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

tains allemands et, en 1930, le premier contingent de quatre Pères et deux Frères arriva exactement 45 ans après que le P. Lutz et ses compagnons se soient installés à Onitsha.

En 1945, lorsque les confrères allemands furent relevés par des spiritains de la Province anglaise, Mgr Heery a décrit la Benue comme « la plus prometteuse mission de tout le Nigeria, après Onitsha-Owerri[68]. »

Maintenant que 65 années se sont écoulées, la région compte trois diocèses qui ont donné 160 prêtres diocésains et 30 spiritains.

La traduction de l'anglais a été réalisée par Madame D. Devezeaux de Lavergne et revue, aux Archives CSSp., par le P. Henry Pass et la rédaction.

Le P. Biéchy et le P. Soul se rendent de Ogoja à Obudu, en 1929

68. Arch. CSSp, 555-VII : Mgr Heerey à Mgr Le Hunsec, 31 mai 1945.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 5, premier semestre 1997, p. 93 à 106

Tout ou rien : Sœur Isabelle Joantéguy (1895-1942)

*Sœur Paul Girolet**

Rentrée scolaire 1921. Tournant le dos au pays basque qui l'a vue naître, une jeune institutrice de vingt-six ans débarque à Paris. En poche, une seule adresse : celle du Syndicat de l'Enseignement libre. A sa descente du train, elle s'y rend et reçoit cette réponse décisive : « La directrice d'un pensionnat de la banlieue-sud sort d'ici. Elle me demandait exactement ce que vous représentez ! Il s'agit du Pensionnat Notre-Dame du Calvaire, dirigé par les Sœurs de Saint-André à Thiais, près de l'Eglise. Allez-y. » Et sans avoir connu les démarches harassantes, les déceptions cuisantes, les attentes ruineuses, dès le même soir, la jeune institutrice est à pied d'œuvre pour sa classe du lendemain.

Quel motif a bien pu déterminer Marie Joantéguy, très aimée de ses élèves et de leurs parents, fort estimée du clergé basque, à briser ainsi tous les liens d'un paisible bonheur? Elle s'en expliquera dans ses lettres de demande d'admission chez les spiritaines : « Pendant mes études, je désirais être religieuse missionnaire. Des difficultés que je croyais insurmontables m'empêchèrent de réaliser ce dessein. D'ailleurs depuis la sécularisation, on avait grand besoin d'institutrices libres. Je m'enrôlai donc dans l'Enseignement libre... »

---

* Arrivée au Cameroun en 1946, la Sœur Paul Girolet y est Supérieure de la Congrégation des *Filles de Marie* (Yaoundé), de 1955 à 1962. Elle est ensuite, pendant trois ans, responsable des spiritaines au Cameroun. De 1965 à 1971, en France, elle est assistante générale de sa congrégation. Après un nouveau séjour au Cameroun, elle réside en France depuis 1978.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Née le 5 octobre 1895, Marie Joantéguy est l'aînée de huit enfants. Son père est forgeron à Bardos dans les Pyrénées Atlantique[1]. Après l'obtention du Brevet élémentaire, elle entre dans l'Enseignement libre de son diocèse. Elle fait merveille comme institutrice à Mouguerre et à Saint-Jean-Pied-de-Port, consacrant ses heures de loisirs en semaine à des catéchismes, le dimanche aux œuvres de jeunesse. Mais toutes ces activités la laissent insatisfaite : « Je sentais qu'il existait des misères plus profondes et c'était vers celles-là que tendaient toutes les aspirations de mon âme... Je désirais être religieuse. On m'en a détournée, croyant que j'étais plus utile dans l'enseignement... Le dégoût, le vide, le découragement m'ont envahie. Les ennuis sont venus. J'ai quitté le pays et suis allée échouer à Thiais... »

Je vais à Dieu ; qui m'en empêchera?

La voici donc en banlieue parisienne. Elle profite de ses jeudis pour explorer la région. A quelques kilomètres, Orly. Cette commune deviendra bientôt un des carrefours du monde, mais ce n'est alors qu'un village. Un village qui parle cependant beaucoup à Marie Joantéguy. En effet, le noviciat des Pères du Saint-Esprit y est présentement établi, et, parmi les jeunes gens qui s'y préparent à la vie missionnaire, se trouve Pierre Etcheverry[2], son compatriote, originaire de la Bastide-Clairence, proche de Bardos. La jeune fille demande à le saluer et, par la même occasion, entre en relation avec le Père Faure[3], sous-maître des novices. Rencontre providentielle pour Marie, après la période de profond désarroi qu'elle vient de traverser : elle a trouvé un directeur spirituel.

D'emblée, le Père prend la mesure de la personnalité que Dieu vient de mettre sur son chemin. Plus tard, il témoignera ainsi de cette rencontre :

---

1. Le village de Bardos, à 25 km à l'est de Bayonne, à 8 km au sud des Gaves et de l'Adour, s'étend sur les premiers côteaux qui annoncent les Pyrénées, non loin de l'abbaye de Belloc - On raconte que Saint-Pierre, voyageant dans cette région et arrivant en vue du village, s'arrêta et décida de l'appeler *Bardot*, du nom de cet hybride de l'ânesse et du cheval ; légende assurément, pour essayer de rendre compte du mélange qui se fait dans cette région entre les cultures basque et gasconne. (Documentation fournie par la mairie de Bardos).

2. Pierre Etcheverry (1896-1951) fut missionnaire au Sénégal, séjourna ensuite à Montana en Suisse, pour raison de santé, puis à Monaco. En 1937, il part pour le Canada oó il mourra le 16 septembre 1951. (Arch. CSSp, AD 4).

3. Le Père Noël Faure (1878-1964) deviendra maître des novices clercs spiritains en 1923. Notice biographique (NB) : *BPF,* n° 135.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

« Quel admirable terrain offert à l'action de la grâce ! Comme, en cette jeune fille, les vertus théologales sont fécondes ! Foi ardente, absolue, totale. Espérance qui sera le levier de son labeur confiant, persévérant, toujours centré sur le Seigneur Jésus. Amour généreux, intrépide, tendre et solide pour Dieu et le prochain. Comme sainte Thérèse d'Avila avec qui elle avait tant de traits de ressemblance, elle pouvait proclamer : *Je vais à Dieu, qui m'en empêchera?* »[4] Au long des mois qui suivent, le Père Faure voit évoluer Marie, et c'est sans étonnement qu'il l'entend répondre « oui » au lointain appel du Maître.

Je serai spiritaine

Une visite au Noviciat des Sœurs Missionnaires du Saint-Esprit à Béthisy-Saint-Pierre (Oise)[5], la ravit : « Cette Congrégation a été fondée pour moi. On rit de bon coeur, on travaille avec entrain et surtout on prie si bien ! Tout me plaît : le costume des sœurs, sans cornette ni engoncement d'aucune sorte, leurs noms de religion tout unis, leur esprit de famille. Je serai spiritaine. »

Quelle est donc l'origine de cette Congrégation naissante ? Tout est parti d'Eugénie Caps une jeune lorraine, née le 3 juin 1892. Dès son enfance, elle est attirée par la vie religieuse et tout ce qui touche aux Missions. Au fil des années, sa vocation s'affermit. En 1915, l'appel se précise : elle perçoit que Dieu lui demande de fonder une nouvelle œuvre de Sœurs missionnaires. Contre vents et marées, elle maintiendra le cap : ce sera une œuvre uniquement missionnaire. Elle veut pour elle et pour ses sœurs une activité apostolique intense, basée sur une vie très intime avec Dieu. Providentiellement, elle découvre la spiritualité du Père Libermann, qui correspond à ses propres aspirations : « Voilà notre esprit tout trouvé ! » déclare-t-elle. Elle apprend l'existence des fils de Libermann : les Pères et les Frères du Saint-Esprit. Elle se met en relations avec ceux de Neufgrange (Moselle) et, bientôt, avec Mgr Le Roy, Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit[6]. Ce dernier jouera dans la fondation un rôle capital, et parfois prégnant.

---

4. Archives des Sœurs spiritaines.
5. Pour tout ce qui concerne les débuts de la Congrégation des Sœurs Missionnaires du Saint-Esprit, voir les quatre premiers numéros de *Mémoire spiritaine*.
6. Mgr Alexandre Le Roy (1854-1938) fut supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit de 1896 à 1926, et resta jusqu'à sa mort à la maison mère du 30 rue Lhomond (cf. : *BG*, t. 38, p. 525). Se reporter aussi aux numéros précédents de *Mémoire spiritaine*.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

En 1922, commence le premier noviciat des Sœurs Missionnaires du Saint-Esprit. Les jeunes filles arrivent de tous les horizons de France. A travers tâtonnements, incompréhensions, souffrances de toutes sortes, où la fondatrice, Eugénie Caps, a sa large part, l'œuvre prend corps, s'affermit, se développe.

Marie Joantéguy entre au postulat de Jouy-Aux-Arches, en Moselle[7], le 6 octobre 1924, au lendemain des vingt-cinq premières professions religieuses de la toute jeune Congrégation. Le 22 mars 1925, elle revêt l'habit des novices et devient Sœur Isabelle. Le 30 mars, elle rejoint le noviciat de Béthisy. Sœur Geneviève Foreau est alors à la fois directrice et maîtresse des novices, mais le Père François Onfroy, un spiritain désigné par Mgr Le Roy, dirige effectivement la maison[8].

Soeur Isabelle a trente ans. Sa largeur de vues et sa lucidité devaient difficilement s'accommoder du style de formation alors en vigueur. Mais son tempérament enjoué, communicatif, ne laissa jamais soupçonner aux autres novices les difficultés personnelles qu'elle éprouva durant ce temps de probation. Elle tint cependant à les mentionner dans sa lettre de demande d'admission à la profession adressée à Monseigneur Le Roy[9] : « J'ai été bien éprouvée. Il y a un an, j'ai fait part à votre Grandeur de mes appréhensions, de mes craintes. J'ai lutté pour garder ma vocation. J'en suis heureuse. » Et elle insistait pour un départ en Afrique.

Au service de la formation

Les personnes qui conduisaient alors l'Institut avaient sur elle d'autres vues. Avec sa maturité, son acquis psychologique de neuf années d'enseignement, Sœur Isabelle semblait être pour la Congrégation à ses débuts, une formatrice idéale. Elle fit profession le 19 mars 1927 ; dès le 4 avril, elle était nommée maîtresse des novices. Les témoignages de toutes celles qui ont bénéficié de sa formation sont quasi-unanimes pour reconnaître la

7. Les Sœurs spiritaines y résident de 1922 à 1934. Cf. *Mémoire spiritaine* n° 3 p. 51 ss.

8. On appelle directrice, la religieuse qui dirige une communauté ; on parle aussi de supérieure. Au sujet du Père François Onfroy (1873-1945), voir *Mémoire spiritaine* n° 3 p. 72.

9. Avant l'élection de la première Supérieure générale (27 juillet 1927), c'est à Mgr Le Roy qu'étaient adressées les lettres de demande d'admission à la prise d'habit et à la profession.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

marque durable qu'elles en ont reçue[10]. Comment n'y point emprunter pour esquisser un portrait ?

Personnalité dynamique, exerçant une profonde influence sans cependant jamais s'imposer, elle inspirait très vite la confiance. Elle savait écouter. Quand on lui parlait, on pouvait croire que rien n'existait alors pour elle en dehors de vous et de ce que vous lui disiez. En elle, la largeur de vues s'alliait à une fidélité totale. Ame toute donnée, elle n'admettait pas les demi-mesures avec le Seigneur. Ardente et profonde, elle allait de l'avant, détestant la routine, l'enlisement, le formalisme. Ce qui ne l'empêchait nullement de marcher avec retenue, réfléchissant, mûrissant un projet dans la prière, avant de le soumettre pour passer à l'exécution.

Son intelligence, son ouverture d'esprit lui permettaient de s'intéresser à toutes les questions, des plus humbles aux plus relevées. Elle possédait un don d'organisation et une puissance de travail peu ordinaires. Cœur largement ouvert, accueillante aux personnes du dehors comme aux sœurs et aux novices, ses interlocuteurs sentaient cette attitude faite de respect, de bienveillance et de sincère empathie à laquelle ils étaient très sensibles. Cependant, elle avait un sens très aigu des réalités de la vie et une grande expérience des gens et des choses.

Elle attirait les sympathies, comme par charisme, et mettait facilement tout le monde à l'aise. C'est ainsi qu'une personne venue de l'étranger pour assister à la profession de sa nièce fut surprise et ravie d'entendre Sœur Isabelle l'appeler par son nom. Elle voulait former des femmes, non des *femmelettes*, disait-elle. Ce qui ne lui interdisait point d'être très humaine, très bonne. On l'a vue, durant des périodes de grand froid, venir au dortoir vérifier la température de la pièce avant le lever des novices...

Du 27 au 30 juillet 1927, le premier chapitre général[11] de la Congrégation se tient à Paris dans les locaux de la Procure, au 29 rue Lhomond, non loin de la tutelle de Mgr Le Roy[12]. Au cours de cette importante réunion, Sœur

10. On trouvera le principal de ces témoignages dans le n° 60 (novembre-décembre 1966) de la revue *Pentecôte sur le monde* ».

11. Le chapitre général est l'assemblée représentative de la congrégation. Légalement convoqué et réuni, il a autorité souveraine sur l'Institut (Constitutions des Spiritaines article 96).

12. En avril 1924, Mgr Le Roy avait installé au 29 de la rue Lhomond une Procure et y fit venir Sœur Michaël Dufay et deux autres sœurs novices. Tout le monde comprit bien que c'était en vue du rôle que Mgr Le Roy voulait confier à Sœur Michaël après sa profession... Aussitôt après, en effet, elle fut nommée *Directrice principale* (d'après le manuscrit de Sœur Elise Muller, dans *Mémoire spiritaine* n° 4, p. 30). Son élection comme Supérieur générale était déjà *programmée* !

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Michaël Dufay devient Supérieure générale, et Sœur Isabelle, conseillère, tout en gardant la responsabilité du noviciat et de toute la maison de Béthisy. Apparemment, tout allait donc pour le mieux, et plus d'une spiritaine voyait déjà en cette jeune maîtresse des novices de trente-deux ans une future Supérieure générale !

La pénible aventure d'Embaloge

Aussi, ce fut un coup très dur pour l'Institut quand, en 1932, on apprit sa nomination au domaine d'Embaloge, près de Mirande, dans le Gers. Voici comment Mère Michaël annonce cette fondation : « Le 9 juin [1932], Sœur Assistante et moi allons visiter la propriété d'Embaloge que Mgr Le Hunsec, Supérieur général des spiritains, met à notre disposition pour maison de repos et postulat. »[13].

Quelques semaines plus tard, les choses se précisent : « Notre chère Sœur Isabelle, qui est du pays basque tout voisin et qui connaît la langue, était tout indiquée pour cette fondation. Elle pourra faire des conférences... Elle est actuellement à Embaloge avec six sœurs. En mars 1933 commencera le postulat. »[14] Le 12 août, Soeur Isabelle avait annoncé son départ aux novices et elle était effectivement partie pour Mirande le 1er septembre.

Embaloge était une propriété rurale qu'il fallait aménager en vue d'un futur apostolat. Il fallait mettre en état la maison et vivre sur la ferme : deux vaches, un âne et des oies... La Supérieure, déchargée du noviciat, y vécut d'abord un vrai temps de fioretti. Rien ne paraissait impossible aux jeunes sœurs de la communauté. On grattait, on nettoyait, on tapissait. Sœur Isabelle participait aux travaux. « A l'heure où je nettoyais l'étable, raconte une des religieuses de la communauté, Soeur Isabelle, en sabots, se chargeait de garder les vaches dans les prés. Un jour, Mgr Moussaron, évêque auxiliaire d'Auch,

13. Bulletin *Entre Nous* du 9 août 1932. La propriété d'Embaloge avait été donnée aux spiritains en 1921 par un couple de bienfaiteurs ; la communauté qui y fut installée en 1929 sous le vocable de Notre-Dame d'Embaloge ne s'y maintint que trois ans, pour cause d'éloignement, de difficultés d'aménagement, et de recrutement sans grand espoir. Le passge du domaine aux Sœurs spiritaines transféra à celles-ci les mêmes raisons pour n'y point rester. Un spiritain, le P. Georges Leportier (1866-1944), resta à Embaloge comme aumônier des Sœurs. En janvier 1936, le Conseil général des spiritains décida la liquidation, et la propriété fut reprise par des Pères espagnols du Cœur Immaculé de Marie.

14. Bulletin « *Entre Nous* » du 26 septembre 1932.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

arrive à l'improviste et veut saluer la communauté. Je cours prévenir Sœur Supérieure, mais monseigneur, lui aussi, d'une très grande simplicité, tout heureux de la surprendre dans cet office, me suit, et la rencontre a lieu... derrière les vaches. »

Mais écoutons Soeur Isabelle elle-même, un an après son arrivée à Embaloge. « La fondation d'Embaloge est très pénible. Le pays est très pauvre. Nous avons trouvé la maison et les terres en fort mauvais état. Le seul moyen de vivre ici, ce sera de faire de l'élevage. Pour se lancer, il faudrait quelques fonds que nous n'avons pas. Nous n'arrivons même pas à vivre ! A la grâce de Dieu ! Je suis venue ici par obéissance. Je fais ce que je peux. Je pense que le Bon Dieu nous aidera... Je suis contente de ma communauté... Les sœurs sont très généreuses. »[15]

Le 22 mars 1933, Sœur Isabelle avait prononcé ses vœux perpétuels, acceptés par Mgr Ricard, archevêque d'Auch. En juillet de la même année, un nouveau chapitre de Congrégation s'était réuni. Sœur Isabelle y avait participé, mais n'avait pas été réélue conseillère.

Faut-il s'interroger sur la non-réélection de Soeur Isabelle au Conseil général alors que tant de spiritaines comptaient sur elle pour l'avenir? Son éloignement de Paris, difficile à expliquer, un an avant le chapitre de 1933 ajoute à cette question. Sans prétendre apporter ici une entière explication, il est permis de recourir à une confidence de Sœur Isabelle faite à un spiritain qui fut, pour elle, comme un autre père spirituel. Le 28 octobre 1933, d'Embaloge, elle écrivait au Père Da Cruz : « Je suis heureuse de n'avoir aucune responsabilité. Pendant les six années que j'ai passées comme conseillère, le Bon Dieu sait comme j'ai souffert ! Je me suis toujours efforcée de dire ma pensée pour faire mon devoir. Quelquefois cependant, je me suis contentée de me taire en me disant : A quoi bon parler? » Ainsi réponse partielle est-elle donnée à cette question qui demanderait, à l'évidence, des compléments d'information.

Comme prévu, le postulat s'était ouvert, à Embaloge, le 1er septembre 1933, avec quatre jeunes filles. Sur les quatre, une seule deviendra spiritaine : Sœur Marie-José Felgueiras[16]. Par la suite, une autre jeune fille, basque, celle-là, fera également son postulat à Embaloge et deviendra Sœur Eugénie

15. Lettre du 20 septembre 1933 au Père da Cruz à Montana. Sur le P. da Cruz et Montana, voir : *Mémoire Spiritaine,* n ° 4, p. 36.

16. Sœur Marie-José-Felgueiras, portugaise (1915-1993), sera missionnaire au Cameroun et en Angola.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

La famille Joantéguy
De g. à dr. : Bernard, Pierre, Jean-Baptiste Joantéguy
(la mère est décédée en 1915),
Clément, Marguerite, Jeanne, Marie (Sr Isabelle), Léonie, Charlotte

Sœur Isabelle, en 1933
La postulante de gauche,
deviendra Sœur José,
première spiritaine portugaise

Sœur Isabelle, à Yaoundé,
et deux Sœurs des Filles de Marie

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Haramboure[17]. Elle évoque un de ses premiers contacts avec Sœur Isabelle : « Depuis 1932, j'étais institutrice dans les Landes. En recherche de vocation, j'ai passé deux ou trois jours dans cette communauté d'Embaloge en 1935. Ayant résolu de rentrer chez les Sœurs du Saint-Esprit, j'ai averti mes parents. Ils n'ont pas accepté. J'étais dans l'angoisse pendant les grandes vacances 1935. Un jour, le courrier m'apporte une carte postale de Sœur Isabelle avec ces lignes : « Demain, je viens chez vous ; venez me chercher au presbytère à 14 heures 30 ». Mon angoisse a grandi. Tout a été préparé à la maison pour la mal recevoir. A son arrivée, sœur Isabelle enlève sa cape noire[18] et, ouvrant ses bras, dit en basque : « Beazu, beazu, zoin ederra naizen (regardez, regardez comme je suis belle) ». Le plan préparé par la famille est tombé à l'eau. Maman a dialogué longuement avec la sœur. Après deux heures de visite, il y a eu le goûter, tous réunis, un peu apaisés. En accompagnant Sœur Isabelle à la gare, je lui ai dit : « Comment avez-vous fait pour réussir ainsi? » Réponse : « J'avais envoyé mon ange pour préparer le terrain. » Après son départ, maman m'a dit : « Si les autres sont comme elle, tu ne seras pas malheureuse ! » Je suis rentrée au postulat d'Embaloge le 2 octobre suivant. »

Cependant les résultats trompaient les espoirs du Conseil général. Peu d'aspirantes se présentaient, et un travail de trappistines occupait des sœurs destinées à l'Afrique ! La décision tomba, de transmettre Embaloge en d'autres mains. En 1936, Mère Michaël écrit à la Congrégation : « Nous constatons que, hors des villes, le recrutement se fait difficilement. Aussi, le conseil a-t-il décidé de fermer les petites résidences, dont Embaloge, qui immobilise un nombreux personnel, pour nous établir dans les villes... »[19]

Sœur Isabelle qualifie de *mois d'agonie* les derniers temps passés à Embaloge. Les sœurs abandonnaient une maison au moment où leurs durs labeurs l'avaient transformée. La population ne comprenait pas. Mgr l'archevêque lui-même, venu pour la confirmation peu avant le départ de la communauté, disait, du haut de la chaire : « C'est le Saint-Esprit qui les a amenées ici ; je doute fort que ce soit lui qui les enlève. »

---

17. Sœur Eugénie Haramboure, originaire de Saint-Pée-sur-Nivelle (Pyrénées-Atlantiques), sera missionnaire au Congo, au Portugal et aux Antilles ; elle sera aussi conseillère et secrétaire générale de 1955 à 1965. Elle est actuellement à la communauté spiritaine de Nogent-sur-Marne.

18. Le costume des spiritaine se composait d'une robe blanche avec scapulaire de même couleur et d'une cape noire pour les sorties.

19. Bulletin *Entre nous* du 24 juin 1936.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

La *nuit* de Metz et du Carmel

Sœur Isabelle est meurtrie. Serait-ce pour elle l'heure du départ en terre de mission? En fait, l'Afrique s'estompe une fois de plus. Elle est nommée Supérieure à Metz, où vient de s'ouvrir le 16 novembre 1935, une nouvelle communauté. Voici en quels termes Mère Michaël justifie cette fondation : « Grâce à Dieu, nous voilà revenues en Alsace-Lorraine,[20] à Metz, sur la paroisse Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus, 6 rue Pétain. Plus que jamais, les missions réclament des sœurs diplômées pour les maternités... Il existe à Metz une congrégation religieuse préparant au diplôme de sage-femme et Mgr de Metz a eu la bonté de demander à ces dames d'accepter nos sœurs comme élèves. »[21]

Le 28 septembre 1936, Sœur Isabelle arrive à Metz à la communauté des sœurs étudiantes. Ces dernières, comme il se doit, sont perpétuellement en cours ou en stages ; Sœur Isabelle reste seule toute la journée, avec la charge des travaux ménagers, sans apostolat. Tous les ingrédients pour déprimer une personne communicative. Elle patiente quelques mois, prend conseil, dialogue avec Mère Michaël, et se dit : « Puisque l'Afrique s'éloigne toujours, mieux vaut aider les missions par une vie tout entière consacrée à la prière. » Elle entre au Carmel de Metz le 24 avril 1937[22] Etait-ce là découragement? Elle s'en défend et écrit au Père da Cruz les vraies raisons de son départ : « La vie que j'ai menée ces dernières années a fini par me briser. L'inaction totale de ces derniers quinze mois m'a fait comprendre qu'il fallait prendre une décision, cette vie ne pouvant durer. Notre Règle est faite pour soutenir un apostolat. Sans apostolat, elle laisse des creux très grands. Se trouver en pleine force et en pleine santé dans une complète inutilité sur la terre, sans le secours d'une règle dont l'austérité vous oblige à *donner* à chaque instant, n'était pas rassurant pour ma conscience et ne satisfaisait pas mes aspirations. »[23]

---

20. Les spiritaines avaient quitté Jouy-aux-Arches en 1934.
21. Bulletin *Entre Nous* du 11 novembre 1935.
22. En 1623, Bernard de Nogaret, gouverneur de Metz, demande à l'évêque, Mgr de Bourbon, la fondation d'un Carmel dans cette ville. Le 13 avril 1623, cinq carmélites arrivent et y vivent pratiquement sans histoire. Le Carmel est dispersé au moment de la Révolution. C'est à l'initiative de Madame de Namur d'Elzée qu'il sera restauré. Elle achète une propriété sise rue des Trinitaires. C'est là que se passe le séjour de Sœur Marie du Cénacle au Carmel. La guerre de 1939-1945 provoquera l'exode du Carmel vers la Creuse ; à leur retour, les Sœurs regagneront leur Carmel de la rue des Trinitaires. En septembre 1951, elles se transportent à Plappeville, non loin de Metz.
23. Lettre au Père Da Cruz du 12 mai 1937.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Elle prend l'habit du Carmel le 1er mai et s'appellera désormais : Sœur Marie du Cénacle. Elle se dit heureuse ; et pourtant, en quatre mois, elle maigrit de vingt kilos ! Sagement, elle arrête cette épreuve-suicide et revient au bercail spiritain. Grande est la joie de toutes les sœurs que cette fugue carmélitaine avait déconcertées. Chacune attendait encore tellement d'elle pour le bien de l'Institut !

Partie refaire ses forces au pays natal, Sœur Isabelle écrit à la Supérieure générale pour s'excuser du tort qu'elle a pu causer dans les esprits. Avec largeur de vues, il lui est répondu : « Vous avez cru faire la volonté divine ; et l'Institut profitera devant Dieu des austérités que vous avez faites. »[24]

Enfin l'Afrique !

A plus de quarante ans, Sœur Isabelle allait enfin partir en Afrique. Pour expliquer les circonstances de ce départ tant désiré, il faut remonter une dizaine d'années en arrière. En 1924, Mgr Vogt, vicaire apostolique de Yaoundé au Cameroun depuis 1922, avait accueilli la première vague missionnaire des spiritaines. Dès 1926, il présente à Sœur Benoît Clément, supérieure des spiritaines, un groupe de cinq jeunes filles : « Faites-en des religieuses ! » C'était bien audacieux, aux yeux de certains ; mais l'Eglise venait de parler : dans l'encyclique *Rerum ecclesiæ* du 26 février 1926, Pie XI avait rappelé leur devoir aux chefs de mission : « Comment l'Eglise serait-elle constituée aujourd'hui parmi les infidèles si ce n'est par tous les éléments dont elle fut autrefois constituée chez nous, à savoir par les fidèles, le clergé, les religieux et les religieuses de chaque nation? Il s'ensuit que l'une des principales obligations de votre charge est de fonder des Congrégations indigènes de l'un ou l'autre sexe... » Et le Pape envisageait deux possibilités : soit une entrée dans des ordres anciens, soit la fondation de sociétés nouvelles, mieux adaptées aux personnes et aux pays. Mgr Vogt avait opté pour cette dernière formule. Il fondait la *Congrégation des Filles de Marie.*

En 1931, en raison de son âge et devant la tornade de conversions qui déferlait sur le Cameroun, Mgr Vogt avait obtenu un coadjuteur : Mgr René Graffin[25]. Ce dernier, novice à Orly en 1921, n'avait pas perdu de vue la jeune institutrice qui venait rendre visite à son compatriote Etcheverry. Après

24. Lettre de Mère Michaël Dufay du 22 septembre 1937.
25. Mgr René Graffin (1899-1967). NB : *BPF*, n° 145.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

son sacre en 1932, il l'avait retouvée maîtresse des novices, et sur le conseil du Père Faure, lui avait longuement parlé de la vie des sœurs en Afrique et de la préparation à leur donner. Ils étaient restés en relations ; lorsque la Sœur Isabelle était entrée au Carmel, le jeune évêque lui avait écrit, prophétiquement, que ce serait peut-être pour elle le chemin de l'Afrique. Il songeait alors à un Carmel camerounais. Devenu coadjuteur de Mgr Vogt[26], et plus spécialement chargé de la Congrégation des Filles de Marie, Mgr Graffin désirait, pour aider les religieuses camerounaises, une institutrice spiritaine. Maintenant que Sœur Isabelle était revenue du Carmel, les choses s'arrangeaient à merveille. A 42 ans, munie de sa double expérience de formation spiritaine et carmélitaine, Sœur Isabelle s'embarque pour le Cameroun le 7 octobre 1937.

Après quelques mois de prise de contact avec les différentes stations et œuvres de religieuses, Sœur Isabelle arriva au noviciat d'Efok[27]. Elle s'adapta de façon extraordinaire à son nouveau milieu, si bien que Sœur Angélique Lebarbanchon[28], alors chargée des novices, vint avec beaucoup d'humilité demander à Mgr Graffin de confier le noviciat à Sœur Isabelle, qui rendrait bien plus de services. Et c'est ainsi qu'elle devint *un des piliers de la jeune Congrégation*[29]. Son don de sympathie, sa compréhension et son esprit surnaturel lui permirent en peu de temps de faire beaucoup.

Le premier soin de Sœur Isabelle fut de remédier au manque d'instruction des aspirantes à la vie religieuse. Elle répartit les 80 postulantes ou novices en sections adaptées à leur niveau. Lorsque, pour la première fois, elle présenta deux aspirantes qui furent reçues au certificat d'études, les voisins s'étonnèrent : « Comment, Barbara, cette fille de brousse, a son C.E.P. C'est bon pour les garçons ! » Et plus d'un s'indignait. Il était cependant impossible d'assurer une formation religieuse et humaine solide sans instruction ; l'avenir devait le prouver.

Un programme de promotion de la femme africaine fut élaboré sans bruit. cours pratiques d'hygiène, d'où sortiront quelques années plus tard les premières infirmières ; cours pratiques de cuisine et d'enseignement ménager, ancêtres du C.A.P. ; cours pratiques d'institutrices. Les premières certifiées

26. Avant de venir au Cameroun (1922), Mgr François-Xavier Vogt (1870-1943) avait été missionnaire en Afrique orientale et vicaire apostolique de Bagamoyo. NB : *BG,* t. 42, p. 38.

27. Importante mission en pays Eton, au nord nord-est de Yaoundé.

28. Sœur Angélique Lebarbanchon (1905-1986) a partagé la vie des Filles de Marie dans une communauté de brousse de 1933 à 1935, avant d'être chargée du noviciat d'Efok.

29. Lettre de Mgr Graffin au Secrétariat général des Spiritaines, en date du 24 septembre 1966.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

durent, chaque jour, deux heures durant, apprendre à enseigner. La formation religieuse, bien sûr, allait de pair, si bien que les Sœurs professes pouvaient être placées en communautés indépendantes.

En 1940, il faut quitter Efok et partir plus loin ; car les jeunes filles arrivent nombreuses, et le terrain manque à Efok pour construire de nouveaux bâtiments. C'est à Mimétala, près de la mission de Nsimalen[30], qu'arrive la *troupe*, le 6 janvier 1941 : cinquante-quatre aspirantes pour la première année de juvénat et une quarantaine de novices et postulantes

Sœur Ange Petitdemange[31] témoigne de ces débuts héroïques à Mimétala : « Nous n'avions que de misérables cases en poto-poto. Nous les fermions le soir avec des branches de palmier. Aussi les fourmis-soulouks avaient beau jeu, de même que le gibier de la forêt toute proche... » Les serpents se promenaient librement... Sœur Isabelle décida qu'on chanterait le *Salve Regina* tous les soirs et que cela suffirait pour éviter tout accident. Les faits lui donnèrent raison.

Semence en terre africaine

En mars 1942, une grande fatigue cardiaque obligea Sœur Isabelle à prendre du repos à Dschang[32], la guerre empêchant tout rapatriement. Bien que se sentant atteinte à fond, elle regagna Mimétala vers la fin de juillet parce qu'elle désirait absolument se trouver au noviciat pour la retraite de prise d'habit et de profession. Elle présida la journée comme si de rien n'était. C'était le 15 août... Le 17, elle était transportée à Efok où existait un hôpital *Ad Lucem* tenu par le docteur Aujoulat.[33]

Dans la nuit du 18 au 19, une embolie pulmonaire se produisit et elle reçut le sacrement des malades. Du 19 au 27, on reprit espoir ; mais au matin du 27, on sentait venir une nouvelle crise qui se déclencha le 28 vers 18 heures. La malade s'entretint quelques minutes avec le docteur. Tout à coup son visage changea. « Comme c'est drôle, dit-elle en riant, je ne sais pas ce qui

30. *Mimetala,* qui signifie en ewondo : *Les yeux qui voient*. Quel beau nom pour un noviciat ! Les constructions de Mimetala doivent beaucoup dans les premiers temps à l'activité du Père Isidore Perraud (1907-1992) et du Frère Wunibald Becker (1886-1944). Récemment, on a construit à Nsimalen l'aéroport international de Yaoundé.

31. Sœur Ange Petitdemange a vécu au Cameroun durant 46 ans, dont 28 au service des Filles de Marie. Elle fut très proche de Sœur Isabelle. Elle est actuellement à la communauté de Colmar.

32. Dschang, en pays bamileke à l'ouest du Cameroun est un centre climatique en altitude.

33. Sur le Docteur Aujoulat, voir *Mémoire Spiritaine,* n° 4 p. 130.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

m'arrive, mais je ne me sens pas bien. » Aussitôt, sa tête retomba sur l'oreiller ; elle respira bruyamment et perdit connaissance. Elle resta immobile et s'éteignit vers 22 heures, entourée de toute la communauté.

Ce fut une consternation générale, tant de la part des Africains que des Européens. Quant aux filles de Marie, elles perdaient leur *Mère*. « Si seulement c'était mon père ou ma mère, mais Sœur Maîtresse ! » disait l'une d'elles à Mgr Graffin. Sœur Isabelle avait su gagner les cœurs !

Semence féconde jetée en terre africaine, Sœur Isabelle repose à Mimétala, dans le cimetière du noviciat, au milieu de nombreuses Filles de Marie. Quand on circule parmi ces tombes, on n'est pas sans remarquer celle de cette spiritaine morte à 47 ans, loin de son pays basque, au moment où elle donnait son plein pour que vive et grandisse au Cameroun une congrégation de religieuses. Ne serait-ce point le symbole de ce qu'au lendemain de son élection en 1962, Mère Johanna Alegue, première Supérieure Générale camerounaise du jeune Institut, disait aux spiritaines : « C'est par vous, sœurs européennes, que nous avons découvert ce bel idéal de consécration à Dieu. Nous sommes votre œuvre. Nous sommes vos descendantes spirituelles... »

Le souvenir de Sœur Isabelle reste vivace, car elle sut donner à la jeune fondation les bases fermes qui, par la suite, ont permis son développement. La Congrégation des Filles de Marie compte actuellement 150 membres.

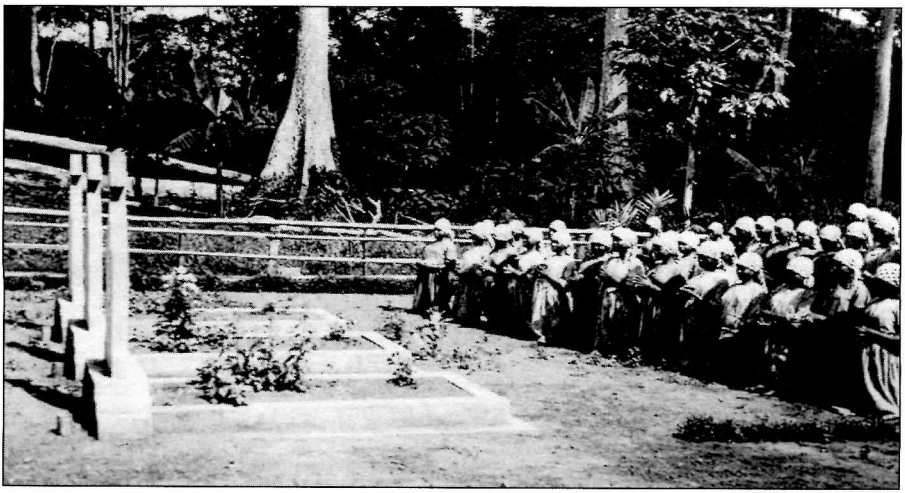

Tombe de Sœur Isabelle, à Mimetala

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 5, premier semestre 1997, p. 107 à 135.

Canada : Naissance de la Province spiritaine

*Gaétan Renaud**

De 1726, année où la Congrégation du Saint-Esprit est reconnue par un Edit royal de Louis XV, jusqu'en 1763 où le Traité de Paris interdit l'entrée au Canada à tout missionnaire français, la Congrégation a fourni au Canada, à l'Acadie et à Terre-Neuve de nombreux missionnaires formés par le Séminaire de Paris[1]. A l'occasion de la visite qu'il effectue aux États-Unis en 1903, Mgr Le Roy[2] renoue avec une tradition spiritaine en passant par le Canada pour voir s'il serait possible de s'y établir à nouveau.

---

* Spiritain de la province du Canada, Gaétan Renaud, né en 1935, est diplômé de l'Institut Supérieur de Pastorale catéchétique (ISPC) de l'Institut catholique de Paris. Il a travaillé dans le milieu scolaire et auprès des jeunes délinquants. Rédacteur en chef de la revue *La vie sans frontières*, publication de l'Institut de formation humaine de Montréal, il est l'auteur d'un ouvrage paru en 1995 aux éditions Médiaspaul (Montréal/Paris), sous le titre : *Vivre debout. Sur le chemin de l'autonomie psychique.* A la suite d'une longue pratique de l'animation de chapitres généraux et provinciaux de nombreuses congrégations religieuses, aussi bien en Europe qu'en Amérique, il a édité une méthode de travail pour ce genre d'assemblées : *Animation par consensus Une méthode de travail développée et expérimentée par* Gaétan RENAUD (en français et en anglais), Montréal, 24 janvier 1992. Ed. révisée, mai 1995. Il fait partie du groupe international spiritain « Histoire & Anniversaires » qui prépare le troisième centenaire de la Congrégation du Saint-Esprit.

1. *Bulletin général*, n° 322, décembre 1913, p. 378. Voir aussi les ouvrages du P. Henry J. KOREN sur ce sujet : *Knaves or Knights ? A History of the Spiritan Missionaries in Acadia and North America, 1732-1839* (Pittsburgh, Duquesne University, 1962) ; *To the Ends of the Earth. A general History of the Congregation of the Holy Ghost* (Pittsburgh, Duquesne University, 1983 – traduit en français sous le titre : *Les Spiritains. Trois siècles d'histoire religieuse et missionnaire. Histoire de la congrégation du Saint-Esprit,* Paris, Beauchesne, 1982) ; *A Spiritan Who was Who in North America and Trinidad, 1732-1981*, (Pittsburgh, Duquesne University, PA, 1983).

2. Alexandre LE ROY (1854-1938), originaire de Saint-Senier de Beuvron (Manche), après un court

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

En 1904, le P. Amet Limbour[3], voyageant aux Etats-Unis et au Canada[4], reçoit en cours de route la mission très précise de trouver un diocèse qui accueillerait un projet naissant : « Il s'agirait d'un Séminaire destiné à recevoir les jeunes Canadiens en vue des Missions ; une fois prêtres – ou même avant – ils pourraient se diriger partout où ils voudraient, au Nord-Canada, ou au Sud des États-Unis pour les Missions des Noirs, qu'ils préféreraient. Ce serait une sorte d'École apostolique ou de Séminaire du St-Esprit (ancien modèle)[5]. »

Mgr Le Roy cherche un nom qui décrive son projet et il reprend le nom d'origine de Poullart des Places : *Séminaire du Saint-Esprit*. Il dit lui-même, *ancien modèle*. La référence aux *missions des Noirs* rappelle la destination des élèves du séminaire de Poullart qui a pour fin particulière d'élever de jeunes ecclésiastiques dépourvus et détachés des biens de ce monde et de les disposer à aller partout où leurs évêques les enverront, et à choisir de préférence les places les plus pénibles, les fonctions les plus abandonnées et, par cette raison, les plus difficiles à remplir.[6]

---

passage dans un collège de Pondichéry, avait commencé sa vie missionnaire au Zanguebar (1881). En 1892, il est nommé vicaire apostolique du Gabon et, au chapitre général de 1896, il est élu Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit. Il le reste jusqu'à sa démission, pour raison de santé, en 1926. Il meurt à Paris, le 21 avril 1938.

3. Amet LIMBOUR, né à Pont-Aven, le 10 janvier 1841. Après son grand séminaire à Quimper, fait son noviciat à Chevilly, y est ordonné prêtre et prononce ses vœux le 27 août 1865. Il part à La Réunion. En 1870, il est à l'Île Maurice. De retour en France, il passe quinze ans à Beauvais (1874-1888), comme aumônier du pensionnat des Frères des écoles chrétiennes, directeur de l'Archiconfrérie de Saint-Joseph et fondateur de l'Œuvre des Petits Clercs de Saint-Joseph. En Haïti, de 1894 à 1897. De retour en France, il enseigne au Séminaire du Saint-Esprit, rue Lhomond, et dirige la revue des *Annales*. Sénégal, 1901-1903. Etats-Unis, Canada : 1904-1905. Paris : enseignement, *Bulletin Général*, travaux historiques. 1912, à 71 ans, il repart pour le Sénégal. Décède à Saint-Louis du Sénégal le 12 août 1915. Voir Jules GROELL, *Le révérend Père Amet Limbour, Fondateur de l'Ecole Apostolique des Petits Clercs de St-Joseph (1841-1915)*, Grenoble, Imprimerie Saint-Bruno, 1926, 149 p.

4. *Bulletin général*, t. XXIII, n° 232, juin 1906, "Bulletins des œuvres" : Canada, janvier 1905 – mai 1906, p. 631. Plus longuement, sur le voyage au Canada du P. Limbour, voir J. GROELL, *op. cit.*, p. 90-103 ; Henri LESTAGE cssp, "Le Père Amet Limbour au Canada" (1979), *Cahiers Lestage* (Collection d'histoire régionale de Limbour et de la Province des Spiritains), n° 1, p. 3-37.

5. Lettre de Mgr Le Roy au Père Limbour, 11 juin 1904. Cette lettre fait suite à un rapport de Mgr Le Roy au cardinal Gotti, préfet de la S. C. de la Propagande, intitulé *Projet d'un Séminaire des Missions au Canada*. La copie conservée aux Arch. CSSp en 431-A-IV porte la date initiale rayée "Paris, le 1er mai 1904", remplacée par : "Rome, le 8 mai 1904". On y retrouve les mêmes termes que dans la lettre citée, mais les corrections dans le rapport sont intégrées à la lettre. D'une façon générale, toutes les lettres et documents cités se trouvent soit aux Arch. CSSp (Chevilly-Larue), boites 431, 432 et 433 pour la période étudiée, soir aux Archives CSSp du Canada.

6. Adresse de Mgr de Beaumont au Parlement de Paris qui voulait obliger le Séminaire du Saint-Esprit à envoyer ses élèves à l'Université après l'expulsion des Jésuites. Cité dans Joseph Michel, *Claude-François Poullart des Places*, Paris, 1962, p. 195.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Cette visée de Mgr Le Roy se comprend assez facilement quand on retrace la crise très grave que vient de traverser la Congrégation.

L'alerte fut chaude...

Les débuts de la Troisième République furent marqués par un courant anticlérical, dirigé surtout contre les Jésuites, bêtes noires des libres penseurs. Le 15 mars 1879, Jules Ferry dépose un projet de loi dont l'article 7 dit : *Nul n'est admis à diriger un établissement d'enseignement public ou privé, de quelque ordre qu'il soit, ni à y donner l'enseignement, s'il appartient à une congrégation non autorisée*[7]. On compte 500 congrégations non autorisées sur le territoire français.

Cette loi est l'occasion de mettre sur pied un système d'enseignement laïc. Par l'école laïque, la République parvient à s'assurer une solide emprise sur les jeunes générations populaires. Son succès est bien moindre à l'égard des jeunes générations bourgeoises. Les congrégations enseignantes non autorisées, après avoir été dispersées par Jules Ferry, se sont vite reformées et leurs maisons ont bénéficié, en même temps que d'une tolérance de fait, d'une clientèle de plus en plus nombreuse. La querelle religieuse demeure toujours latente, et le moindre événement la rallume.

Lorsque Mgr Le Roy est élu comme supérieur général des spiritains, le 24 mai 1896, cela fait déjà un an que la France est en ébullition en raison de la controverse engendrée par le procès de Dreyfus. Les assises de l'armée et de l'économie en sont ébranlées. Le pays cherche des boucs émissaires. Waldeck-Rousseau, président du Conseil, veut protéger l'Armée de ces colères. « On en vient naturellement à penser à ce « cléricalisme » dont la détestation a pendant si longtemps servi de dénominateur commun aux différentes fractions du parti républicain. Et on pense plus spécialement à ces congrégations religieuses d'hommes, plusieurs fois dissoutes, toujours renaissantes, qui, d'une part, ne cessent pas d'agir politiquement en faveur de la droite et qui, de l'autre, forment l'esprit d'une grande partie de la jeune bourgeoisie française. Voilà l'ennemi sur lequel il convient de frapper : on peut être

7. Jacques Chastenet, *Histoire de la Troisième République*. Vol. II, La République des Républicains 1879-1893, Hachette, 1954, p. 56.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

assuré que les coups qu'on lui portera seront applaudis par tous les républicains[8]. »

Un projet de loi sur les associations est déposé. Il place les congrégations religieuses hors du droit commun. Les congrégations qui bénéficient d'une reconnaissance ancienne ne seront pas inquiétées. Celles qui sont simplement tolérées devront obtenir un décret autorisant leur existence. Décret qui ne sera évidemment pas accordé. Pour les Spiritains, aucun problème, leur autorisation date de Louis XV.

Réveil brutal. Mgr Le Roy apprend que la situation légale de la Congrégation est remise en cause par un Avis suspensif du Conseil d'État du 16 janvier 1901. Un autre Avis du même Conseil, en date du 14 février argumente ainsi :

« Considérant qu'il résulte des pièces jointes au dossier qu'en 1845 *(sic !)*, une association religieuse non autorisée, connue sous le nom de Missionnaires du St-Cœur de Marie, a occupé les bâtiments affectés à la Congrégation, et que cette occupation, dans les conditions où elle s'est faite, a constitué une véritable substitution de l'association des Missionnaires du St-Cœur de Marie, à la Congrégation du St-Esprit qui allait s'éteindre (...)

Est d'avis : que L'Association du St-Esprit a cessé d'exister et que celle des Missionnaires du St-Cœur de Marie, qui a pris son nom, n'est pas une congrégation religieuse légalement autorisée[9]. »

En six semaines de recherches et de travail intense, aidé du P. Barillec, archiviste, Mgr Le Roy réussit à construire un solide dossier de trente pages qui démonte un à un les éléments principaux de l'accusation. Ses arguments s'appuient en partie sur des documents gouvernementaux. Une Commission ministérielle de 1861 avait dû éclaircir la situation du Saint-Esprit dans une question de succession. Une des questions posées à la Commission : « En se réunissant à l'Association religieuse du Saint-Cœur-de-Marie, la Congrégation du Saint-Esprit ne s'est-elle pas transformée ...? » La Commission répondait :

8. Jacques CHASTENET, *Histoire de la Troisième République*. Vol III, La République triomphante, 1893-1906, Hachette, 1955, p. 177. La mise au point la plus récente : MAYEUR (J.-M.), PIETRI (CH.), VAUCHEZ (A.), VENARD (M.) (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours* : Tome XI : GADILLE (Jacques), MAYEUR (Jean-Marie), *Libéralisme, industrialisation, expansion européenne (1830-1914)*, Paris, Desclée, 1995, p. 526-527.

9. Reproduit dans le *Bulletin général*, n° 175, septembre 1901, p. 208-209. Voir également *NDH*, p. 96-97.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

« L'Association du Saint-Cœur-de-Marie n'était ni instituée canoniquement comme communauté religieuse, ni reconnue par l'État, lorsqu'elle s'est réunie à la Congrégation du Saint-Esprit en 1847 *(il fallait dire en 1848)*. Elle n'avait eu jusqu'à cette époque qu'une existence de fait.

D'après les explications de M. le Supérieur général *(le P. Schwindenhammer)*, en date du 6 juin dernier, la réunion s'est opérée à la condition formelle que l'association naissante du Saint-Cœur-de-Marie cessant d'exister par le fait même de la fusion, ses membres seraient incorporés à la Congrégation du Saint-Esprit et adopteraient purement et simplement les règles et constitutions de cette Congrégation[10]. »

Le décret de la Propagande auquel le P. Schwindenhammer se référait, stipulait, en effet : « Que l'œuvre d'union des deux congrégations se ferait moyennent la cessation de la Société établie sous le vocable de Très Saint Cœur de Marie et l'agrégation à la Congrégation du Saint-Esprit de ses membres qui deviendraient participants de ses droits et privilèges sous les règles de discipline de la dite Congrégation[11]. »

Un troisième avis du Conseil d'État reconnaît définitivement l'existence légale de notre Congrégation ainsi que les Lazaristes, les prêtres des Missions étrangères, les Sulpiciens et les Frères des Écoles chrétiennes. Le danger écarté, il est assez amusant aujourd'hui de constater que Mgr Le Roy découvre tout d'un coup qu'il n'est pas le cinquième, mais le quinzième supérieur général de la Congrégation : « Peu à peu, *écrit-il*, les archives me révélèrent des pièces que je ne connaissais pas ; les divers articles de l'*Avis* trouvèrent une réfutation ; quand je relus mon rapport, enfin achevé, j'eus la satisfaction de le trouver convainquant, en même temps que l'humiliation d'avoir à constater que l'histoire de la Congrégation, jusque là, m'avait été inconnue[12]. »

La Congrégation est reconnue, mais elle n'est pas à l'abri des vexations pour autant. Émile Combes, Président du Conseil en juin 1902, *fait de la lutte contre le cléricalisme son objet principal*[13]. Il va obliger Mgr Le Roy

10. Cité dans Henri GORÉ, *Un Grand Missionnaire, Mgr Alexandre Le Roy, Supérieur général des Pères du Saint*-Esprit, Paris, Maison provinciale, 393, rue des Pyrénées, XX^{e}, 1952, p. 159.
11. *Idem* p. 158.
12. *Idem* p. 161.
13. Gabriel HANOTAUX, *Histoire de la nation française*, t. V : Histoire politique, Librairie Plon,

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

à fermer quatorze de nos maisons. Trois cents pères et frères perdent ainsi leur travail et sont à la disposition du Supérieur général.

Changements dans le programme

Il me semble devoir établir un lien entre la mission confiée au P. Limbour (fonder un Séminaire du Saint-Esprit) et la découverte de l'histoire de la Congrégation par Mgr Le Roy lui-même. Dans sa lettre du 11 juin, les instructions de ce dernier renouent avec la tradition de Poullart des Places. Ses intentions sont claires. Pourtant, un mois plus tard, une lettre du 20 juillet 1904 nous apprend que tout est chambardé :

« Le Comité avec lequel je suis en relation pour la question du Canada me demande de créer là bas – en un endroit à choisir – un *Institut normal pour la Colonisation française* au Canada. Le Séminaire des Missions viendra plus tard.

Cet Institut serait quelque chose comme une École d'agriculture, destinée à recevoir et à orienter les jeunes gens français – ils peuvent devenir nombreux – qui désireraient aller se fixer dans la Nouvelle France, puisque la nôtre devient inhabitable, par suite d'une invasion de Peaux Rouges qui se préparent à nous scalper.

Mieux vaudrait, il semble, acquérir une grande ferme déjà établie : on construirait les bâtiments nécessaires, et on y développerait les cultures suivant les besoins. Les fonds sont disponibles ; c'est le terrain sûr que j'attendais avant de marcher[14]. »

Des précisions sont ajoutées pour le P. Limbour : « Le Séminaire apostolique n'est pas du tout abandonné. Au contraire ! Nous avons maintenant la base *matérielle (souligné dans le texte)* qui me manquait précédemment. Et sans laquelle je n'osais pas marcher. De là mes délais. (...) Mais je compte que *l'an prochain (souligné)*, l'idée se réalisera[15]. »

Pas de mystère dans ce changement. Mgr Le Roy peut bien avoir l'ambition de créer un Séminaire, les fonds pour le réaliser ne sont pas nécessairement à portée de main. Depuis quatre ans déjà, il est en relation avec une riche veuve qui lui a apporté son appui financier à plusieurs occasions.

Paris, p. 649. Voir dans G. CHOLVY, Y.-M. HILAIRE, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, t. 2 : 1880/1930 (Toulouse, privat, 1986), la première partie consacrée à ce que les auteurs appellent le « discordat ».

14. Lettre de Mgr Le Roy au P. Limbour, Berlin, le 20 juillet 1904.
15. Lettre de Mgr Le Roy au P. Limbour, Chevilly par l'Haÿ, le 18 août 1904.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mgr Le Roy a laissé une note de sa main dans laquelle il raconte sa première rencontre avec cette dame :

« Un jour, le Fr. Paulin, portier de la Maison mère, vint me dire :
– Monseigneur, une Dame vous attend au parloir ; mais je vous préviens que c'est pour vous demander une aumône ; ça se devine à sa mine.
Je descendis, et la vue de la Dame me donna la même impression qu'au Frère Paulin.
– Monseigneur, me dit-elle, je vais vous dire mon nom, mais vous ne le révélerez à personne. Vous me le promettez ?
Je fis un signe d'assentiment.
– Eh ! bien, je suis Mme Guillaume Dall pour tout le monde, et pour vous, Mme Jules Lebaudy. Et voici ce qui m'amène. Vous avez en Bretagne, à Saint-Michel-en-Priziac, une œuvre d'enfants miséreux dont vous faites l'éducation et que subventionne le gouvernement. Une revue, dans un article que j'ai lu, en fait un grand éloge. Combien le Gouvernement vous donne-t-il?
– 80 centimes par tête et par jour.
– Eh ! bien, je vous donnerai 1 franc pour 500 petits Parisiens malheureux que vous recueillerez dans la capitale et que vous enverrez là-bas. Tous les ans, vous me donnerez la liste de ces enfants et je vous verserai la somme promise...[16] ».

En quelques minutes la question des bâtiments, des devis d'architectes, des sommes nécessaires est réglée. Cette anecdote nous donne une idée du caractère entier de la dame. Elle s'intéresse à des œuvres philanthropiques et patriotiques. L'œuvre d'un séminaire ne l'intéresse pas. Le mystérieux *comité de Paris*, c'est elle avec Mgr Le Roy. Le P. Droesch avait demandé à Mgr Le Roy de lui retracer les débuts de Saint-Alexandre. Voici une partie de la réponse reçue :

« Depuis quelque temps, j'étais entré en relation avec Mme Jules Lebaudy, qui tenait absolument de garder l'incognito et se faisait appeler tantôt Mme Guillaume et tantôt Guillaume Dall, le nom de sa mère. Veuve, brouillée avec sa famille, et multimillionnaire, elle employait les ressources de son immense fortune à des œuvres philanthropiques et patriotiques mais pas religieuses et elle m'employait souvent comme intermédiaire. Nous nous entendions généralement très bien, et elle m'a fait l'honneur de me dire que de tous les prêtres qu'elle avait employés, j'étais le seul qui ne l'avait pas volée ! C'est elle qui m'a permis de payer les dettes de Beauvais,

16. Henri GORÉ, *op. cit.*, p. 141.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

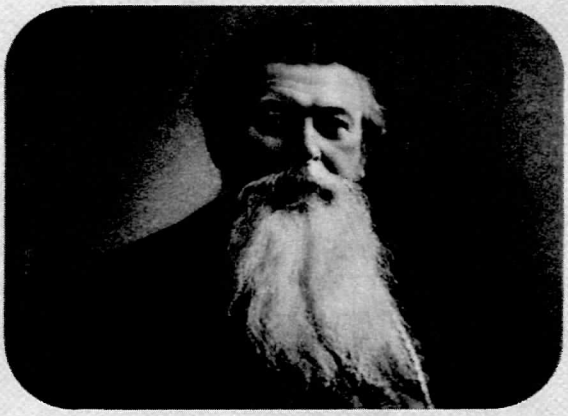

Mgr ALEXANDRE LE ROY

R.P. AMET LIMBOUR

Mme JULES LEBAUDY

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

de fonder des Bourses pour Instituteurs libres à Mesnières – aujourd'hui St-Ilan – de créer l'Œuvre des Petits Parisiens à St-Michel en Priziac, de créer la Procure de Fribourg, Misserghin et la Maison du Canada. Dans sa pensée, ce devait être une École d'Agriculture et, dans le mienne, une École Apostolique. De fait, l'École agricole ne réussit pas. Mme Lebaudy m'a donné pour le Canada un chèque de $ 200.000[17]. »

Le Supérieur des spiritains et Mme Lebaudy s'entendaient *généralement très bien*, mais pour l'œuvre du Canada, chacun avait sa vision ; Mgr Le Roy voulait bien mettre sur pied l'Institut colonial, sans pour autant abandonner son idée de Séminaire, l'un n'empêchant pas l'autre dans son esprit. L'Institut lui donnait *la base matérielle* qui lui permettrait dans le futur de mettre à exécution son plan initial. Ainsi écrivait-il au P. Limbour :

« Continuez à séparer ce que vous voulez me dire à moi et au Conseil – *dans une lettre* – et ce que vous destinez à moi et au Comité de l'Institut colonial dans un *rapport* [*dans les deux cas, souligné dans le texte*] qu'il puisse lire. Dans ce rapport, ne parlez jamais du Séminaire des missions : c'est une affaire toute différente, à laquelle il n'a rien à voir. N'y parlez pas non plus de notre apostolat possible, d'un orphelinat, de placement d'immigrants dans des concessions nous appartenant. Ces projets sont étrangers à l'Institut[18]. »

Le P. Limbour se met en chasse, ce qui n'est pas une mince affaire avec la grandeur du territoire canadien. Il informe Mgr Le Roy dans une correspondance quasi hebdomadaire. Celui-ci ne manque pas de le talonner d'ailleurs. Une petite carte en style télégraphique est témoin de leurs relations de confiance et d'humour :

---

17. Lettre de Mgr Le Roy au P. Droesch, le 14 mars 1930. Voici quelques renseignements sur Madame Lebaudy : Dall, de son nom de jeune-fille, elle avait épousé Jules Lebaudy, d'une famille d'industriels qui devait, avec lui et son frère, faire fortune dans le raffinage du sucre. Jules Lebaudy et sa femme auront trois enfants : une fille et deux fils, Pierre et Paul. Sa fille deviendra comtesse de Fels. Les deux garçons hériteront de la raffinerie et se passionneront pour l'aéronautique naissante, faisant construire parmi les tout premiers dirigeables. Un neveu de Jules, Jacques Lebaudy, défraiera la chronique par une rocambolesque tentative de colonisation au Sahara dont il se proclamera empereur sous le nom de Jacques 1er ! Madame Lebaudy, de tendance janséniste et très patriote, se brouilla avec sa famille et entreprit de dépenser sa fortune dans de nombreux projets dont un bon nombre en lien avec la Congrégation du Saint-Esprit. Elle meurt en 1917. A son sujet, voir : Henri LESTAGE cssp, "Madame Jules Lebaudy et Saint-Alexandre", *Cahiers Lestage*, n° 2, p. 1-21 ; Roger REGIS, "Royautés éphémères : Jacques 1er, Empereur du Sahara", *Historia*, n° 106, sept. 1995, p. 290-294 ; Général CHAMBE, "Quand les dirigeables sillonnaient le ciel", *Historia*, n° 113, avril 1956, p. 369-370.

18. Lettre de Mgr Le Roy au P. Limbour, Paris, le 18 septembre 1904.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

« Pas de lettre depuis l'envoi du 6 septembre ! Inquiétant. Est-il malade, mort, disparu, en fuite, scalpé ? Comité s'impatiente, hiver approche, année passe... Conviendrait prendre possession, car on ne sait pas si bonnes dispositions actuelles Comité persisteront. Ferme Alonzo Wright paraît convenir. Visiter – donner description – Combien ? Mais s'il est est malade, mort, disparu, en fuite, scalpé ?

P.S. 28 : à l'instant, paraît l'Almanach des clercs de St-Joseph. Mystère éclairci : P. Limbour fait des *vers* grecs[19]. »

L'institut colonial (1905-1910)

Le *Comité* s'attend à des résultats. Monseigneur ne veut pas perdre l'occasion qui se présente. Il met de côté ses espérances personnelles pour se consacrer entièrement à l'Institut colonial et écrit au P. Limbour :

« J'ai fait à Rome et au Canada des propositions désintéressées pour un Séminaire des Missions. En cela, j'ai pensé agir dans l'intérêt général de l'Église : si l'on n'en veut pas, nous sommes quittes.

En tout cas, nous attendrons maintenant qu'on vienne nous chercher : occupons-nous de l'Institut colonial.

Le Comité estime que la Propriété Alonzo Wright pourrait convenir ; mais quand sera-t-elle libre? D'autre part, le Chanoine Plantin vous fait des propositions intéressantes : ferme de 400 acres, à un mille et demi d'Ottawa, près de la rivière, chars électriques, etc. [*C'est une propriété des Sœurs Grises*]

Actuellement, le choix est entre ces deux. Veuillez les visiter personnellement, et, si possible, en faire donner un plan, des photos, etc.

Le prix, au fond, n'est pas une grosse affaire. Si la ferme convient, outre l'argent dont je vous ai parlé, on en prépare d'autre pour les constructions, installations, etc. On veut en effet un établissement modèle « qui fasse honneur à la France ». C'est ce qui me permettait de dire que nous pourrions penser à une autre grande exploitation dans le *Far West*.... Mais ceci viendra plus tard.

J'ai l'air de vous presser, et c'est bien un peu cela en effet. Car tant que le Comité ne s'est pas exécuté, il y a à craindre – quoique cette crainte soit lointaine – qu'il ne vienne à changer d'idée et à disposer de ses fonds pour un autre objet. Aussi, je n'aimerais pas à ce que la conclusion de cette affaire fût renvoyée après l'hiver[20]. »

19. Petite carte télégraphique de Mgr Le Roy au P. Limbour, Paris, le 27 octobre 1904.
20. Lettre de Mgr Le Roy au P. Limbour, Chevilly par l'Haÿ, le 29 octobre 1904.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

C'est la propriété d'Alonzo Wright qui répond le mieux aux besoins. L'affaire est menée tambour battant par le P. Limbour, malgré l'opposition des héritiers quand ils découvrent que les acheteurs sont des catholiques et des religieux de surcroît ! Fort de la promesse de vente signée devant notaire, le P. Limbour refuse de plier et décrit ainsi la chose : « Voici que les héritiers apprenant qu'ils vendent à des catholiques, à une congrégation religieuse, s'en émeuvent. Mrs Lord ne veut plus en entendre parler. Elle ne parle que de résilier. Elle remue ciel et terre avec des hommes de lois qui ne réussissent qu'à nous susciter des embarras. Le P. Limbour déclare enfin aux héritiers que dût-il faire un long procès, il ne cédera pas, mais il leur fera manger tout l'argent de la propriété, et il gagnera, et eux ne toucheront pas le sou. Voilà qui ne fait pas l'affaire des autres. Ils sont plus nombreux et la vente est signée le 21 janvier 1905, par-devant M^e^ Tetreau, Notaire à Hull[21]. »

Mgr Le Roy trouve nécessaire de venir lui-même sur place établir les bases de l'œuvre nouvelle. Son voyage durera du 20 mai au 6 juillet 1905[22]. Il vient travailler. « Je ne m'arrête pas à Montréal ; j'y aurais trop de visites à faire ; et d'ailleurs je désire, sans passer *incognito* [*souligné dans le texte*], faire le moins de bruit possible, avec le plus de besogne possible. Donc, cher Père, pas de réceptions, pas d'invitations, par de visites inutiles, pas de pertes de temps[23]. »

Une autre raison motive sa venue. Il n'est pas seul. Mme Jules Lebaudy l'accompagne. On trouve la trace de son passage dans le journal de la communauté. Le jour de la Pentecôte, le 11 juin 1905, Mgr Le Roy inaugure officiellement l'Institut colonial qui portera le nom de Saint-Alexandre, en son honneur. *Ce jour marquera dans nos annales. C'est la date véritable de la fondation de la Communauté.* Dans l'énumération des personnes présentes à la messe, nous trouvons le nom de *Mme Le Dall (le comité de Paris), la vraie fondatrice.*[24] On y trouve également le nom des deux premiers élèves, Yves de Léséleuc, arrivé le 20 mai, et M. Pénicault, arrivé le 5 juin.

Le jeudi suivant, Mgr Le Roy et le P. Limbour partent pour l'Ouest

21. *Journal de la Communauté de Saint-Alexandre*, janvier 1905. Cette partie du journal est de la main du P. Limbour qui parle de lui-même à la troisième personne.
22. Sur ce voyage de Mgr Le Roy, voir *Bulletin général*, t. XXIII (1905-1906), p. 180, 215-216, 243-247. Et, dans le même tome, dans les "Bulletins des œuvres", celui qui est consacré au "Canada, janvier 1905 – mai 1906", p. 629-637.
23. Lettre de Mgr Le Roy au P. Limbour, Cornwells, le 30 mai 1905.
24. *Journal de la communauté de Saint-Alexandre*, dimanche de la Pentecôte, 11 juin 1905.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

canadien[25], le *Far West* de Monseigneur, qui a un tout autre sens que celui qu'il lui donne. L'expression, employée aux États-Unis, est liée à la Conquête de l'Ouest, aux cow-boys, à la ruée vers l'or. La raison du voyage :

« Ce n'est pas tout d'avoir une œuvre de jeunes colons ; il faut avoir devant soi où les caser. Sir Wilfrid Laurier et bien d'autres avec lui recommandaient fortement l'Ouest. (...) Il est bon sans doute de recueillir les impressions des autres, bon de s'entourer de renseignements ; mais il n'est rien tel que de voir soi-même. Partons pour le Manitoba. (...) Un premier établissement à Ottawa a sa raison d'être, c'est fort bien. Mais il est indispensable de compléter l'œuvre par une succursale dans l'Ouest. Ici les terres fertiles, à bon marché, assurées de croître en valeur. Ici les bonnes occasions, et ces occasions, il importe que nous les connaissions, que nous les saisissions au vol en faveur de nos jeunes gens[26]. »

Mgr Langevin, évêque de Saint-Boniface, propose de faire nommer un père comme agent officiel de la colonisation. Il recevrait un traitement du gouvernement et serait à même d'informer les élèves de l'Institut des bonnes occasions. Il offre aussi à Mgr le Roy de devenir responsable d'une paroisse hongroise en formation, un projet qui n'aura pas de suite. Monseigneur en profite pour s'entretenir avec des colons français du Manitoba. La vie n'est pas toujours facile mais, « pour un fermier qui travaille, sans découragement, et mène une vie régulière, le succès n'est pas douteux. Il ne fera pas fortune mais il fera honneur à ses affaires et élèvera sa famille comme il faut[27]. »

Avant de repartir pour la France, Mgr Le Roy nomme le P. Limbour supérieur de l'œuvre, assisté du P. Croagh et du P. Fitz-Gibbon.

La propriété était dans un état déplorable. L'année 1905 fut consacrée à un travail de réfection ; celle de 1906, à la construction de la future École d'Agriculture. L'édifice fut achevé à l'automne de 1907 : entre temps, on avait admis quelques immigrants français[28]. Jusqu'en 1909, il n'y a que 7 jeunes Français qui se soient inscrits à l'Institut. C'est un investissement énorme pour de piètres résultats.

---

25. Pendant ce temps-là, Mme Lebaudy partait en voyage à travers le Canada et les Etats-Unis, avec le Frère Titus Hartmann (1858-1945), américain, de juin à octobre 1905. Le Frère souffrit beaucoup des excentricités de la dame, et il devait résumer ses impressions à son sujet par la formule lapidaire : "She was a mystery to every one", "Elle était un mystère pour tout le monde" ! *Cahiers Lestage*, n° 2, art. cit., p. 15.

26. *Journal de communauté de Saint-Alexandre*, note destinée à la Maison mère, insérée dans le journal, juin 1905.

27. *Bulletin du Canada*, vol. 1, 1946-1956, pp 15-16.

28. *Ibidem*.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Une charte fédérale avait été demandée et obtenue,. Elle porte la date du 3 mars 1905 : *The Agricultural and Industrial Corporation of the Missionnaries of the Holy Ghost (limited)*. Ce qui est surprenant, c'est que personne ne prit le soin de passer la propriété Wright au nom de la corporation et qu'aucune assemblée légale ne fut tenue. Résultat : au bout de trois ans la société est dissoute ! Situation très embarrassante à relater au Supérieur général. D'autant plus que les comptes de l'œuvre ne montrent que déficits.

Et de fait, ce dernier réagit : « J'ai lu avec grand intérêt – mais non sans tristesse – les rapports rédigés par le P. David[29] (17 déc. 1908) relativement à l'acquisition de la propriété Wright et la Constitution de la Corporation. Légèretés, négligences et irrégularités. Voilà ce que l'examen de la situation a permis de révéler ! Nous ne sommes vraiment pas nerveux sur les bords de la Gatineau. Mais c'est déjà quelque chose que d'avoir pu constater ces faits. Félicitations au P. David. Et maintenant, il s'agit de tout régulariser, le mieux possible et au plus tôt[30] ».

Les termes sont encore plus cinglants dans une lettre adressée au P. David : « Extraordinaire histoire ! Inutile de revenir sur le passé, mais, en voyant la série de tout ce qui s'est fait là, on se demande quel esprit de vertige, d'inconscience, d'imprévoyance et d'imbécillité a soufflé dans ces dernières années sur les bords de la Gatineau[31]. » Je me demande bien comment Mgr Le Roy a su présenter la situation au *Comité de Paris* !

Durant l'année où il fut supérieur, le P. Vanhaecke[32] a chargé le P. David de reprendre les démarches pour l'obtention d'une nouvelle charte, provinciale cette fois. Ce qui ne se fait pas sans difficultés : « Notre Bill, présenté

29. Albert DAVID, né dans l'Orne le 26 déc. 1872, est ordonné prêtre à Orly le 28 août 1898. Professeur de philosophie à Rome, puis de dogmatique à Chevilly, il devient supérieur du séminaire colonial de la rue Lhomond. En 1904, une année à Jérusalem pour des études bibliques. Après diverses charges en Belgique et en France, il part pour le Canada en 1908 où il est nommé supérieur de Saint-Alexandre ; il démissionne en 1911 pour raison de santé. En 1912, aux îles Saint-Pierre et Miquelon. Rentre en France en 1919. Diverses charges et enseignements. Il décède à Limoux le 29 sept. 1939. Docteur-ès-Lettres, il a écrit de nombreux articles sur l'histoire spiritaine au XVIII[e] siècle, notamment en Acadie.

30. Billet de Mgr Le Roy au P. Vanhaecke, sans en-ête, 6 janvier 1906.

31. Lettre de Mgr Le Roy au P. David, Paris, le 19 janvier 1909.

32. Henri VAN HAECKE, né dans le nord de la France le 17 avril 1852, a fait ses études cléricales au grand séminaire de Cambrai. La rencontre du P. Horner le fait entrer dans la congrégation du Saint-Esprit où il est ordonné prêtre le 23 déc. 1876 et prononce ses vœux le 26 août 1877. Au collège de Merville pendant cinq ans. En 1883, il part au collège Saint-Pierre de la Martinique. 1892 : supérieur et directeur à Chevilly. Assistant général de Mgr Le Roy en 1897 (et provincial de France jusqu'en 1898), il dirige le séminaire colonial de la rue Lhomond. De 1902 à 1907, Martinique, Guadeloupe et Haïti. Une année en Belgique. 1908-1909 : supérieur de Saint-Alexandre où il restaure la confiance. Meurt en France le 7 juillet 1910.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

par M. Gendron est discuté, à midi, au Comité des Bills privés, sous la présidence de M. Delage. Une double contre-pétition a été envoyée par la Municipalité de Cantley. Les opposants disent que nous n'avons pas d'élèves, que nous sommes une exploitation déguisée, que nous faisons une concurrence déloyale aux habitants en vendant nos produits au dessous du cours[33]. »

Malgré un débat très vif, le Bill est voté. Le 27 avril 1909, est sanctionnée par le Lieutenant-Gouverneur la nouvelle charte concernant *La Corporation agricole et industrielle des Missionnaires du Saint-Esprit*. Deux mois plus tard, la propriété de Saint-Alexandre est passée au nom de cette corporation. Les règlements de la charte sont assez larges pour permettre n'importe quel développement. L'orage est passé mais l'alerte a été sérieuse.

Le Séminaire des Missions (1910-1912)

Il faut bien se rendre compte que l'École d'agriculture ne répond pas à un besoin. Les sujets ne se pressent pas aux portes. Une pétition de la Municipalité de Cantley est révélatrice de la situation telle qu'elle est perçue de l'extérieur. Quelles orientations prendre dans cette situation ? Monseigneur Le Roy écrit : « En 1903, j'avais fait des démarches pour organiser un Séminaire apostolique destiné à former des *missionnaires canadiens* ; mais, à vrai dire, je n'ai été encouragé dans cette pensée que par M. Lecocq, supérieur du Séminaire de Montréal. Et j'ai dû tout abandonner. Les fonds, sur lesquels je comptais alors, ont pris une autre direction : il ne faut plus songer à rien recevoir de ce côté ». Puis il parle évidemment des fonds reçus du *comité de Paris*, de Mme Lebaudy : « Ce que je pourrais obtenir, sans doute, c'est l'utilisation de St-Alexandre pour ce Séminaire. Et j'avoue que de toutes les *approbations* possibles, celle-là me serait la plus agréable ». Nous savons que le comité est le paravent utilisé par Mme Lebaudy pour distribuer ses dons par l'intermédiaire de Mgr le Roy. Ce dernier laisse entendre ici que Mme Lebaudy ne serait pas opposée à l'utilisation de la propriété comme Séminaire. On devine aussi son espérance de voir naître le Séminaire auquel il avait d'abord pensé : « Il y aurait lieu de voir si les Évêques canadiens-français accepteraient de concourir autrement que par leurs bénédictions à

33. *Journal de la communauté de Saint-Alexandre*, le 24 mars 1909.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

l'organisation et à l'entretien de ce Séminaire, dont le but serait restreint au service religieux du Canada et de ses nouveaux diocèses[34]. »

Le ton désabusé montre que Mgr Le Roy n'attend pas grand chose de l'appui des évêques à son projet. Ces derniers ont de la difficulté à croire au désintéressement des spiritains dans cette démarche. La réunion à Québec des évêques canadiens serait l'occasion idéale « de proposer la propriété de St-Alexandre de Gatineau, comme Séminaire des Missions canadiennes[35] ».

Le passage à Rome de Mgr Le Roy lui permet d'entrevoir une nouvelle possibilité. Un subtil glissement politique et diplomatique commence à prendre forme. C'est un premier pas vers ce que deviendra vraiment St-Alexandre :

« Dans ma dernière lettre, écrit-il au P. David, je vous ai parlé de l'utilisation possible de St-Alexandre de Gatineau pour un Séminaire des Missions canadiennes. Ici, j'ai cru [devoir] parler de cette idée à la Propagande et à Mgr Paquet, pro-recteur de l'Université Laval, en ce moment à Rome. J'ai trouvé à la Propagande des hommes très informés et plutôt favorables à l'élément canadien-français ; mais il paraît évident que Son Exc. Mgr le Délégué penche du côté anglais, et d'autre part le Dr Burke et la *Church Extensions* ont une activité et une ambition avec lesquels le Canada français devra sérieusement compter. Or, voici le raisonnement que l'on fait ici : Au lieu d'affecter d'ignorer la *Church Extensions* [*soulignés dans le texte*], les Canadiens français auraient beaucoup mieux à faire : ce serait de *s'en emparer*, en y entrant carrément et en lui fournissant le personnel de missionnaires qu'elle demande, – personnel canadien-français.

Et si, le Centre de la Church Extensions étant à Toronto, le séminaire des missions doit y être aussi, – c'est à voir – au moins, dit-on, on pourrait *faire de St-Alexandre l'École apostolique*[36] qui pourvoirait le Séminaire. Et si cette École apostolique était surtout garnie de sujets canadiens français, le Séminaire de Toronto, par le fait même, serait surtout composé d'éléments français.

Enfin, voilà, si le Canada français veut une maison, nous la lui offrons[37]. »

Il faudra encore deux ans de valse hésitation, de recherches, de compromis avec le *comité de Paris* avant de pouvoir vraiment s'orienter vers une œuvre viable.

34. Billet de la main de Mgr Le Roy, sans destinataire, intitulé *Séminaire des Missions au Canada*, daté de Paris, le 4 mars 1909.
35. Lettre de Mgr Le Roy, sans destinataire, Paris, le 1er avril 1909.
36. Ndlr : C'est nous qui soulignons.
37. Lettre de Mgr Le Roy au P. David, Rome, le 22 avril 1909.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

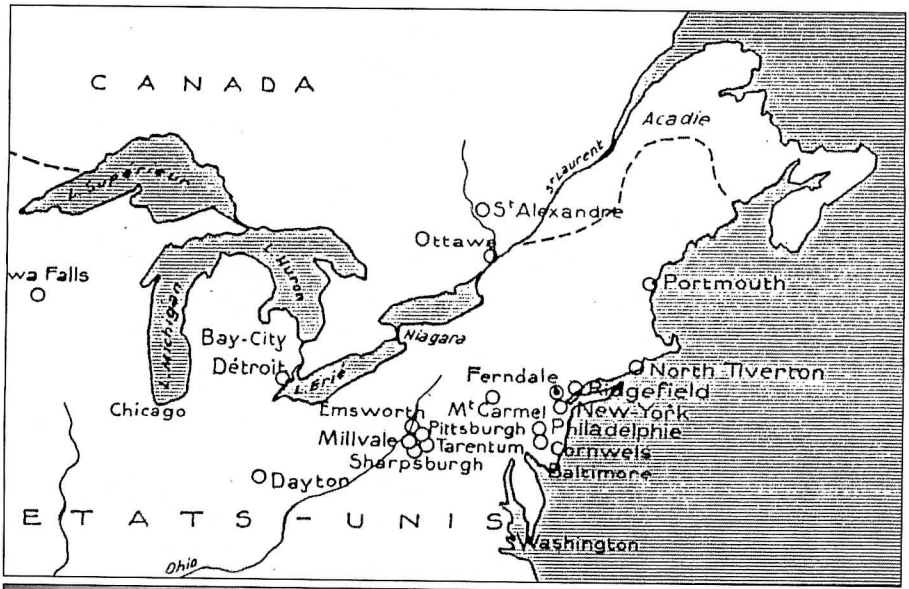

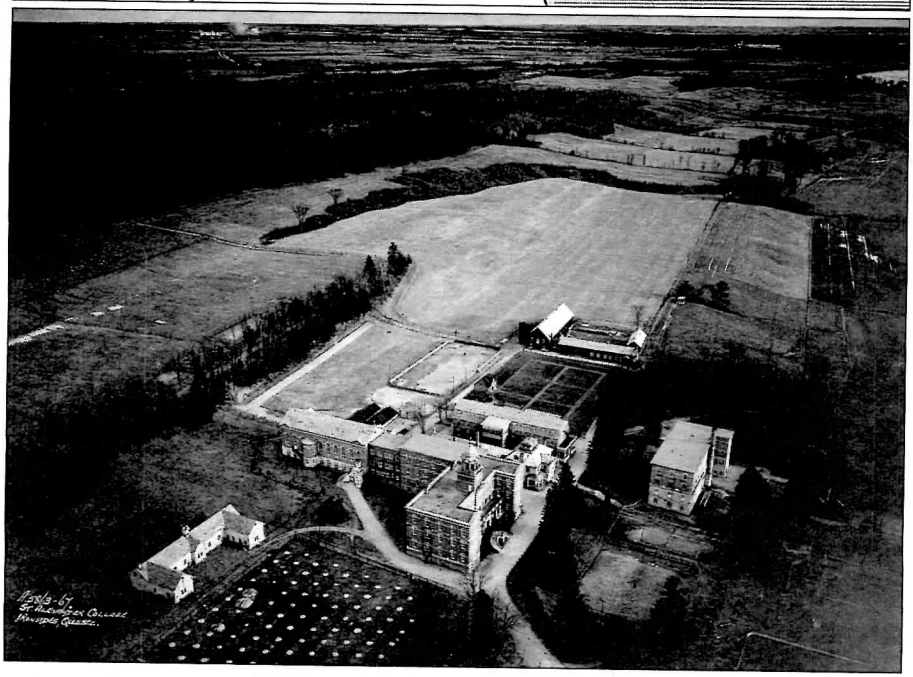

Collège Saint-Alexandre (1967)

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Le Collège apostolique Saint-Alexandre (1912-1933)

Des circonstances extérieures viennent donner un coup de pouce à l'œuvre. La révolution du Portugal en 1910 met en disponibilité le personnel de nos collèges dans ce pays. Le P. David est remplacé par le P. Burgsthaler[38]. Il nous arrive le 26 décembre 1911 avec un groupe de Petits Scolastiques européens. A Pâques, M. le curé Myrand, un ami de la première heure, nous envoie quelques élèves de Ste-Anne d'Ottawa. « *En septembre 1912, une année régulière commença avec une cinquantaine d'élèves. Ce qui deviendra* le Collège Apostolique St-Alexandre de la Gatineau *était fondé*[39]. »

Bien des années plus tard, voici comment l'on présentait ces débuts : « Que venaient-ils faire au pays, les Spiritains ? Fonder une école d'agriculture pour les fils de famille nobles françaises, désireux de s'établir au pays ou obligés de s'expatrier. Quand cette œuvre se transforma en 1912, elle dut chercher sa voie. Elle se présenta tout d'abord sous un faux jour : celui de former des prêtres pour les différents diocèses du Canada. Elle se trouvait vis-à-vis de la hiérarchie dans une position de porte à faux. On soupçonnait les Pères de vouloir faire du recrutement. Il était évident que la Congrégation ne refuserait pas les vocations qui viendraient à elle. Mais d'un autre côté, et cela justifiait son désintéressement apparent, les intentions de la Congrégation (du moins celles de Mgr Le Roy) étaient formelles : il n'entrait pas dans son but de jeter les bases d'une Province canadienne. Saint-Alexandre devait rester une filiale de la Province France[40]. »

Si c'était l'intention de Mgr Le Roy, ce n'était pas nécessairement celle des supérieurs de Saint-Alexandre. Dès 1913, le P. Joseph Burgsthaler envisageait la fondation d'une Province au Canada : « Je suis convaincu que l'Œuvre n'est pas seulement viable, mais qu'elle est appelée à une grande

38. Joseph BURGSTHALER, né en Alsace le 22 déc. 1870, étudiant très doué à l'école de Beauvais puis à Mesnières où on le nomme trois ans comme professeur, il commence sa philosophie à Chevilly en 1894, puis est envoyé comme professeur à Castelnaudary. Ordination sacerdotale le 1er janvier 1898, et profession religieuse le 2. Professeur à Beauvais pendant cinq ans. La politique combiste ferma l'école et il partit pour la Martinique, supérieur du collège Saine-Marie de Fort-de-France et supérieur principal. Au collège de Porto, en 1909. Chassé par la révolution de 1910, il arrive au Canada, à Saint-Alexandre. Retourne en France en 1921 pourt raisons de santé, puis part pour l'île Maurice en 1922. Meurt assez soudainement le 12 juillet 1924 à Port-Louis.

39. *Bulletin du Canada*, vol. 1, 1946-1956, p. 18.

40. Rapport du P. Gérard Roy pour la préparation du Chapitre général de 1962. Sans date.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

prospérité et qu'elle est certainement *le noyau d'une future Province*[41]. » « Voici maintenant une nouvelle affaire : c'est la fondation d'une Œuvre à Régina. Si vous voulez avoir ma pensée, la voici : si vous pouvez trouver des hommes pendant sept ou huit ans, je crois que les sujets que nous formerons seront en nombre suffisant pour vous dispenser de tout sacrifice ultérieur, et, à ce moment, *la Province du Canada pourra sans doute se fonder*[42]. »

A plusieurs reprises dans sa correspondance, le P. Burgsthaler fait allusion à la fondation d'une Province. C'est un sujet qui le préoccupe. Il souhaite clairement le développement autonome de l'œuvre du Canada. En 1918, il reçoit une lettre de Mgr Le Roy qui lui fait part des décisions prises par le Conseil le matin même. La hâte avec laquelle le Général lui écrit semble un indice de sa volonté ferme de clore la question. De fait, pendant dix ans, on ne trouve plus aucune trace d'un intérêt quelconque pour le développement de l'œuvre du Canada. Voici les décisions notifiées : « – Le Conseil a commencé par écarter l'idée d'une province du Canada en formation ; – Les propositions pour la paroisse N.-D. d'Auvergne sont écartées ; – Nous devons de même abandonner l'idée d'organiser à St-Alexandre un Séminaire comprenant études secondaires, philosophiques et théologiques ; – L'œuvre doit donc se borner à une École Apostolique[43]. »

Jusqu'à maintenant les supérieurs se sont succédés à un rythme accéléré. Le P. Burgsthaler est le premier qui demeure en poste un certain temps, dix ans (1911 à 1921). Sous son impulsion, nous voyons se développer une œuvre dynamique, les personnes sont encouragées, il y a de l'activité, l'entrain est général, la maison trop étroite a besoin de s'agrandir. Avec l'orientation imposée par Mgr Le Roy, le but est clair. Le Collège est fondé en vue de préparer des vocations pour le diocèse d'Ottawa et pour le reste du Canada.

En 1924, changements importants, départ des élèves de langue anglaise et fondation par huit diocèses de leur propre séminaire. Ce qui n'empêche pas le nombre des élèves d'augmenter : 1924, 138 élèves ; 1928, 179 élèves ; 1933, 210 élèves.

Entre temps Mgr Le Hunsec devient Supérieur général en 1926[44]. Dans

41. Lettre du P. Burgsthaller au Sup. Général, St-Alexandre, le 25 janvier 1913.
42. Lettre du P. Burgsthaller au Sup. Général, St-Alexandre, le 19 mai 1913.
43. Lettre de Mgr Le Roy au P. Burgsthaler, Paris, le 19 février 1918.
44. Louis LE HUNSEC, né en Bretagne le 6 janvier 1878, entre, en 1894, au petit séminaire diocésain de Sainte-Anne d'Auray où le passage du P. Buléon l'oriente vers les spiritains. Profession à Orly, le

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

une lettre de 1928, il demande au P. Le Gallois[45], supérieur depuis cinq ans déjà, comment il envisage « le développement de notre Congrégation au Canada ». Ce dernier répond : « Nous avons assez de sujets pour ouvrir un Noviciat dès à présent, puisque nous avons cette année cinq scolastiques qui se préparent à y entrer. Pour l'année suivante, cinq autres sont inscrits et un sixième postule. A la Pentecôte prochaine, quatre de nos rhétoriciens prennent la soutane et constituent dès maintenant le contingent pour le noviciat dans deux ans[46]. » Dans la suite de cette longue lettre, le P. Le Gallois expose sa vision des choses. En plus de créer d'autres œuvres à côté de Saint-Alexandre, il croit qu'il faut ouvrir une École apostolique et un Noviciat si on veut que l'œuvre se développe vraiment.

La réponse de la Maison mère n'est pas encourageante : « ... à cause du manque de personnel et de ressources, le Conseil général ne peut approuver en ce moment la fondation d'une École Apostolique ni d'un Noviciat, mais autorise volontiers l'acceptation d'une paroisse, d'une aumônerie ou de tout autre ministère qui ne nécessiterait qu'un personnel très restreint et qui, dès le début, ferait face à ses besoins[47]. »

Certes, il n'y a plus d'opposition manifestée au développement du Canada. Le frein vient plus naturellement du manque de ressources financières. L'attitude du P. Le Gallois nous amène à prendre conscience que les supérieurs, demeurés plusieurs années en poste, sont aussi ceux qui démontrent une volonté d'autonomie pour l'œuvre. Mieux inculturés, ils perçoivent plus facilement les besoins du milieu.

En juillet 1928, Le P. Le Gallois est remplacé par le P. Droesch[48]. C'est

---

4 octobre 1898. Etudes au Séminaire français de Rome. Prêtre en 1901. Professeur à Chevilly en 1902. Part pour le Sénégal en 1903. En 1920, succède comme vicaire apostolique de la Sénégambie à Mgr Jalabert disparu dans le naufrage de *L'Afrique* du 12 janvier 1920. En 1926, à 48 ans, il est élu supérieur général à la suite de Mgr Le Roy : il le reste 24 ans. Il meurt le jour de Noël 1954. *NB* : *BG*, XLIV (1955-1956), p. 35-58.

45. Gustave LE GALLOIS, né à Saint-Lô le 4 nov. 1885, fait sa profession spiritaine à Chevilly le 15 oct. 1909. Etudes à Rome, Université Grégorienne. Ordonné prêtre juste avant la guerre. Après celle-ci, doctorat en théologie, bref enseignement à Chevilly, passage à Misserghin. Saint-Pierre-et-Miquelon en 1921, et le Canada en 1923, à Saint-Alexandre. Nommé à la Martinique en 1928, il y reste jusqu'à sa mort à Fort-de-France, le 27 mai 1961.

46. Lettre du P. Le Gallois à Mgr Le Hunsec, St-Alexandre, le 26 janvier 1928.

47. Paris, le 1er août 1928.

48. Paul DROESCH (14 oct. 1878, Strasbourg – 22 avril 1942, Saint-Pierre, Martinique). Vœux à Orly, le 30 sept. 1901 ; prêtre à Chevilly, le 28 oct. 1904. Sous-maître des novices à Neufgrange, directeur de l'école apostolique de Saverne. En 1919, arrive au Canada, avec le P. Henri Diemunsch. Econome de Saint-Alexandre pendant huit ans. Supérieur principal du Canada en 1928. En 1938, envoyé comme supérieur principal à la Martinique où il décède d'une maladie cardiaque.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

ce dernier qui va commencer à mettre en place les structures qui nous permettront de devenir province. Même si la persévérance des candidats est souvent décevante, le mouvement annoncé par le P. Le Gallois a continué. Dans une lettre du 8 août 1931, le P. Droesch annonce au Supérieur général l'arrivée en France de 11 novices. Six sont devenus spiritains : G. Boucher, Ph. Gagnon, G. Lacroix, P. Legris, F. Michaud, L. Vaillancourt. Le P. Boucher est encore vivant. Devant l'abandon de plusieurs scolastiques, Mgr Le Hunsec écrit : « C'est pénible pour vous et pour nous, Mais qu'y faire ? J'approuve pleinement votre résolution de garder vos jeunes pour la philosophie[49]. » Déjà, c'est un pas vers un grand scolasticat. Les temps sont vraiment changés.

Fondation de nos Maisons canadiennes (1933-1946)

Le P. Droesch sera l'homme du moment. Il est dynamique, il ose s'imposer à la Maison mère et il utilise l'amitié qui le lie au supérieur général. Dans les lettres échangées, on voit que les deux hommes s'apprécient. Le P. Droesch fonce et *avertit* la Maison mère des décisions prises par le Conseil au Canada : « Ensemble, en réunion du Conseil, nous venons de prendre la décision de faire un changement essentiel dans l'orientation et la disposition extérieure aussi du Collège. Nous mettrons à part les aspirants de la Congrégation. Cela, dès la rentrée prochaine[50]. » Dans deux lettres distinctes, le Général approuve l'initiative : « L'idée aussi de cette séparation est bonne. Essayez[51] ». « Alea jacta est... Vous voilà partis à tenter l'expérience d'un Petit scolasticat. Vous réussirez, j'en ai la ferme confiance. En tout cas, nos vœux et nos prières vous sont acquis[52]. »

Par délicatesse, le P. Droesch fait part des changements à Mgr Le Roy, qui demeure pour le moins réticent, mais il n'est plus en autorité : « Vous m'annoncez la création d'un Petit scolasticat avec, pour commencer, 40 inscrits ... Par ce temps de crise universelle, trouverez-vous les ressources nécessaires dans le Collège ou dans la Ferme ? L'expérience nous renseignera. Vous envisagez de plus un Grand Scolasticat et un Noviciat canadien. Je pense

49. Lettre de Mgr Le Hunsec au P. Droesch, Paris, le 1 juillet 1937.
50. Lettre du P. Droesch à Mgr Le Hunsec, St-Alexandre, le 15 avril 1933.
51. Lettre de Mgr. Le Hunsec au P. Droesch, Paris, le 10 Mai 1933.
52. Lettre de Mgr. Le Hunsec au P. Droesch, Paris, le 12 Juillet 1933.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

que c'est beaucoup d'ambition. Il y aura toujours profit à ce que nos chers Canadiens passent en France pour ces dernières étapes[53]. »

Sans avoir l'air d'y toucher, le P. Droesch s'oriente clairement vers la création d'une province autonome.

Le petit scolasticat s'installe dans la partie de l'institution, auparavant affectée à la division des Petits. Le collège demeure, mais il perd le caractère d'une maison où l'on vise avant tout à la formation sacerdotale. On commentera par la suite : « Cette évolution devait peu à peu se faire dans le sens d'un séminaire-collège comme sont la plupart des institutions secondaires de la Province de Québec. Les deux œuvres juxtaposées se développèrent modestement mais solidement[54]. »

Avec la même détermination, le P. Droesch met sur pied le noviciat des Frères et celui des Clercs. Le noviciat des Frères ne semble avoir posé aucun problème, je ne trouve pas trace de controverse à ce sujet. La mise sur pied du noviciat des Clercs est plus délicate. « Noviciat au Canada, écrit le Supérieur général : il faudra bien y arriver et peut-être assez tôt. Mais nous n'avons pas les finances et la révolution est à nos portes en France. À la grâce de Dieu. En attendant nous vivons en paix[55] ». Deux ans plus tard, du même au même : « Vous plaidez bien et je suis heureux de vous dire que vous avez gagné la cause au Conseil général pour le Noviciat des Clercs. Dès aujourd'hui je charge R.P. Brault d'en faire la demande à Rome. Dès que possible vous nous direz en quels locaux vous pensez l'établir[56]. »

La question des locaux est réglée temporairement en utilisant les mêmes locaux que pour les novices Frères. Le P. Droesch sollicite un Indult demandant pour un temps indéterminé la formation religieuse conjointe des novices clercs et des novices frères. Le P. Etcheverry sera le maître des novices[57].

Le 13 mai 1938, la Sacrée Congrégation des Religieux permet l'ouverture du noviciat des clercs au Collège St-Alexandre. La nouvelle est aussitôt communiquée au P. Droesch par Mgr Le Hunsec : « La demande a été vite accordée et je m'empresse de vous faire tenir l'acte officiel. Je n'y ajoute rien,

53. Lettre de Mgr Le Roy au P. Droesch, le 20 Août 1933.
54. Bulletin du Canada, vol. 1, 1946-1956, p. 19.
55. Carte de Mgr Le Hunsec au P. Droesch, le 7 octobre 1936. A cette date, la « révolution » dont il s'agit est sans doute l'arrivée au pouvoir du Front Populaire en juin 1936.
56. Lettre de Mgr Le Hunsec au P. Droesch, Paris, le 29 mars 1938.
57. Lettre du P. Droesch au Supérieur général, St-Alexandre, le 25 avril 1938.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

si ce n'est que je compte sur vous pour l'organiser, le mettre en train, avec le P. Etcheverry comme Maître des Novices[58]. »

Le 25 août 1938, le noviciat conjoint est ouvert. Les relations cordiales entre le supérieur général et le P. Droesch ont certainement contribué à ces transformations[59].

Grâce au P. Droesch, l'œuvre du Canada a maintenant un Petit scolasticat, un Noviciat de frères et un Noviciat de clercs. C'est un pas immense. Son successeur aura la voie ouverte pour terminer la mise en place des structures complètes d'une Province. Malheureusement, en 1938, ce n'est pas encore pour demain !

Une période troublée (1938-1939)

Comme si les troubles politiques en Europe ne suffisaient pas, le Collège est secoué de l'intérieur. Suite au Chapitre général, le P. Droesch est envoyé en Martinique comme supérieur principal et un nouveau supérieur est nommé à Saint-Alexandre. Le P. Philippe Nadon est un canadien qui a toujours été en mission à Maurice ; affolé par sa nomination, il disparaît dans la nature. On le voit réapparaître brièvement à la maison mère, il veut retourner à Maurice ; finalement, il se réfugie dans une mission en Afrique du Sud et quittera la Congrégation. Il est trop tard pour demander au P. Droesch de revenir au Canada.

Que faire ? Le Conseil envoie un conseiller général comme visiteur extraordinaire et supérieur de Saint-Alexandre. Le P. Muller sera au Canada du 14 novembre 1938 au 30 juin 1939. À son départ, la province aura trouvé le supérieur qui va compléter l'œuvre du P. Droesch, comme en témoigne cette lettre du supérieur général au P. Muller : « J'ai sous les yeux votre lettre du 29 avril. Oui, il est temps de nommer un supérieur et c'est ce qui a été

58. Lettre de Mgr Le Hunsec au P. Droesch, le 21 mai 1938.

59. Quelques extraits glanés dans la correspondance entre les deux hommes. Le 12 février 1937, Mgr Le Hunsec au P. Droesch, qui n'a pas eu de vacances : *Et vous? Mais il n'y a qu'à continuer ce que vous faites si bien depuis 10 ans... C'est si proche le Chapitre général... moins de 10 mois.. Vous prendrez ma place et j'irai là-bas !* (Tiens, Mgr Le Hunsec se propose pour venir travailler au collège après son généralat.) Et, du même au même, le 20 avril 1937, à propos des difficultés rencontrées avec les PP. Vichard et Mamie : *Heureux êtes-vous de n'avoir que 14 ou 15 pères, et autant de frères. Ici, ça pleut, ce genre de demandes et réclamations. On tient quand même, on tâche de faire bonne contenance et d'avoir le sourire, même quand le cœur est ulcéré. Affectueuse bénédiction...* Et en note : *Pas de sucre ? Dommage. J'attendais le petit pain traditionnel. Ce sera pour 1938, s'il plaît à Dieu.* Dans un temps si différent du nôtre, le supérieur général ose se révéler humain. C'est rafraîchissant.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

fait ce matin. Nous avons, selon vos indications, choisi P. Taché[60]. À vous, quand vous croirez l'heure opportune, de le proclamer et introniser[61]. »

La guerre de 1939-1945

Le 1er septembre 1939, la guerre éclate en Europe. Durant toutes ces années, les communications avec la maison mère deviennent lentes et difficiles. Le secrétaire général est installé à Vichy[62]. Pour arriver, les lettres doivent transiter par le Portugal et prennent des mois avant d'arriver à destination. Cela demanderait une recherche plus approfondie, mais j'ai souvent eu l'impression que les permissions ou les réticences exprimées finissent par rejoindre leur destinataire, la maison mère, alors que l'exécution en est déjà en cours au Canada[63].

Il n'est plus possible d'envoyer les étudiants en France. Dès le début de la guerre, le P. Taché envoie les scolastiques étudier la philosophie à Ottawa. Il y a maintenant un Grand scolasticat de philosophie au Collège. L'année suivante, 1940, le besoin créant l'organe, le Scolasticat devient aussi Scolasticat de théologie. Les cours se donnent à Ottawa. Dans les quelques lettres échangées durant ce temps, nous voyons que le chemin avait été quand même

---

60. Louis TACHE DE LA BROCQUERIE, né le 24 juillet 1905, à Saint-Hyacinthe (Québec), fait ses études secondaires et sa philosophie à Saint-Alexandre où il enseigne une année avant de faire son noviciat à Orly (profession, 8 sept. 1925). Envoyé à Rome pour sa théologie, il est rappelé en 1927 à Saint-Alexandre comme professeur, tout en continuant sa théologie sur place. Ordonné prêtre à Ottawa, le 22 déc. 1928. Supérieur principal du Canada et recteur de Saint-Alexandre en 1939. Premier supérieur provincial de la nouvelle province en 1946, jusqu'en 1951. Pendant dix ans, supérieur très estimé du grand scolasticat spiritain de Montréal, avec de gros ennuis de santé. En juin 1961, il quitte la Congrégation pour la plus grande tristesse de ses confrères.

61. Lettre de Mgr Le Hunsec au P. Muller, Paris, le 16 mai 1939.

62. Le secrétaire général de la Congrégation est alors le P. Jean Gay (né en 1901), frère du P. Paul Gay (né en 1911) qui est toujours au Canada où il est arrivé au Collège Saint-Alexandre en 1937 comme professeur avant d'en devenir le supérieur-recteur de 1951 à 1961. Sur la période de Vichy, l'historien de l'Eglise en Guadeloupe, le P. Camille Fabre, précise : le P. Jean Gay "est le représentant de la Congrégation auprès du Gouvernement et du Nonce Apostolique, Mgr Valerio Valeri, et chargé d'assurer par la poste et la radio la liaison avec les missionnaires spiritains coupés de France et de Paris par l'occupation. Bien des missionnaires d'Afrique et d'Amérique entendirent sa voix sur les ondes qui leur donnait des nouvelles de leur famille." (Camille Fabre, *Dans le sillage des caravelles. Annales de l'Eglise en Guadeloupe, 1635-1970*, Basse-Terre/Chez l'Auteur, Saint-Pierre de Colombier(Ardèche), 1976, p. 312).

63. Je me demande si cela ne serait pas l'explication des différends avec la France qui seront relevés en 1951 : « À son passage en Europe en 1950, le P. Taché a constaté par lui-même, par le voyage subséquent du P. Roy, par les échos d'amis, qu'on avait à la Maison mère une idée assez peu favorable du Canada. Quelles que soient les raisons de cette appréciation, – et elles paraissent multiples – il importe de relever la *presse* que nous avons là-bas : en effet *sumum jus, summa injuria* ». Notes du P. Taché à son successeur. Été 1951.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

tracé dans ce sens. Ainsi : « Quand même cette année vous n'enverriez aucun scolastique en France pour la théologie, nous saurons patienter. Donc, à l'avenir, seuls les théologiens viendront en Europe, et par roulement de vos scolastiques philosophes profès, vous aurez à assurer les rôles de surveillance[64]. » Le Conseil « se réjouit avec vous de l'accueil si bienveillant que vous avez reçu de Mgr Gauthier, archevêque de Montréal. Mais avant de prendre une décision, il voudrait savoir le nombre exact de grands scolastiques, ayant fait leur noviciat et qui achèvent cette année leur 2e année de philosophie. En principe, les Pères du Conseil général préféreraient que les Scolastiques du Canada vinssent faire en France leur théologie, au moins pendant quelques années encore. Pourtant, la guerre rendant dangereux les voyages en Europe, il faudra sans doute, dès cette année, prévoir le maintien au Canada des jeunes théologiens. Peut-être pourraient-ils suivre les cours de théologie à Ottawa ; ou bien, dès cette année pourriez-vous organiser un Scolasticat à Montréal avec 2 Pères, l'un étant chargé du ministère auprès des noirs[65]. »

Les quelques consignes de la maison mère dont on retrouve la trace sont toujours les mêmes : Avancez ... mais ne faites pas de dettes ! « Nous avons dit plus haut, écrit le P. Taché dans un rapport, qu'en 1941, il devenait nécessaire de faire émigrer le Noviciat des Clercs en dehors de Saint-Alexandre. Le Supérieur provincial entreprit des démarches auprès des diocèses de la province de Québec, demandant qu'on nous reçût et nous confiât une œuvre de soutien pour le Noviciat. Le diocèse de Rimouski donna une réponse favorable : l'Évêque nous proposait un établissement que tous les membres du Conseil de district jugèrent devoir accepter, acceptation que la Maison mère sanctionna par la suite[66] ». Nous avons trace de cette acceptation de la maison mère : « J'espère que vous avez bien saisi le sens du câblogramme en 10 mars : *Acceptons Rimouski.* Vous voyez que de notre mieux nous secondons vos initiatives pour le développement de nos œuvres en votre grand et cher pays[67] ».

Si les réponses ne viennent pas facilement, les demandes ne cheminent pas plus facilement. Le 24 juin une lettre du Canada rejoint le P. Jean Gay, secrétaire général, via le Portugal, après 2 mois de voyage. Elle a été envoyée en 4 exemplaires. Cette lettre contenait la demande d'approbation des plans

64. Lettre de Mgr Le Hunsec au P. Taché, Paris, le 26 juin 1939.
65. Lettre de P. Muller au P. Taché, St-Alexandre, le 15 avril 1940.
66. *BG*, n° 625, Mai-Juin 1949, p. 113. Compte-rendu du P. Louis Taché.
67. Lettre de Mgr Le Hunsec au P. Taché, Paris, le 20 mars 1940.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

en 4 exemplaires. Cette lettre contenait la demande d'approbation des plans de l'implantation au Lac-au-Saumon. Et le secrétaire général de répondre avec quelque vivacité : « Constructions au Lac-au-Saumon : le R. P. Supérieur a l'air de trouver que 40,000 dollars ce n'est presque rien... Il lui faudra pourtant sur le budget annuel trouver moyen de payer intérêts et amortissements[68] ». Au moment où la lettre parvient à rejoindre le P. Taché, la construction est pratiquement achevée. Les novices vont entrer au noviciat de Lac-au-Saumon au mois de décembre 1941.

Pour le Grand Scolasticat, le Supérieur général fait part de ses fortes réticences : « Quant à l'achat de maison à Montréal, faites savoir au R. P. Taché que nous n'envisageons pas la chose sous le même angle que lui, pour la raison que nous sommes mieux que lui au courant des questions financières – la nôtre – et qu'elle n'est pas brillante, tant s'en faut. Ne nous fions pas aux apparences. D'ailleurs le Noviciat allant au Lac-au-Saumon, rien ne presse d'avoir une nouvelle maison pour le Scolasticat. Dites-lui bien au Supérieur de St-Alexandre que *les dépôts confiés* sont sacrés et que nous n'avons pas le droit de nous en servir. Je lui souhaite de trouver des bienfaiteurs au Canada même et de ne pas tout attendre de l'extérieur ; c'est ainsi qu'on a procédé et qu'on procède pour la mise en marche de toutes les autres provinces[69] ». Dans cette même lettre, le P. Duval, économe général, revient à la charge et insiste : « Dites bien au R. P. Taché que ce qui est là-bas n'est qu'un *dépôt inaliénable* ». Il est clair que le général ne voit pas le bien-fondé d'un scolasticat en dehors de Saint-Alexandre. Quant au *dépôt* dont il est question, cela demeure, pour le moment, un mystère à éclaircir.

L'année suivante une petite carte laisse entrevoir qu'il y a possibilité de changement dans l'attitude du Conseil général : « Pour le Grand scolasticat, c'est plus délicat. Mais si la bonne Providence comble vos désirs, agissez pour le mieux[70] ».

Par la suite, il n'y a plus aucune autre trace d'échanges avec la maison mère sur le sujet. En 1942, Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal approuve l'ouverture du scolasticat à Montréal : « Je vous ai fait parvenir déjà, par dépêche, l'autorisation que nous sommes heureux de vous donner, de fonder une maison religieuse, votre maison d'études philosophiques et théologiques, dans le voisinage de notre Université, à Montréal. Je me fais un devoir de vous réitérer cette permission par la présente[71] ».

68. Lettre du P. J. Gay au P. Taché, Vichy, le 4 octobre 1941.
69. Lettre du P. J. Gay au P. Taché, Vichy, le 4 octobre 1941.
70. Carte de Mgr Le Hunsec au P. Taché, Paris, le 14 septembre 1942.
71. Lettre de Mgr. Charbonneau, archevêque. de Montréal au P. Taché, Montréal, le 10 octobre 1942.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

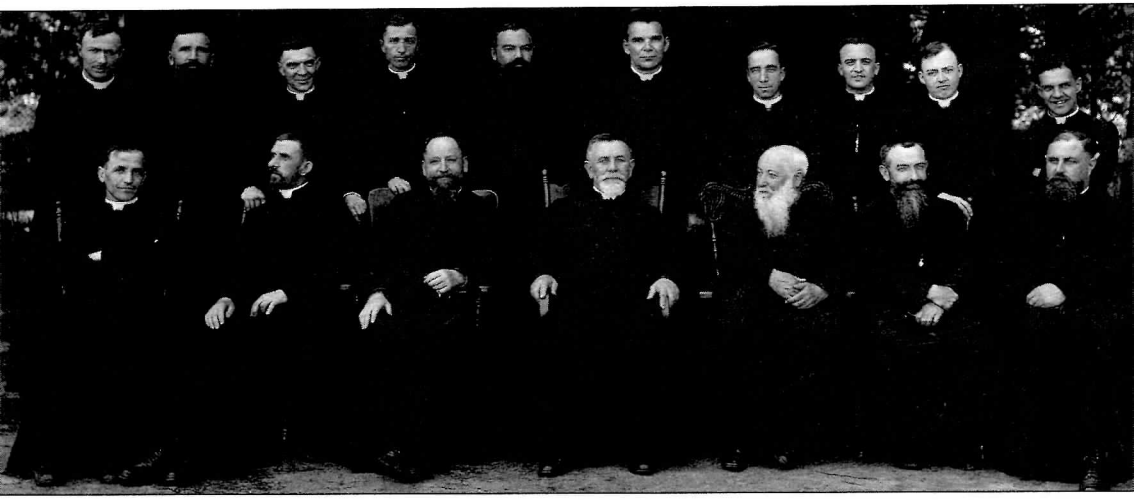

Partie d'une photo de groupe :
1er rang : PP. Mamie, Vichard, Drœsch, Léna, Morin, Diemunsch, Lichtenberger
2er rang : PP. Letourneur (1), Roy (3), Rattier (5), Gorée (6), Bériault (7), Tasché (9)

Le P. Alexis Riaud et le Fr. Adonis, avec leurs élèves de Philosophie :
G. Allain, Y. Drolet, G. Hélie, J. Landry, L. Leblanc, B. Picard, H. Semard, R. Beaulieu, J.-M. Bédard, G. Cloutier, J. Le May, G. Pelot, R. Tillard (1947)

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

En septembre 1943, le grand scolasticat est en activité à Montréal. Comme il se doit, le P. Taché en informe l'Archevêque de Montréal : « En relation avec la fondation de notre Grand Scolasticat, 3160 Chemin Daulac, Montréal, le personnel de cette maison, outre les scolastiques, est constitué comme suit...[72] ».

Avec cette dernière fondation, tous les éléments sont en place pour que l'œuvre du Canada devienne province. Il ne reste plus que la maison mère veuille bien procéder à ce changement.

La Province du Canada... enfin ! (1946)

Depuis un certain temps déjà, le P. Taché réclame la venue d'un visiteur. Mgr Le Hunsec la lui annonce en ces termes : « Ce sera, je pense, avant janvier 46, le R. P. Letourneur que j'envoie[73] ».

Le visiteur extraordinaire rédige un rapport favorable à la transformation du district du Canada en province : « Le Canada possède les éléments constitutifs d'une Province : petit scolasticat, Noviciat des Clercs, Noviciat des Frères, Grand Scolasticat et plusieurs œuvres ; le collège, le domaine Wrigth, la Paroisse du Lac-au-Saumon, une maison pour le recrutement à Montréal. Pères, Frères, Scolastiques, les Canadiens atteignent le chiffre de 70 au minimum. Depuis 6 ans de guerre, ils vivent séparés de la France, quasi autonomes et se tirent d'affaire. Leurs finances sont saines, malgré la dette inévitable du début. Ils font face à leurs engagements. Il semble donc qu'il y a lieu de les ériger en Province indépendante. Vu le manque de Personnel, le Supérieur actuel, qui achève son stage de 6 ans à St-Alexandre, pourrait être nommé Provincial, tout en restant chargé de la direction du Collège. Il n'y a pas d'autre Canadien en ce moment en état d'assumer ces responsabilités[74] ».

Ces recommandations du visiteur extraordinaire furent suivies par le Conseil général qui décida, le 26 mars 1946 : « Par un rescrit de la S.C. des Religieux, en date du 6 mars 1946[75], et par acte du Conseil général, en date du 26 mars[76] de la même année, les œuvres canadiennes de la Congrégation du

72. Lettre du P. Taché à Mgr. Charbonneau, archevêque de Montréal, St-Alexandre, le 11 septembre 1943.
73. Carte de Mgr Le Hunsec au P. Taché, le 11 septembre (1945).
74. Visite extraordinaire de 1945. Rapport du Père Jean Letourneur, procureur-économe général, p. 21-22.
75. Le *Bulletin du Canada* le date du 4 mars, ce qui est juste. La date est difficile à lire, et le Conseil général se trompe sur ce point.
76. Le *Bulletin du Canada* le date du 31 mars, ce qui est une erreur. Le 31 est la date inscrite sur la papier officiel envoyé par le secrétariat.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

St-Esprit ont été érigées en province. Le Conseil de cette province est constitué comme il est indiqué ci-dessous. Sur le désir de S. E. Mgr Le Hunsec, Supérieur général, le nouveau provincial garde *jusqu'à nouvel ordre* la direction de l'œuvre de St-Alexandre. Conseil provincial : R. P. Louis Taché, provincial ; PP. Hilaire Beaulieu, 1er assistant, Alexis Riaud, 2ème assistant[77] ; Joseph Mamie, conseiller ; Joseph Roy, conseiller ; Julien Peghaire, conseiller[78] ».

Dès le 8 avril, le *nouveau* provincial écrit au Supérieur général : « J'ai reçu (...) l'importante lettre du 26 mars qui contient l'annonce de l'érection de notre province canadienne. Voilà un événement bien important pour nous. (...) L'érection de la province est la consécration du travail qui a été fait ici depuis la fondation du petit scolasticat et des divers noviciats et le regretté Père Droesch doit s'en réjouir au ciel avec nous. Ce travail a été opéré parfois dans des circonstances ingrates qui l'ont rendu bien imparfait, mais l'approbation de la Maison mère est une marque de sympathie et de compréhension qui nous touche profondément. Puisque c'est votre désir, Excellence, j'assumerai *jusqu'à nouvel ordre* la double fonction de Provincial et Supérieur local mais permettez-moi d'exprimer le désir que ces fonctions soient dédoublées le plus tôt possible. Si vous nommiez un ancien missionnaire à la charge de Provincial, un bon religieux, un homme de zèle, il pourrait s'acquitter de ces fonctions ordinaires et occuper le reste du temps à une propagande missionnaire intense. D'ici un an, un an et demi, je serai peut-être en mesure de vous suggérer des noms[79]. »

Moralité de cette histoire

Depuis le tout début et durant toute son histoire, la Province spiritaine du Canada a vécu l'expérience de l'internationalité. Son dernier Chapitre provincial, durant l'été 1996, l'a rappelé : « Dès le début, notre province a

77. C'est le seul qui soit encore parmi nous, il réside à Chevilly, France.
78. Procès-verbaux des réunions du Conseil principal de District p. 59. Ce cahier devient celui des réunions du Conseil provincial à partir de ce moment.
79. Lettre du P. Taché à Mgr Le Hunsec, le 8 avril 1946.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

été internationale. Pour continuer sa mission aujourd'hui, nous croyons au besoin d'intensifier nos liens internationaux.[80] ».

La Province vieillissante croit encore dans sa mission. De renforcer sa tradition internationale lui permettra peut-être de trouver le sang neuf qui apportera le sursaut vital nécessaire à une nouvelle fondation.

Cliché Archives CSSp.

Du 30 août au 3 décembre 1934, Mgr Le Hunsec, supérieur général, et le P. Joseph Soul, visiteur, – *notre photo* – effectuent une tournée dans les communautés spiritaines d'Amérique du Nord. Ils sont au Canada du 7 au 17 septembre. Au dos de la photo ci-dessus portant le tampon du collège Saint-Alexandre, on peut lire l'indication suivante : « 1ère métamorphose avant le voyage aux Etats-Unis ». Cela désigne l'abandon de la soutane pour le *clergyman* obligatoire aux *States*... Du coup, cette photo peut être datée avec précision puisque le compte-rendu du voyage (*BG*, t. 37, n° 553, janvier 1935, p. 10) indique : « Nous sommes partis le mardi 18 septembre pour les Etats-Unis. »

80. Congrégation du Saint-Esprit, *Chapitre 1996*, Province du Canada, p. 3.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 5, premier semestre 1997, p. 136 à 146.

1848 : un clergé démocrate dans les vieilles colonies françaises

Philippe Delisle[1]

Les restes du premier empire colonial français, Guyane mise à part du fait de l'immensité et du très faible peuplement, connaissent au XIX[e] siècle une situation socio-économique fort comparable. La Martinique, la Guadeloupe et la Réunion sont en effet profondément marquées par la culture sucrière et le travail forcé.

La monarchie de Juillet s'est longuement penchée sur la question de l'émancipation des esclaves, mais, attachée à une évolution progressive, elle n'est pas parvenue à régler le problème.

C'est à la Seconde République que revient le mérite de prononcer la liberté. Victor Schœlcher, ardent abolitionniste, réussit à convaincre Arago, ministre de la Marine, de la nécessité d'une décision rapide et radicale. Il est nommé en mars 1848 sous-secrétaire d'Etat aux colonies et président d'une commission chargée de préparer la transition. Le 27 avril, un décret supprime l'escla-

1. Né à Bourg-en Bresse en 1963, Philippe Delisle est agrégé d'histoire et docteur ès Lettres. Il a vécu à la Réunion pendant cinq ans et effectué différents séjours dans les Antilles (Martinique, Porto Rico). Sa thèse, dirigée par Claude Prudhomme et soutenue à Lyon III en 1995, s'intitule : *Renouveau missionnaire et société esclavagiste : La Martinique 1815-1848.* Elle va sortir en 1997 aux éditions Publisud (Paris). Après avoir été, à la Réunion, professeur en lycée et chargé de cours à l'université, de 1991 à 1996, il est maintenant maître de conférences à l'Université Lyon III. Rappelons qu'il a déjà publié un article dans *Mémoire Spiritaine* n° 2 (novembre 1995) sur « La Monarchie de Juillet, l'Eglise de France et l'esclavage », p. 59-80.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

vage dans les possessions françaises[2]. Il est appliqué à des dates quelque peu différentes, puisque par exemple à la Martinique de graves troubles entraînent une libération anticipée.

L'abolition s'accompagne de l'instauration du suffrage universel. Les possessions d'outre-mer s'engagent avec fracas dans le débat politique. Schœlchéristes et membres du parti de l'ordre s'affrontent sans concessions. Au projet démocratique s'oppose une volonté de maintenir les hiérarchies traditionnelles.

Le clergé colonial a souvent été accusé d'une excessive passivité au temps de l'esclavage. Les luttes idéologiques des années 1848-1850 révèlent la collusion de nombreux prêtres avec les ultraconservateurs. Mais elles permettent aussi à un courant démocratique de se manifester au grand jour.

Des Antilles à la Réunion, un ralliement à la République

Il convient de remarquer que plusieurs ecclésiastiques se rallient rapidement et ostensiblement au nouveau régime.

La Martinique peut être choisie comme point d'observation initial. En juillet 1848, l'abbé Jacquier, très lié avec les colons conservateurs, note avec fureur que certains prêtres épousent les idées républicaines au point de se présenter aux élections pour l'Assemblée constituante. Il cite les deux frères Marchesi ainsi que l'abbé de Letrée[3].

Le parcours de Germain Marchesi, qui dessert la paroisse de Rivière-Pilote, est connu très précisément grâce au long mémoire justificatif qu'il rédige en octobre 1848. Dès qu'il apprend les événements de Février, le curé engage les autorités municipales à afficher la proclamation de la République. A un colon qui prétend résister à l'ordre nouveau et réclame son soutien, il rétorque : « Je me plais à espérer (...) que tout se passera avec l'ordre, le calme le plus profond à la grande satisfaction de la population ». A la fin du mois de mai 1848, l'abbé Marchesi offre un jeune manguier aux nouveaux libres qui désirent planter un arbre de la liberté. Ce symbole sera béni au son d'un cantique chanté sur l'air de la Marseillaise[4].

---

2. Pour plus de détails : Nelly SCHMIDT, *Victor Schœlcher et l'abolition de l'esclavage*, Fayard, 1994, 440 p.

3. Arch. CSSp, 202 A-III, 125, Lettre de l'abbé Jacquier, Grande-Anse, 25 juillet 1848.

4. Arch. CSSp, 202 A-III, 392-417 : « Mémoire justificatif contre certaines accusations malveillantes de quelques zélés voltairiens domiciliés à la Rivière-Pilote », 9 octobre 1848.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Un même engagement se retrouve dans les autres îles, comme le montre l'exemple de l'abbé Joffard à la Réunion. Curé de Saint-Leu, ce dernier prend personnellement part à la campagne électorale pour l'assemblée législative en 1849, contre la municipalité conservatrice[5].

Dans les Antilles françaises, un tel courant s'affirme sans doute d'autant plus facilement que les supérieurs ecclésiastiques nommés en 1848 ne cachent pas leur sympathie pour le nouveau régime. Pierre Paul Castelli et Casimir Dugoujon, respectivement préfets apostoliques de la Martinique et de la Guadeloupe, ont d'ailleurs été choisis par Victor Schœlcher. L'un et l'autre entretiennent une correspondance suivie avec le politicien d'extrême gauche, lui rapportant tous les détails de l'évolution sociale des deux îles[6].

Le 13 août 1848, l'abbé Castelli prononce un discours dénué de toute ambiguïté pour son installation dans l'église du Fort-Royal. Il qualifie la révolution de Février de « glorieuse résurrection à la liberté », de « victoire aussi pure que prodigieuse de l'héroïque peuple de Paris[7] ». Dans un mandement à peine postérieur, le même ecclésiastique déclare : « La République de 1848 ne peut être considérée que comme un événement providentiel. Elle nous a apparu soudain toute pure, triomphante et pacifique[8] ».

Des prêtres ayant suivi un même itinéraire

Il convient d'observer que tous ces ecclésiastiques ont suivi à peu près le même parcours au temps de l'esclavage. Ils ont embrassé activement le programme de moralisation décrété à partir de 1839 par la monarchie de Juillet. Il s'agissait de civiliser la catégorie servile pour la rendre apte à la liberté.

Nommé dans la paroisse de Rivière-Pilote en 1844, Germain Marchesi entend évangéliser les noirs comme les blancs. En janvier 1846, puis en février 1847, il organise des retraites de première communion rassemblant sous le même toit colons, affranchis et esclaves. En août 1847, il intime en chaire aux maîtres de bien vouloir envoyer les jeunes esclaves à l'église pour qu'ils s'instruisent, ainsi que le prévoient les textes officiels[9].

---

5. Claude PRUDHOMME, *Histoire religieuse de la Réunion*, Paris, Karthala, 1984, p. 118.
6. Cette correspondance a été publiée, en 1935, à l'occasion du tricentenaire des Antilles françaises : *Lettres inédites à Victor Schœlcher*, Basse-Terre, Imprimerie catholique, 176 p.
7. ANSOM, Série Généralités, C. 213 d. 1548, Discours prononcé par M. l'abbé Castelli (...), 6 p.
8. ANSOM, Série Généralités C. 213 d. 1548, Mandement de M. l'abbé Castelli (...), Fort-de-France, 15 août 1848, p. 10.
9. Arch. CSSp, 202-A-III, 392-417 : « Mémoire justificatif contre certaines accusations malveillantes de quelques zélés voltairiens domiciliés à la Rivière-Pilote », 9 octobre 1848.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Elevé au rang de préfet apostolique de la Martinique en 1834, Pierre Paul Castelli rédige quatre ans plus tard, sans doute à l'instigation du gouverneur, un « Règlement pour l'instruction religieuse dans les paroisses ». Il y prône la simplification du message chrétien et engage les ministres du culte à se déplacer sur les plantations[10].

En Guadeloupe, l'abbé Dugoujon manifeste un entrain identique. Peu après son arrivée dans l'île, il souligne dans une lettre à un ami que des exemples comme celui du Père Claver l'ont « enflammé d'un vif amour pour les noirs[11] ». Assistant par la suite aux catéchismes dirigés par l'abbé Lamache à Saint-François, il s'émerveille devant les progrès des jeunes mulâtres[12].

A l'île Bourbon, l'abbé Joffard se montre lui aussi très zélé pour l'instruction des esclaves. Le Vavasseur, initiateur de la mission de la société du Saint-Cœur de Marie dans la colonie, le cite en exemple en 1844[13].

Finalement, tous ces ecclésiastiques, mus par l'élan apostolique, ont voulu rompre avec l'idée d'une barbarie intangible de la population servile. Casimir Dugoujon, pour ne citer que lui, estime que les colons calomnient les esclaves pour dissuader la métropole de prendre des mesures en leur faveur. Il juge « qu'il y aurait le plus grand bien à opérer parmi les noirs, si les créoles, l'administration et la servitude ne rendaient inutiles tous les efforts »[14].

Mais en adoptant une telle position, ces prêtres se sont exposés à la vindicte des propriétaires blancs.

Dès 1846, on murmure contre l'abbé Marchesi qui fait semblant de ne rien entendre. Un an plus tard, cette opposition se transforme en « guerre sourde et incessante » visant à faire partir le curé. Lors d'une tournée en novembre 1847, Mauny, riche colon, tient au pasteur le discours suivant : « Si vous continuez à parler aussi clairement que vous le faites, à instruire les nègres et les mulâtres, ils vous égorgeront indubitablement, comme ils ont égorgé en 1792 le Père Macaire ». En décembre de la même année, un autre propriétaire, de Laguigneray, fait au curé l'affront de mander un ecclésiastique voisin pour célébrer un mariage[15].

---

10. Archives de la Sacrée Congrégation de Propaganda Fide (APF), Scritture Riferite nei Congressi America-Antille (SRCAA), vol. 6 ff. 229-236, *Lettre circulaire de M. le Préfet apostolique (...) suivie d'un règlement*, Fort-Royal, Thoubeau, 1838.
11. Casimir DUGOUJON, *Lettres sur l'esclavage dans les colonies françaises*, Paris, Pagnerre, 1845, p. 13.
12. *Idem*, p. 21.
13. Claude PRUDHOMME, *op. cit.*, p. 117.
14. Casimir DUGOUJON, *op. cit.*, p. 36-40.
15. Arch. CSSp, 202 A III, 392-417 : « Mémoire justificatif contre certaines accusations malveillantes de quelques zélés voltairiens domiciliés à la Rivière-Pilote », 9 octobre 1848.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

En février 1841, l'abbé Castelli est violemment attaqué lors d'une séance du Conseil colonial, organe représentatif des notables blancs. L'un des orateurs réclame que les allocations versées au supérieur ecclésiastique soient purement et simplement supprimées[16].

Nommé en juin 1840 vicaire à Sainte-Anne, l'abbé Dugoujon y est mal accueilli par les blancs. Signalé comme un « élève de la nouvelle école », c'est-à-dire un ami des noirs, il doit affronter leur suspicion. Il subit de longs discours visant à le convaincre du bien fondé de l'ordre social établi[17]. Quelque temps après, le vicaire est dénoncé « comme un homme dangereux au pays » par Granier de Cassagnac, écrivain à la solde des colons[18].

A l'île Bourbon, l'abbé Joffard entre en opposition, à partir de 1846, avec les propriétaires de Sainte-Rose et de Saint-Philippe. Il est nommé en 1848 dans une paroisse particulièrement excentrée, sans doute à titre de sanction[19].

La pression des blancs va assez loin, puisque Dugoujon et Castelli sont contraints de quitter les Antilles. Le premier note en juin 1841 qu'il s'embarque avec un autre ecclésiastique venu comme lui pour moraliser les esclaves et dépité par l'ampleur des obstacles[20]. Le second, après des congés diplomatiques, se résigne en 1842 à démissionner. L'un et l'autre rédigeront depuis la métropole des ouvrages dénonçant l'esclavage aux colonies, ce qui leur vaudra la faveur de Schœlcher[21].

Egalitarisme, charité évangélique et cléricalisme

Au vu de leur passé proche, il n'est pas étonnant que Marchesi, Dugoujon ou Joffard choisissent en 1848 de se rallier à un ordre républicain qui contredit la toute puissance des colons. Reste à analyser précisément leur projet politique et social.

Tous trois en appellent à la souveraineté populaire dans des îles trop longtemps dominées par une oligarchie blanche.

16. Archives départementales de la Martinique, 1 N, P.V. des séances du conseil colonial, 1840-1841, p. 253.
17. Casimir DUGOUJON, *op. cit.*, pp. 42-44.
18. *Idem*, p. 70.
19. Claude PRUDHOMME, *op. cit.*, p. 118.
20. Casimir DUGOUJON, *op. cit.*, p. 102.
21. En dehors des *Lettres sur l'esclavage (...)* de DUGOUJON, déjà citées en note, il faut mentionner l'ouvrage de CASTELLI, *De l'esclavage en général et de l'émancipation des noirs*, publié à Paris en 1844.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Germain Marchesi affiche son refus d'une société hiérarchisée dans laquelle noirs et mulâtres seraient frappés d'infâmie. Peu après avoir eu connaissance de la révolution de Février, il invite à sa table des affranchis, rompant ostensiblement avec les préjugés raciaux. Le jour des Rameaux, le curé de Rivière-Pilote n'hésite pas à tenir un langage très ferme aux colons : « Il vous souvient de ce beau temps où le despotisme tenait honteusement la place de la justice, où le crime primait journellement sur la vertu, où tous les forfaits restaient impunis : ce triste temps est heureusement passé pour l'honneur de l'humanité[22]. »

En août 1848, l'abbé Dugoujon dénonce au ministère de la Marine les menées des blancs conservateurs. Il stigmatise « un parti rusé, hypocrite, qui par mille moyens familiers aux oppresseurs s'efforce sérieusement de ramener un état de choses qui ressemble le plus possible à l'esclavage[23] ». L'attitude d'un autre prêtre de la Guadeloupe, connue seulement au détour d'une correspondance, peut ici être mentionnée. L'abbé Jégo n'hésite pas à se porter partie civile contre le maire de Deshayes. Il accuse ce dernier d'avoir par le passé maltraité ses esclaves et obtient son incarcération, au grand dam des blancs[24].

Joffard, persuadé de la nécessité d'un engagement politique pour faire valoir les droits des nouveaux libres, s'en prend lui aussi au parti aristocratique, « conservateur des préjugés de caste ». Il répond aux attaques en se déclarant « homme du peuple », « ami des travailleurs »[25].

Mais c'est à un idéal démocratique baigné de valeurs chrétiennes que se réfèrent les trois ecclésiastiques.

Admonestant ses paroissiens blancs, l'abbé Marchesi s'exclame : « En vous agitant convulsivement, vous n'arrêterez point le torrent qui vous déborde de toutes parts, la morale, la liberté évangélique qui doit indubitablement faire le tour du monde. Vive la liberté des enfants de Dieu ! Vive Pie IX le propagateur de la sublime morale de l'Evangile ! Vive la charité chrétienne sans laquelle il n'y a pas de société possible ! » Le curé de Rivière-Pilote propose aux noirs une interprétation assez personnelle de l'étendard

22. Arch. CSSp, 202 A III, 392-417 : « Mémoire justificatif contre certaines accusations malveillantes de quelques zélés voltairiens domiciliés à la Rivière-Pilote », 9 octobre 1848.
23. Arch. CSSp, 211-A-II, 11 (résumé manuscrit de l'imprimé qui suit) ; *Mémoire justificatif de M. l'abbé Dugoujon à M. le ministre des Cultes*, Paris, Sirou, 1849, p. 13-14.
24. Arch. CSSp, 213-B-III, lettre de l'abbé Guyard à l'abbé Monnet, Basse-Terre, 10 mai 1848.
25. Claude PRUDHOMME, *op. cit.*, p. 119-121.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

républicain. Il leur explique que dans ce dernier « le bleu signifie le peuple, le blanc l'aristocratie, le rouge la charité chrétienne[26] ».

L'Evangile étant présenté comme le moyen d'éviter une rupture entre riches et pauvres, le prêtre se trouve élevé à la fonction de guide naturel. En ce domaine, le modèle démocratique rejoint le catholicisme intransigeant. L'abbé Marchesi appelle rapidement les nouveaux libres à l'obéissance : « Jusqu'à ce jour (...) vous m'avez constamment allégué le prétexte que vous n'aviez pas le temps nécessaire pour changer de conduite, parce que vous ne pouviez vous faire instruire, parce que pour cela il vous fallait une permission spéciale de vos maîtres qui ne se souciaient guère de votre moralisation. Aujourd'hui que vous êtes enfin libres et que vous n'avez de père et de maître que le Père céleste et le divin maître que nous avons tous dans le ciel, vous devez vous hâter de venir vous instruire sur vos nombreuses obligations saintes et chrétiennes ». Il n'hésite pas à déborder de ses attributions pour intervenir dans l'âpre question de l'organisation du travail libre. Après l'abolition se pose en effet le problème du devenir des anciens esclaves : resteront-ils sur les plantations, seront-ils salariés, associés avec leurs ex-maîtres ou propriétaires de petits lopins? Germain Marchesi, fidèle à un enseignement chrétien subissant en Europe le défi du monde ouvrier, prône la stabilité et la propriété : « L'association est quelque chose de moral (...) tandis que le salaire est tout à fait immoral, ne vous attache point au sol, vous fait vivre au jour le jour et vous expose à la plus grande des détresses ». Ces conseils auraient portés leurs fruits sur plusieurs propriétés et seul le Sieur Jules Desfarges se serait montré déraisonnable, forçant ses anciens esclaves à plier bagages[27].

Casimir Dugoujon entre en lutte contre une administration qui fait passer les objectifs religieux au second plan et qui cherche à canaliser étroitement l'influence des ecclésiastiques. Il se réfère « aux intérêts de la morale et de la religion » pour dénoncer les entraves apportées à la scolarisation des jeunes noirs dans les écoles tenues par les Frères de Ploërmel. Il rapporte avec indignation que « des prêtres avaient été dénoncés à M. le gouverneur et dans les journaux et traités de désorganisateurs du travail, parce qu'ils avaient chanté quelquefois la grand'messe dans la semaine, ou bien parce qu'ils avaient

26. Arch. CSSp, 202 A III, 392-417 : « Mémoire justificatif contre certaines accusations malveillantes de quelques zélés voltairiens domiciliés à la Rivière-Pilote », 9 octobre 1848.
27. *Idem.*

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

réuni les noirs pour leur faire le catéchisme, ou enfin pour l'administration des sacrements[28] ».

Joffard va jusqu'à se comparer au Christ. Il déclare être persécuté comme lui pour avoir voulu aider les pauvres contre les puissants[29].

Toutefois, l'idéal d'une société démocratique selon les maximes évangéliques ne doit pas faire oublier que certaines prises de position sont largement motivées par l'opportunisme. L'abbé Castelli s'affirme comme un personnage particulièrement trouble. Sous la monarchie de Juillet, il montre une grande docilité envers les dispositions officielles. Publiant en 1844 un ouvrage sur l'esclavage, il le dédie, avec « vénération » et « respect », à « Louis-Philippe 1er, roi des Français, protecteur universel des libertés publiques[30] ». On a vu avec quel entrain il embrasse l'idéal républicain quatre ans plus tard. Or, dès 1852, dans le but de regagner une place, il se déclare bonapartiste convaincu, victime d'un complot unissant royalistes et socialistes[31]. Il convient d'ailleurs de remarquer qu'aucun projet social précis n'émerge de sa correspondance dans les années 1848-1850. S'il entreprend d'épurer le clergé de la Martinique de ses éléments les plus conservateurs, c'est certainement sur ordre de Victor Schœlcher.

Un courant éphémère

Le clergé démocrate se heurte rapidement à un fort courant contraire, aussi bien aux Antilles qu'à la Réunion.

Les colons laissent évidemment éclater leur fureur. Ecrivant à Schœlcher, l'abbé Castelli parle de « quelques blancs qui voudraient tout diviser et tout gâter[32] ». Ceux-ci utilisent une presse coloniale qu'ils contrôlent encore étroitement. Castelli, toujours lui, déclare à propos de la Martinique : « Meynard fait ici beaucoup de mal avec son journal *Le Courrier*. Cet homme est ennemi du nouvel état des choses, et de tous les fonctionnaires du Gouvernement[33] ».

---

28. Arch. CSSp, 211-A-II, 11 (résumé manuscrit de l'imprimé qui suit) ; *Mémoire justificatif de M. l'abbé Dugoujon à M. le ministre des Cultes*, Paris, Sirou, 1849, p. 14-22.
29. Claude Prudhomme, *op. cit.*, p. 121.
30. Pierre Paul Castelli, *De l'esclavage en général et de l'émancipation des noirs*, Paris, Imprimeurs unis, 1844.
31. Bernard David, *Dictionnaire biographique de la Martinique. Le clergé*, t. III : *1790-1848*, Fort-de France, 1984, p. 39-40.
32. *Lettres inédites à Victor Schœlcher (1848-1851)*, Basse-Terre, Imprimerie catholique, 1935, p. 158.
33. *Idem*, p. 164.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Germain Marchesi est directement attaqué par ce même *Courrier de la Martinique*. Il rapporte que cet « écho sempiternel de toutes les chroniques édifiantes a brodé et publié un article » contre lui dans le numéro du 8 juillet 1848. Le curé de Rivière-Pilote aurait été présenté comme « un furibond perturbateur, un loup revêtu de la peau de brebis de l'agneau ». Il aurait aimé bénéficier d'un droit de réponse dans les colonnes du journal, mais doit se contenter de développer sa défense dans son mémoire justificatif manuscrit[34].

Etrangement, c'est, semble-t-il, aux femmes des colons que Dugoujon doit ses démêlés avec la presse. Un témoin rapporte en novembre 1848 : « Ses lettres sur l'esclavage qui avaient dormi dans l'oubli sont tombées dans les mains de Madame Adèle Ribin, femme pleine d'esprit, qui les a lues. Elle en a été exaspérée et sur le champ, elle a fait appel aux dames créoles pour se venger de l'injure (...). Une lettre des plus fortes et des plus satiriques a été écrite contre lui par la voie du journal[35]. »

Cependant, l'opposition ne se limite pas aux planteurs. De nombreux prêtres désapprouvent l'engagement républicain. Ils restent sans doute attachés à l'idéal légitimiste. Ils ne peuvent en tout cas admettre la collaboration avec un Schœlcher, anticlérical notoire.

A la Martinique, dès novembre 1848, l'abbé Ducloux écrit au supérieur du Séminaire du Saint-Esprit pour dénoncer la collusion de l'abbé Castelli avec certains laïques. Il oppose au prétendu manque de dignité du préfet apostolique l'énergie de l'abbé Jacquier, et ne cache pas souhaiter que ce dernier revienne « appuyé sur une crosse[36] ». Jacquier, ancien vice-préfet fort proche des blancs créoles, prend la tête du parti anti-Castelli. En mai 1849, il adresse au saint-Siège un violent réquisitoire contre le supérieur ecclésiastique : « Ce prêtre, par ses antécédents connus de tous dans le pays, par les doctrines qu'il a professé dans une traduction de la Bible à l'usage des colonies (...), et surtout par la manière dont il a été imposé au séminaire et à la mission ne possède la confiance ni des prêtres ni des fidèles qui méritent ces noms[37]. »

A la Guadeloupe, Dugoujon doit lui aussi affronter la colère de certains

34. Arch. CSSp, 202 A III, 392-417 : « Mémoire justificatif contre certaines accusations malveillantes de quelques zélés voltairiens domiciliés à la Rivière-Pilote », 9 octobre 1848.
35. Arch. CSSp, 213-B-III, lettre de l'abbé Delpont, Moule, 25 novembre 1848.
36. Arch. CSSp, 202-A-III, 138, lettre de l'abbé Ducloux, Saint-Pierre, 28 novembre 1848.
37. APF, SRCAA, vol. 8 ff. 208-209, lettre de l'abbé Jacquier, Annonay, 7 mai 1849.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

de ses confrères. En avril 1848, l'abbé Maynard écrit : « M. l'abbé Dugoujon, dont je n'avais entendu parler que rarement et à qui certes ma pensée n'est pas de nuire est très connu et même trop à la Guadeloupe. (...). Il aurait laissé ici une triste célébrité[38] ». Tous les moyens sont bons pour dénigrer des ecclésiastiques jugés révolutionnaires. Le même abbé Maynard évoque peu après le risque de voir le préfet apostolique déstructurer le clergé. Dugoujon appartenant à la communauté des prêtres de la Sainte-Croix, il serait suspect de vouloir supplanter les curés en exercice par des membres de cette association[39]. Le rejet du modèle égalitaire et évangélique perce très nettement au travers d'observations transmises par le clergé de la colonie à son supérieur en décembre 1848. S'exprimant sur un arrêté du gouverneur les invitant à ne plus opérer de distinction pour les funérailles selon la richesse, les ministres du culte déclarent : « L'aristocratie de la vertu, de l'honneur, de la fortune et de la puissance durera aussi longtemps qu'il y aura deux hommes sur la terre : le communisme n'y dérogera pas[40] ».

L'administration locale, avant tout préoccupée du maintien de l'ordre, ne peut que se méfier d'un clergé démocrate dont la présence suscite tant de passions. L'influence de Schœlcher s'estompant rapidement à Paris, elle rejoint les colons et les curés conservateurs dans leur opposition.

A la Guadeloupe, l'abbé Dugoujon entre en lutte ouverte avec le gouverneur Fiéron. Il adresse en 1849 un mémoire au ministre des Cultes dénonçant les « tendances liberticides » de l'administrateur. Fiéron accuse le préfet apostolique « d'avoir calomnié une partie des habitants de la colonie » et d'avoir « cherché à compromettre le gouvernement local par de perfides et mensongères insinuations[41] ».

A la Martinique, l'abbé Castelli se heurte lui aussi au gouverneur. L'amiral Bruat reproche au chef du clergé de ne pas agir avec la sérénité nécessaire et de concourir au désordre. Au printemps 1849, il réclame instamment le rappel en métropole du supérieur ecclésiastique[42].

Enfin, à l'île Bourbon, le commissaire de la République, Sarda Garriga,

---

38. Arch. CSSp, 213-B-III, 450, lettre de l'abbé Maynard à l'abbé Monnet, Basse-Terre, 22 avril 1848.
39. Arch. CSSp, 213-B-III, 469, lettre de l'abbé Maynard, Basse-Terre, 24 août 1848.
40. Arch. CSSp, 213-B-III, 483, « Observations respectueuses du clergé de la Guadeloupe à M. Dugoujon, préfet apostolique, à l'occasion de l'arrêté de M. le colonel Fiéron (...) », Basse-Terre, 20 décembre 1848.
41. Arch. CSSp, 211-A-II, 11 (résumé manuscrit de l'imprimé qui suit) ; *Mémoire justificatif de M. l'abbé Dugoujon à M. le ministre des Cultes*, Paris, Sirou, 1849, p. 13-22.
42. Centre d'accueil et de recherche des Archives Nationales (C.A.R.A.N.), F 19 6202, note sur M. l'abbé Castelli, direction des Cultes, Paris, avril 1849.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

décide de déplacer d'autorité l'abbé Joffard pour le mettre au pas. Il le transfère en avril 1849 de Saint-Leu dans la paroisse retirée de l'Entre-Deux[43]

La convergence des diverses oppositions aboutit à une éviction rapide de la plupart des prêtres démocrates. L'amiral Bruat donne à l'abbé Marchesi son congé pour la France le 9 janvier 1849. Casimir Dugoujon est renvoyé par le gouverneur de la Guadeloupe le 25 janvier[44]. L'abbé Joffard est arrêté, interné puis embarqué le 29 août 1849[45]. Toujours en août, Castelli est rappelé en métropole par une dépêche ministérielle[46].

En définitive, en 1850, c'est-à-dire au moment même où la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion sont érigées en diocèses, les solutions de remplacement au modèle de catholicisme antilibéral paraissent déjà appartenir au passé.

Abbé Casimir Dugoujon
(seul portrait connu)

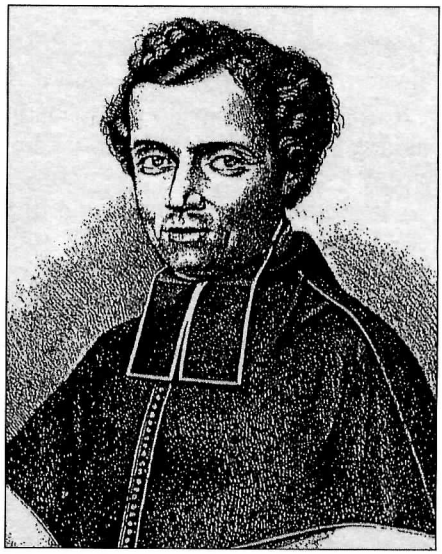

Portrait de l'abbé Castelli
(fourni par l'abbé David)

43. Claude PRUDHOMME, *op. cit.*, p. 118.
44. C.A.R.A.N., F 19 6202, « Note sur les emplois ecclésiastiques actuellement vacants aux colonies (...), direction des Cultes », Paris, 12 mars 1849.
45. Claude PRUDHOMME, *op. cit.*, p. 118.
46. APF, SRCAA, vol. 8 ff. 308-328, lettre de l'abbé Castelli au ministre de la Marine, Paris, 10 novembre 1849.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 5, premier semestre 1997, p. 147 à 151.

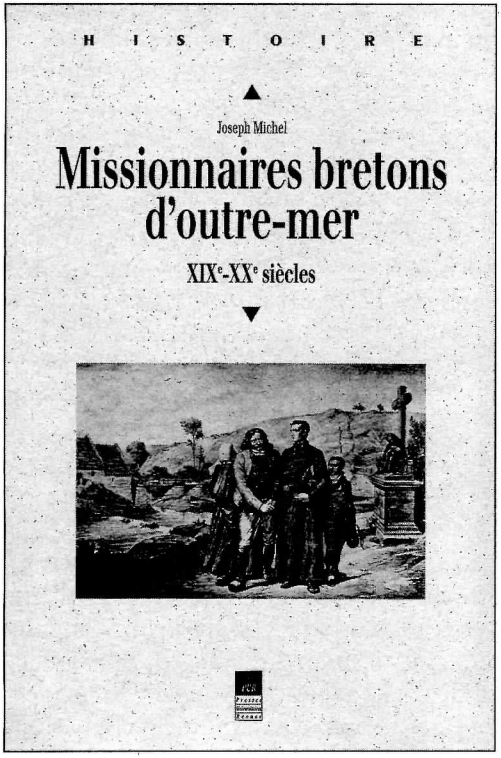

L'*œuvre* de Joseph Michel

au rang des travaux pionniers en missiologie historique

*Jacques Gadille**

Après la brillante soutenance, le 25 Mai 1946, devant l'Université de Rennes par le missionnaire spiritain Joseph Michel de sa thèse sur l'activité missionnaire de la Bretagne, de 1800 à 1940, *La Voix de L'Ouest* pouvait dire de son auteur qu'il prenait place « ...parmi Ies historiens les plus érudits de la branche historique de la missiologie[1] ».

L'homme et l'œuvre méritent en effet d'être retenus parmi les premiers témoins de cette *science des missions* à laquelle, au sein du catholicisme, le pape Pie XI donna, entre les deux guerres, une extension internationale, après ses débuts à Munster, en Westphalie.

---

* Historien, spécialiste de l'histoire religieuse du XIXe siècle, Jacques Gadille est professeur émérite à l'Université de Lyon-III. Il s'est particulièrement intéressé à l'histoire du christianisme outre-mer ; il est notamment le fondateur du CREDIC (Centre de Recherches et d'Echanges sur la diffusion et l'Inculturation du Christianisme, 31, Place Bellecour 69002 Lyon). Avec Jean-Marie Mayeur, il a dirigé le tome 11 : « Libéralisme, industrialisation, expansion européenne (1830-1914 » (1995, 1175 p.) de l'*Histoire du christianisme* en cours de parution chez Desclée.

1. Article du 27 Mai 1946. cité, p. 60, par Jean ERNOULT et Paul COULON, « Histoire d'un historien spiritain : le Père Joseph Michel, 1912-1996 », *Mémoire spiritaine*, n° 4, 1996-2, p. 51-88.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

En France, son support fut la Revue d'Histoire des Missions lancée par Georges Goyau en 1924 et les enquêtes ou les concours proposés par la revue de l'*Union Missionnaire du Clergé*, cadre choisi par Joseph Michel pour ses premiers travaux d'histoire missionnaire, qui portaient sur les diocèses de Rennes et de Nantes. Sa thèse, qui en constitue l'élargissement, figure au petit nombre des œuvres marquantes, nées de ce mouvement scientifique : elles parurent en pleine seconde guerre mondiale, signées de Guillaume de Vaumas, d'Henri Chappoulie et de Mgr Jean Gay. Paradoxalement, il aura fallu attendre plus de guarante ans, pour que cet ouvrage de qualité paraisse : entre temps, le P. Michel s'était affirmé dans plusieurs ouvrages qui font autorité, sur Poullart des Places, un breton qui fonda la Congrégation du Saint-Esprit, sur l'œuvre missionnaire du P. Jacques-Désiré Laval. Il devait, au cours de ses dernières années, apporter tous ses soins à l'actualisation de sa thèse et à la préparation de sa publication, dont la mort, le 23 juin 1996 l'aura privé de voir l'aboutissement. Aussi, devons-nous une particulière reconnaissance à l'*Ecole rennaise d'histoire religieuse*, animée par le Professeur Michel Lagrée, ainsi qu'à son Collègue, M Pierre Corbel, directeur des *Presses Universitaires de Rennes* d'avoir fait en sorte que cet ouvrage voit enfin le jour.

Les qualités qui s'y déploient et en font tout l'attrait allient la précision dans le détail des faits et des statistiques à l'éclairage porté sur les ressorts de l'engagement de jeunes hommes et de jeunes femmes dans la mission lointaine. Le P. Michel, Breton, lui-même missionnaire au Congo, puis aumônier d'étudiants, a su appliquer à sa riche expérience personnelle les exigences d'une vraie recherche. Cela nous vaut une analyse à la fois systématique et très vivante de la part qu'ont prise les quatre diocèses bretons à l'expansion missionnaire contemporaine, dans ses sources et ses formes.

Dans ses récents travaux, sur la *diaspora* religieuse féminine depuis la France d'Ancien Régime, Elisabeth Dufourcq souligne l'importance décisive du lien entre cette expansion et le milieu porteur qui a généré la vocation missionnaire . Cette considération rend compte des sources populaires de la mission contemporaine, trait qui la distingue de celle de l'Ancien Régime. Elle fait même de l'affaiblissement de ce lien au XX^{e} siècle la principale cause de la retombée de cet élan. De cela, le P. Michel donne une ample illustration pour la Bretagne, alors terre de catholicité. Il met en relief l'influence de l'engagement des évêques, un Mgr David à Saint-Brieuc, un cardinal de Brossais Saint-Marc à Rennes, dont la lettre pastorale de 1874 a été à l'origine d'un nouvel élan. Plus encore, parce que leur diffusion atteint directement les indi-

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

vidus, les Œuvres et les médias ont joué leur rôle : et c'est moins ici, de la Propagation de la Foi et de ses *Annales*, que des créations propres à la Bretagne, notamment dans ses secteurs *bretonnants* qu'il s'agit : l'*Œuvre des partants* et le périodique *Lizeri breuriez ar feiz*, qui, à Quimper, tirait encore à 10 000 exemplaires en 1939. Citons aussi *Le Petit Messager nantais* qui a fait l'objet d'une étude du Professeur Marcel Lannay. Joseph Michel ne manque non plus de relever l'attention portée aux missionnaires par les poèmes de Brizeux et Jean-Pierre Calloc'h ou les dessins de Busnel, témoins reconnus de la culture bretonne au siècle dernier...

Mais les relais déterminants ont été les réseaux d'écoles secondaires, les petits et grands séminaires, que visitaient les missionnaires qui en étaient souvent eux-mêmes issus. Les *Écoles apostoliques* en étaient le couronnement ; vers elles étaient dirigés et formés les candidats à l'évangélisation Outre-Mer : au premier rang, le célèbre collège des Frères de Ploërmel, fondé par le P. Deshayes, curé d'Auray et Jean-Marie de Lamennais, – d'où sortirent 2 200 missionnaires depuis 1827. Sont aussi passés en revue l'ancienne abbaye Notre-Dame de Langonnet, achetée par les Spiritains, le petit scolasticat de Pontchâteau et la communauté des Missions Africaines de Saint-Paul de Pont-Rousseau, aux portes de Nantes, les écoles de Sarzeau (picpuciens), de Redon (eudistes), les Châtelets, près de Saint-Brieuc pour les Franciscaines Missionnaires de Marie... Ce qui ressort, à travers ces institutions, c'est l'influence des personnes, souvent de simples prêtres, recteurs ou religieux, parfois eux-mêmes anciens missionnaires ou missionaires *manqués* : ce sont des éveilleurs de vocations missionnaires parmi leurs élèves ou leurs ouailles : un Charles Langlois et sa sœur à Rennes, au début du siècle, le chanoine Gély, l'Abbé Robert, MM. Roger et Féret, sulpiciens à Nantes, l'Abbé Hamet à Saint-Brieuc, le P. Lelièvre, parmi beaucoup d'autres... Tout le chapitre 13 est consacré à l'étude des réseaux familiaux, des motivations qui ont poussé le clergé séculier à prendre une place centrale, autrefois tenue par les grands Ordres, dans l'encouragement et l'engagement à la mission lointaine.

Or, l'une des lignes de force de cette recherche renvoie, sur ce plan, à la permanence des modes d'évangélisation du premier XVII^{e} siècle. Elle est évidente pour les Montfortains, les Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, les prêtres des Missions Etrangères, les Eudistes : ces derniers appliquent au Mexique, en Colombie, au Vénézuela, dans les Provinces maritimes du Canada leur stratégie de réforme du clergé, pour asseoir solidement la future Eglise locale. Mais, à la base, c'est le fréquent groupement de quelques filles de la campagne autour d'un prêtre, dans des fonctions d'assis-

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

tance et d'enseignement, ces *Tertiaires* dont M. Langlois a fait l'histoire qui reproduit, dans la Bretagne du premier XIX^e^ siècle un mode inauguré, plus d'un siècle avant, par Poullart des Places, à l'origine des Filles du Saint-Esprit.

Une bonne moitié de l'ouvrage (huit chapitres sur quinze, dont quatre sont consacrés aux congrégations féminines) procède à *l'étude analytique des mouvements missionnaires* : elle passe en revue ces grandes congrégations ou familles spirituelles : par leur personnalité propre, mais aussi par les champs de mission qu'elles se sont choisis, elles ont été les pépinières d'élection des missionnaires, à côté des familles ou communautés naturelles. Là, le lecteur est introduit à une connaissance d'une de ces multiples associations qui vont des grands ordres historiques aux instituts spécifiquement missionnaires ou aux congrégations de vie active, enseignantes ou hospitalières, devenues missionnaires, – en passant par les sociétés de prêtres séculiers qui se sont liés par un vœu supplémentaire de la *mission* : les Missions Etrangères de Paris et la Société des Missions Africaines de Lyon. Là encore, la personnalité bretonne apparaît, ne serait-ce dans les les congrégations locales comme les Filles de la Croix ou les Sœurs du Sacré-Cœur de Saint-Jacut.

La conjonction de toutes ces influences rend compte de la géographie du recrutement missionnaire, qui fait, à maintes reprises, l'objet d'une ventilation dans le temps, pour mesurer le rythme des départs, et d'une répartition par diocèses, poussée à l'échelon du doyenné, classique en sociologie religieuse.

Mais une seconde perspective vient compléter ce précieux éclairage de l'histoire du dynamisme religieux des diocèses bretons et de celle des congrégations. C'est le regard porté sur le rayonnement et l'internationalisation de ce patrimoine culturel breton dans les pays de mission eux-mêmes. Au fil des pages, surgissent de vivantes esquisses de figures attachantes de missionnaires. Sur la trentaine d'évêques français qui ont été titulaires de sièges aux Etats-Unis au XIX^e^ siècle, sept sont d'origine bretonne. L'œuvre pionnière de Mgr Bruté de Rémur, d'origine rennaise et premier évêque de Vincennes (Indiana), celle de Mgr Martin et de son successeur Mgr Leray qui mourut archevêque de La Nouvelle-Orléans, en Louisiane, est présentée concurremment à l'œuvre d'évangélisation de Mgr de Goestriand parmi les Canadiens immigrés en Nouvelle-Angleterre, au cours d'un épiscopat qui couvre la seconde moitié du XIX^e^ siècle, dans le Vermont. Au niveau de l'action éducative et hospitalière, plus d'un millier de religieuses bretonnes ont œuvré dans les deux Amériques, ce qui, par contrecoup, a entraîné un proportion croissante de religieuses américaines dans les congrégations d'origine française. Impressionnante est par exemple la *diaspora* des Petites Sœurs des Pauvres,

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

outre Atlantique et dans les autres continents, à partir du dynamisme apostolique attaché à leur stratégie de quêteuses pour les plus démunis. Les Missions Africaines de Lyon ont été, pour leur part, le support du rayonnement d'un Mgr Duret, vicaire apostolique du Nil, que sa société porta à sa tête avant et après la Grande Guerre, ou d'un P. Aupiais, de Saint-Père-en-Retz, dont une exposition vient de montrer l'oeuvre de réhabilitation de la culture béninoise. L'auteur attire enfin l'attention sur la haute spiritualité qui a guidé plusieurs de ces acteurs : il suggère de l'approfondir par l'étude de leurs publications et de teurs correspondances : ainsi de ces méritantes *femmes d'entreprise missionnaire* qu'ont été Hélène Chappotin, *une vraie fille de Nantes* qui fonda l'imposante Congrégation des Franciscaines Missionnaires de Marie, ou la Mère Théodore Guérin, à l'origine de la Congrégation de Sainte-Marie-du-Bois, dans le Middle-West, branche autonome de la Providence de Ruillé-sur-Loir. Bien attachante est aussi l'évocation de ces rudes paysannes, Marie-Renée Rondeau, de Plouguerneau, à qui Lavigerie confia la Congrégation des Sœurs Blanches, qu'elle dirigea pendant une cinquantaine d'années, ou de Catherine Névo, de Trévé, qui contracta la lèpre, avant de mourir en odeur de sainteté dans une léproserie proche de Rangoon, en 1926.

Pour expliquer ce rayonnement international des missionnaires bretons, le P. Joseph Michel tient compte, comme il se doit, des dispersions forcées des congrégations, en 1881, puis sous le gouvernement d'Emile Combes qui sécularisa massivement les congrégations enseignantes, et jusqu'à la mesure d'expulsion, par le dictateur Duvallier, qui contraignit les frères, religieuses et prêtres bretons qui, tout au long des XIX^{e} et XX^{e} siècles, avaient fourni la majeure partie du clergé d'Haïti, à essaimer en divers états d'Amérique latine...

Somme toutes, ce livre offre un modèle d'interprétation, de radiographie historique d'une grande région de *départ* des missionnaires français. Ce modèle pourrait s'appliquer, selon la suggestion de Goyau, à d'autres régions, ou l'on s'est contenté de dresser une prosopographie simplement commentée du personnel missionnaire[2]. Ici, par contre, l'histoire de la mission est solidement ancrée dans l'histoire générale ; elle s'articule sur l'histoire sociale et culturelle d'une province, ce qui lui confère un authentique statut scientifique.

2. Ainsi pourrait être progressivement construite une histoire nationale de ce mouvement nissionnaire, dont une esquisse cartographique a été donnée par le P. Michel, publiée une première fois par M. Lagrée, dans l'*Histoire des Catholiques en France* (dir. François LEBRUN), Toulouse, Privat, 1980, p. 384. Voir *Mémoire Spiritaine* n° 4, p. 93.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Mémoire Spiritaine, n° 5, premier semestre 1997, p. 152 à 154.

Questions autour d'une pièce de monnaie

*Joseph Rubin**

Saint-Ilan, 1964. Le F. Olivier[1], Breton du Finistère, forgeron, plombier-zingueur, etc. me laisse prendre un lot de vieilles pièces en bronze entassées dans une boîte crasseuse. Longtemps après, je remarque l'une d'elles : elle porte sur l'avers l'effigie de Louis-Philippe, avec l'inscription : LOUIS PHILIPPE I ROI DES FRANÇAIS ET SUR L'ENVERS : 10 CENT. COLONIES FRANÇAISES 1841. Elle est la seule qui a été percée, près du bord, proprement d'ailleurs.

Quelqu'un l'a ramenée des *colonies françaises* de cette époque. Elle a dû traîner avec d'autres pièces (France et pays voisins) dans la chambre d'un spiritain collectionneur. On imagine sans peine, qu'après son décès, l'économe de la communauté fait nettoyer la chambre, envoie les pièces à l'atelier : c'est toujours utile pour faire des joints (à cette époque, ces petites monnaies n'avaient pas grande valeur). Le lot atterrit donc dans un atelier et on n'en parle plus.

---

*. Joseph Rubin, spiritain, a été missionnaire à Madagascar de 1949 à 1963. Après avoir occupé, en France, différentes fonctions, il est, depuis 1993, curé d'une paroisse de Saint-Pierre et Miquelon.

1. Olivier Calvar, né en 1907, à Arzano (Finistère), fait profession dans la Congrégation du Saint-Esprit en 1926 et est affecté à l'Abbaye de Langonnet (Morbihan), pour être tout à la fois mécanicien, chauffeur et formateur d'apprentis. Les missions l'attirent et plusieurs fois il est question de départ, mais, obéissant à ses supérieurs, il reste en France : à Langonnet jusqu'en 1957 et, à partir de cette date, à Saint-Ilan (Langueux, Côte d'Armor). C'est là qu'il meurt, le 18 décembre 1979. Sur l'Abbaye de Langonnet, voir : A. DAVID, *Notre-Dame de Langonnet, 1136-1936,* Imprimerie Jos. Vermaut, Paris et Courtrai, 1936. Sur l'œuvre de Saint-Ilan, voir : E. LOISY, *Saint-Ilan, 1843-1993,* 150 ans au service des jeunes, Les Presses bretonnes, Saint-Brieuc, 1993.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Chevilly, 1944-1948. Les scolastiques de ce temps-là se souviennent du P. Adolphe Cabon[2], mémoire vivante de la Congrégation. Il venait à Chevilly à certaines fêtes spiritaines et, bien sûr, lors de la conférence du 2 février[3], à l'occasion de laquelle il corrigeait certaines erreurs d'interprétation des événements ou de quelque fait divers. Il était très entouré par les amateurs d'histoire qui utilisaient ainsi leur temps libre du soir.

A propos du désastre de la Guinée en 1843, le père racontait à peu près ceci (déjà entendu d'ailleurs au noviciat d'Orly en 1937-38) : en 1845, deux rescapés du désastre, le P. Bessieux[4] et le F. Grégoire[5], étaient présumés morts eux aussi. Un jour, un navire relâchant dans un endroit qui sera *Libreville*, des marins français découvrent les deux missionnaires (encore du *Saint-Cœur de Marie* à cette époque) qui leur font les honneurs de leurs pauvres installations. D'abord la case-chapelle, dont le tabernacle contenait un ciboire avec la Sainte Réserve et à côté, un gros sou, enveloppé dans un linge blanc, avec la pieuse inscription : *Qui a Jésus a tout.*

Placée ainsi, à la naissance même de la mission, par un ancêtre de sainte mémoire (le *saint* Mgr Bessieux plus tard), cette pièce de monnaie ne pouvait que devenir un souvenir respectable, sinon vénérable...

Ajoutons : *si* elle a retraversé la mer pour revenir en France, le possesseur l'a sans doute percée pour être suspendue sur lui ou dans sa chambre. Plus tard, s'il l'eut entre les mains, le supérieur (ou l'économe) de la maison ne dut pas se sentir concerné par la valeur de cette relique.

Retour à Saint-Ilan, 1993. Fêtes du 150e anniversaire de l'œuvre des *Frères de Saint-Léon,* relayés peu de temps après par les Frères spiritains. Un stand, lors de ces fêtes, présentait l'ouvrage de M. Loisy (professeur) sur

---

2. Adolphe Cabon, spiritain, né à Quimper (Finistère), le 1er mai 1873, fait profession dans la Congrégation du Saint-Esprit en 1895. Cette même année, il part pour Haïti où il reste jusqu'en 1919. Il est alors, à la maison mère, Conseiller général, charge qu'il garde jusqu'en 1950 et que, de 1919 à 1934, il cumule avec celle de Secrétaire général. Cette dernière fonction lui donne accès aux archives de la Congrégation, où il fait un travail considérable, jusqu'à son départ pour Langonnet, à la fin de 1960. C'est là qu'il meurt, le 21 août 1961.

3. Chaque année, le 2 février, anniversaire de la mort du P. François Libermann, on a coutume, dans certaines maisons de la Congrégation, d'organiser une conférence sur un thème libermannien.

4. Jean-Rémi Bessieux (1803-1876) avait été admis en 1842 dans la Société du Saint-Cœur de Marie, fondée par le P. Libermann. En 1843, il fait partie du groupe de sept missionnaires désignés pour la côte occidentale d'Afrique. Avec le F. Grégoire, il parvient au Gabon le 28 septembre 1844.

5. Compagnon du P. Bessieux à Libreville, le F. Grégoire Sey ne peut pas être confondu avec un autre F. Grégoire, contrairement à ce que pourraient laisser supposer les dires du P. Rubin un peu plus loin. Voir *BG,* t. I, p. 119 : « Depuis le dernier bulletin de la Congrégation, trois nouvelles pertes à déplorer, (...) celle du F. Grégoire, de la communauté de Sainte-Marie du Gabon, mort dans la traversée du Gabon à Dakar, où il se rendait pour, de là, venir se reposer et se retremper à la Maison-Mère (...). »

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

l'histoire de Saint-Ilan, 1843-1993, très bien documenté. Page 122 on y lit ceci : « Le Père Provincial Levavasseur dès le printemps de 1856 fit venir de Coat Picket[6] (...) une première équipe de sept jeunes colons accompagnés par le F. Grégoire[7]... »

Paris, 1995. Sur la foi d'un ouvrage concernant les biographies anciennes, le F. Grégoire est mort au Gabon[8]...

En résumé : entre le retour des *Colonies françaises* et la découverte à Saint-Ilan de la pièce trouée...il y a un *trou*, beaucoup plus large : un bon siècle ! Et là s'arrêtent et les souvenirs plus ou moins précis et les suppositions plus ou moins gratuites ! Peut-être certains lecteurs pourront-ils confirmer ces souvenirs ou rendre vraisemblable l'une ou l'autre supposition ?

6. Coat Picket : lieu-dit, « où se trouvaient le bois de la Croix et trois fermes, à 11 lieues de Saint-Ilan. » E. Loisy, *op. cit.*, p. 120 et 122.

7. Jean-Marie Le Bris, né le 11 avril 1824 à Mûr (Côtes-du-Nord), faisait partie depuis 1851, sous le nom de F. Grégoire, des frères léonistes qui travaillaient à l'œuvre de Saint-Ilan. En 1856, il fait profession dans la Congrégation du Saint-Esprit et sa longue carrière se partage ensuite entre Saint-Ilan et Saint-Michel (Langonnet). « Il succombe de vieillesse, à l'âge de 80 ans, le 23 mars 1904, à Notre-Dame de Langonnet. » (*BG,* t. 22, p. 538-539).

8. Il n'y a donc pas de confusion possible entre ces deux F. Grégoire. Voir ci-joint : p. 7 du n° 1 (mai 1883) du *Nécrologe depuis la fondation de la Société du S^t^ Cœur de Marie jusqu'en déc. 1882.*

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

MAYEUL DE DREUILLE, o.s.b., *La Bouenza, 1892-1992, Les sources de l'Eglise au Congo*, Beauchesne, Paris, 1994, 141 p. (Coll. « Eglise aux quatre vents » ; Préface du P. Pierre Haas, Supérieur général des spiritains).

Les 8 décembre 1958, trois moines bénédictins venus de *La Pierre-qui-Vire*, inauguraient le monastère *Sainte-Marie* de La Bouenza, au Congo.

Ils arrivaient dans un endroit que les missionnaires spiritains et les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny avaient abandonné cinquante ans auparavant, laissant après eux, dans le cimetière de la mission, quatre frères et trois sœurs. D'autres pères ou frères y avaient contracté la maladie qui devait les emporter plus tard. « Sur une trentaine de missionnaires qui ont séjourné là, écrit le P. Mayeul de Dreuille, quatorze y ont laissé leur vie, presque tous fauchés en pleine jeunesse. » (La liste en figure en appendice, à la fin du livre).

Les décès étaient dus à des crises de paludisme aigu, désigné, à cette époque, sous le nom de *bilieuse hématurique*, et à la *maladie du sommeil* (appelée aussi *somnose*). Celle-ci faisait des ravages dans toute la région et on ignorait alors comment traiter les malades. Le P. Mayeul de Dreuille résume en deux pages « les étapes de l'éradication » de la maladie du sommeil, grâce à l'action entreprise par le Dr Jamot, action qui sera poursuivie par les services de santé pendant un demi-siècle. Ces deux pages concluent la première partie du livre.

L'auteur a bien exploité les Archives de la Congrégation du Saint-Esprit : Bulletin général et autres documents. Certaines sources citées, qui, d'ailleurs, ne concernent pas directement la mission de La Bouenza, doivent être employées avec précaution : ainsi, par exemple, des écrits de Mgr Augouard, très précieux dans leur ensemble, mais quelquefois *arrangés* par son frère, le chanoine, qui peuvent, dans certaines pages, relever plus de l'anecdote que de l'histoire.

Fondée en 1892 (le livre a été écrit à l'occasion du centenaire de la mission, comme le souligne le P. Pierre Haas dans sa préface), la mission de La Bouenza, après les difficultés du début, la destruction de ses premières installations et son déplacement, pouvait, semble-t-il, compter sur un avenir prometteur. On peut le penser, du point de vue matériel au moins, ne serait-ce qu'en voyant la photo (reproduite p. 34) de la *maison des missionnaires :* assez vaste (pour l'époque) résidence à étage, avec véranda et couverture en tôles. A juste titre, l'auteur donne des détails sur sa conception, sur le plan établi d'accord avec Mgr Carrie, le vicaire apostolique ; il souligne le rôle important des frères constructeurs dans la fondation d'une mission.

Quand, en 1908, effrayé par les pertes en personnel, Mgr Derouet, successeur de Mgr Carrie, décide la fermeture de la mission, ce n'est pas sans regrets ni hésitations, d'autant plus qu'il avait été lui-

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

même missionnaire à La Bouenza, « y établissant l'évangélisation sur des bases durables ». Les spiritains n'y reviendront plus.

La deuxième partie du livre du P. Mayeul de Dreuille décrit, assez brièvement, *la résurrection de La Bouenza*, avec la fondation du monastère Sainte-Marie et ses activités.

Dans sa conclusion (postface), l'auteur évoque la situation actuelle de La Bouenza : « Le territoire sur lequel rayonnait les premiers missionnaires est maintenant réparti entre deux diocèses et occupé par une dizaine de grandes paroisses et leurs succursales, guidées par un clergé, des religieuses et des catéchistes, issus, en très grande partie, de la chrétienté locale. »

Techniquement, le lecteur qui serait aussi un peu chercheur, regrettera que tout le travail effectué sur les sources scrupuleusement dépouillées – véritable travail de bénédictin ! – n'ait pas été suffisamment référencé afin de permettre une vérification ou un travail ultérieur. Les renvois aux lettres et documents trouvés au Archives spiritaines sont bien indiqués, mais leur cote n'est pas donnée. La bibliographie ne donne pas les références complètes. Les ouvrages les plus cités le sont en abréviations mais celles-ci ne renvoient qu'à des titres incomplets. Cela dit, l'absence de ces précisions exigées par des monomaniaques de la science historique ne gâtera en aucune façon l'essentiel plaisir de la lecture de tout honnête homme intéressé par une page de l'histoire religieuse du Congo...

Jean Ernoult

Huguette PEROL, *Les sans-papiers de l'Eglise. Les successeurs de Mgr Lefebvre aujourd'hui. Une enquête, un débat*, Paris, éd. François de Guibert, 1996, 195 p. (Préface de Michel Lelong, Père Blanc)

« S'il n'y avait pas de vraie monnaie, il n'y en aurait pas de fausses pour nous égarer, parce que le faux ne peut qu'imiter le vrai. » Cela sonne juste, y compris dans la bouche de Mgr Richard Williamson (à la p. 55), lui qui fut excommunié immédiatement, le jour même de son ordination épiscopale, le 30 juin 1988, en même temps que ses trois autres confrères et les deux évêques consécrateurs. Tout le propos de ce petit ouvrage m'est apparu comme suggérant au lecteur que la Rome conciliaire a multiplié et répandu la fausse monnaie. Et ce seraient les défenseurs et conservateurs de la vraie monnaie qui se retrouveraient aujourd'hui « sans-papiers » contraints, eux aussi, d'occuper par la force quelques églises, afin de survivre et de se faire entendre.

A l'occasion des 25 années d'existence de la Fraternité Saint-Pie X, fondée par Mgr Marcel Lefebvre, Madame Huguette Pérol a mené une enquête et donné la parole aux prêtres et religieuses de ce courant spirituel, présenté de façon abusive comme « le réseau de la Tradition », comme si le reste de l'Eglise catholique latine faisait litière de la Tradition et des traditions !

En préfaçant ce livre, le Père Michel Lelong croit apporter une pierre de qua-

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

lité en faveur de la mission qu'il s'attribue : rétablir le dialogue entre Rome et Ecône. Un extrait d'une lettre du Cardinal Thiandoum le confirme en cette tâche réconciliatrice. D'après Michel Lelong, les écarts des « disciples de Lefebvre » s'expliquent essentiellement par réaction contre les égarements de ceux qui trahirent la stricte doctrine conciliaire. Ne fut-il pas lui-même consterné en découvrant aux assemblées épiscopales de Lourdes « les insuffisances théologiques et culturelles de certaines prises de positions et déclarations officielles de l'Eglise de France »? (p. 10). Ne serait-il pas temps de confesser ces abus et déviances, afin de pouvoir accueillir ceux et celles qui « ont su garder et ont tenu à conserver des richesses spirituelles et liturgiques qui peuvent enrichir l'Eglise et l'aider à affronter les grands défis du XXIe siècle »? (p. 14) Libre au Père Lelong d'estimer que l'intégrisme catholique, poussé jusqu'au schisme avec Rome, prépare l'évangélisation de demain... On se réjouit cependant de le voir souligner au passage qu'il ne peut pas, quant à lui, « partager le point de vue de ceux qui, tout en reconnaissant la valeur de tous les conciles réunis depuis le premier siècle, contestent le dernier d'entre eux » (p. 9). Et, en fin d'ouvrage, on le retrouvera défendant l'orthodoxie de quatre grands textes de Vatican II qui hérissèrent particulièrement les adeptes de Mgr Lefebvre, concernant la liturgie, l'œcuménisme, la liberté religieuse et les rapports avec les religions non-chrétiennes.

Le récit de Huguette Pérol est touchant : une narration sous forme de fioretti, avec interventions de la divine Providence à tout bout de champ : acquisition de la maison d'Ecône, arrivée de dons importants, venue des vocations, bienveillance de personnalités de poids. Tout s'ouvre et se déploie merveilleusement, malgré la zizanie semée par les prêtres conciliaires et modernistes.

Personnellement, j'ai trouvé tout ce descriptif, en ses diverses implantations et péripéties, un tantinet longuet et fastidieux. Avec une pénible impression d'irréalisme : un univers tout en noir et blanc, où l'auteur se plaît à souligner, avec une émotion contenue, le courage et la fidélité fondamentale des persécutés de l'institution ecclésiale moderniste. « On a tout tenté pour casser la Fraternité, pour l'éreinter ; mais le Bon Dieu nous soutient, malgré toutes ces tentatives pour la briser. Ceux qui veulent voir la réalité en face se rendent compte que ce n'est pas l'Eglise qui agit mais des hommes dans l'Eglise. La Fraternité est une œuvre de Dieu, dans sa fondation et dans son développement. (...) Satan triomphe et tient les leviers du pouvoir. Face à un Goliath, nous n'avons qu'une fronde pour nous défendre. » Ces propos de Mgr Williamson résument parfaitement les convictions de la Fraternité et de ses laudateurs. Quant à l'auteur, elle fait preuve d'une telle discrétion à propos des problèmes essentiels sous-jacents à l'affaire que l'on se sent floué.

Mon attention a été réveillée et un sourire esquissé devant certaines erreurs

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

monumentales, qui relèvent d'une ignorance crasse et font sérieusement douter de l'information de l'auteur. Passe encore que l'on attribue à Libermann la fondation de la « société des missionnaires du sacré-cœur de Marie » (p. 87) alors qu'il s'agit de la congrégation du Très-Saint-Cœur de Marie (1841-1848) qui ne durera sous ce titre que jusqu'à sa fusion avec le Séminaire du Saint-Esprit, pour devenir la « congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie » (1848) ; cette erreur est assez fréquente, y compris chez des historiens par ailleurs dignes de foi. Mais que Madame Pérol fasse Libermann s'embarquer pour le Gabon en 1843, lui qui n'a jamais quitté l'Europe, voilà qui est nettement plus gros ! Bien mieux : notre auteur nous révèle un véritable miracle lors de cette expédition gabonaise. Ecoutons : « Deux hommes sur sept avaient survécu : le père Jean Rémy Bessieux et le frère Grégoire » (p. 87). Ce qui suppose, en bonne logique, que Libermann faisait partie des cinq morts. Des recherches inédites s'imposent donc : comment Libermann a-t-il fait pour ressusciter subrepticement et venir à Paris où il mourut, définitivement cette fois, le 2 février 1852? Une autre nouvelle tout aussi estomaquante : alors que les Pères du Saint-Esprit ont toujours été d'une espèce excessivement rare et récente en Espagne, Huguette Pérol, toujours à la même malheureuse page 87 de son ouvrage, nous apprend que 300 spiritains furent fusillés pendant la guerre d'Espagne. Question : faut-il que l'actuel Supérieur général des spiritains nomme un postulateur pour promouvoir la béatification de ces 300 martyrs, inconnus de tous nos registres? Arrêtons-là cette ironie mordante, que l'on pourrait étendre, par exemple, à la page suivante. De telles fantaisies historiques relèvent du dérisoire.

Faut-il dire un mot sur le fond du problème? Cette Fraternité de plus de 320 prêtres refuse toute porosité avec la modernité, comme si celle-ci ne pouvait rien engendrer qui vaille, et comme si la Tradition, que l'on écrit avec une majuscule, possédait toutes les vertus. On s'engage sans l'ombre d'une hésitation dans cette mission, menée sur tous les continents et en toutes les cultures : notre être catholique a acquis sa stature parfaite et, pour vivre en catholiques à votre tour, vous ne pouvez que vous reproduire à notre image et ressemblance. Cette volonté hégémonique, si elle arrive à prendre du poids numériquement, se transformera vite en totalitarisme, même si actuellement les bulldozers, faute de conducteurs en nombre suffisant, demeurent au garage. Les Pères du Saint-Esprit peuvent en témoigner, eux qui, pour résister à cette tentative de clonage spirituel, ont éprouvé la main de fer de Mgr Lefebvre, sous le gant de velours d'une douceur aussi séductrice qu'inquiétante.

Convient-il aujourd'hui de faire l'éloge inconditionnel de ceux qui prétendent posséder la vérité en tous ses détails religieux, sans noter au passage que c'est le chemin le plus certain pour passer à côté d'une vérité qui ne se laissera jamais enfermer. Prétendre, en effet, bloquer l'histoire en un point fixe, c'est renoncer immanquablement à tous les possibles développements de l'évangélisation.

Michel Legrain

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Bernard SALVAING, *Les missionnaires à la rencontre de l'Afrique au XIX^e^ siècle (Côte des Esclaves et pays yoruba, 1840-1891)*, Paris, L'Harmattan, 1994, 344 p., ill.

Bernard Salvaing a dépouillé avec beaucoup de soin les archives des sociétés missionnaires protestantes anglaises, *Church Missionary Society* (CMS) et *Wesleyan Methodist Society* (WMS), créées toutes deux à la fin du XVIIIe siècle, et de la *Société des Missions Africaines de Lyon* (SMA) fondée en 1856. Les deux premières prirent pied sur la côte de l'actuel Nigeria, les anglicans en 1841, les méthodistes un peu plus tard. La SMA s'établit en 1861 à Whydah dans des conditions dramatiques après la mort à Freetown de son fondateur, Mgr de Marion-Brésillac.

L'auteur a établi une constante comparaison entre les points de vue protestant et catholique sur les divers thèmes envisagés.

Il analyse avec beaucoup de rigueur les doctrines missionnaires des uns et des autres, – tout particulièrement d'Henry Venn (CMS) et du P. Planque (SMA) qui visaient à un grand respect des Africains. La comparaison n'est pas toujours facile, ainsi des difficultés rencontrées pour créer un clergé catholique autochtone et des problèmes autour de l'évêque Crowther, éludés un peu rapidement.

Le recrutement et la formation des missionnaires sont étudiés avec beaucoup de soin, comme aussi l'éducation des enfants africains. Fallait-il agir par assimilation ou adaptation?

Un regard insistant est porté sur les difficultés rencontrées, la maladie et la mort qui firent tant de ravages (notamment chez les femmes et les enfants des pasteurs), l'installation matérielle souvent rudimentaire, l'intégration surtout à un milieu dont l'organisation sociale, notamment l'esclavage et la polygamie, ne pouvait que choquer les nouveaux arrivés. Même si les heurts furent généralement bien maîtrisés, déceptions et découragement furent la règle.

Quelques bonnes pages sont consacrées à la vision du missionnaire par l'Africain, allant de la curiosité à l'admiration, à l'indifférence devant la prédication, au mépris et à l'hostilité, mais aussi à la reconnaissance devant les guérisons des malades. Elles sont complétées par la description de l'Afrique et de ses habitants comme les missionnaires les ont vus : nature féconde et luxuriante, campagnes sous-exploitées en raison de la paresse de leurs habitants, pouvoir monarchique et influence des prêtres païens. La présence européenne, essentiellement celle des négociants, est unanimement jugée néfaste du fait de leur inconduite et du trafic commercial.

Les jugements sur les Africains eux-mêmes sont très variables, méprisants pour certains, opposés au racisme pour d'autres, en liaison étroite avec la culture des missionnaires et sans doute aussi leurs résultats. Le mépris, fréquent dans la presse, surtout catholique, ne se retrouve généralement pas dans les correspondances. Mais alcoolisme, paresse, goût pour le pillage s'opposent à la simplicité et au sens de l'hospitalité souvent loués. Les protestants rejetaient plus fermement que les catholiques les théories évolution-

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

nistes et proclamaient l'égalité des races. B. Salvaing insiste longuement sur la vision déplorable de la femme africaine par les missionnaires catholiques, où il recherche l'influence du curé d'Ars.

A propos de la religion traditionnelle et de sa nature, les jugements divergent. Anglicans et méthodistes semblent avoir compris le rôle de médiateur des vodun ; celui-ci n'a pas totalement échappé aux catholiques, et certains d'entre eux ont bien saisi que le culte était rendu aux esprits. La pratique des sacrifices humains, surtout à la cour d'Abomey, a profondément scandalisé tous les observateurs qui souvent n'y ont rien compris. Il y eut toutefois quelques missionnaires pour se rendre compte, comme l'avait fait Richard Burton, du lien avec le maintien de la royauté dahoméenne. Enfin, la confusion entre sorcellerie et religion proprement dite a eu la vie dure.

Bernard Salvaing précise beaucoup d'aspects, en nuance d'autres et apporte une masse d'informations sous un éclairage toujours judicieux. Son travail est un apport important à la connaissance du Dahomey et du Bas-Nigeria dans la deuxième moitié du XIX^{e} siècle, au moment où la conquête coloniale s'amorce.

Paule Brasseur

Rectificatif à propos de la recension parue dans notre dernier numéro de l'ouvrage :

Sophie HASQUENOPH et Dom Hadelin VAN ERCK : *Une aventure bénédictine. L'apostolat du Père Jean de Féligonde (osb) en banlieue parisienne (1943-1965)*. Préface de René Rémond. Paris, Fayard, Le Sarment, 1996, 21,5 cm, 419 p.

Le texte de la recension de Madame Brasseur s'est trouvé amputé de mots ou de lettres qui en modifiait le sens, et que nous rétablissons ci-dessous en mettant en italiques ce qui a été sauté :

« (...A l'Haÿ-les-Roses) La petite communauté s'installa dans une vieille demeure qui domine un quartier pavillonnaire, sans doute plus *petit* bourgeois qu'ouvrier. »

« (...) Le P. Hadelin s'occupa, lui, du renouveau liturgique. (...) Les dramaliturgies attirèrent un public varié, pas obligatoirement chrétien... »

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Sigles et abréviations

AN	Archives nationales, Paris.
Ann. Prop. Foi	*Annales de la Propagation de la Foi.*
ANSOM	Achives nationales, section outre-mer (Aix-en-Provence).
APF	Archives de la sacrée congrégation « de Propaganda Fide ».
Arch. CSSp	Archives de la Congrégation du Saint-Esprit à Chevilly (b. pour boîte).
Arch. Srs sp.	Archives des Sœurs spiritaines.
BG	*Bulletin général de la Congrégation du Saint-Esprit.*
BPF	*Bulletin de la Province de France* (Congrégation du Saint-Esprit).
CS	*Cahiers spiritains,* Maison généralice, Rome.
CSJ	F. LIBERMANN, *Commentaire de Saint-Jean* (1895 ou 1988).
DC	*La Documentation catholique.*
Ecr. (1959)	*Les Ecrits spirituels de M. Claude-François Poullart des Places.* Ed. français-anglais, Duquesne University, Pittsburg, 1959, 297 p. (Ed. Henry J. KOREN).
Ecr. (1988)	*Claude-François Poullart des Places, (1679-1709). Ecrits,* Centre spiritain, Rome, 1988, 88 p. (Ed. Joseph LECUYER)
ES	*Ecrits spirituels du Vénérable Libermann,* Paris, Duret, 1891.
ES Supp.	*Ecrits spirituels du Vénérable Libermann, Supplément,* Paris, maison mère, 1891.
Jal ***	*Journal de communauté* (Nom de la communauté).
LS I, II, III	*Lettres spirituelles du Vénérable Libermann* (3e édition, Paris, Poussielgue, (1889), 3 volumes).
LS IV	*Lettres spirituelles de notre Vénérable Père aux membres de la congrégation,* Paris, maison mère, (1889).
MC	*Les Missions catholiques.*
NB	Notice biographique
ND I à XIII	*Notes et Documents relatifs à la vie et à l'Œuvre du Vénérable François-Marie-Paul Libermann* (éd. A. Cabon) Paris, maison mère (30, rue Lhomond), 1929-1941.
ND IX *App.*	*Appendice* au t. IX des *ND,* Paris, 1939.
ND XIII *App.*	*Appendice* au t. XIII des *ND,* Paris, 1941.
ND Compl.	*Notes et Documents. Compléments,* Paris, 1956.
NDH	*Notes et Documents relatifs à l'histoire de la Congrégation du Saint-Esprit sous la garde de l'Immaculé Cœur de la B.V. Marie, 1703-1914,* Paris, 30 rue Lhomond, 1917.

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France

Dans ce numéro

Editorial

Affrontements de cultures

Autour des fondateurs

Essai sur le charisme spiritain à travers l'histoire, de 1703 à 1839

Nicolas Roland (1642-1678), Cl.-Fr. Poullart des Places (1679-1709) et la dévotion à la Sainte-Famille

Histoire d'un portrait peu connu de Libermann

La mission spiritaine dans l'histoire

Le Père Jules Leman et la fondation du collège de Blackrock, en Irlande

Premiers contacts des spiritains avec les peuples de la région centrale du Nigeria

Tout ou rien : Sœur Isabelle Joantéguy (1895-1942)

Canada : Naissance de la province spiritaine

Chroniques et commentaires

1848 : Un clergé démocrate dans les vieilles colonies françaises

L'*œuvre* de Joseph Michel au rang des travaux pionniers en missiologie historique

Questions autour d'une pièce de monnaie

Recensions

MAYEUL DE DREUILLE *par Jean Ernoult* ; Huguette PEROL *par Michel Legrain ;* Bernard SALVAING *par Paule Brasseur*

© Congrégation du Saint-Esprit - Province de France